Membre de l'A. B. C.
"Instaurare omnia in Christo"
L'Action Catholique
Organe de l'Action Sociale Catholique
Directeur : Jules DORION

L'ACTION CATHOLIQUE

DEUXIEME EDITION

Trente et unième année No 9589 — Québec — Canada — Mercredi, 2 février 1938 — 2 sous le numéro

La C.C.F. veut le rappel de la "loi du cadenas"

Le parti C. C. F., a réclamé hier, aux Communes, le désaveu de la "loi du cadenas" qui a pour but de mettre un frein à la propagande communiste dans Québec.— M. Woodsworth dénonce avec virulence la législation anti-communiste du gouvernement Duplessis.

LE CAS DE L'ALBERTA

M. John Blackmore, chef des créditistes, déplore le fait que l'on s'est pour ainsi dire ligué contre l'Alberta pour empêcher M. Aberhart de réaliser son programme. — Protestations contre l'augmentation du coût des permis de radio.

LA DETRESSE DE WINNIPEG

OTTAWA, 2. — (D.N.C.) — Le parti C.C.F., a réclamé de nouveau, hier après-midi, de l'enceinte de la Chambre des Communes, que le gouvernement fédéral désavoue la loi du cadenas, qui a pour but de mettre un frein à la propagande communiste dans Québec. M. J.-S. Woodsworth, le chef C.C.F., se fit le porte-parole de son parti. Il dénonça avec sa virulence habituelle la législation anti-communiste adoptée par le gouvernement de l'Union Nationale.

Il affirma que la police provinciale de Québec avait pillé la bibliothèque d'une pauvre femme en vertu de la loi du cadenas, mais n'y avait pas trouvé le moindre ouvrage traitant du communisme.

"On y a confisqué", s'écria-t-il, "un ouvrage du philosophe hollandais Spinoza; un roman de Robert Louis Stevenson et un livre du grand auteur russe Dostoievsky. Mais on n'y découvrit aucune des oeuvres de Marx ou de Lenine".

CITOYENS MOLESTES

"C'est là", fulmina-t-il, "le genre anodin de littérature que l'on a confisqué chez de paisibles citoyens de la province au cours de ces derniers mois. Maintenant n'avons-nous pas le droit de nous attendre que le gouvernement du Canada prenne enfin des mesures pour assurer la protection de ses citoyens".

M. Woodsworth rappela que, lorsqu'il avait demandé le désaveu de la loi du cadenas, l'an dernier, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, avait déclaré que cette question du désaveu renfermait plusieurs points obscurs. Il not. que le fédéral n'en est pas moins invalide dans la législation de l'Alberta.

"Si l'on peut se servir des pouvoirs de désaveu en Alberta quand il s'agit d'intérêt financiers, pourquoi ne pas en faire autant dans Québec quand il s'agit de la liberté des citoyens ?", fulmina le leader C.C.F.

Le débat sur le discours du trône s'est poursuivi toute la journée d'hier. Mais la Chambre s'est ajournée à bonne heure, hier soir, alors qu'aucun député n'était prêt en raison de la séance prolongée de la veille. On croit que le débat sur le discours du trône prendra peut-être fin cette semaine.

ABERHART PERSECUTE

M. John Blackmore, le chef créditiste, fut au nombre des orateurs principaux de la séance. Il déplora le fait que l'on s'était pour ainsi dire ligué contre l'Alberta pour empêcher le premier ministre Aberhart de réaliser son programme de crédit social. "On a tout fait", tonna-t-il, "pour induire en erreur le peuple de ma province. On a usé de moyens de propagande qui sont une véritable disgrâce pour les citoyens de ce Dominion. On est en train de perpétrer, non seulement aux dépens de la population albertaine, mais au détriment du peuple canadien, la plus monstrueuse iniquité.

M. Gordon Graydon, député conservateur de Peel, protesta ensuite contre l'augmentation de $2 à $2.50 des permis fédéraux sur les appareils de radio. Il ajouta que si l'on voulait faire un succès de la radio étatisée, il faudrait s'y prendre tout autrement. Il suggérera d'abolir complètement les permis actuels et de tirer les revenus d'autres sources pour l'administration de Radio-Canada.

M. R.-J. Deachman, député libéral de Huron-Nord, fit un plaidoyer en faveur de la classe agricole. Il déclara que le grand problème de l'heure était d'élever le niveau de vie des cultivateurs.

UNE ANNEE DIFFICILE

C'est M. John Blackmore chef créditiste, qui reprit le débat sur le discours du trône, mer après-midi. Il nota au début de ses remarques que le Canada avait à faire face à l'une des années les plus graves de toute son histoire. "On devrait mettre au rancart", dit-il, "de mesquines ambitions politiques afin de coopérer au salut du pays".

Il montra que le commerce étranger ne constituait pas la seule solution aux maux du Canada. Il

(Suite à la page 8)

2 millions oubliés dans les banques

On trouve dans les banques canadiennes une somme de $2,833,576 en dépôts oubliés par des clients.—Une bonne partie ne sera pas réclamée.

DES CHIFFRES

OTTAWA, 2, (D.N.C.). — On trouve dans les banques canadiennes une somme de $2,833,576 en dépôts qui ont été oubliés par les clients. Il est vraisemblable que plusieurs de ces montants ne seront jamais réclamés, surtout s'ils ont été déposés par des personnes maintenant décédées. L'hon. Charles Dunning, ministre des Finances, révéla la chose, hier après-midi, à la Chambre des Communes, en soumettant a la députation le rapport annuel des dépôts oubliés dans les banques.

On sait qu'en vertu de la loi les banques doivent rapporter annuellement les dépôts oubliés dans leurs coffres depuis cinq ans. Des banques à charte du Canada, c'est la banque Royale qui détient la plus forte partie de ces montants, soit $1,037,000. La Banque Barclays, d'établissement récent au Canada, n'a, par contre, que la faible somme de $172.

Voici comment les argents oubliés dans leurs caisses se répartissent entre les diverses banques du Canada: Banque Royale, $1,037,000; Banque de Montréal, $640,22; Banque Canadienne de Commerce, $555,627; Banque de la Nouvelle-Ecosse, $168,830; Banque Dominion, $137,000; Banque Canadienne Nationale, $109,025; Banque Impériale, du Canada, $88,000; Banque de Toronto, $57,000; Banque Provinciale du Canada, $40,000; Banque Barclays, $172. Total : $2,833,576.

Victimes

On croit que Gerald F. Vultee et son épouse ont été tués dans la chute de leur avion, près de Flagstaff, Arizona, au cours d'une envolée vers Santa Monica, Californie. Des hommes ont vu tomber l'avion en flamme et des aviateurs de l'armée américaine ont aperçu les débris de leur appareil sur le Mont Wilson.

• A LIRE

1—Nouvelles étrangères.
2—Lévis. — Feuilleton.
3—Nouvelles locales.
4—Rédaction.
6—La Vie Sociale.
8—Nouvelles.
9—Nouvelles.
10—Finance.
11 Finance.
12—Sport.
13—Sport. — Radio.
14—Annonces classifiées.
15—Annonces classifiées.
16—Nouvelles.
17—Ciné-Bulletin. — Décès.
18—Nouvelles locales.

Histoire "fabriquée" par des journaux à sensations

La population honnête de St-Hyacinthe est révoltée de la manière dont on abuse de certains incidents.— L'affaire Charles Chapleau aurait été organisée par des journaux à sensation avides d'augmenter leur circulation.— Des Québécois fort ennuyés d'être mêlés à cette affaire.

EN LIBERTE

SAINT-HYACINTHE, 2. — (De l'envoyé spécial de l'"Action Catholique".) — Il semble de plus en plus certain que l'affaire Charles Chapleau ne sera qu'une triste répétition des incidents qui se sont déroulés autour de l'affaire Lindbergh. Les gens sérieux se demandent de plus en plus s'il ne s'agit pas là d'une affaire organisée par des journaux à sensations, afin de se procurer des nouvelles exclusives destinées à augmenter leur tirage.

On sait que M. Chapleau a été mis en état d'arrestation, à sa résidence de la rue Durocher, samedi dernier, à Montréal. La mise en arrestation a été faite, après que Chapleau eut adressé une lettre a la "Patrie", dans laquelle il se déclarait l'auteur du désastre du collège du Sacré-Coeur, dans lequel 46 personnes perdirent la vie.

Il a déclaré qu'il était un élève de l'école du Meuble à Montréal. Il a également ajouté qu'il avait fait ses études classiques jusqu'à sa rhétorique. Il est âgé d'environ 25 ans. Il est assez bien mis et paraît en bonne santé. Il a été longuement interrogé par le coroner Paul Morin et par les représentants de la Sûreté provinciale. Chapleau répond de façon sensée à toutes les questions, mais ses réponses sont très évasives dès qu'il s'agit de la lettre à la "Patrie".

La police toutefois continue ses recherches, afin de ne laisser de côté aucun indice de nature à apporter de la lumière sur le terrible désastre. On nous apprend que d'autres personnes, à part les deux qui ont été amenées de Québec hier, et sont déjà revenues, seront conduites à Saint-Hyacinthe, afin d'être mises en présence de cet individu.

Chapleau a même déclaré à la police qu'il n'était jamais venu à Saint-Hyacinthe auparavant. Il a également protesté contre sa détention, alléguant qu'il avait des examens très sérieux à passer, hier et aujourd'hui. Le coroner toutefois a donné ordre de le détenir et le docteur Plouffe lui fera subir un examen mental. Il soutient qu'on lui a dit qu'il ne devait passer que deux jours en prison.

Lors de son arrestation, Chapleau avait en sa possession une lettre venant de Québec. La lettre avait été jetée à la poste à Québec, le 28 janvier dernier. Cette lettre contenait une foule de recommandations et d'appels à la prudence. Chapleau l'a déchirée en petits morceaux dans sa cellule. Le géolier ramassa les morceaux et il les remit au coroner, le docteur Paul Morin.

Ce dernier, après de longues heures de travail, avec un procureur de la Couronne, parvint à reconstituer la lettre. Cet incident se déroula, lundi soir. Le docteur Morin nous a déclaré formellement qu'il n'avait communiqué le texte de cette lettre à personne, sinon à l'un des procureurs de la Couronne, Me Eugène Tousignant. Ce dernier a fait une déclaration identique. Il a gardé secret le texte de la lettre. Cependant, hier midi, un journal de Montréal en donnait le texte à ses lecteurs, au moyen de la radio. C'est donc qu'on connaissait le texte de la lettre en d'autres milieux et tous se demandent de quelle façon, ce journal a pu s'en procurer le texte. On nous faisait remarquer que le détenu aurait facilement pu faire disparaître complètement cette lettre, car il a le droit de fumer dans sa cellule, étant seulement détenu comme témoin important.

Nous avons également appris que le détenu avait adressé, hier matin, une lettre au même journal de Montréal, où il semblait reprocher à ce journal, la publicité donnée à cette affaire.

Pour ce qui concerne la lettre que Chapleau a déchirée, elle a tout simplement obligé la Sûreté à conduire à Saint-Hyacinthe, deux personnes inutilement. Ces deux personnes ont été relâchées

(Suite à la page 8)

Une princesse est née en Hollande

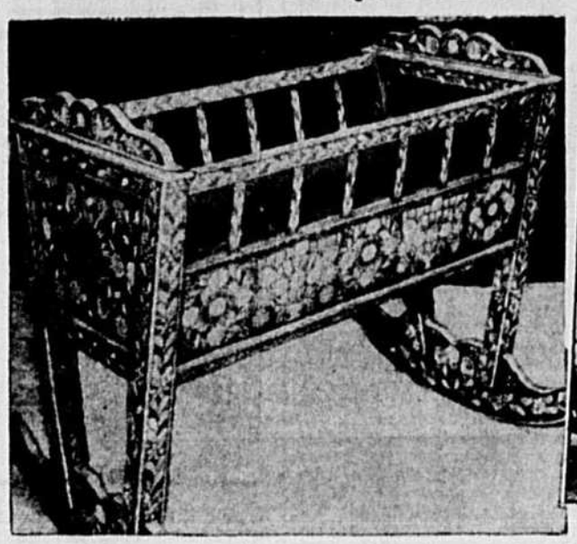

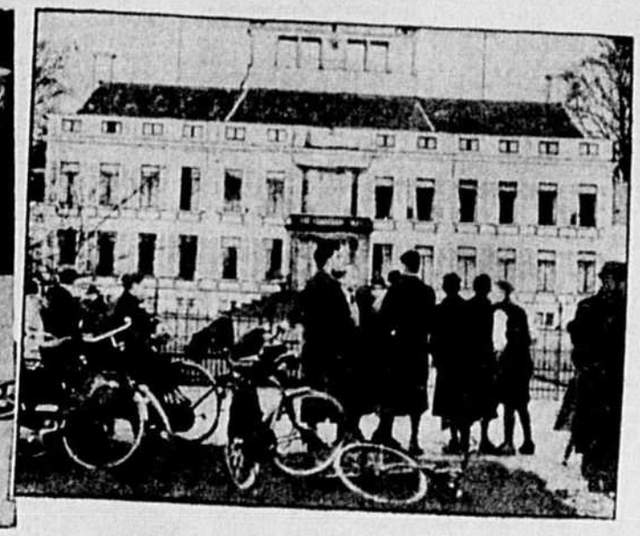

Ce joli berceau que nous voyons à gauche, a été construit par des fermiers hongrois spécialement pour recevoir Béatrice-Wilhelmine-Armgard, princesse d'Orange, fille du comte Zur Lippe Biesterfeld et de la princesse Juliana, des Pays-Bas. Dans tout le pays, de grandes réjouissances ont eu lieu pour fêter la naissance d'une nouvelle héritière au trône hollandais. Dans la photo de droite, on voit des citoyens qui attendent qu'on leur annonce la naissance d'un prince ou d'une princesse. Il n'y a pas d'héritier mâle au trône de Hollande.

"Cet incendie est d'origine mystérieuse, dit le F. Lucius"

"J'ai l'impression que l'incendie qui a détruit le collège du Sacré-Coeur n'est pas d'origine naturelle, mais mystérieuse", a déclaré le directeur du collège incendié. — On ne pourra probablement jamais trouver les causes de ce désastre.

PAS D'EXPLOSION DES FOURNAISES

SAINT-HYACINTHE, 2. — (De l'envoyé spécial de l'"Action Catholique".) — J'ai l'impression que l'incendie qui a détruit le collège du Sacré-Coeur n'est pas d'origine naturelle, mais mystérieuse", a déclaré, hier après-midi, le R. Frère Lucius, directeur du collège incendié. Cette déclaration a été faite en réponse à une question d'un substitut du procureur général, Me Choquette, sur l'origine de l'incendie. Le R. Frère Lucius a été le principal témoin interrogé, lors de la séance de l'enquête du docteur Paul Morin, à la fin de l'après-midi, hier. Au début de la séance, le gardien Marcel Quesnel a terminé sa déposition. Toutefois, il est possible qu'il revienne dans la boîte, car à la demande de Me Victor Chabot, procureur de la cité de Saint-Hyacinthe, il restera sous garde jusqu'à la fin de l'enquête.

Il semble pratiquement assuré maintenant qu'on ne pourra trouver d'une façon définitive la cause du désastre du 18 janvier dernier, désastre qui a coûté la vie à 46 personnes. Selon les témoignages, l'origine du feu reste mystérieuse. Tous les témoins ont été unanimes à déclarer que les flammes faisaient d'abord rage dans la partie est aux étages supérieurs ce qui élimine la possibilité d'une explosion des fournaises. Le directeur de l'institution a déclaré qu'il avait jeté un coup d'oeil dans la direction des fournaises après la découverte du feu et que tout paraissait normal dans cette direction et que cette partie de l'édifice était dans une obscurité complète. D'ailleurs, hier avant-midi, Me Gaston Ringuet, lors du contre-interrogatoire du chef Bourgeois, a fait déclarer au chef des pompiers que si une partie du mur de la partie centrale s'était écroulé durant l'incendie, ceci pouvait être dû aussi bien à des défauts de construction qu'à l'hypothèse d'une défectuosité des fournaises.

Ce qui rend l'origine du feu mystérieuse, c'est qu'au début les flammes faisaient rage au second étage de l'édifice dans la partie est et aux étages supérieurs. Le gardien de nuit a juré au cours de sa déposition qu'il avait fait la visite de l'institution comme à l'ordinaire durant la nuit et qu'il n'avait rien remarqué d'insolite avant l'explosion, il n'avait rien senti qui pouvait lui faire croire à un incendie. Le gardien fut longuement interrogé par les avocats et il a répondu de façon satisfaisante à toutes les questions qui lui furent posées.

Le Frère Lucius, au cours de son témoignage, a également déclaré qu'il ne connaissait pas d'ennemis de l'institution et qu'il fallait rejeter toute hypothèse voulant faire croire à ce que l'incendie aurait été allumée par un mauvais garnement. Cette déclaration fut confirmée par celle de Me Choquette qui déclara que la Sûreté avait fait une enquête en ce sens et que l'hypothèse était inadmissible.

Voici maintenant la suite du témoignage du gardien Marcel Quesnel. (La première partie de son témoignage à la séance de l'après-midi se trouve dans une autre colonne et a été publiée dans notre dernière édition de 5 heures).

M. MARCEL QUESNEL

Par Me Eugène Tousignant :

Le témoin identifie sur le plan du collège les fenêtres où il y avait du feu. Il indique également sur la façade les endroits où il a ramassé des blessés.

(Suite à la page 15)

Des émeutes au Caire; le Parlement dissous

A la suite de manifestations dans les rues du Caire, le jeune roi Farouk ordonne la dissolution des Chambres. — Trente-deux manifestants ont été arrêtés.

ELECTIONS DANS DEUX MOIS

LE CAIRE, 2. — (U. P.) — Le parlement égyptien a été dissous et des élections générales ont été ordonnées par le roi Farouk aujourd'hui. Le décret ordonnant la dissolution des Chambres et des élections générales a été signé par le jeune roi Farouk à la suite d'une manifestion devant la maison de Mustafa Pasha Nahas, leader nationaliste, au cours d'émeutes dans la capitale égyptienne.

Trente-deux des manifestants ont été arrêtés. Le journal "El Misri" prétend que dans la province de Suhag plusieurs personnes ont été blessées lorsque la police fit feu sur les manifestants. Une tension considérable existe à travers tout le pays par suite des amendements apportés à la constitution égyptienne et qui ont porté le premier ministre Nahas à démissionner en décembre dernier. Mohamed Pasha Mahmud lui succéda. Le premier ministre Mahmud avait l'intention de se présenter ce soir devant le parlement pour en obtenir un vote de confiance et il avait exigé du roi qu'à moins qu'il n'obtienne ce vote de confiance, Farouk devrait dissoudre le parlement et décréter des élections générales.

Le parlement s'est réuni hier soir. Le premier ministre Mahmud estima quil aurait à faire face à une majorité défavorable à sa politique — il était sûr d'être en minorité par 41 voix — contre laquelle Hahs devait demander ce soir un vote de non-confiance. Dans les circonstances Mahmud décida de faire dissoudre le parlement sur le champ. Les élections générales seront tenues dans deux mois.

A la recherche de la "flotte bleue"

Des hydravions de défense ont pris l'azur, ce matin, et se portent à la rencontre d'une formidable flotte qui doit "attaquer" la nouvelle base navale de Singapour.

MANOEUVRES SANS PRECEDENT

SINGAPOUR, 2. — (U. P.) — Des hydravions de la "défense" de Singapour ont pris l'azur aujourd'hui, et se sont mis à la recherche d'une flotte qui "attaque" l'île. Ces manoeuvres de l'aviation et de la marine anglaises ont pour but de prouver que la nouvelle base navale de Singapour, dont l'aménagement a coûté $100,000,000 à la Grande-Bretagne est inexpugnable, qu'elle soit attaquée par voie des airs, de terre ou de mer.

Les avions de bombardement se préparent à décoller aussitôt que les avions qui font la navette entre la terre et la mer auront découvert la flotte de la "Terre Bleue", un pays imaginaire situé à 1,200 milles au sud de Singapour, qui s'avance pour attaquer Singapour, surnommée la "Terre Rouge". Les avions attaqueront la flotte ennemie aussitôt que celle-ci aura été découverte et par là se terminera la première partie des grandes manoeuvres de l'aviation et de la flotte anglaises. Les avions "rouges" ont pour objectif de cribler les navires "bleus" d'obus et de les empêcher de s'approcher de Singapour. Ils devront au cours des manoeuvres, effectuer des descentes contre les navires de la flotte ennemie et simuler le lancement de torpilles imaginaires. Des observateurs, placés à bord des vaisseau, jugeront de l'efficacité du tir.

Les manoeuvres continueront encore plusieurs jours. Demain, ce sera le tour de la flotte "bleue" de se porter directement contre Sangapour pendant que la troisième partie des manoeuvres simulera le déparquement de plusieurs avions "bleus" au cours d'une bataille générale engagée entre les forces de la "Terre Rouge" et celles de la "Terre Bleue".

Victoire des jeunes

MONTREAL, 2. — (D.N.C.) — La campagne municipale à Iberville s'est terminée, hier soir, par la victoire de la jeunesse. S. H. le maire Louis-E. Régnier, qui avait été maire de cette ville pendant 14 ans, s'est retiré pour cause de maladie.

M. Armand Goyette, pharmacien, vient d'être élu à sa place par une majorité de 215 voix sur son adversaire, l'ex-échevin Agénor Davignon.

Le "Queen Elizabeth"

LONDRES, 2, (UP).—Les porte-parole du Palais de Buckingham ont annoncé aujourd'hui que la reine Elisabeth a approuvé la requête qui lui avait été adressée par la Ligne Cunard White-Star, demandant ala reine l'autorisation de donner son nom au nouveau vaisseau que la compagnie est à faire construire. Ce navire sera en tous points semblable au "Queen Mary". Le roi Georges et la reine Elisabeth visiteront Clydebank, le 27 septembre prochain, à l'occasion de son lancement.

Un embargo sur les exportations d'armes aux pays belligérants

OTTAWA, 2. — (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral va prendre les mesures nécessaires et exercer une surveillance rigoureuse pour empêcher le transport à bord de navires marchands canadiens d'armes et de munitions à destination des pays en guerre. Le ministre des Communications a présenté, hier après-midi, à la Chambre des Communes, un bill apportant des amendements en ce sens à la loi de la marine marchande. Cette législation a subi immédiatement la première lecture.

Le bill Howe, dans ses premiers articles, fait une défense expresse aux navires marchands du Canada de transporter armes ou munitions dans les pays "engagés dans une guerre étrangère ou civile".

Puis il donne l'énumération des articles dans l'envoi est ainsi prohibé à bord de nos navires marchands. Ce sont "les armes, munitions, engins ou matériel de guerre, approvisionnements militaires, navals, aériens, où tous effets jugés susceptibles d'y être convertis ou de servir à leur fabrication, ou les provisions ou toute sorte de victuailles qui peuvent être utilisées comme nourriture par l'homme ou les animaux."

En vertu de ce projet de loi le fédéral possède le droit de fouiller les vaisseaux marchands soupçonnés de transporter des munitions. Il va de soi, que si l'on découvre des armements à bord d'un navire en partance pour un pays en guerre, on en opère la saisie, puis la confiscation.

Les violateurs de cette législation sont considérés coupables d'un acte criminel et on peut les condamner à une amende de cinq cents dollars.

Tentative pour sauver l'expédition

Un brise-glace russe va tenter d'aller porter secours aux quatre savants russe isolés sur la banquise qui dérive vers le sud. — De larges fissures se sont produites dans le champ de glace.

PREPARATIFS

MOSCOU, 2. — (U.P.) — (Par Norman B. Deuel, de l'"United Press"). — Le professeur Otta Schmidt, expert russe en sciences arctiques, doit quitter sous peu Moscou pour Murmansk, où il s'embarquera à bord du brise-glaces "Taimir" qui doit se porter à la rescousse des quatre savants russes entraînés à la dérive sur un champ de glace au large de la côte est du Groenland. Le professeur Schmidt sera accompagné d'une couple d'aides. Il espère atteindre le voisinage du champ de glaces dans une semaine environ.

De longs préparatifs ont été faits afin de retirer le groupe de Russes de la banquise sur laquelle ils sont à la dérive, mais lorsque le Dr Ivan Papinin, chef de l'expédition en danger, eût transmis par sans-fil hier, que le champ de glace sur lequel se trouvent les savants commence à s'effriter, on a décidé de dépêcher d'urgence des secours. On espérait que les avions pourraient atterrir sur le champ de glaces mais ce dernier est maintenant trop étroit. On a alors décidé d'attendre d'être sur les lieux pour prendre les mesures nécessaires.

Le champ de glace sur lequel se trouvent les quatre savants russes est actuellement d'environ 985 pieds de longueur par 655 de largeur. De larges fissures le parcourent en tous sens et le séparent par des largeurs variant d'un demi mille à trois milles du reste de la banquise qui s'est détachée du pôle, à 1,000 milles de là, et sur laquelle ils avaient été déposés par un avion en mai dernier. Si les places continuent de se désaggréger, il sera possible au "Taimir" de s'approcher de la banquise. Si, comme cela arrive souvent, le vent réunit de nouveau les glaces éparses, les avions pourront facilement atterrir quelque part sur le bloc géant. Il est possible aussi que les avions se trouvent un terrain solide d'atterrisage et communiquent par le moyen de vaisseaux en caoutchouc, dont sont pourvus et les avions et le parti des savants russes. On craint par moment que les communications télégraphiques ne deviennent bientôt impossibles mais on espère que les secours arriveront à temps aux quatre savants.

Le discours de M. A.-J. Lapointe

L'espace nous manque, aujourd'hui, pour publier l'intéressant discours prononcé aux Communes hier par le député de Matapédia-Matane, M. A.-J. Lapointe. Nous publierons demain le discours de M. Lapointe. Le député a parlé de l'aide que le fédéral devrait accorder aux sans-travail de la campagne.

Fiancés

John Roosevelt, le plus jeune des fils du président des Etats-Unis épousera, le 18 juin, Mlle Anne Lindsay Clark. La fiancée de M. Roosevelt est la fille de M. F. Haven Clark.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00 avec douches $1.25; avec bain, $1.50
Repas table d'hôte: 0.50.

LÉVIS et la Banlieue

MM. P.-E. Samson et Willie Guay réélus dans Lauzon

L'ELECTION D'HIER

L'élection d'hier, dans la ville de Lauzon, ramène au conseil les deux mêmes représentants pour les quartiers Fréchette et Routier. M. Paul-Emile Samson, souder, l'a emporté sur M. Philippe Beaubien par une majorité de 58 voix, cependant que M. Willie Guay, cultivateur, a défait son adversaire, M. Antonio Bouchard, par une majorité de 30 voix.

Voici comment se sont partagés les votes dans les deux quartiers :

Quartier Fréchette :	Sam-son	Beau-bien	Maj. Sam-son
Poll no 1, 404, rue St-Joseph	59	42	17
Poll no 2, 424, rue St-Joseph	77	36	41
	136	78	58

Majorité de M. Samson, 58.

Quartier Routier : un seul poll situé au no 643, rue St-Joseph :

M. Willie Guay	102
M. Antonio Bouchard	72
Majorité de M. Guay	30

Cette lutte électorale, pour avoir été de courte durée et confinée à deux quartiers, n'en fut pas moins chaudement disputée. Une forte proportion d'électeurs se sont rendus aux urnes pour exercer leur droit de suffrage. Sur 477 électeurs, dans ces deux quartiers, 398 contribuables ont exercé leur droit de suffrage, soit une proportion de 83.8%.

Dans le quartier Fréchette, sur un total de 270 électeurs, 224 ont voté, soit une proportion de 83.3%. Dans le quartier Routier, la proportion fut sensiblement la même soit 84.1%. 174 électeurs se rendirent aux urnes sur un total possible de 207 voteurs.

Avec l'élection de ces deux nouveaux échevins, le Conseil se compose comme suit :

Maire : Son Honneur M. P.-L.-J. Ruel;

Echevins :

Quartier Bienville, siège no 1, Dr Roméo Bourget; siège no 2, M. Ernest Roy;

Quartier Fafard, siège no 1, M. Wilfrid Couture; siège no 2, M. Arthur Massé;

Quartier Couture, siège no 1, M. Amédée Després; siège no 2, M. J.-A. Allaire;

Quartier Fréchette, siège no 1, M. Paul-Emile Samson; siège no 2, M. Ernest Bolduc;

Quartier Routier, siège no 1, M. Wilfrid Carrier; siège no 2, M. Willie Guay.

Le nouveau conseil compte quatre nouvelles figures seulement. Six anciens échevins, ainsi que le maire sortant de charge, font partie de la nouvelle administration.

On s'attend qu'une assemblée sera tenue dès la semaine prochaine.

L'introduction à la philosophie économique

(Par René LAFLAMME)

Poursuivant une série de cours sur la philosophie économique, le Rév. Père Georges Levesque, dominicain, d'Ottawa, a parlé de l'introduction à la philosophie économique, hier soir, à Lévis.

Cette réunion eut lieu dans la sacristie inférieure de l'église Notre-Dame, et un auditoire d'élite emplissait la salle. On remarquait M. le chanoine J.-E. Carrier, V. F., curé de Notre-Dame, MM. les vicaires de la paroisse, plusieurs professeurs du collège, des représentants de notre corps médical, du barreau et de la Chambre des notaires, des industriels, des commerçants, des étudiants. Toutes les classes de la société étaient largement représentées.

Le R. P. Levesque passa à l'étude de cette science, mais avant d'en donner une définition, il en détermina clairement l'objet devant remplir certaines conditions pour répondre à l'idée de science. En effet, pour qu'un sujet d'étude puisse être une science, c'est-à-dire, une connaissance certaine, il faut que l'objet soit réel, nécessaire, vaste, unifié et spécial. Sous ces conditions, la philosophie économique peut être considérée comme une science.

La première condition de cet objet c'est la réalité. Le domaine économique nous fournit trois sortes de réalités bien distinctes : l'indigence native de l'homme, c'est-à-dire sa complète pauvreté à tout point de vue ; 2e l'enrichissement possible, tant dans le domaine intellectuel, moral que matériel: 3e, l'activité humaine qui est le passage de cette pauvreté à la richesse. Cette activité est individuelle, mais elle est surtout sociale. Il faut, en effet, la collaboration de tous pour constituer la société civilisée.

La philosophie économique a pour but d'étudier simplement l'activité humaine dans sa recherche de la prospérité matérielle.

La seconde condition de l'objet de cette science qu'on appelle la philosophie économique, c'est la nécessité, c'est-à-dire cette constance des effets par rapport à leur cause, ou même c'est cette essence qui fait que l'objet ne puisse pas être autre que ce qu'il est. Un exemple illustre mieux : une grande demande produit la hausse des prix, la rareté des demandes produit la diminution des prix. C'est la loi de l'offre et de la demande qui est presque constante.

La nécessité de l'objet de la philosophie économique ne réside pas dans l'essence même de l'objet, mais sa relation avec sa fin. Ainsi, pour attindre une consommation convenable, il faut certaine règlementation de la production.

La 3e condition de l'objet, c'est un sujet d'étude assez vaste, et le domaine économique en est un qui le cède à bien peu d'autres sur ce point.

Une quatrième condition de l'objet d'une science, c'est l'unité. Ainsi, dans la science de la médecine, ce que le praticien recherche, c'est la santé du corps, quelle que soit la spécialité qu'il professe. Dans la philosophie économique, l'unité d'objet c'est la prospérité de la société ou des êtres qui la composent. C'est, en somme, la santé économique de la société, la satisfaction la meilleure possible des besoins de tout le monde.

Enfin, il faut un objet spécial, un objet qui se différencie de l'objet des autres sciences, et il est facile de voir que la philosophie économique n'est pas la médecine, ni le droit, mais une science bien distincte des autres.

Avant d'en arriver à la définition même de la philosophie économique, le conférencier fit bien remarquer le double aspect que présente l'activité économique : 1o, l'activité économique telle qu'elle s'est accomplie dans le passé ; 2o, ce qu'elle sera dans l'avenir, ce qu'elle devra être.

La première est l'objet d'une science purement expérimentale basée sur des faits arrivés dans le passé, tandis que dans le second cas, la science qui traite de cette activité future doit en établir les règles et les directives.

Le Rév. Père Levesque réfuta alors l'objection des économistes qui prétendent que le moraliste n'a rien à voir dans l'économie politique. Très bien, s'il s'agit de la première activité, celle du passé ; mais il en est autrement lorsqu'il s'agit de voir comment doit se régler la vie économique dans le futur. Le moraliste a le droit d'intervenir pour empêcher que les directives données n'écartent l'homme de son droit chemin.

Le conférencier, après ces explications, donna une définition de la philosophie économique. C'est, dit-il, la science qui dirige l'adaptation des biens matériels aux besoins humains.

Le Rév. Père Levesque fut longuement applaudi lorsqu'il termina cet exposé préliminaire de la philosophie économique.

LES HOMMES QUI SE SENTENT VIEILLIR

retrouvent Jeunesse, Energie et Vitalité

Beaucoup trop d'hommes, aujourd'hui, se sentent continuellement fatigués—ne peuvent travailler, n'aiment pas se lever le matin, n'ont pas l'énergie nécessaire pour faire ce qu'ils avaient l'habitude de faire. Ceci est causé par la faiblesse et le mauvais état du foie—résultat de la vie moderne, des aliments mous, du manque d'exercice. Votre foie est le "dépôt" du glucose ou partie de l'alimentation qui fournit l'énergie—il assure de l'énergie aux muscles, aux tissus et aux glandes. Il n'est pas surprenant que vous vous sentiez vieillir, si votre foie n'est pas fort et actif. Prenez des "Fruit-a-tives"—elles rétabliront votre foie mieux que rien d'autre. Vous ne tarderez pas à vous sentir mieux. 25c., 50c.

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

Quête du vieux linge. — Demain, des jeunes gens passeront à domicile dans les rues suivantes : Canton Labadie, Côte du Passage et rue Commerciale, pour faire la quête du vieux linge.

Donnons généreusement, c'est pour les pauvres.

Les examens de janvier au cours commercial. — Une moyenne générale de 7.23 a été obtenue par les élèves du cours commercial, au Collège de Lévis, lors des examens de janvier. La moyenne de l'an dernier fut de 7.29.

Les mentions d'honneur ont été méritées comme suit :

Quatrième : MM. H.-Paul Bernier, 8.21; Gilles Royer, 8.33; Albert Gauthier, 8.42; P.-Eug. Lemieux, 8.48; Roger Bégin, 8.75.

Troisième : MM. Gérard Cloutier, 8.00; J.-Paul Lemieux, 8.05; André Morency, 8.20; Roger Fortin, 8.23; Naz. Drouin, 8.25; Victor Bouchard, 8.28; Hector Gosselin, 8.29; Robert Morin, 8.31; Viateur Robitaille, 8.32; Landry Larue, 8.37; Léo-Paul Drouin, 8.37; Elie Therrien, 8.38; Simon Guenette, 8.38; J.-Marc Léveillé, 8.41; P.-Eug. Langlois, 8.55; Tobie Pelletier, 8.56; J.-Claude Dubé, 8.58; P.-Emile Giguère, 8.60; Jacques Martel, 8.76; Geo.-Alb. Turgeon, 8.78; Jean Lamontagne, 8.90; Clément Bouchard, 8.90; Maurice Labrie, 8.93; Carmes Bélanger, 8.99; Emile Belleau, 9.00; P.-Emile Nappert, 9.10; Napoléon Genest, 9.45.

Seconde : Gilles Cantin, 8.00; Paul Garant, 8.01; Edg. Baer, 8.02; Léo Lebel, 8.02; Antoine Couillard, 8.06; Claude Migner, 8.08; Noël Roberge, 8.11; Walter Tweddell, 8.11; Ls-Gérard Michaud, 8.22; Raym. Maheux, 8.24; Guy Couture, 8.30; Roland Gosselin, 8.35; Robert Després, 8.35; Alex. Beaudoin, 8.37; Jacques Côté, 8.40; Geo. Poulliot, 8.40; Lévi Chouinard, 8.42; Roger Chouinard, 8.43; Gérard Fournier, 8.44; Marcellin Morin, 8.45; J.-Marc Brousseau, 8.47; Robert Boisvert, 8.45; J.-Paul Turcotte, 8.54; Marc Lacerte, 8.58; Roch Paradis, 8.62; Marc Bélanger, 8.66; Camille Kelly, 8.67; Paul Larue, 8.85; Roger Samson, 8.86; Albéric Boissinot, 8.87; Antonin Laperrière, 8.88; Maurice Proulx, 8.91; Benoit Landry, 8.96; Yvan Denis, 8.98; Roger Vézina, 8.99; J.-Charles Blouin, 9.16; Claude Bélanger, 9.23.

Première : MM. Alex. Grenier, 8.10; Gilles Richard, 8.30; Guy Guérin, 8.50.

Tableau d'honneur du premier semestre, au cours commercial, collège de Lévis — Classe d'affaire : Marcel Naud, Marcel Boutin, Jean-Benoît Jolicoeur, Lucien Dallaire, Jean-Louis Jolicoeur, Raymond Dancose, Roland Fortin, Laval Gosselin.

Quatrième : Paul-Eugène Lemieux, Albert Gauthier, Paul-André Leblanc, Roger Bégin, André Mercier, Gilles Royer, Edgar Proulx, Henri-Paul Bernier.

Troisième "A" : Joseph - Arthur Lafrance, Louis-Philippe Poulin, Elie Therrien, Jean-Paul Turgeon, Jacques Martel, Gérard Cloutier, Léo-Paul Drouin, Conrad Robin.

Troisième "B" : Carmen Bélanger, Emile Belleau, Paul-Emile Giguère, Roger Fortin, Jean Marmet, Jean-Marc Léveillé, Sylvère Gallant, Robert Morin.

Troisième "C" : Napoléon Genest, Jean-Berchmans Lemieux, Paul-Emile Nappert, Hector Goselin, Maurice Labrie, Paul-Eugène Langlois.

Seconde "A" : Marc Bélanger, Claude Bélanger, Jean - Charles Blouin, Robert Després, Albéric Boissinot, Paul LaRue, Jacques St-Pierre, Jean-Marc Brousseau.

Seconde "B" : Roch Paradis, Camille Kelly, Marc Lacerte, Robert Boisvert, Maurice Proulx, Gérard Fournier, Alexandre Beaudoin, Jean-Luc Poulin.

Seconde "C" : Roger Vézina, Marcel Robitaille, Roger Samson, Roger Chouinard, Louis - Gérard Michaud, Raymond Maheux, Yvan Denis, Noël Roberge.

Première : Guy Guérin, Edwin Thibault, Jean-Paul Bilodeau, Léo Perron, Benoit Beaudoin, Alexandre Grenier, Robert Sawyer, Gilles Richard.

EAU des CARMES BOYER

Sur du sucre ou dans une infusion. dissipe tous malaises RECONFORTE

Toutes pharmacies

ARGENT PERDU

UN PORTE-MONNAIE contenant une somme de $25.00 a été perdu à la gare de Lévis samedi matin à 3 h. 30. Récompense de $5.00 promise à la personne qui le remettra à 173 RUE COMMERCIALE, LEVIS, Tél.: 947.

7704—2-2 (3 fs)

Les Conseils Pratiques de Marian Martin

Un procédé de sage économie

(PATRON 9399)

Il y a un procédé de sage économie à confectionner à la maison, avec un bon patron, et en se servant de matériel résistant, les pyjamas des garçonnets.

On reconnait ici encore le sens pratique de Marian MARTIN, qui a songé à aider la mère de famille, non plus seulement en ce qui concerne le vêtement des fillettes, mais même la lingerie des garçons.

Voici un modèle de pyjamas, très simple, mais intéressant et qui peut convenir pour tous les âges entre 6 et 16 ans.

Pour l'été, en joli broadcloth rayé; pour l'hiver, en bonne flanellette à dessins originaux, ce vêtement de nuit fera le bonheur du garçonnet.

Le patron 9399 contient toutes les indications nécessaires pour exécuter ce modèle à la perfection.

Il peut être obtenu dans les grandeurs suivantes : 6, 8, 10, 12, 14 et 16 ans. Pour 12 ans, il faut 4 3-8 vgs de matériel en 36" de largeur.

Envoyez vingt sous (20 en bon postal (les timbres ne sont pas acceptés) au *"Service des patrons de l'"Action Catholique"*, 3, boul Charest, Québec. Ne manquez pas de donner, en même temps que votre nom, votre adresse au complet, le numéro du patron et la grandeur que vous désirez.

A NOTER : Ces patrons étant le produit d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais. La livraison se fait ordinairement dans les 3 jours qui suivent la date de la commande.

Cinquante histoires :

"Les Récits de la Crocha"

60 sous franco

L'abbé V. GERMAIN

680 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Porc frais tué, côte ou filet .. .. lb .17

bien meilleure saveur que le porc gelé.

STEAK DE RONDE

pour .. .. lb .12

choisi .. .. lb .17

Lard salé gras, roulé et sans couenne, .. lb .12

VISITEURS. — M. Donat Martineau, de Drummondville, a rendu visite à Mlle Thérèse Fortier, à l'occasion du 1er de l'An.

—M. et Mme Philibert Drolet, d'Inverness, en visite chez son père, M. Joseph Drolet, et son beau-frère, M. Wilfrid Turgeon, le 23 dernier.

REUNIONS INTIMES. — Chaque dimanche, les villageois se réunissent pour des parties de cartes données à tour de rôle par les amis. Le 23 janvier, c'était chez M. et Mme Cléophas Provencher qu'on se réunissait.

DECES. — M. Hervé Marcoux, époux de dame Gertrude Pinard est décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville, le 21 dernier, à l'âge de 25 ans. Ses funérailles eurent lieu le 25. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

Portait la croix, M. Roland Vigneault. La dépouille mortelle était portée par ses beaux-frères, MM. Lucien Nolette, Emile Provencher, Emile Pinard et Achejas Blanchette. Ont fait la quête: MM. Arthur Labonté et Eugène Rouleau.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Hudon, vicaire de Plessisville, qui chanta le service.

M. Hervé Marcoux laisse dans le deuil, outre son épouse, un jeune enfant; son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Marcoux, et plusieurs frères et soeurs.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Bagotville (Chic.)

VISITEURS. — (D.N.C.). — MM. L. Robitaille, Montréal; Georges Dowle, Pointe-Bleue; J.-C. Martel, Warwick, Art.; J.-O. Kirouac, Québec; A. de G. Boissière, Pointe-Bleue; Alphonse Plante, Québec; Albert Béchamp, Québec; M. et Mme Joseph Tremblay, Hébertville-village; MM. J.-B.-R. Drouin, Québec; Romeo Dufresne, Québec; C. Shaw, Ste-Cyrille, Qué; P. Pellison, Montréal; L.-R. Talbot, Québec; René Robichaud, Montréal; Armand Dion, Québec; J.-O.-G. Goan, Montréal; J.-W. Duval, Montréal; Ls-Emile Beaudoin, Lévis; P.-N. Dubé, Montréal; Gabriel Kurtness; Adelard Claveau, Pointe-Bleue; Armand Ballargeon, Québec.

COURS POSTSCOLAIRES. — Les cours postscolaires agricoles sont commencés depuis quelques jours dans l'ancienne école des garçons, rue Victoria. Quarante-cinq élèves s'y sont inscrits.

Ces cours sont donnés par M. le vicaire Antonio Bouchard, pour le français et l'arithmétique, et M. l'agronome Rochefort, pour l'agriculture.

MAGASINEZ .. CHEZ .. ZELLER'S LIMITÉE

C'EST PAYANT

228, St-Jean, Tél.: 2-1981

(à suivre)

St-Pierre-Baptiste

STATISTIQUES. — (D.N.C.). — Au cours de l'année 1937, la paroisse a enregistré 26 baptêmes, 8 mariages et 11 sépultures.

CONSEIL. — Notre conseil est composé des membres suivants: maire, M. Ch. Fortier; anciens conseillers, MM. Jos. Binette, Jos. St-Pierre, fils, Charles Mac-Gillivray, réélu, Alphée Ouellette; nouveaux conseillers, M. Félix Paradis, remplaçant M. Joseph St-Pierre, 2ième rang, et M. Wilfrid Godbout, remplaçant M. Elphège St-Pierre.

M. Raymond Giullemette est le secrétaire-trésorier.

BONNE SANTÉ

BUVEZ BOVRIL TOUS LES JOURS

afin que son pouvoir stimulant vous embrase d'energie et d'un joyeux courage.

BOVRIL

C'EST LA BONTE DU BOEUF

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier

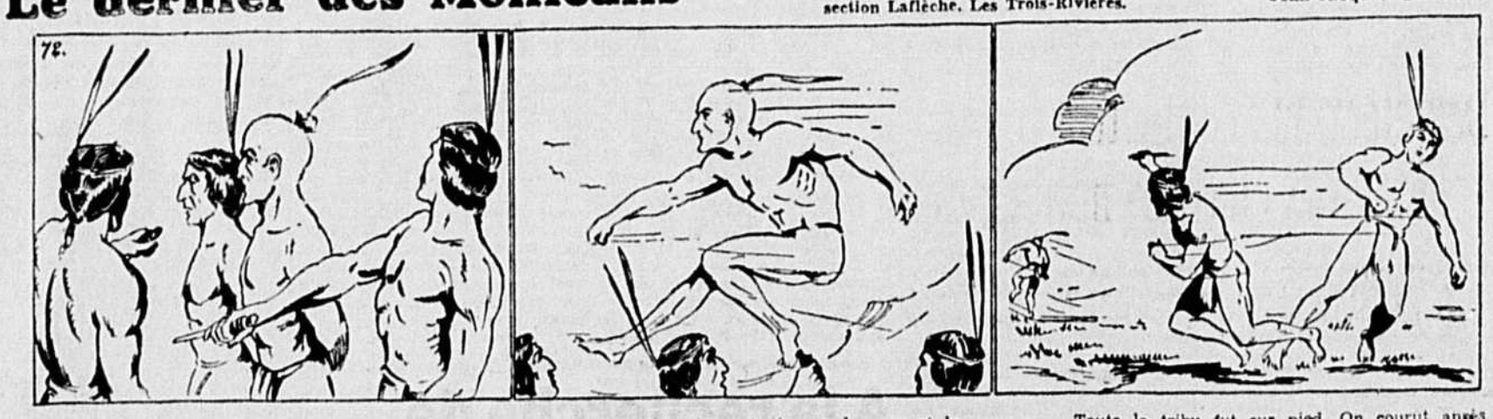

Tout le camp se livra à la joie. Les guerriers brandirent leur couteau; puis formant deux rangées, ils forcèrent les deux prisonniers qu'ils savaient entraînés, à courir, au centre de cette allée où, selon la tradition, on faisait subir la première épreuve aux victimes.

L'un des prisonniers, abattu par la peur et la fatigue, s'écrasa sur le sol. Ses ennemis le hurèrent. L'autre partit d'un pas leste et, après quelques enjambées, sauta d'un bond par-dessus la double haie humaine et tenta de s'enfuir dans les forêts voisines.

Toute la tribu fut sur pied. On courut après le fugitif et l'on forma un cercle serré à l'orée du bois. Soudain le prisonnier passa devant Duncan qui reconnut Uncas. Il tendit la jambe et le guerrier qui le poursuivait tomba violemment la face contre terre.

Feuilleton de l'"Action Catholique"

LE LOUP GAROU

par

Pamphile Lemay

No. 2 Mercredi, 2 février 1938

Tout à coup le porte s'ouvrit et le "marié" parut. Il était livide. Cependant ses yeux étincelaient encore. Du sang coulait le long de son bras, et tombait goutte à goutte du bout de ses doigts glacés. Firmin le suivait, presque blême, et l'air hébété d'un homme qui ne sait s'il dort ou s'il veille, s'il a fait un rêve affreux ou un acte atroce.

—D'où viens-tu, Misaël ? que t'est-il donc arrivé ? demanda le garçon d'honneur.

Il expliqua assez gauchement qu'il avait éprouvé un singulier malaise tout à coup, et qu'il était sorti, pensant bien que l'air froid le remettrait... qu'il était tombé sur la glace et s'était fait une blessure à l'épaule... Il avait marché sans savoir où il allait, avant probablement perdu connaissance...

Firmin le regardait avec de grands yeux animés. Il aurait bien voulu parler, c'était visible; et il laissait voir qu'il en connaissait long, par ses signes de tête et ses haussements d'épaules. Cependant il ne dit rien. La blessure fut pansée. On aurait dit un coup de couteau. Il y a des glaçons qui tranchent ou percent comme un poignard.

La gaieté revint. On but une dernière rasade, et, le lendemain matin, la cloche carillonna l'heureux mariage de Catherine avec Misaël.

—Et le loup-garou ?

Attendez une minute.

Avant la messe, Misaël entra au confessionnal. Il y resta longtemps. Firmin recommença ses gestes et ses signes de la veille, mais avec une nuance approbative. Il ne dit pas un mot cependant, car il avait promis de ne point parler.

Or, voici ce qui était arrivé dans la nuit. Chacun cherchait de son côté le marié si étrangement disparu. Firmin pensa qu'il pouvait être allé à l'écurie où se trouvait son jeune cheval. Pourtant, nu-tête, ça n'avait guère de bon sens. N'importe, il s'y rendit. Comme il levait le crochet de fer qui tenait la porte fermée, il entendit marcher sur la neige, derrière lui. Il crut d'abord que c'était quelqu'un de la noce. Un autre pouvait avoir comme lui l'idée de venir ici. Il se retourna. Une bête de la taille d'un gros chien, mais plus élancée, venait par le sentier qui reliait la grange à la maison. Elle était noire avec des yeux rouges; des yeux flamboyants qui éclairaient comme des lanternes. Il eut peur, tellement peur qu'il resta là, sans ouvrir, immobile, incapable de faire un pas. L'animal s'avançait vers lui et le regardait. Il crut qu'il allait être dévoré. L'instinct de la conservation lui revint alors, il fit sauter le crochet de fer et se précipita dans l'écurie. La bête redoutable entra avec lui. Il fit le signe de la croix, tira son couteau de poche et s'apprêta à défendre sa vie. Il pensait bien que c'était un loup véritable. L'animal se dressa, lui mit sans façon, sur les épaules, ses pattes velues, et allongea, comme pour le mordre ou le lécher, son museau pointu d'où s'exhalait un souffle brûlant. Firmin frappa. Le couteau atteignit l'épaule et fit couler le sang. Aussitôt le loup disparut, et un homme blessé à l'épaule surgit on ne sait d'où.

—Vous m'avez délivré, merci, fit cet homme.

—Comment, Misaël, c'est vous ?

—Oh ! n'en dites rien, s'il vous plaît !

—Vous "courez" le loup-garou? Mon Dieu ! qui aurait pensé cela ? Il y a donc sept ans que vous n'avez pas fait vos pâques ?

—Sept ans; mais ne parlez pas de cela, je vous en prie. Je vais aller à confesse demain matin, et je serai bon chrétien à l'avenir.

—Le jurez-vous ?

—Je le jure !

—Je serai à l'église, et si vous ne tenez point votre parole, je dirai tout. Le mariage sera manqué.

—C'est entendu.

.....

La voilà finie, cette histoire.

Geneviève Jambette avait le soin d'ajouter :

—Firmin, mon frère, n'a jamais soufflé mot de cela, et la chose n'a jamais été connue.

Ca finissait par un éclat de rire.

Vous allez me dire, peut-être, que vous ne croyez pas un mot de cela...

Eh bien ! moi non plus.

Petite scène d'un grand drame

I

—Eh bien ! Monsieur le curé, avez-vous réussi à leur faire entendre raison, à ces pauvres fous? Ont-ils regagné leurs foyers ?

—Oui, Monsieur Laforêt, oui. Ils se sont dispersés: ils ont repris le chemin de la maison. Chacun est chez moi maintenant.

—Ils s'étaient promis, cependant, de fermer l'oreille à vos conseils.

—C'est que je leur ai parlé avec force de la soumission que l'on doit à l'autorité, et de l'inutilité de leur résistance. La conviction est enfin entrée dans leur esprit méfiant. Un seul est resté, une tête chaude, un exalté fraîchement sorti du collège, avec une grande disette de connaissances et une grande provision de prétentions.

—Oui-dà ! qui ça donc ?

—Le petit Després, le garçon de Jacques. C'est André qu'il se nomme, je crois.

—Ils ont la révolte dans le sang, ces gens-là... Mais que va-t-il faire, seul ?

—Mourir !

Et Monsieur le curé Paquin, satisfait d'avoir placé convenablement le mot sublime de Corneille, versa du vin à monsieur Laforêt, à son vicaire, monsieur Desève, remplit aussi son verre, et s'écria :

—A l'autorité !

Cela se passait vers la fin de 1837, à Saint-Eustache.

Les pauvres fous, que le bon curé venait de faire rentrer dans l'ordre, étaient des **patriotes**. Ils s'étaient réunis dans le couvent du village comme dans une citadelle. Ils rentrèrent dans leurs foyers, tristes et la tête penchée comme sous le poids d'une action mauvaise.

Ils sauvaient leur vie pour ne pas perdre leur âme.

Mais André Després était resté; il était resté seul. Il comptait qu'il en viendrait d'autres, et qu'enfin les bataillons de Colborne ne pourraient se vanter d'avoir vu les portes s'ouvrir comme pour les recevoir, et les mains se tendre comme pour les supplier.

En effet, plusieurs de ceux qui avaient obéi à l'injonction du curé, revinrent avec leurs armes et le front haut. D'autres arrivèrent du Grand-Brûlé et de Saint-Benoit. La troupe se reforma; le courage se réveilla dans ces coeurs naifs; l'espoir fit sourire ces victimes volontaires; et quand le vieux Colborne entoura le village d'un cercle de fer, avec ses deux mille soldats et ses huit canons, une clameur fit tressaillir d'émoi les murs sacrés du cloître.

—Vive la patrie !

Chénier était au milieu de cette troupe. Després l'aborda.

—Plusieurs d'entre nous n'ont pas d'armes, observa-t-il.

Le patriote répondit avec calme :

—Plusieurs d'entre nous seront tués, les autres prendront leurs armes.

II

La résistance des patriotes fut vigoureuse, désespérée, mais inutile. Ils durent fléchir devant le nombre mieux armé, et devant l'implacable incendie qui s'alluma partout.

Obligés d'abandonner le couvent dont les pignons flambaient, l'église devint leur dernier refuge. Par les fenêtres ouvertes ils firent pleuvoir sur l'ennemi leurs dernières balles; et quand les chevrons du toit en feu commencèrent à vaciller avec un craquement sinistre, ils s'élancèrent dehors, perçant d'une trouée sanglante les rangs serrés de l'armée anglaise.

C'est alors que Chenier, leur chef, tomba pour ne plus se relever.

Plus heureux, André Després réussit à s'échapper; mais ce ne fut qu'en perçant d'outre en outre, un jeune compatriote, un lieutenant du capitaine Leclerc, qui tentait de l'empêcher de franchir la palissade du cimetière. Alors, il jeta son arme rouge de sang, escalada l'enceinte et s'enfuit. Mais il était poursuivi. On voulait le prendre vif, et faire ensuite un exemple terrible.

La chasse fut longue. Il était agile et connaissait bien les lieux. Il disparut tout à coup, au moment où des balles désespérées allaient l'atteindre. Mais il était dans le village. On le reconnaîtrait bien. Il ne saurait forcer les lignes ennemies, ni tromper la vigilance des sentielles. Il serait pris, Colborne venait de le jurer.

III

Mademoiselle Emmélie Laforêt venait de sortir de sa chambre toute blanche, où elle avait prié pendant que le canon tonnait et que les flammes dévoraient le couvent et l'église. Ses longs cheveux blonds tombaient en désordre sur ses épaules voilées d'un fichu de soie noire, et, dans les cils d'or de ses grands yeux bleus il y avait encore des pleurs. Elle s'approcha d'une fenêtre. Alors elle vit des tourbillons d'étincelles monter dans l'air glacial, et des tisons enflammés retomber avec bruit sur le sol blanc de neige. Des hommes couraient ça et là comme des fauves pris de terreur. La porte s'ouvrit brusquement, et un de ces fugitifs se précipita dans la maison.

—Cachez-moi, pria-t-il, d'une voix altérée ! cachez-moi ! S'ils me prennent, ils vont me tuer.

Et il cherchait à pénétrer plus loin.

—C'est ma chambre, fit la jeune fille, émue et surprise.

L'homme était jeune et beau. La course avait rendu à sa figure pâle par les veilles et les inquiétudes, une teinte vive.

—Mais qui êtes-vous ? demanda mademoiselle Laforêt.

—Un patriote !

—Et vous vous sauvez ?

—Tout est perdu; Chénier est mort !

—C'est fâcheux qu'il ne soit pas mort plus tôt, observa alors une voix sonore et menaçante.

Et un homme au ventre obèse, court, large d'épaules et barbu, parut dans une porte entr'ouverte. C'était monsieur Laforêt.

(à suivre)

IMPRIMEURS ALLIES CANADA

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $———pour———mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNE — ANCIEN ABONNE

Nom ... ...

Et les étoiles d'or, légions infinies,
A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu...
Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
Disaient, en recourbant l'écume de leur crête :
"C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu !"
Victor HUGO

L'ACTION CATHOLIQUE

Mercredi, 2 février 1938 — Trente et unième année No 9589

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS INDEPENDANTS DE CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Tél.: 4-4678

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE ROMPT AVEC UNE COUTUME PARLEMENTAIRE. --- LE DEBAT SUR L'ADRESSE EST RETARDE

Contrairement à l'attente générale, les deux chefs parlementaires officiels n'ont pas parlé hier. — On a discuté la résolution préliminaire à la loi relative au crédit agricole. — Manoeuvre électorale, dit l'opposition libérale. — Mesure urgente et de salut public, clame le premier ministre. — Si on me prouve qu'un retard de trois ou quatre jours amènera un cataclysme je suis prêt à voter pour suspendre les règlements, déclare le Dr Hamel. — Suspension de la séance, puis premiers votes. — Résultat de 61 à 12 en faveur du gouvernement. — $8,939,000 ont été prêtés à 4,786 cultivateurs. — Montant de $14,976,000 engagé.

OU IL EST LONGUEMENT QUESTION DE BAGOT

La coutume parlementaire s'en est allée à l'Assemblée législative. Mânes des pères de la Confédération, que ne venez-vous protester ! De temps immémorial, jamais un projet de loi important ou simplement un voeu préliminaire à une loi, n'était discuté, encore moins adopté avant que messieurs les députés, qui en avaient le désir ou l'ordre, eussent fait entendre, en marge de l'adresse, leur voix de jeune "membre" ou de vieux routier, avant en tout cas, les grands discours des deux chefs.

Eh ! bien, tout cela est rompu. Bien désappointés ont dû être les curieux qui s'étaient rendus dans l'enceinte législative pour y assister au duel traditionnel des deux chefs parlementaires officiels. Les deux chefs ont parlé, mais en discussion libre et non dans de grands discours à l'emporte-pièce.

Ainsi donc, nous n'avons pas entendu M. Damien Bouchard faire la critique du discours du trône et de la conduite générale du gouvernement ni M. Maurice Duplessis vanter le document inaugural de la session et la valeur passée et future de son administration. Toutefois, nous avons eu les premiers votes de la session et autres variétés.

La question en discussion était très importante puisqu'il s'agissait du crédit agricole provincial auquel on ajoute une somme de dix millions. Les gens de l'opposition prétendent que cette largesse gouvernementale n'a qu'un but : séduire les braves électeurs de Bagot, tout comme on a fait pour les gens de la Beauce, prétendent-ils. Les ministériels répondent, eux, que seule l'urgence les fait agir en vitesse.

M. Bouchard et ses collègues libéraux se disent prêts à voter le montant susmentionné, mais pourvu que l'on y mette les formes ordinaires, c'est-à-dire que l'on suive les règlements.

Le parti national se range du côté des libéraux et soumet, par la bouche de son chef, qu'un retard de trois ou quatre jours à l'adoption de la mesure proposée ne mettra pas la classe agricole en péril. Le Dr Hamel et M. Drouin se déclarent en faveur, comme par le passé, du crédit agricole, mais ils en tiennent, eux aussi, au respect des règlements.

La discussion se fait donc autour des règlements. MM. Duplessis, Dussault, Auger et Lamoureux — le député d'Iberville s'affiche carrément — soutiennent le feu du côté ministériel. Ils affirment que si les membres de la loyale opposition s'objectent à l'adoption immédiate de la mesure, c'est qu'ils sont opposés au crédit agricole. Comme bien l'on pense, les membres de la gauche rouspètent.

L'opposition a appuyé ses objections d'un point d'ordre. Devant l'avalanche des règlements qu'on lui cite de part et d'autre, le président ne veut pas prendre de chance et il suspend la séance afin de fouiller les décisions de ses prédécesseurs et des auteurs de droit parlementaire.

Cette première partie de la séance, nous la relations dans notre édition de cinq heures.

Lorsque la députation reprend ses délibérations, le président Paul Sauvé renvoie le point d'ordre de la gauche.

M. Bouchard en appelle de cette décision. Premier vote de la session. La décision du président est maintenue par 61 contre 12, le parti national votant avec l'opposition libérale. Un autre vote, pris, celui-là, sur la proposition de M. Duplessis demandant que la Chambre se forme en comité plénier, donne le même résultat.

Et la discussion reprend de plus belle. Le premier ministre en profite pour narguer l'opposition sur ses chefs. Il est question de la candidature libérale dans Bagot.

De Bagot on passe aux chiffres relatifs au crédit agricole provincial. Le ministre de l'Agriculture révèle que l'Office a prêté à date un montant de $8 939.000 à 4,786 cultivateurs mais que les prêts consentis s'élèvent à $14,976,000 et concernent 6,2 0 cultivateurs.

M. Duplessis enchérit et qualifie le crédit agricole de mesure de salut public.

Après cette discussion variée, la résolution est finalement adoptée. On voit aussitôt le projet de loi lui-même en première lecture. Il n'y a pas de vote dans ces deux cas.

On a tout de même pris toute la séance. A plus tard les discours de MM. Bouchard et Duplessis.

(Suite à la page 6, 2e col.)

A la conférence de M. l'abbé Groulx

S. E. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, assistait, hier soir, au cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, et membre du comité permanent du Congrès de la Langue Française. On reconnait de gauche à droite, sur cette photo M. le juge H. Lacerte, de St-Boniface, du Comité Permanent, M. J.-H. Blanchard, de Charlottetown, du Comité Permanent, le R. P. A. Joyal, O.M.I., d'Ottawa, du Comité Permanent, M. Adolphe Robert, de Manchester, N.H., du Comité Permanent, le R. P. D. Mauger, O.P., M. F.-G.-J. Comeau, d'Halifax, du Comité Perpament, M. J.-E. Drolet, président général de la société St-Jean-Baptiste, le R. P. A. Roy, O.P., S. H. le maire J.-E. Grégoire, M.P.P., M. l'abbé G. M.-Déchêne, aumônier général de la société, S. E. Mgr Langlois, M. l'abbé Lionel Groulx, M. le juge J.-S.-A. Plouffe, de North Bay, Ont., du Comité Permanent, M. l'abbé A. Verret, de Manchester, N.H., du Comité Permanent, M. C.-F. Savoie, de Moncton, du Comité Permanent, Mme Comeau, Mme Drolet, M. et Mme J.-T. Perron, Mlle Dorion, Mme P. Corriveau, Mme Albert Nadeau et Mme Ruelland. Photo de L'"Action Catholique").

L'EFFORT MISSIONNAIRE PENDANT L'ENRACINEMENT AU SOL---L'ABBE GROULX

L'enracinement au sol canadien-français s'accompagna d'un long martyre souffert par les Robes Noires : l'introduction de la foi en Nouvelle-France se fit de 1635 à 1660. — Cette période coûta huit martyrs et les souffrances d'une pléïade de missionnaires héroïques. — Telles sont les grandes lignes du cours d'histoire de M. l'abbé Lionel Groulx, hier soir, au Palais Montcalm. — Sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste. — S. E. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield. — Allocutions de M. J.-E. Drolet, président et de M. l'abbé G. M.-Déchêne, aumônier. — Soixantième anniversaire du conférencier. — Plusieurs membres du comité permanent du congrès de la Langue française y assistent.

LE PLUS BEAU CHAPITRE DE L'HISTOIRE

L'évangélisation des indigènes de la Nouvelle - France coûta huit martyrs et les souffrances d'une pléiade de missionnaires : c'est à conter ces vies que M. l'abbé Lionel Groulx employa son cours, d'hier soir. Un auditoire chrétien n'a pas besoin de longs exposés dogmatiques sur les causes de cet héroïsme à jet continu. Les faits suffisent. Le maître y procéda avec son habituel souci de précision dans la description des cadres géographiques et physiques, des circonstances particulières.

Répandre la foi, signifie tout pour le catholique. Or, ce sont les Jogues, les Lallemant, les Brébeuf, les Daniel, les Chabanel, les Garnier les Goupil et les Lalande, ainsi que leurs émules de l'apostolat missionnaire, qui au prix de leur sang et de leurs souffrances, la donnèrent au Nouveau-Monde nord-américain. De 1635 à 1661, des prêtres français sillonnèrent les immenses régions qui forment aujourd'hui le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Angleterre et ils y jetèrent la semence chrétienne. Force est bien de se rendre à l'évidence : l'enracinement canadien-français au sol s'accompagna d'un long martyr, souffert par les robes noires. Qui dira jamais de quelles moissons ces prémices sanglantes furent la source ?

Le professeur d'histoire du Canada de l'université de Montréal a rappelé dans son cours, l'histoire de cet âge digne des premiers siècles chrétiens. M. l'abbé Groulx a donné l'une de ses plus belles leçons sur notre passé, notre maître.

Loin de diminuer son auditoire s'accroit, et en qualité et en quantité. Au premier rang, entre le président de la société St-Jean-Baptiste de Québec, M. J.-E. Drolet, et l'aumônier général, M. l'abbé Guillaume M.-Déchêne, figurait S. E. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. En outre, nombreux étaient les membres du comité permanent de la Langue rfançaise qui siège actuellement dans notre ville; notons: l'hon. juge J.-A.-S. Plouffe, de North Bay, Ont.; M. le Dr Beauchemin, de Calgary ; M. Adolphe Robert, de Manchester; M. le juge Lacerte, de Winnipeg; le R. P. Arthur Joyal, O. M.I., d'Ontario; M. l'abbé Verret, des Etats-Unis; M. Alphonse de la Rochelle, secrétaire général de la société St-Jean-Baptiste, de Montréal; M. le notaire H. Boisvert, M. J.-H. Blanchard, de l'école normale de Charlottetown, I. P.-E., et sous-principal du collège du Prince-de-Galles; S. H. le maire J.-E. Grégoire, les RR. PP. A. Roy, O.P., et Dominique Mauger, O.P., M. l'abbé E.-V. Lavergne, curé de N.-D. de Grâces, M. l'abbé R. Cloutier, aumônier adjoint de l'A.C.J.C., M. R. Pouliot, M. L. Lortie, M. A. Angers, M. J.-T. Perron, M. le Dr Jules Dorion et M. Eugène L'Heureux, respectivement directeur et rédacteur de L'"Action Catholique", M. P. Méthé, M. W. Dupont, M. Paul Bouchard, MM. M. Hamel, H. Bouffard, A. Taschereau E Dussault, etc.

M. J.-E. Drolet prononça une courte allocution de bienvenue à l'égard du conférencier et aussi des principaux personnages qui honoraient la soirée de leur présence, en particulier, S. E. Mgr Langlois, MM. les membres du comité permanent.

C'est l'aumônier général de la

(Suite à la page 15)

Mgr Camille Roy, recteur de Laval, élu président du comité permanent

Le comité permanent du congrès de la Langue française élit ses neuf officiers. — Quatre d'entre eux sont de Québec, un de Montréal et les quatre derniers représentent les minorités canadiennes-françaises de l'Ontario, de l'Ouest, de la Nouvelle-Angleterre et des Provinces Maritimes. — Mgr Camille Roy accepte la présidence. — Les membres qui n'ont point de charge. — La constitution. — M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, est nommé membre pour compléter les cadres du comité.

Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, a été élu, hier, président du Comité permanent du congrès de la Langue française. Dix-huit des vingt-trois membres de cet organisme issu des grandes assises de juin dernier, travaillent depuis lundi dernier, à la rédaction de leurs constitutions et, hier soir, ils en étaient à procéder aux élections de leurs officiers.

Dès que fut terminé le premier vote, d'où devait sortir le nom du président, quelques membres, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, en tête, se rendirent au bureau de Mgr le recteur de Laval, à la Faculté de Médecine, et lui demandèrent d'accepter la présidence du Comité. Malgré ses protestations, Mgr Roy, qui ne fait pas partie du comité, a accepté son élection et c'est avec joie que les délégués rapportèrent la nouvelle au comité. On procéda alors à l'élection des autres officiers et le résultat fut le suivant : le premier et le second vice-président sont M. le Dr Arthur Vallée, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, de Québec, et M. le juge Henri Lacerte, de St-Boniface Manitoba ; le secrétaire, M. l'abbé Paul-Eimle Gosselin, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Laval, de Québec ; trésorier, Me Antonio Langlais, C.R., professeur à la Faculté de Droit le l'Université Laval, de Québec ; les directeurs le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., d'Ottawa ; M. l'abbé Adrien Verret, de Manchester, N.-H. ; M. Alphonse de la Rochelle, secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; M. F.-G.-J. Comeau, d'Halifax.

Le bureau de direction se compose donc de neuf membres ; un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et quatre directeurs. Sur ces officiers, quatre sont de Québec, Mgr Roy, M. le Dr Arthur Vallée, M. l'abbé P.-E. Gosselin, et M. Antonio Langlais. De Montréal, il n'y a qu'un directeur, M. A. de la Rochelle ; de l'Ouest, M. le juge Lacerte, vice-président ; de l'Ontario, le R. P. Joyal ; de la Nouvelle-Angleterre, M. l'abbé Adrien Verret ; et des provinces maritimes, M. F.-G.-J. Comeau. Parmi les membres qui n'ont pas obtenu de charge, figurent Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, M. Henri Blanchard, de Charlottetown ; M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Séminaire de Québec, M. le notaire Henri Boisvert, de la société St-Jean-Baptiste, de Québec ; M. C.-F. Savoie, de Moncton, M. J.-S.-A. Plouffe, de North Bay, Ont. ; M. Adolphe Robert, de Manchester ; M. le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary ; M. E.-L. Jalbert, de Woonsocket.

Hier, le comité permanent a également nommé membre M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières. Cette nomination a pour but de remplir les cadres du comité qui compte maintenant 23 personnes. Le délégué de la Colombie Canadienne n'est pas encore nommé.

MGR PLANTE AU CONGRES DE BUDAPEST

Il y représentera Son Eminence le cardinal Villeneuve et le comité d'organisation du congrès de Québec.

AU MOIS DE MAI

Comme nous l'annoncions hier, dans notre édition de cinq heures, Son Excellence Monseigneur Joseph-Omer Plante, évêque de Dubero, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, et président général du Comité d'Organisation du Congrès eucharistique national, assistera en mai prochain au Congrès eucharistique international de Budapest. Il y représentera Son Eminence et le Comité organisateur du Congrès eucharistique national.

Ce 34ième congrès eucharistique international s'ouvrira le dimanche, vingt-deux mai, pour se clôturer le vingt-neuf.

Cette dernière journée il y aura sainte messe solennelle célébrée par le Légat et sainte communion en commun, sur la Place des Héros.

Dans l'après-midi du même jour, se déroulera la grande procession eucharistique, de la basilique Saint-Etienne, jusqu'à la Place des Héros où se fera la clôture du congrès. Il y aura discours de remerciement du Cardinal Prince-Primat; discours de clôture prononcé par le Légat. Prière explatoire. Les nations s'associeront par T. S. F., à l'expiation. Un message du Saint-Père sera transmis par radio. La cérémonie se terminera par le chant du Te Deum et bénédiction avec le Saint Sacrement.

Mort de Mme Arsène Roy à l'Hôtel-Dieu

La défunte était la mère de M. le chanoine Lionel Roy, supérieur du Séminaire de Rimouski et de M. Henri Roy, I.F.

AGEE DE 81 ANS

Nous avons l'extrême regret d'apprendre la mort de madame Arsène Roy, épouse de feu Arsène Roy, autrefois de St-Michel-de-Bellechasse. Mme Roy est décédée à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, à l'âge de 81 ans. En elle disparait une femme de bien et d'une grande charité. Elle avait quitté St-Michel depuis plus de quarante ans et vivait dans la paroisse de St-Roch, où elle faisait partie du Tiers-Ordre, de la congrégation des Dames de la Ste-Famille, et de l'Union de Prières.

Cette disparition plonge dans le deuil une famille distinguée et très estimée de notre ville, Mme Roy, née Marie Moreau, était la mère de feu Mme Jules Morisset, de St-Michel de Bellechasse, de M. le chanoine Lionel Roy, supérieur du Séminaire de Rimouski, de la R. M. St-Nazaire, des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, de M. Henri Roy, I.F., professeur à l'Ecole Forestière de l'Université Laval, M. Maurice Roy, employé civique, M. Raymond Roy, chef de rayon à la librairie Langlais, de Québec, Mlle Marguerite Roy, de Québec, Mme Lucien Plamondon, de Québec.

Elle laisse en outre, sa soeur, Mme E.-D. Bélanger, épouse de feu le Dr E.-D. Bélanger, de Québec; ses gendres, MM. Jules Morisset, de St-Michel de Bellechasse; ses brues, Mmes Henri, Maurice et Raymond Roy.

Lui survivent également de nombreux neveux et nièces et petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 h., en l'église de St-Roch. Le convoi funèbre quittera l'hôpital à 8 h. 40 pour se rendre à l'église et de là, au cimetière St-Charles.

A M. le chanoine Roy et aux autres membres de la famille en deuil, l'"Action Catholique" offre le témoignage de ses plus vives condoléances.

Feu J.-M. Thibault

Nous avons annoncé hier la mort tragique de M. Jean-Marie Thibault, victime d'un accident de chemin de fer survenu dans l'Etat du Connecticut.

Outre son père et sa mère, M. et Mme Wilfrid Thibault, de Sutton, le regretté disparu laisse trois frères: Wilfrid, Edmond et Charles Thibault; quatre soeurs: Mme John Gendron (Antoinette), de Bedford, Mme A. Dandenault (Eveline), d'Abbercorn, Mlles Berthe et Madeleine Thibault, de Sutton.

L'"Action Catholique" réitère ses condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

A N.-D. de Québec

Les membres de la section Notre-Dame de Québec, de la Société St-Jean-Baptiste, sont priés de se réunir au Palais Montcalm, le mercredi, 2 février, à 8 h. 15, afin de procéder au choix de leurs officiers.

AUTRE SOUSCRIPTION DE $1,000 POUR LE CONGRES

Elle est faite par la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec. — Un prêtre qui préfère taire son nom donne $200. — Jusqu'à date, un montant de $3,100 a été recueilli. — Causerie du Dr Mooney, ce soir.

BEAU DEBUT DE CAMPAGNE

La souscription publique en faveur du Congrès eucharistique national s'avère déjà un succès.

Nous avons annoncé, hier, que Son Eminence avait ouvert la marche avec un don de mille dollars. Nous indiquions aussi la souscription de cinq cents dollars des Caises populaires Desjardins. Les maisons J.-E. Laflamme et Lagueux et Darveau venaient ensuite avec cent dollars chacune.

M. l'abbé Paul-E. Gosselin nous a annoncé, ce matin, qu'une autre souscription de mille dollars était entrée. Elle provient de la Caisse d'Economie Notre-Dame-de-Grâce.

Caisse d'Economie	$1.000

D'autres dons ont été enregistrés comme suit :

Un prêtre (anonyme)	$200
J.-B. Renaud et Cie	$100
A. Aubé	$ 50
Charrier et Dugal, Imp	$ 25
Garneau et Boulanger	$ 25
Paul Desrochers, de la maison Lagueux et Darveau	$ 25

C'est donc un total à date de $3,100.

Un si beau commencement fait augurer un résultat des plus encourageants. Les âmes généreuses sont conviées.

Ce soir, le Dr Mooney fera, à la radio, un apel à la population de langue anglaise en faveur de cette souscription.

A l'église du St-Sacrement

PRIONS POUR LE SUCCES DU CONGRES

Demain, jeudi soir, à onze heures, veille du premier vendredi du mois, les messieurs et les jeunes gens sont particulièrement invités à assister à une heure d'adoration solennelle en l'église du Très Saint Sacrement.

Cette adoration prêchée par M. l'abbé Guillaume Miville-Dechêne, l'un des organisateurs du Congrès sera suivie de la messe et de la communion.

Les usines de munitions

OTTAWA, 2. — (D.N.C.) — Une requête portant 40,154 signatures et demandant la conscription des usines de munitions en cas de guerre a été déposée sur la table de la Chambre des Communes, hier, à la demande de M. J.-S. Woodsworth, chef C.C.F. On avait soumis cette requête au parlement le 10 avril 1937, le jour même de la prorogation. Elle ne fut toutefois inscrite qu'hier, dans les procès-verbaux.

Aujourd'hui

A BERGERVILLE : — Une grande cérémonie en l'honneur de la S. Vierge aura lieu, cet après-midi, à 3 heures, en la chapelle des RR. SS. de Ste-Jeanne d'Arc, à Bergerville.

SCIENCES SOCIALES : — Le cours du R. P. Papin Archambault, S.J., sur les qualités des dirigeants d'action catholique, aura lieu, ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de médecine de Laval.

AUX ETUDES JURIDIQUES : — M. Rosaire Chalifour, N.P., donnera une conférence, ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, devant les membres de la Société des Etudes Juridiques, sous la présidence de Me Frédéric Dorion. Le titre de la conférence est : "40 minutes avec le régistrateur".

AU CLUB DES TROIS MILLE : — Assemblée du club des Trois-Mille, ce soir, à 8 heures, sous la présidence conjointe de MM. Jobin et Morin, dans le but de choisir un assistant - secrétaire et d'apporter quelques changements à l'organisation. Conférence de M. J.-Louis-Philippe Beaulieu, de Montréal.

A LA SALLE ST-CYR : — Le banquet de la Jeunesse Nationale Duplessis de Québec-Est, section de St-Roch et Jacques-Cartier, ce soir, à 8 heures, à 74, rue St-Joseph, salle St-Cyr. Les hons Gagnon et Bilodeau y assisteront.

Des élections contestées aux charges municipales

A St-Grégoire, un échevin est élu par une voix de majorité.— A Beauceville-est et à Beauceville-ouest, les maires sortant de charge sont défaits. — MM. Willie Guay et Paul-E. Samson sont élus à Lauzon.

CONTESTATION PROBABLE

C'était, hier, le jour des élections municipales, dans bon nombre de centres de la province régis par la loi des Cités et Villes. Les contribuables de plusieurs municipalités voisines de Québec, entre autres, celles de Québec-Ouest, Lauzon, Beauport, St-Grégoire de Montmorency ont élu des conseillers.

A Québec-Ouest, trois candidats appuyés par S. H. le maire Ludger Bélanger qui vient d'être réélu par acclamation, ont triomphé de leurs adversaires par de fortes majorités. A. Beauport, il n'y eut qu'une élection de conseiller. Un recomptage des votes aura tout probablement lieu à St-Grégoire, où M. Alex. Mathieu, entrepreneur, a été élu par une voix de majorité sur son adversaire, M. Emile Thibault. A Lauzon, deux conseillers sortant de charge ont été réélus.

Une passionnante campagne électorale s'est terminée, hier, à Drummondville, par la victoire de M. le Dr Arthur Rajotte, ancien député libéral à la Législature, qui a triomphé de son adversaire à la mairie, M. J.-H. Têtreau, marchand ,et président de l'Association des Marchands Détaillants de la province.

Voici le résultat des élections dans les municipalités où il y avait appel au peuple:

(Suite a la page 8, 4e col.

La propagande en faveur du syndicalisme

Série de causeries radiophoniques. — Un comité de statistiques. — L'introduction d'une clause dans le bill.

DES CONVENTIONS

Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec, siégeant hier soir sous la présidence de M. J.-T. Robitaille, président, a décidé d'organiser une autre grande campagne de propagande qui consistera en causeries à la radio et en assemblées particulières tenues dans toutes les paroisses de la ville de Québec. On fera ainsi connaître ce qu'est le mouvement syndical catholique et quelles ont été ses réalisations dans Québec et la région. Le Conseil Général compte aujourd'hui près d'une cinquantaine de syndicats affiliés, et dans les causeries à la radio on fera l'historique de ces divers syndicats.

Le Conseil a nommé hier un comité de la statistique pour compiler les effectifs globaux de tous les syndicats affiliés. Ce comité est formé de MM. J.-C. Paquet, Omer Pagé et Raymond Careau.

Sur recommandation du comité Exécutif le Conseil Général demandera aux autorités municipales d'inclure dans le bill de Québec une clause demandant que la charte de la ville soit amendée de manière que la cité de Québec puisse signer des contrats collectifs de travail avec les Syndicats ayant la personnalité civile en vertu de la loi des Syndicats Professionnels.

Le comité d'organisation a fait rapport que plusieurs syndicats étaient en négociations pour en arriver à des contrats collectifs de travail.

Au couvent Ste-Marie des Anges

Les anciennes du Couvent Ste-Marie des Anges sont cordialement invitées à la réunion de leur amicale qui aura lieu le 6 février.

Le conférencier du jour sera M. l'abbé G. Miville Dechêne qui parlera de "La femme moderne et le sens social".

Un programme musical a aussi été préparé pour la circonstance.

On compte que les Anciennes répondront nombreuses à cette invitation.

Celle qui pour une raison ou une autre n'ont pas reçu d'invitation, voudront bien considérer celle-ci comme personnelle.

La Secrétaire.

A St-Pascal

Les élections annuelles à la société St-Jean-Baptiste, section St-Pascal de Baylon, ont eu lieu lundi soir. Elles ont donné le résultat suivant: Président: M. Elphège Barrette vice-président: J.-P Aubert; secrétaire: Georges Emmanuel Bidégaré; trésorier: Gérard Laliberté; directeurs MM. J.-Ernest Lefebvre Gaudias Bussières; Jos. Bégin et Lucien Gagné. L'aumônier de la section est M. l'abbé H. Desroches.

M. CHARLES-A. GAMACHE, avocat, est le nouveau président de la section St-Francois d'Assise de la Société St-Jean-Baptiste.

Une aubaine

pour les jeunes dessinateurs

Un bon nombre de nos jeunes compatriotes ont des aptitudes remarquables pour le dessin, mais manquent d'émulation. Voilà pourquoi ce talent reste en friche trop souvent.

Une initiative nouvelle de l'"Action Catholique" plaira sûrement à plusieurs d'entre eux. Désormais, ce journal paiera la somme d'une piastre pour chacun des dessins d'actualité et d'intérêt général qui lui seront envoyés par des dessinateurs amateurs âgée de vingt-cinq ans ou moins et qui seront jugés les meilleurs, les plus dignes de publication.

Parfois, l'"Action Catholique" suggérera le sujet, mais, la plupart du temps, les dessinateurs seront libres de le choisir eux-mêmes.

Tant mieux, si les dessins sont humoristiques, mais ils ne devront être méchants à l'égard de personne.

Chaque dessin devra être tracé à l'encre de Chine et représenter soit un fait soit un commentaire d'actualité.

Le rémunération n'est pas très élevée, mais elle contribuera, croyons-nous, à révéler plusieurs talents et à en orienter quelques-uns vers des succès propres à favoriser leur avancement.

Ces dessins devront être adressés au Secrétaire de la Rédaction, à l'"Action Catholique". Les copies ne seront pas remises aux concurrents, sauf en certaines circonstances exceptionnelles. Il sera impossible également d'accuser réception de tous les dessins. Ceux qui n'auront pas paru dans les quinze jours suivant leur réception seront présumés hors de concours.

S. v. p., faites part de cette bonne nouvelle à tous les jeunes de votre entourage qui se sentent des aptitudes pour le dessin et la caricature.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

MERCREDI, 2 FEVRIER 1938

La crise du logement

VIII--- En ce moment, du moins, ce sont les propriétaires qui s'en tirent le mieux.

Il manque des logements à Québec, c'est évident. Il en manque moins qu'on l'a dit, mais il en manque sûrement. Un certain nombre de familles seront probablement dans l'embarras le 1er mai.

Québec manque de maisons dans la même proportion à peu près que les autres villes. La dépression économique a enrayé partout la construction, mais elle n'a pas mis fin à l'exode rural vers les villes. Et, si la natalité a diminué quelque peu, du moins, les sources de vie ne sont pas encore taries ni dans nos villes ni dans nos campagnes.

Puis le fonctionnarisme provincial a introduit quelques centaines de familles nouvelles en notre ville depuis le changement de régime. Enfin, un certain nombre de maisons sont disparues, rasées par le feu, démolies à cause de leur âge ou expropriées pour fin d'urbanisme.

* * *

Un calcul non officiel, mais sérieux, attribue présentement à la ville de Québec, en chiffres ronds, une population de 151,000 âmes et 24,000 logements. Cette proportion suppose que chaque logis abrite en moyenne 7.5 personnes. Si on songe qu'en 1931, le nombre moyen de personnes habitant chaque logis était de 6.1, il est évident que les logements se raréfient.

Que la situation soit pire à Montréal et qu'elle soit aussi fâcheuse à Sherbrooke, aux Trois-Rivières et dans toutes nos villes où la dépression économique a paralysé plus ou moins complètement l'industrie de la construction, cela ne guérit nullement notre mal et ne nous dispense pas de chercher les remèdes à une situation aussi fâcheuse.

L'universalité d'un tel mal en fait un problème d'ordre provincial et même fédéral plutôt que municipal, voilà toute la question aux yeux de ceux qui ne désirent pas pêcher en eau trouble.

* * *

Il ne faut pas se méprendre sur les causes du manque de logements ni sur l'existence d'un certain nombre de taudis dans nos villes industrielles.

En général, on le sait, les familles n'habitent pas des taudis par plaisir, et la stagnation de l'industrie de la construction n'est pas la simple conséquence d'un oubli ou d'une négligence. Ces deux maux dont nous souffrons présentement sont deux conséquences inéluctables d'un régime économique fort mal organisé, selon une préoccupation trop grande de rémunérer le capital piastre, qui entraine fatalement le sacrifice du capital humain.

On aura beau recourir à mille et un stimulants artificiels, l'industrie de la construction restera en souffrance, les logements manqueront et les taudis resteront, aussi longtemps que l'intérêt payé sur les emprunts municipaux sera disproportionné à l'état de fortune du contribuable moyen, aussi longtemps que l'on fera payer par le contribuable foncier tout le coût d'une administration municipale nécessaire à bien d'autres qu'à lui; aussi longtemps que le taux de l'argent placé dans l'immeuble sera aussi élevé, aussi longtemps que le salaire *réel* de la classe moyenne sera inférieur aux besoins de celle-ci, aussi longtemps que les banquiers, pour contrôler plus sûrement toutes les finances publiques et privées, contracteront à leur goût cet instrument d'échange qu'est la monnaie, aussi longtemps que les trusts et les autres instruments de concentration économique, sous le regard débonnaire de l'Etat, joueront leur rôle néfaste de pompe aspirante, au détriment des masses, etc., etc.

Si le public presque tout entier n'était pas saturé d'une éducation financière intéressée, il comprendrait plus facilement que la stagnation d'une industrie intéressante comme le bâtiment, puis la crise du logement qui en résulte sont deux corollaires indiscutables de la grande question sociale dont la solution ne se trouvera nulle part ailleurs que dans la victoire du capital humain contre le capital piastre.

Plaise à Dieu que l'on ouvre enfin les yeux et que l'on saisisse l'immense étendue de la question générale dont le double problème de la construction et du logement n'est qu'un secteur.

* * *

En attendant que l'on se soit attaqué à la racine du mal, il faut bien tirer le meilleur parti possible de la situation actuelle.

Les mieux placés, ce sont les propriétaires, qui ne sont pas exposés, eux, à déguerpir chaque printemps. Le moyen le plus sûr d'avoir un logement, c'est naturellement de devenir propriétaire.

Plusieurs devront se résoudre à loger temporairement leur famille de cinq, six, sept enfants ou plus dans des logis apparemment luxueux, mais beaucoup trop petits. Ils prendront du même coup, espérons-nous, la résolution de trouver le plus tôt possible, par appropriation ou par location, un logis assez grand pour abriter convenablement une famille normale.

Et ceux qui pourront se construire une maison à eux se montreront également bien inspirés.

Dans un prochain article, nous étudierons le sujet suivant: quelle sorte de maison acheter ou construire ?

Eugène L'HEUREUX

Que l'assistance à la messe dominicale demeure dans toutes nos familles une inviolable pratique. Qu'on évite la sotte accoutumance du blasphème et des paroles irrévérencieuses pour les choses saintes. Qu'on se garde à tout prix de l'injustice dans les actes et aussi dans les paroles. Qu'on redoute comme la peste et la pire des ignominies le sacrilège et le parjure, et qu'on s'habitue, à cette fin, à ne point cultiver ni même souffrir le mensonge. Que les employeurs aient pour leurs employés de justes égards; que ceux-ci rendent à leurs patrons ce qui leur est dû. Que les maîtresses de maisons n'oublient point l'âme de leurs servantes, et que les servantes soucieuses de leur salut ne négligent ni le respect ni le service qu'elles doivent à leurs maîtresses, et qu'elles sauvegardent leur propre vertu.

† Son Eminence le Cardinal
J.-M.-R. VILLENEUVE, O.M.I.,

Petites Notes

La dictature franquiste

Les journaux d'hier annonçaient que le général Franco devient dictateur de l'Espagne nationale.

Il ne faut ni s'en étonner ni s'en scandaliser. A l'heure actuelle, c'est probablement le parti le plus sage. La dictature n'est pas plus mauvaise en soi que la démocratie ou la monarchie. Telle dictature, Son Eminence vient de le rappeler une fois de plus, telle dictature protège les libertés essentielles en sacrifiant des libertés secondaires. Telle autre sacrifie les libertés essentielles au nom d'une fausse liberté. Franco entend gouverner en dictateur soucieux de protéger le catholicisme et constituer un ordre social basé sur la doctrine sociale de l'Eglise. Ses actes passés, ses déclarations récentes et son attitude présente permettent d'espérer que Franco sera à la hauteur du rôle qu'il s'est assigné.

La formation du nouveau gouvernement soulève des objections chez les voisins. Et naturellement c'est la Russie qui rejimbe davantage. Au nom de la légalité juridique, les Staliniens protestent. Le professeur Barthelemy, de France, vient de leur répondre en signalant le paradoxe par lequel "les champions les plus fervents de la légalité du respect de l'ordre juridique établi, se sont recrutés principalement dans les partis, qui inscrivent la révolution au premier rang de leur credo et les vacances de la légalité comme le plus essentiel de leurs procédés de gouvernement".

Le même professeur éminent rappelle que l'insurrection est à l'origine de la république américaine, de la république française, voire même de la monarchie britannique. Tous ces pays auraient mauvaise grâce de bouder l'Etat franquiste parce qu'il est le résultat de causes identiques.

L.-P. R.

Mgr Plessis

M. l'abbé Ivahoë Caron vient de publier en plaquette une étude qu'il avait présentée à la Société Royale du Canada, en mai 1937, et intitulée : "Mgr Joseph-Octave Plessis et sa famille". Tous ceux qui ont le bon goût d'aimer la petite histoire apprécieront beaucoup ces pages instructives et intéressantes.

Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

E. L.

L'Adoration perpétuelle

L'Eglise centre diocésain de l'Adoration perpétuelle semble bien une barque sur laquelle le Maître toujours veillant, tient sans cesse les mains levées pour calmer les flots agités de la mer du monde.

Membres de l'association qu'un phare divin a guidé vers cette barque, à votre tour ne manquez pas au devoir de l'indiquer à vos parents et amis qui craignent les écueils de la vie. En effet, pourquoi ne prendriez-vous pas la détermination d'envoyer chaque semaine au moins, un membre de votre famille assister aux Adorations publiques qui se font de 7 à 9 heures le jeudi, et de 4 à 5 heures, les dimanches après-midi.

Il se produira de la sorte, que nonobstant la navrante détresse présente de l'univers, cet acte de religion vraie, l'heure d'Adoration réparatrice, accompli avec régularité par un nombre croissant de chrétiens, deviendra pour tous la source non seulement d'espoirs bien fondés pour l'autre vie, mais aussi de plus saines joies pour celle du temps.

Jeudi, le 3 février, grande convocation des Gardes d'honneur, au Sanctuaire, 188, Grande Allée, à l'occasion de l'Heure Sainte solennelle prêchée. Monsieur l'abbé Paul-Emile Crépeault, professeur de théologie au Séminaire de Québec, se faisant le porte-parole du Christ, entretiendra son auditoire de l'Eucharistie gage d'espérance.

Ephémérides

2 février 1646

LE PERE ANNE DE NOUE

Le Père Anne de Noue a laissé dans les annales canadiennes un roman de sainteté. Il était originaire de la Champagne et ses supérieures lui avaient assigné la résidence des Trois-Rivières. Il desservait aussi le fort Richelieu, aujourd'hui Sorel. Le 30 janvier 1646, il partit avec deux Français et un indien pour se rendre à la desserte. Les deux européens ne possédaient aucune expérience de la raquette et lorsqu'ils parvinrent au milieu du lac Saint-Pierre ils ne purent avancer davantage. Le Père de Noue les confia au Huron et partit pour aller chercher du secours au fort Richelieu. Au cours de la nuit, la neige se mit à tomber et le brave missionnaire commença à tourner lentement, égaré par les tourbillons de la tempête. Enfin, épuisé, il se jeta à genoux et s'endormit dans la paix du Seigneur. De leur côté, après avoir pris du repos, les deux Français reprirent leur marche sur le lac, guidés par l'Indien. Parvenu au fort, ils apprirent que le religieux n'y était pas encore rendu. Le 2 février un groupe partit à la recherche du missionnaire. On le trouva à genoux, les mains jointes, les yeux tournés vers le ciel. Il était mort. On le ramena aux Trois-Rivières où ses funérailles eurent lieu devant une foule en pleurs.

31 janvier 1808

LES FETES PATRONALES AU CANADA

Dans le passé les fêtes chômées étaient très nombreuses sur le calendrier ecclésiastique. A part les fêtes d'obligation, dont vingt-cinq ont été supprimées, les fidèles chômaient la fête patronale de la paroisse. Les catholiques bénéficiaient donc de nombreux congés. Mais on s'aperçut que ces derniers tournaient la plupart du temps en désordres et donnaient lieu à des scènes déplorables. Mgr Plessis demanda à Rome de supprimer ces fêtes patronales. M. Denis Boiret, procureur du Séminaire des Missions étrangères de Paris, écrivit à Mgr Plessis, alors coadjuteur de l'évêque de Québec, le 31 janvier 1808, sur cette question des fêtes patronales, et lui déclara que Sa Sainteté avait prié la Congrégation des Rites d'étudier la question. Quelle fut la réponse de la Congrégation des Rites ? Elle dut être favorable à la demande de Mgr Plessis puisque la réforme qu'il réclamait fut opérée plus tard. Aujourd'hui les fêtes d'obligation se comptent sur les doigts de la main et pourtant les ouvriers de nos grandes usines, contrôlées par des étrangers à notre foi et notre nationalité, partent le matin en habit de travail, le dîner sous le bras, pour gagner un salaire qui ne profite guère. Et ce spectacle n'est pas le moindre indice de notre esclavage économique.

Allocutions de S. Ex. Mgr Gauthier et de Me Antonio Perrault

Dès lundi, l'ACTION CATHOLIQUE publiait le texte complet de la conférence de Son Sminence au Cercle Universitaire de Montréal. Hier, nous osions formuler quelques commentaires. Notre article était à peine rédigé que la presse métropolitaine nous apportait le texte de la présentation de Son Excellence Monseigneur Gauthier et un résumé des remerciements de Me Antonio Perrault.

Ces deux documents contiennent des observations qui plairont à nos lecteurs. Aussi nous empressons-nous de les publier. Leur lecture sera certainement intéressante et profitable.

L.-P. R.

S. E. MGR GAUTHIER

S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a présenté Son Eminence en ces termes :

Je me demande si ma meilleure fortune ne serait pas de me faire. L'une des habitudes de notre Cercle, il est vrai, c'est que notre président invite quelqu'un à présenter un conférencier, et un autre à le remercier. C'est M. Perrault qui s'acquittera tout à l'heure de cette dernière tâche et nous pouvons être sûrs qu'il le fera avec son bonheur habituel. Peut-être percevrons-nous même dans ses paroles et sur ces traits volontiers austères, un accent inaccoutumé, car il a assisté, cette après midi, à la soutenance par son fils d'une thèse de doctorat en droit, qui fait le plus grand honneur au fils et qui apporte au père une joie à laquelle nous nous associons de tout coeur.

Mais moi, comment oserais-je présenter Son Eminence que tout notre monde universitaire connait et vénère ? Nous n'avons pas oublié la conférence qu'Elle nous a donnée l'année dernière et qui a jeté sur notre Cercle un tel éclat. Son Eminence nous revient cette année avec la même condescendance, heureuse de se retrouver au milieu de notre élite montréalaise, prête à nous faire entendre encore une fois, sa parole.

S'il est superflu que je vous présente notre conférencier de ce soir, je peux au moins lui dire en votre nom, combien nous sommes honorés et joyeux de le recevoir, et de ceci Dieu sait que je m'acquitte avec un vif plaisir. Serais-je trop osé de penser tout haut que Son Eminence, comme tous les grands travailleurs, possède beaucoup de notes, de vrais trésors, et que la tradition qui s'affirme et s'enracine un peu plus aujourd'hui nous vaudra à l'avenir d'y jeter régulièrement les yeux ? Je puis vous promettre de bonnes heures.

Et j'aurai accompli toute ma tâche, Messieurs, si je vous demande de prêter une oreille attentive à ce que vous allez entendre. Et, sans doute, parce qu'il s'agit d'une parole de philosophe et de théologien, brisé depuis longtemps à toutes les joutes de l'esprit, une parole discrte et riche qui porte naturellement avec elle la lumière.

C'est ainsi qu'il s'agit d'un sujet de toute première importance : "Liberté et libertés", c'est-à-dire la liberté et les libertés !

Ce qui nous touche de plus près et ce dont nous hommes le plus jaloux, ce dont nous abusons le plus et ce à quoi nous devons, pour être complètement hommes, imposer une règle.

Et qu'à cet égard, nous sommes parfois bizarres ! Bornés de toutes parts par nos ignorances, nous permettons trop volontiers que chez nous les préjugés remplacent l'étude. Nous acceptons dans tous les ordres: éducationnel, économique, social, mondain, professionnel, des lisières et des contraintes : nous réservons pour l'ordre philosophico-religieux nos indépendances, nos susceptibilités, et je veux ajouter : nos impertinences. Voilà un sujet sur lequel nous avons intérêt et profit à entendre l'enseignement d'un maître.

Messieurs, Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec va vous adresser la parole.

ME ANT. PERRAULT

Après quelques réflexions préléminaires, Me Antonio Perrault remercie l'éminent conférencier en disant en résumé :

Vous avez cette fois encore choisi pour votre auditoire— le Cercle Universitaire et l'auditoire canadien — un sujet difficile; mais permettez-moi de vous le dire, un sujet sur lequel des directives devaient nous être données. L'un de vos mérites, c'est précisément de ne pas avoir peur des sujets difficiles, et d'avoir le courage rare, non pas seulement de les étudier, mais de nous dire ce que vous en pensez. Vous laissez votre esprit s'ouvrir aux nouveautés, en les soumettant aux principes et aux traditions nécessaires, et après une attention sérieuse, vous avez le courage d'exposer vos idées sans faiblesse, sans violence, et enveloppées de charité.

En écoutant Son Eminence, je me suis rappelé une très belle lettre de saint Paul à Thimothée. Mon cher fils, disait saint Paul, continuez d'annoncer la parole, prêchez à temps et même à contre-temps, suppliez, reprenez, menacez, mais sans jamais vous lasser de supporter, d'instruire, car un jour viendra où les hommes ne voudront plus entendre la saine doctrine, où les hommes fermeront l'oreille à la vérité pour ne plus l'ouvrir qu'à des fables. Acquittez-vous des devoirs d'un véritable prédicateur de l'Evangile et remplissez votre ministère.

Eminence, il me semble que vous avez entendu un commandement pareil venu de notre maître à tous, Jésus-Christ. Sans vouloir pénétrer vos pensées, il nous sera permis de supposer que si votre zèle est aussi vigilant et actif c'est parce que vous croyez que le Canada, et la province de Québec traversent l'heure dont parle saint Paul. Jamais notre peuple n'a été ballotté par d'aussi dangereux remous d'idéologie passionnée. Chaque jour, sur tous les sujets, c'est l'énoncé des doctrines qui se proclament définitives, qui préconisent des réformes dans tous les domaines: politique, social, religieux. Pour emprunter la pensée de Jacques Maritain, on ne sait plus à la fin si ce sont les véritées qui manquent ou les mensonges qui déguisent la vérité.

Quelques hommes chez nous s'emploient à démêler l'écheveau, à trouver la route où nous devons nous orienter, et au premier rang de ces conseillers je n'hésite pas à placer les évêques. C'est l'honneur de l'épiscopat de la province de n'avoir oublié sa mission ni sa responsabilité qui lui commande de scruter les menaces qui pèsent sur nous pour trouver un peu d'allègement. Il nous en a donné une preuve nouvelle par sa lettre si opportune et si au point sur le problème rural.

Je crois que présentement ce sont les évêques de la province de Québec qui nous offrent la plus grande sécurité et qui peuvent le mieux trouver le destin vers lequel doivent s'orienter les Canadiens. De tous les guides que possède présentement le Canada je crois que les évêques apparaissent comme le groupe d'hommes capables de se dégager le plus aisément des contingences secondaires, le groupe d'hommes capables de s'élever jusqu'à l'intérêt général, mais surtout, et c'est la chose difficile, capables de s'y maintenir. En toute sincérité c'est le seul groupe d'hommes présentement au Canada pour découvrir les intérêts véritables et permanents de la patrie canadienne.

Eminence, vous êtes le chef de ces évêques; vous l'êtes par votre culture hors de pair, votre attitude d'esprit qui comporte à la fois l'humilité pour consulter et écouter, et aussi la force d'âme pour arrêter une décision et pour la garder. Vous en gagnez de la part de vos collègues non pas seulement leur déférence, mais ce qui vaut mieux, leur affection et la confiance admiratrice et respectueuse de tous les Canadiens. Les sentiments de l'épiscopat à votre égard, quel témoignage d'estime et de fraternité surpassera jamais celui que vous avez reçu ce soir de S. E. Mgr Gauthier ? Soyez heureux d'avoir reçu un tel tribut d'hommage d'un tel archevêque passé maitre en tant de choses et notamment en la connaissance des autres hommes.

Eminence, Excellence, s'il se peut que vos paroles ne soient pas suffisantes pour dissiper tous les nuages, c'est qu'aujourd'hui comme autrefois la lumière doit luire dans les ténèbres, et que les ténèbres ne comprennent pas, ne comprendront jamais la lumière. Souhaitons qu'ici et là les ténèbres se fassent moins épaisses et laissent passer quelques rayons lumineux. J'ai confiance qu'ici, au Cercle universitaire, incapable désormais d'oublier votre passage la lumière l'emportera toujours sur les ombres et que vos paroles si riches de pensée aideront tous ces professionnels à découvrir la route où le Canada doit monter vers son destin. En leur nom je vous en exprime leur reconnaissance.

La lutte anticommuniste dans Québec

Les autorités civiles et religieuses de Québec se préoccupent beaucoup en ce moment de la propagande communiste. Non qu'elle soit parvenue à influencer sensiblement l'esprit canadien-français : elle heurte son traditionalisme; elle trouverait plutôt un point d'appui dans certains milieux cosmopolites de Montréal, mais de là elle pourrait se répandre ailleurs, facilitée par le chômage persistant. Des propagandistes sont venus, à la faveur de la guerre civile espagnole; ce fut André Malraux et plus récemment le député Costes; on regrettera que ce dernier, accueilli fraichement, ait tenté d'interpréter l'hostilité contre sa doctrine comme un outrage à la France...

L'article 98 du Code pénal, abrogé l'année passée, permettait de combattre efficacement les menées révolutionnaires. Pour y suppléer, la Chambre provinciale, le 10 mars 1937, adoptait la "loi du cadenas", qui autorisait la justice à fermer tout établissement servant à la propagande communiste, et qui interdisait la publication ou la diffusion d'écrits subversifs. Cependant l'opinion publique s'énervait. Des "cellules", disait-on, se constituaient à Montréal parmi les Canadiens français; des écoles enseignaient le marxisme; un journal d'extrême-gauche paraissait, Clarté; contre lui, les étudiants manifestaient avec effraction, ils empêchaient le meeting où devait paraître M. Costes ; le Cardinal Villeneuve dénonçait le péril; enfin le premier ministre, M. Duplessis, ordonnait d'appliquer la loi et de fermer, outre Clarté, plusieurs officines analogues. Les organes communistes publiés hors de la province viennent à leur tour d'être saisis.

D'autre part, de grands efforts sont faits aujourd'hui pour encourager les ouvriers à entrer dans les syndicats catholiques. L'archevêque de Québec a payé de sa personne, non seulement en assistant à leur congrès mais aussi en rappelant la doctrine sociale des Encycliques, et même en soutenant, lors de la grève du textile, des revendications ouvrières concrètes. Signalons, dans le même ordre d'idées, le développement que prend au Canada la J. O. C., issue des J. O. C. française et belge.— Les "unions" américaines au contraire, sont regardées avec suspicion, comme une nouvelle forme d'infiltration étrangère; et M. Duplessis, après M. Hepburn, son collègue de l'Ontario, s'est prononcé contre la C. I. O., l'organisation militante que dirige aux Etats-Unis Joe Lewis.

La "loi du cadenas", à coup sûr, ne rencontre pas seulement des partisans: en dehors de l'extrême-gauche, certains Anglo-Saxons lui trouvent un talent de "fascisme"; des libéraux se demandent si elle ne prêterait pas à des abus de pouvoir; l'Union des libertés civiques en conteste la constitutionnalité et l'on peut s'attendre à une longue bataille juridique... Il est de fait que, depuis quelques années, une propagande fasciste ou même simplement italienne s'exerce dans la jeunesse québecoise; bien plus que vers le bolchevisme, le tempérament national inclinerait de ce côté. Mais il s'agit là d'une autre question. La grande majorité du public semble bien approuver la défense contre Moscou: le communisme est pour elle l'ennemi, et elle ne veut courir aucun risque de le voir s'introduire dans la place.

Auguste VIATTE

("Paris-Canada")

A TRAVERS le vieux QUEBEC

droits réservés

LE NOM QUEBEC

Le premier qui fasse mention du nom Québec pour désigner la vieille capitale, est Champlain, dans son ouvrage **Des Sauvages**, publié en 1603. Il écrit : "Nous vinsmes mouiller l'ancre à Québec, qui est un destroit de la dite rivière de Canadas, qui a quelque trois cents pas de large". L'abbé Laverdière fait les réflexions suivantes au sujet de ce passage de Champlain : "C'est ici la première fois que l'on rencontre le nom de Québec, pour désigner ce que Cartier appelle tantôt Stadaconé, tantôt Canada. Tous ces noms, sans se contredire, ou s'exclure, expriment, suivant la langue et le génie des Sauvages, comme une nuance particulière du tableau pittoresque que présente le site de Québec. Stadaconé était bâti sur l'**aile** que forme la pointe du cap aux Diamants : or, suivant Mgr Laflèche, **stadaconé**, dans le dialecte cris ou algonquin, veut dire aile, quoique d'autres linguistes prétendent reconnaître dans ce mot une origine huronne... Il est naturel de supposer que les Sauvages, après la disparition ou le déplacement de Stadaconé, n'aient pas trouvé, pour désigner le même lieu, d'expression plus juste que celle de Kébec ou Québec, qui veut dire, comme le remarque Champlain, **détroit**, rétrécissement, et même quelque chose de plus expressif, **c'est bouché**." Il est à remarquer que les Micmacs se servent encore du mot Kébec, pour signifier **un lieu où l'eau se rétrécit ou se referme.**

Main tendue que l'on peut accepter !

Hornepayne, Ont.

18 Janv. 1938

Mes chers amis,

De grâce ne jettez pas cette lettre au panier avant de l'avoir lue en entier. Sans doute vous devez être fatigué de recevoir des demandes de tous les côtés et d'entendre des plaintes de toutes sortes. Mais songez donc aux pauvres missionnaires qui les poussent ces plaintes. C'est la douleur, c'est la pauvreté, c'est le froid et la misère qui en sont cause.

Malgré leur désir de faire du bien et de sauver des âmes, arrive un moment où ils doivent crier au secours et cela c'est quand, faute d'argent ils ne peuvent plus répondre aux appels des malades et faire les réparations les plus urgentes à leurs pauvres chapelles pour empêcher leurs gens de grelotter de froid. Il faut de l'argent pour s'occuper d'un immense territoire comme le mien (500 milles de long x 30 milles de large). Ca me coûte $10.00 rien que pour traverser en gros chars ma paroisse une fois.

Nous ne sommes que deux prêtres pour desservir trois chapelles et visiter une étendue grande comme deux diocèses de la province de Québec. Mais enfin, me direz-vous vas catholiques ne peuvent-ils pas vous faire vivre ? Songez qu'ils ne sont que 700 dispersés dans cette immense étendue et pour comble de malheur ils sont noyés au milieu de 6000 protestants. Voilà bientôt 14 ans que je travaille ici dans des situations qui en feraient frémir d'horreur dans les paroisses organisées. Si les âmes n'étaient pas aussi précieuses aux yeux de Dieu je ne travaillerais pas une seconde de plus. Quand on sait que Jésus a versé tout son sang pour les âmes on ne refuse pas de mourir à la tache s'il le faut. O vous qui vivez dans de belles paroisses bien organisées, qui assistez à la messe dans des églises bien chauffées savez-vous ce que c'est que les chapelles des missions où l'on grelotte de froid en rendant ses devoirs à Dieu ? S'il vous était donné de nous suivre pendant un mois d'hiver dans nos courses je suis bien convaincu que vous feriez l'impossible pour nous secourir.

Quand je jette un coup d'oeil sur les quatorze années de misère que j'ai passées dans ce territoire ingrat et que je constate le travail déja accompli grâce aux secours d'argent et au secours de prières venus de la province de Québec et que je vois 65 protestants convertis à la foi catholique et ces 200 catholiques non-pratiquants ramenés à la pratique de la religion, je m'écrie de toute la force de mon âme : "Oui je continuerai le travail commencé malgré tout et contre tout. Dieu me suffit. Il m'a suscité des bienfaiteurs dans le passé et Il saura bien m'en envoyer maintenant. "C'est sur vous et sur vos amis que je compte. Me refuserez-vous un petit don pour continuer l'oeuvre de Dieu dans ce coin-ci ? N'avez-vous pas au moins quelques honoraires de messes à nous envoyer ? Nous en manquons habituellement mon vicaire et moi. Les Honoraires d'une gr-messe sont de $3.50 et c'est ce qui nous aiderait le plus ici. Les honoraires de messes basses sont de $1.00. Je compte sur vous. De grâce ne nous abandonnez pas dans notre besoin. Il s'agit du salut des âmes. Vous serez content de trouver ces dons à votre crédit au jour du jugement.

La vie passe vite; la mort approche et nous n'apporterons pas l'argent dans l'autre vie. Nous y apporterons par exemple les bonnes oeuvres faites pendant notre vie. Je vous demande en terminant une prière pour nous. Notre vie est grandement exposée dans ce territoire rempli de communistes. Comme vous l'avez sans doute lu dans les journaux de janvier 1937 une main criminelle a mis le feu à l'arrière de la chapelle de Geraldton pendant que j'y célébrais la messe de minuit, exposant ainsi la vie de plusieurs centaines de personnes. Une autre main criminelle profanait le saint sacrement dans notre chapelle de Nakina et souillait tous les ornements. Des gens sérieux nous avertissent souvent qu'on en veut à notre propre existence. Des criminels ont été entendus disant "Ces prêtres nous les aurons, nous les tuerons ou nous les brûlerons avec leurs chapelles. De bonnes âmes nous suplient souvent de ne point rester seuls en arrière de nos chapelles à cause des menaces proférées contre nous. Avec la grâce de Dieu nous continuerons l'oeuvre commencé et nous la mènerons à bonne fin avec les secours que nous recevons de vous. Encore une fois ne restez point sourd à mon appel. Dès que j'aurai reçu votre offrande je vous répondrai pour vous remercier et pour vous assurer de mon souvenir quotidien au saint autel. Si une semaine après m'avoir envoyé votre offrande vous n'avez pas reçu de réponse de moi je vous demande de m'avertir sans retard c'est que la poste aura fait défaut.

Si vous avez des amis favorisés de la fortune s.v.p. les intéresser à mon sort.

Je termine en vous bénissant et en vous suppliant du nouveau de ne point rester sourd à mon appel.

Edgar MARLEAU
Ptre Missionnaire
Case postale 106, Hornepayne Ont-Nord.

"P. S."— Veuillez adresser vos aumônes à l'adresses du signataire.

A QUI ET PAR QUI

LE DEVOIR.— Les élèves finissants des couvents et des collèges, les orphelines qui doivent quitter l'orphelinat pour le monde, la jeune fille de la campagne qui arrive en ville pour gagner sa vie devraient avoir entre les mains le Point d'Interrogation par M. l'abbé Germain et c'est à ceux qui en ont charge, professeurs, institutrices, maîtresses de maison qui emploient de jeunes bonnes, à le faire connaître et apprécier.

"Le Point d'Interrogation" est en vente à la Librairie de l'"Action Catholique" au prix de $1.05 franco.

ESSAYEZ KRUSCHEN GRATIS
PROFITEZ de L'OFFRE D'ESSAI
Demandez le "gros paquet" à 75c contenant un flacon régulier et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

M. Lucien Borne

(Suite de la dernière page)

ne tribune pour vociférer contre ses adversaires et comme d'un tremplin pour arriver à ses fins personnelles. "est-il besoin de rappeler, dit l'orateur, le temps qu'il a perdu et qu'il a fait perdre, à courir après une décoration, à se mêler aux aventures politiques, fédérales ou provinciales, à se chercher un mandat de député, à intriguer pour obtenir un portefeuille de ministre, à bloquer les projets utiles à ses concitoyens".

"Jamais, poursuit M. Borne, un maire n'a dépensé tant d'argent en frais de voyages; jamais un maire n'a été aussi souvent absent de son poste; jamais un maire n'a manqué d'autant d'égard et de justice envers ses collègues et envers les fonctionnaires. Ernest Grégoire est le champion de l'inexactitude, des délais, des retards, des ajournements, et des frais qui résultent de ce défaut de méthode.

LE BUDGET

Le budget du dernier exercice qui précéda le règne de M. Grégoire, dit l'orateur, était de $3,852,427.85, et l'administration sortant de charge laissait un déficit d'une centaine de dollars. Dès la première année du régime Grégoire, le budget s'élevait à $3,743,790.31, et l'exercice se soldait avec un déficit plus considérable que le précédent. C'est alors que le talent du nouveau maire imagina de combler ce déficit par un emprunt permanent, formule qui a été depuis régulièrement suivie par notre profeseur d'économie politique. Il prétendit qu'il fallait faire porter à l'ancienne administration la responsabilité de ce résultat désappointant et promit de faire mieux l'année suivante. Cependant lorsque vint le règlement de compte de cette deuxième année, on avait autorisé un budget de $4,039,840.20, et creusé un nouveau déficit plus profond que ceux qu'on avait reprochés aux administrations précédentes. En 1936-37, 3ième année du régime Grégoire, le budget voté fut de $4,400,000. Mais encore une fois, il ne suffit pas à nos experts, et il fallut à nouveau recourrir à l'emprunt pour combler un déficit effarant. Enfin, pour l'exercice courant 1937-38, on a réclamé un budget de $5,163,987. Et si le prochain déficit doit être en proportion de ses aînés, il s'élèvera à au moins un demi-million qu'il faudra trouver pour solder le coût de la dernière aventure administrative de M. Ernest Grégoire.

DES PRIVILEGIES

Plus loin, M. Borne dit que si les petits propriétaires ont eu à souffrir du régime actuel, ce dernier a été profitable à un petit nombre de privilégiés. " Le maire lui-même, dit-il, a retiré plus d'argent que ses prédécesseurs pour son traitement particulier, ses dépenses personnelles, ses frais de déplacement et de représentation, sans oublier le chapitre édifiant des fonds secrets". L'orateur cite ensuite le cas du trésorier, M. Barry, qui pour administrer un budget de 5 à 6 millions, reçoit $9,000, par année, et qui par le fait même est mieux rétribué que le trésorier de la province dont la gestion s'exerce sur un budget de plus de 50 millions par année. D'un seul coup, M. Grégoire a versé plus de $20,000, à un autre comptable agrégé pour établir une nouvelle tenue des livres à l'hôtel de ville. Il a entretenu, pendant des mois, dans ce même département de la trésorerie; " une armée de vérificateurs dont les services plutôt lents ont coûté des sommes considérables aux contribuables de Québec."

M. Borne dit aussi que le maire Grégoire a fait gagner une centaine de mille piastres "aux avocats les plus proches de son coeur". Le régime Grégoire est responsable de centaines d'actions en dommage inscrits par d'autres procureurs contre la cité de Québec.

LES FINANCES

Le maire se vante de la réduction des taux d'intérêt sur la dette consolidée, la dette flottante, et le compte à découvert aux banques. Ce subterfuge, dit M. Borne, donne la mesure de sa sincérité. Si le loyer de l'argent a baissé, c'est que les marchés sont affectés par des conditions auxquelles n'ont rien à voir nos financiers municipaux. La ville de Québec en a profité comme toutes les autres administrations publiques.

Le crédit de la ville, dit l'orateur, est moins bon cependant qu'il ne l'était autrefois. Les derniers emprunts ont coûté plus cher que ceux des autres grandes villes du Canada, et il est même arrivé que les courtiers n'ont pas pu écouler dans le délai prévu un fort paquet des obligations de la cité. Le crédit de Québec sera meilleur lorsque nous aurons à l'hôtel de ville, au lieu d'experts trop dispendieux, des hommes d'affaires sans prétentions exagérées.

LA POLICE

M. Borne prétend ensuite que les économies réalisées par le maire Grégoire dans le département de police ont été faites au détriment de l'efficacité de ce service. Il dit que depuis 4 ans, les accidents, les délits et les crimes ont augmenté à Québec, à tel point, dit-il, "que l'homme de confiance auquel le maire a demandé de réorganiser le département de la police, est le premier à proclamer que l'effectif de notre police est insuffisant et qu'il y aurait lieu d'augmenter son budget pour assurer la protection nécessaire à la population et à la propriété québecoise. "Les économies réalisées ont été faites sans discernement, cependant que les compagnies d'assurances se voyaient forcées d'augmenter leurs taux pour parer aux risques plus nombreux et plus graves.

LE FEU

Le maire prétend encore, dit M. Borne, avoir économisé en réduisant le coût de l'entretien des chevaux, dans le département du feu, mais il néglige de dire que deux voitures à traction animale ont été remplacées par des appareils motorisés qui ont coûté plusieurs milliers de dollars. Les chevaux disparus ne mangent plus, mais l'économie ainsi réalisée disparaît vite si l'on calcule le coût des voitures motorisées et leur dépréciation annuelle.

M. Borne demande au maire de parler "du truc auquel certain administrateur a eu recours pour grossir son propre traitement, pendant qu'il taxait les salaires des petits fonctionnaires, et qu'il rognait sur les gages des journaliers travaillant, de temps en temps, pour la corporation; il lui demande aussi de rendre compte du montant qui a été mis à sa disposition pour parer au péril communiste.

LES CONCLUSIONS

M. Borne conclut en disant qu'il est grand temps de remédier à l'état de chose actuel. Le gros bon sens nous conseille de substituer l'esprit de conciliation à l'esprit de querelle et d'intrigue qui règne à l'hôtel de ville; de coopérer avec les deux gouvernements. En agissant ainsi, il y aurait moyen de faire beaucoup pour améliorer le sort de l'ouvrier et du sans-travail.

Le maire Grégoire

(Suite de la dernière)

serait une trahison. C'est pour l'honneur de notre ville et de notre race que j'ai mis à restaurer nos finances tant d'ardeur, mais c'est aussi pour d'autres raisons d'ordre moins général et plus immédiatement sensibles.

"Avec le chômage et les secours directs, **notre vie économique a pris le morne aspect d'un cadran mort ou moribond.** (abbé Groulx)

"Cette réalité, dès qu'on l'examine attentivement, trois mots la caractérisent : Désordre — Souffrance — Inquiétude.

"Le désordre est partout; nul ne songe plus à le contester; et ce qu'on appelle pompeusement l'ordre établi n'est, à bien des points, de vue que "désordre légalisé" où les puissants s'arrogent le droit d'écraser les petits.

"Et la compagne de ce désordre apparent ou camouflé, la souffrance dont notre peuple s'exaspère, fruit d'une inquiétude persistance et chaque jour plus cuisante.

CAS LAMENTABLES

L'orateur dit plus loin qu'il sait des cas lamentables, douloureux, presqu'incroyables, en face desquels il est resté muet à cause de son impuissance à les soulager. Il cite celui d'un brave père de famille qui à force de travailler, est parvenu à amasser une couple de milliers de piastres pour les mauvais jours, et qu'à cause de la crise, on retrouve un jour abattu, humilié, au guichet des secours directs. "Et songez, dit l'orateur, que, en notre souffrante et douloureuse classe de travailleurs, soit de la pensée ou de l'usine, ces cas ce multiplient par cent par mille. Songez aussi à toute cette jeunesse oisive dont l'avenir se gâche ! On a dit qu'il fallait un coeur à l'hôtel de ville. Eh ! bien ! c'est parce que cette misère dont je ne pouvais soulager chacun, me navrait et que j'avais à coeur de la diminuer pour tous, que j'ai tâché de pratiquer les économies qui rendaient à tous le budget moins lourd, et permettraient, dans un avenir rapproché, l'instauration d'une politique par laquelle les familles nombreuses seraient dégrévées, même aidées, assistées; une politique qui étudierait un autre mode de percevoir des revenus à l'exemple des villes où la municipalisation de l'électricité a supprimé, au moins en grande partie, les taxes foncières.

DETTE DEJA LOURDE

"J'aurais bien aimé donner du travail largement retribué à toutes les classes laborieuses. Croyez-le, la pensée de tant de familles

(Suite à la page 17, 2e colonne)

Ne... NEGLIGEZ PAS les RHUMES

● Hier, Maman travaillait dans la maison comme d'habitude. Elle avait simplement un léger rhume. Aujourd'hui, elle est retenue au lit.

Ne soyez pas négligent quand vous attrapez le rhume. Un rhume doit être traité rapidement et efficacement, et traité selon ce qu'il est... une infection INTERNE qui exige un traitement INTERNE. Le meilleur moyen d'attaquer un rhume à sa source et de la chasser de l'organisme, est de prendre la BROMO QUININE GROVE. Grove fait les quatre choses nécessaires pour mettre fin au rhume.

1. *Elle libère les intestins doucement, mais efficacement.*
2. *Elle combat les germes du rhume et de la fièvre dans l'organisme.*
3. *Elle soulage le mal de tête et cette sensation d'être "grippé".*
4. *Elle tonifie l'organisme et le fortifie contre de nouvelles attaques.*

Quand vous sentez venir le rhume, allez tout droit chez le pharmacien et achetez une boîte de BROMO QUININES GROVE. La grosse boîte est la plus économique. Soyez sûr d'obtenir les Grove. Elles sont dans une boîte BLANCHE et sont maintenant sucrées ou ordinaires. Prises en temps, les BROMO QUININES GROVE arrêtent le rhume en 24 heures. C'est le genre d'action qu'il vous faut et vous l'obtenez avec les BROMO QUININES GROVE.

GROVE'S Laxative BROMO QUININE
SOULAGE LES RHUMES DEPUIS 40 ANS

Chronique de BRIDGE-CONTRAT

par les Quatre As du Bridge

21.— Une finasse à rebours.

Il y a un jeu qui ne manque jamais d'exciter notre admiration quand il est exécuté avec succès. Comme on ne lui a pas trouvé de nom, on le désigne comme une "finasse à rebours". Et quoique la situation exacte pour amener à jouer ce jeu du mort se présente occasionnellement, il est très difficile de le voir. La main ci-après, à laquelle M. Sam Fry, Jr. a réussi à éliminer deux cartes perdantes par un jeu brillant, illustre bien cette finasse à rebours.

Est a la main.
Les deux côtés vulnérables.

♠ D 8 7 3
♡ 9 5
◇ D 10 7 3
♣ R 6 4

♠ A V 10 9 6 2
♡ 6 4
◇ V
♣ D 8 7 3

Nord
Ouest Est
Sud

♠ R 4
♡ A D V 10 8 7 3
◇ R 2
♣ 10 5

♠ 5
♡ R 2
◇ A 9 8 6 5 4
♣ A V 9 2

M. Fry

Les enchères :

Est	Sud	Ouest	Nord
1 ♡	2 ◇	2 ♠	3 ◇
4 ♡	5 ◇	Passe	Passe
Double	Passe	Passe	Passe

M. Fry maintient que les enchères de ses adversaires lui permirent de faire des déductions importantes. Un coeur ouvrit le jeu qu'Est remporta avec l'as, puis joua le roi de pique et revint avec son autre pique. M. Fry, coupant, se dit que l'enchère d'ouverture d'Est le marque pour le roi de carreau et son double veut dire que ce roi est gardé par au moins une carte.

Maintenant, il y a la suite de trèfle à considérer. Comme il lui manque la dame et le dix, le jeu ordinaire, correct, serait d'essayer de finasser pour la dame. Mais M. Fry sait que Ouest ayant des courtes en coeur et carreau, sa suite de trèfle serait nécessairement longue. De plus, Ouest a déclaré à pique, sans être forcé (cette enchère oblige pour une ronde), avec peu de hautes cartes, voilà pourquoi Ouest semble avoir la dame de trèfle. Si Ouest détient aussi le 10 de trèfle, un tric risque d'être perdu; mais si les cartes sont comme l'espère M. Fry, cette levée peut être sauvée.

Son plan de campagne étant au point, M. Fry attaque du valet de trèfle, Ouest couvre avec sa dame et le roi remporte la levée. La dame de carreau est maintenant jouée, le roi couvre et l'as remporte la levée. Le déclarant retourne au mort et joue un trèfle, ce qui fait tomber le dix sauvant ainsi deux levées qui auraient été perdues.

Valeur des honneurs du système des QUATRE-AS

AS	3
ROI	2
DAME	1
VALET	½
Valeur totale	26
Une main moyenne	6½

Tous droits réservés par les Quatre-As.

Un travail qui est en même temps une partie de plaisir

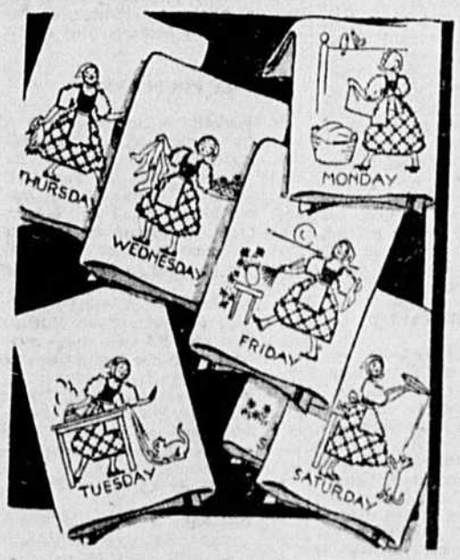

LES ARTS DOMESTIQUES
par
Alice Brooks

Faites plaisir à votre amie, en lui brodant ce service de linge de cuisine

C'est une joyeuse petite paysanne qui accomplit fidèlement ses devoirs quotidiens... toujours prête à vous donner un coup de main, la voici, joliment brodée sur vos torchons de cuisine !

Une suggestion, n'est-ce pas, pour un petit cadeau à une amie intime.

Demandez le patron aujourd'hui même, et commencez le travail, avec du fil à broder de teintes différentes.

Le patron 5967 continent sept motifs : un pour chaque jour de la semaine, comme vous pouvez voir par l'image.

Et chaque enveloppe donne les instructions précises pour exécuter le travail, de même que la quantité de matériel requis et des suggestions pour les couleurs.

Le patron se vend 20 sous. Envoyez ce montant en bon postal, (les timbres ne sont pas acceptés), au **Service des Patrons de l'"Action Catholique"**, 3 boul. Charest, Québec. N'oubliez pas de mentionner, en même temps que votre nom, votre adresse au complet et le numéro du patron désiré.

A NOTER : Les instructions détaillées qui accompagnent chaque envoi, ne sont qu'en anglais.

Les attaques d'asthme arretées gratuitement

Laissez-moi vous soulager gratuitement des attaques de toux suffocantes et étouffantes de l'asthme avec la prescription d'un médecin. D'anciens malades n'ont pas eu d'attaque depuis deux et trois ans après avoir essayé Azmo-Tabs. Un médecin écrit : "Elles sortent mes patients du lit". Envoyez simplement vos nom et adresse et un paquet régulier d'Azmo-Tabs vous sera envoyé gratuitement. Aucun déboursé, aucune obligation. Si les attaques cessent, dites-le à vos amis. Ecrivez aujourd'hui à W.-W. Burgess, 1026, Knox Building, Fort Erie North, Ontario.

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS
Aux plus grands magasins de Québec
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

PARENTS! Profitez de nos aubaines du jeudi en marchandises pour enfants, et vous réaliserez des économies sensibles.

TROUSSEAUX DE BAPTEME *Au rayon de la lingerie*

Trousseaux de baptême
Cinq pièces, comprenant : Manteau, Robe, Jupon, châle, bonnet — En crêpe de soie de très belle qualité, le tout agrémenté de motifs en floss exécutés à la main **$15.00**
$18.75 25.50 37.50 et plus

Manteaux de baptême
En cachemire de laine, double collerette, garnis de galon et floss de soie.
$3.75 $4.50 $5.50

Robes de baptême
En crêpe de soie et voile, motifs brodés, agrémentées de dentelle et ruban.
$1.95 à $4.95

Jupons de baptême
En soie, crêpe de soie et voile — le tout appareillant les robes.
$2.00 à $2.98

Bonnets de baptême
En soie et crêpe de soie. **.75 $1.00 $1.50**

Couches
En flanellette, 27 x 27 pouces. La douzaine **$1.50**

Châles
En laine et laine et soie — toutes les dimensions et pesanteurs.
$1.75 $2.00 à $4.00

Toile de caoutchouc
Pour berceau ou grand lit **.39 $1.00 $1.50**

PIQUES — En bon coton importé toutes les dimensions **29c.** — **35c. 45c. 59c. 75c.**

PANTALONS — En caoutchouc ordinaire ..... **19c.** — En "Play Tex" ..... **50c., 75c.**

CAMISOLES — "Vanta" et autres pour bébés ..... **29c.,** — **38c. 49c. 59c. 75c.**

FAUX DRAPS et OREILLERS en broderie Madère le set **$1.50**
TAIES D'OREILLERS en broderie Madère pour **39c.**

CADEAUX POUR NOUVEAUX-NES
Choix considérable et dans tous les prix.
BANDES — En laine pour nouveaux-nés ..... **49c.**

50% D'ESCOMPTE — Sur le solde de nos petits complets 3 pièces, en Chinchilla et Drap Couverte pour bébés de 1, 2 et 3 ans.

33⅓% D'ESCOMPTE — Sur le solde de nos **complets sports** — deux et trois pièces — Valeurs régulières de pour 3, 4, 5 et 6 ans **$3.75 à $6.95**

Grands spéciaux en
BAS POUR ENFANTS

Un achat spécial, à prix très avantageux, d'un de nos fournisseurs — Quelques paires seulement ont dans le pied une légère reprise quasi imperceptible — Les jambes sont parfaites — Chaque paire sera soigneusement examinée avant livraison.

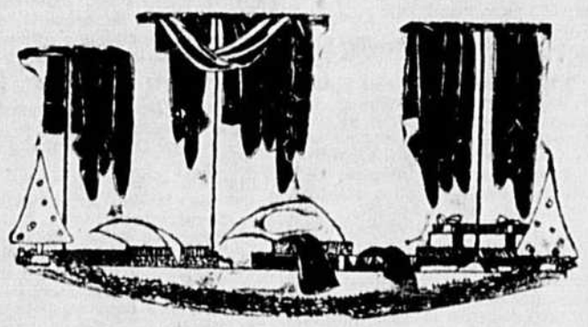

400 PAIRES DE BAS en cachemire laine et coton, par côtes — pied renforcé de fil mercerisé. Couleurs "Teadance", "Dust beige", Noir. Pointures 6, 6½, 7, 7½, 8, 8½, 9, 9½, 10. TRES SPECIAL **.39**

120 PAIRES DE BAS en soie et laine, côtes fines, bien renforcés au pied — Couleurs : "Teadance" seulement. Pointures 7 à 10. TRES SPECIAL **.39**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

CAOUTCHOUCS pour ENFANTS
CAOUTCHOUCS, noirs, unis, forme ronde, **avec semelles de longue durée.**
Pointures 11 13 pour garçonnets. **.60**
Pointures 1 à 5 pour garçons. **.65**

Offres très intéressantes en
VETEMENTS POUR GARCONS

COMPLETS 75 $3.95
Complets deux pièces, en tweed ou flanelle de très belle qualité. Habit à simple ou double croisure, demi-doublé, culotte droite.
Teintes nouvelles : **gris, bleu, brun.**
Tailles 6 à 11 ans.

COMPLETS $9.95
TROIS PIECES — en tweed de laine de belle qualité — couleurs désassorties — Habit à simple ou double croisure — deux pantalons golf ou un long et un golf.
Tailles 28 à 32.
Valeurs régulières jusqu'à $13.50.
TRES SPECIAL

300 PANTALONS GOLF
Pantalons golf, en tweed de laine de belle qualité — En **gris, beige, brun.** Tailles 26 à 34. TRES SPECIAL **$1.95**

*** Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur le prix de nos marchandises.**

"Suis-Je Heureuse?"
Vous le serez aussi si vous faites usage de Paradol à des époques régulières pour vous délivrer des maux de tête, des accès de fièvre et des douleurs.
Il est démodé de perdre votre temps ou de manquer vos engagements en pareilles circonstances. Ces tablettes nouvelles, différentes et modernes ne désappointent pas. Elles comportent la garantie du Dr. Chase. Elles procurent un soulagement prompt et durable. Soyez sure d'en avoir au besoin.
PARADOL du DR CHASE

La Vie Sociale

L'honorable sénateur Georges Parent est parti pour Ottawa où il assistera, ce soir, au dîner donné par le T. H. William Lyon Mackenzie King en l'honneur de quelques membres du sénat, d'un groupe de députés et de leurs épouses.

L'honorable juge et madame Emile Gelly partent aujourd'hui pour Montréal où ils assisteront au baptême de leur petite fille, enfant de l'honorable juge et de madame L.-J. Loranger.

Madame J.-S. Bourque, de Sherbrooke, épouse de l'honorable ministre des Travaux publics, et madame Gilbert Layton, de Montréal, donneront une causerie sur le couronnement, jeudi, le 3 février, à 4 heures de l'après-midi, en la salle des assemblées des Révérendes Soeurs franciscaines, 188 Grande-Allée, sous les auspices de la Girl Guide Association. Mademoiselle Louise Douglas présentera un film tourné lors des fêtes du couronnement.

Madame Alphonse Raymond recevra de trois à cinq heures, demain après-midi, aux salons de la présidence du Conseil législatif.

Madame J.-René Labelle a reçu intimement, il y a quelques jours, en l'honneur de madame Henri Beaudry et de mademoiselle Gabrielle Labelle, de Montréal.

M. et madame René Lecours annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Julienne-Eva-Hélène. Parrain et marraine, M. Jules Lecours et mademoiselle Maria Bois. Porteuse, madame Louis Barril.

M. Georges Levasseur, de Mont-Joli, est de passage à Québec.

Madame Philippe Paradis reçoit intimement, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Bougainville, en l'honneur de madame J.-A. Désy, de Montréal.

Madame R.-A. McInnis et mademoiselle Elizabeth McInnis sont de retour de Montréal où ils ont passé quelques jours.

Madame Alfred Terreau et madame G.-P. Paré ont reçu, hier soir, en l'honneur de mademoiselle Ria Ginster et de M. William Tarrash, à l'issue du concert donné au Chateau Frontenac sous les auspices du club musicale Dames.

Madame Fernand Miville-Dechêne reçoit à un thé, cet après-midi, à son appartement, chemin St-Louis, en l'honneur de quelques invitées. Madame Marcel Langlois, madame H.-R. Boufard et mademoiselle Angèle Dufour servent le thé, le café et les glaces, aidées de madame J.-M. Lachance, mademoiselle Thérèse St-Laurent, mademoiselle Madeleine Boisvert et mademoiselle Jeannine Dufour.

Mademoiselle Yvonne Faure, de Montréal, est actuellement l'invitée de mademoiselle Françoise Sévigny, à la résidence de ses parents, l'honorable juge et madame Albert Sévigny.

Madame Jean-Marie Cartier, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame J.-H. Boisvert.

Mademoiselle Madeleine Sévigny est de retour de Montréal où elle a fait un bref séjour, l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et madame Jean Lafontaine.

Mesdemoiselles Renée et Suzanne Dufresne, des Trois-Rivières, sont attendues à Québec en fin de semaine.

Madame Hector Amyot a lancé des invitations à un thé qui aura lieu à sa résidence, avenue de la Tour, samedi, le 12 février, de 5 à 8 heures, en l'honneur de sa fille, Louise, débutante.

Mademoiselle Rachel Boisvert est de retour d'une croisière aux Antilles et à la Jamaïque.

Madame Louis-Joseph Papineau est retournée au Lac des Plages après avoir passé quelques jours chez son gendre et sa fille, M. et madame Ralph McWilliams.

M. et madame F.-M. Marcotte, de Montréal, passent quelques jours à Québec.

M. et madame Napoléon Laqueux, de St-Victor de Tring, partent aujourd'hui pour Miami, Floride, où ils passeront plusieurs semaines.

Madame Edgar Côté recevra à l'heure du thé, samedi, le 12 février, de 5 à 8 heures, au Winter Club, en l'honneur de sa fille, Louise, débutante.

Madame F.-X. Ahern a reçu à un bridge et à l'heure du thé, hier, à sa résidence de la rue Fraser, en l'honneur de madame Dorais Panneton, de Sherbrooke.

Le docteur et madame Arthur Potvin ont reçu à dîner en l'honneur de mademoiselle Corinne DeRome et de son fiancé, M. Edmond de Sales Laterrière.

Madame Paul Rioux est retournée à Sherbrooke après un bref séjour à Québec.

Madame Léon Casgrain, de Rivière-du-Loup, passe quelques jours en notre ville.

Le lieutenant-colonel et madame L.-J.-A. Amyot ont reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur du lieutenant-colonel G.-E.-A. Dupuis et de madame Dupuis, à l'occasion de leur prochain départ pour St-Jean, N.-B. Les autres invités étaient le brigadier général J.-M. Prower, le brigadier général et madame T.-L. Tremblay, le lieutenant-colonel et madame Percy Flynn, madame Henri Chassé, le lieutenant-colonel et madame G.-A.-H. Trudeau.

Mademoiselle Yvette Lemay est de retour de Montréal où elle a passé une semaine.

Mademoiselle Marie Guimont recevra, samedi, le 12 février, à la résidence de ses parents, le capitaine et madame G. Guimont.

Mesdemoiselles Germaine Taché et Germaine Casgrain sont de retour de Montréal où elles ont passé la fin de semaine.

Mademoiselle Louise Lavallée est attendue demain de Montréal et sera, pendant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Madeleine des Rivières, à la résidence de ses parents, M. et madame Léon-T. des Rivières.

Mesdemoiselles Angèle et Jeannine Dufour sont actuellement les invitées de M. le docteur et de madame Paul Roger.

Saint-Roch

LA NEUVAINE
Ne pas oublier que nous sommes aux débuts de la neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, et qu'invoquer avec ferveur la puissante reine du Ciel à laquelle nous avons élevé une grotte spéciale est encore une des meilleures manières d'assurer son salut.
Fréquentons donc la neuvaine, nous avons tout à y gagner.

CONFESSIONS
Cette semaine est celle du premier vendredi du mois; il y aura donc confessions à cette occasion, demain.

GRAND'MESSES
Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 5.45 heures, pour le bien spirituel et temporel de ceux qui contribuent à la collecte pour grand'messes; à 6.30 heures, service de congréganiste de M. William Leblanc; à 7.15 heures, pour l'âme de M. William Leblanc; à 8 heures, service d'Union de Prières de madame Flore Morel; à 8 heures, dans la crypte, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

St-Sauveur

CHEMIN DE LA CROIX. — En raison du premier vendredi du mois, le chemin de la Croix aura lieu ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale.
Immédiatement après cet exercice il y aura une séance de confessions.

CONFESSIONS JEUDI. — Il y aura confessions demain à 3 hrs p.m. et le soir après l'exercice de la bénédiction des gorges.

LA FÊTE DE SAINT-BLAISE. —Demain, fête de Saint-Blaise, il y aura récitation du chapelet à 7 h. 30 p.m., à l'église paroissiale et cet exercice sera suivi de la bénédiction des gorges.

GRAND'MESSES DEMAIN — 5 h. 30—Pour les âmes, aumônes du tronc.
6 h. 15 — En l'honneur de St-Crépin, recommandée par l'Union protectrice des travailleurs en chaussures.
7 hrs — Service de la Ste-Famille de Dame Silfrid Dion.
7 h. 45 — Pour Dame Cléophas Audy, recommandée par la famille.

Jacques-Cartier

JOURNEE DOMINICALE. — La grand'messe a été chantée par M. l'abbé DeBlois. M. l'abbé Duval a chanté les vêpres. M. le chanoine Gagnon, curé, a présidé la réception des Dames de la Ste-Famille et a donné le sermon.

HEURES SAINTES. — Vendredi prochain, premier vendredi du mois, heure sainte prêchée.
Jeudi, de 11 heures à minuit, heure sainte pour hommes et jeunes gens.

GRAVEMENT MALADE. — M. Napoléon Poulin, père de M. l'abbé Edmond Poulin, est gravement malade, à sa résidence, 80, rue Caron.

LES MESSES. — Mardi, à 6 h., pour les âmes; à 6.30 h., pour les âmes; à 7.15 h., pour F.-A. Fluet et sa dite épouse; à 8 h., pour Raymond Fournier.
Mercredi, à 6 h., pour les âmes; à 6.30 h., pour les âmes; à 7.15 h., pour Joseph Simard; à 8 h., pour Albert Gagnon.

L'Assemblée Législative rompt avec une coutume

(Suite de la page 3)

LA SEANCE

A l'ouvertude, l'hon. Paul Sauvé rappelle à l'assitsance dans les galeries qu'elle doit garder le silence pendant les débats et éviter d emanifester pour ou contre aucun des orateurs. Il demande aussi aux messieurs de se découvrir dès leur entrée dans les galeries.

C'est ensuite la présentation des pétitions, parmi lesquelles une présentée par M. Romulus Ducharme relativement aux amendements à la charte de la ville de La Tuque.

La Chambre prend ensuite connaissance des rapports des divers comités. Nous avons publié les noms des présidents, la semaine dernière.

M. Duplessis présente ensuite une motion demandant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier la résolution relative au bill de M. Dussault portant à 25 millions les crédits de l'Office du prêt agricole. Dans sa motion M. Duplessis invoque l'urgence qu'il y a d'adopter immédiatement cette mesure.

M. Bouchard. — Je soulève un point d'ordre. Une motion de cette nature doit être annoncée; en vertu de l'article 498 elle ne peut être adoptée que du consentement unanime de la Chambre. Il n'y a aucune urgence à faire adopter immédiatement cette mesure en dépit des règlements de la Chambre. Nous n'avons actuellement aucune information indiquant qu'on a épuisé les 15 millions votés aux deux dernières sessions. On en a à peine dépensé $7,700,000. Nous nous opposons sur une question de forme seulement et non sur le principe. Cette motion devrait venir régulièrement. Avant de voter, nous avons le droit d'avoir des informations sur l'usage qu'on a fait des crédits votés auparavant.

MANOEUVRE ELECTORALE

Nous prétendons qu'il s'agit purement et simplement d'une manoeuvre électorale. Une élection est actuellement en cours dans le comté de Bagot et le gouvernement tend l'appât des millions aux électeurs pour maintenir sa situation. Dans Bagot, pour ne citer qu'un fait, une personne de Sainte-Rosalie qui devait avoir le prêt au printemps, un nommé Meunier

M. Duplessis. — Je soulève un point d'ordre. Je n'ai pas d'objection à ce que le chef de l'opposition soulève des objections au sujet des règlements mais qu'il suive au moins ces règlements. Le voilà rendu dans une paroisse du comté de Bagot pour discuter quelque chose qui se passe à Québec. Il devrait suivre les règlements.

M. Bouchard : — Je veux justifier ma déclaration à l'effet que le gouvernement apporte cette mesure comme manoeuvre électorale.

M. Sauvé : — Je maintiens le point d'ordre. On n'a pas le droit d'alléguer ainsi des motifs au gouvernement.

M. Bastien : — Je refère à l'article 200 des règlements qui dit que cette motion doit contenir un exposé des motifs d'urgence qu'on invoque. Le point d'ordre devrait être maintenu. Nous avons entendu le ministre de l'agriculture dire lui-même à Montréal qu'il n'y avait que 2200 prêts de faits, ce qui pourrait représenter un montant de 9 millions environ, de sorte qu'il resterait encore six millions disponibles. Cette demande n'est pas justifiable à cette période-ci de l'année. Elle le serait au mois de juin. Est-ce qu'on va prétendre que les inspecteurs du ministère de l'Agriculture vont commencer immédiatement à faire des inspections? Peut-être dans Bagot, mais ce n'est pas une raison. Dans tous ses discours le premier ministre prône le respect des minorités. Ici en Chambre nous sommes une minorité (rires à droite). Je me demande si le premier ministre a bien réfléchi avant de présenter cette motion. Il se doit de donner l'exemple du respect des règlements. Le débat sur l'adresse, ça va prendre tout au plus une semaine. Nous serons alors d'accord avec lui pour voter les millions qu'il demande. Nous sommes en janvier, il y a 8 pieds de neige dans les campagnes. Ce que le gouvernement veut, c'est frapper l'opinion populaire.

C'EST URGENT...

M. Duplessis. — L'opposition prend une attitude qui me fait de la peine. Devant une question aussi importante que celle d'aider la classe agricole, il me semble que la Chambre devrait donner le spectacle de l'unanimité. On invoque certains moyens. Le chef de l'opposition parle de ceux qui ne s'appliquent pas. Le député de Berthier en invoque d'autres. Il dit que c'est la première fois que ça se fait à la législature de Québec. Si c'est la première fois... c'est parce que ça fait trop longtemps que c'aurait dû être fait. On le fait parce que l'ancien régime n'a jamais réalisé l'urgence de le faire. Les cultivateurs ont le droit de vivre même en hiver.

M. Bastien.—Je soulève un point d'ordre. Je n'ai pas dit cela.

M. Duplessis.—Prenant la parole du député de Berthier qui se contredit. S'il est pour être d'accord avec nous vendredi, pourquoi pas tout de suite? Je regrette qu'un grand parti comme le parti libéral donne un tel spectacle. On va encore plus loin. On dit qu'aider la classe agricole c'est faire de la corruption. On insulte les électeurs de Bagot en disant qu'ils sont prêts à se vendre.

M. Bastien.—Je n'ai jamais mentionné que les électeurs de Bagot étaient prêts à se vendre. Je proteste.

M. Duplessis. — On a parlé de la question des minorités. C'est parce que le gouvernement veut rendre justice à une classe importante qui est en train de devenir une minorité que nous proposons immédiatement cette résolution du Crédit agricole. C'est respecter les droits de la classe agricole que de travailler à l'aider. Le plus tôt, ce sera le mieux. Les cultivateurs ont besoin d'être aidés. C'est un droit et un devoir pour nous. On refuse, on retarde pour des formalités. Je regrette pour l'opposition qu'on ait créé l'impresion que, lorsqu'il s'agit d'aider la classe agricole, il n'y a que le gouvernement qui soit prêt à le faire.

M. Bouchard se lève avec l'intention de parler, mais le président lui rappelle qu'un député ne peut pas parler deux fois sur un point d'ordre.

M. Bouchard.—C'est bien. J'attire tout de même votre attention sur l'article 200.

Le Dr Hamel.—L'article invoqué par le premier ministre ne s'applique pas au cas actuel. Si on peut me prouver qu'un retard de trois jours va nuire à la classe agricole, je suis prêt à voter immédiatement pour suspendre tous les règlements. Sinon, j'estime qu'il est dans l'intérêt du bon ordre de respecter les règlements. Les cultivateurs ont besoin d'être aidés, c'est vrai, mais 3 ou 4 jours de retard ne peuvent leur causer des dommages irréparables. S'il faut éviter un sinistre, qu'on le dise.

M. Lamoureux.—Je trouve étrange l'attitude de l'opposition (appl. à droite) Ils sont membres du parti libéral qui fut toujours opposé au crédit agricole.

M. Lamoureux fait allusion à un discours de M. Bouchard au club de Réforme et ajoute que ce discours fut prononcé devant les plus grands camouflards. Les 15 millions qui ont été votés, dit-il ont été engagés, s'ils n'ont pas tous été payés. Il y a encore un grand nombre de demandes.

ARGUMENT DE PAROISSE

M. Lamoureux : — Ainsi, la caisse populaire d'une paroisse de mon comté, le village de St-Sébastien était en liquidation, et

M. Hamel : — Je soulève un point d'ordre. Je crois que l'hon. député d'Iberville se sert d'un argument de paroisse pour lequel tout à l'heure, le chef du gouvernement a voulu empêcher le chef de l'opposition de parler.

M. Lamoureux : — Je veux prouver par des faits, l'urgence

M. Sauvé : — Le point d'ordre soulevé par le député de Québec-Centre est renvoyé. Il y a deux règlements d'invoqués devant moi. Si je m'en tiens au règlement 200 invoqué par l'opposition, et par lequel il faut démontrer l'urgence de la loi, je ne peux m'empêcher de permettre au député d'Iberville de faire la démonstration de cette urgence.

M. Lamoureux : — Je disais que la caisse populaire de St-Sébastien était en liquidation. M. le notaire Poirier est venu à St-Sébastien. Il a fait un règlement avec les créanciers en donnant comme condition que le Crédit agricole paie les $30,000 de la caisse populaire aux créanciers. Il nous dit: "Notre crédit de $15,000,000 est engagé, mais nous allons avoir $10,000,000 du gouvernement prochainement." (appl.). Le député de la Rivière-du-Loup disait l'autre jour qu'il n'y a pas de presse. S'il n'y a pas de presse pour le crédit agricole chez les cultivateurs de son comté, ce sont des cultivateurs qui sont bien chanceux. Mais si les cultivateurs de son comté sont pressés, eh! bien, ils sont bien malchanceux d'avoir un député comme ils en ont un. (App. à droite). Dans tous les cas, je ne tiens pas à parler toute l'après-midi là-dessus. On aura l'occasion d'y revenir plu tard (longs appl.).

M. Oscar Drouin : — Je ne crois pas que les articles invoqués par le premier ministre pour démontrer l'urgence (Des ministériels lui crient: Plus fort, plus fort!) L'article 198 spécifie qu'avant de voter l'adresse en réponse au discours du trône, il n'est procédé à aucune autre affaire importante. Il s'agit donc de savoir s'il y a urgence ou non. Nous avons donc les articles 198, 199 et 200. L'article 200 se lit comme suit. (Il lit l'article). Dans l'appendice, au livre des règlements, on trouve aussi des formules qui doivent être rédigées pour démontrer l'urgence d'une loi. Il y a même une formule qui confirme l'opinion qu'a donné le député de Berthier tout à l'heure.

La formule 5, par exemple. Le premier ministre a bel et bien dit, selon une de ces formules: "Vu l'urgence qu'il y a de mettre sommes additionnelles..." Le du gouverenement a donc dit qu'il y avait urgence comme il devait le faire. Mais il a omis d'en expliquer les motifs, comme l'exige la formule. Nous sommes parfaitement à l'aise, nous, de parler de cette loi du crédit agricole. Nous sommes en faveur du principe du crédit: nous avons voté en faveur l'an dernier.

M. Larochelle (bruyant): — Ha! ha! ah!

L'hon. Auger : — Il est étrange et surprenant de constater que lorsqu'il s'agit de faire du bien, les membres de l'opposition ne sont jamais pressés. (Appl. à droite).

L'hon. Sauvé : — A cause de la masse de l'argumentation qui m'est soumise, et des précédents créés par les anciens orateurs et des opinions émises par des auteurs de droit parlementaire, je demande à la Chambre de me retirer pour consulter les auteurs et pour déterminer quelle décision je dois rendre.

La séance est donc suspendue.

L'orateur reprend son fauteuil un quart d'heure plus tard.

M. Sauvé : — L'honorable député des Trois-Rivières a proposé que, vu l'urgence qu'il y a d'augmenter les crédits pour venir en aide aux cultivateurs, la Chambre se forme en comité plénier pour étudier les résolutions relatives au bill No 2 intitulé "Loi augmentant à vingt-cinq millions de dollars le crédit agricole de la province de Québec."

Un point d'ordre a été soulevé par le chef de l'opposition en vertu de l'article 200, disant que toute motion qui a pour effet de suspendre les règlements de la Chambre doit être annoncée: et que sinon, les règlements ne peuvent être suspendus que sur une décision unanime de la Chambre.

La motion n'est pas à l'effet de suspendre les règlements de la Chambre. La motion est à l'effet de passer à l'ordre du jour No 6. Or, en vertu de l'article 188 des règlements de la Chambre, une motion pour passer à l'ordre du jour peut toujours être faite. D'ailleurs, Desjardins dit que, lorsque l'urgence est invoquée, c'est la majorité de la Chambre qui décide. Je renvoie donc la motion et je laisse à la Chambre de décider si la motion doit être adoptée.

Le 1er VOTE

M. T.-D. Bouchard en appelle alors de la décision du président. Et l'on demande le vote.

Pour la décision : — MM. Duplessis, Auger, Fisher, Paquette, Tremblay, Coonan, Layton, Gagnon, Leduc (Laval), Dussault, Bourque, Bilodeau, Béique, Bertrand (St-Sauveur), Ducharme, Carignan, Duguay, Lafleur, Barré, Trudel, Beaudry, Choquette, Larouche, Boiteau, Bélanger, Rochefort, Bégin, Sauvé (Beauharnois), Larochelle, Gaudreau, Sherman, Rousseau, Lorrain, Monette, Jolicoeur, Pelletier (Lotbinière), Pelletier (Gaspé-Nord), Pouliot (Gaspé-Sud), Robinson, Larivière, Gagné, Dubé (Témiscouata), Lamoureux, Barrette (Joliette), Paradis, Thibault, Roy, Tellier, Laballe, Auger (Gatineau), Caron, Leduc (Soulanges), Barrette (Terrebonne), Bellemare, Langlais, Leclerc, Vachon, Fleury, Dubé (Rimouski), Lesage et Perron. — 61.

Contre la décision — MM. Bouchard, Bastien, Bercovitch, Connors, Drouin, Hamel, Messier, Turcotte, Delagrave, Dansereau, Lawn et Marcoux. — 12.

Lorsque les membres du parti national votent avec l'opposition libérale M. Théophile Larochelle, député de Lévis, applaudit bruyamment.

La décision de l'Orateur se trouvant maintenue par un vote de 61 à 12, la Chambre do' maintenant décider s'il y urgence ou non à étudier la résolution en question.

Empress-Australia
CROISIÈRES AUX ANTILLES
Faites cet hiver une de ces merveilleuses croisières vers les îles ensoleillées de la mer des Antilles. Tous les amusements à bord du paquebot . . . sports, danse, cinéma, etc.
De New-York
19 FÉV. — 19 jours...$217.50*
11 MARS — 9 jours...$110.00*
22 MARS — 9 jours...$110.00*
2 AVRIL — 12 jours...$142.50*
14 AVRIL — 10 jours...$120.00*
* Et plus
Renseignements complets de votre agence de voyages ou de C.-A. Langevin, Gare du Palais, ou à D.-R. Kennedy, agent gén., 201, St-Jacques, Mont.
Pacifique Canadien

Un autre vote est pris qui donne le même résultat.

La Chambre se forme alors en comité plénier et l'on commence l'étude de la résolution.

EN COMITE

La Chambre se forme aussitôt en comité plénier. Le Dr Marc Trudel, député de St-Maurice, préside.

M. Duplessis. — Je fais remarquer à la Chambre que les résolutions du prêt agricole sont imprimées et qu'elles sont sur la table depuis la veille de l'ouverture de la session.

M. Drouin. — Personne ne le savait.

M. Bouchard. — (Interrompant le président qui commence à lire la résolution) — Pardon, je veux avoir une copie de la résolution comme le veulent les règlements. Nous n'avons pas de copie. On ne peut nous demander de voter une chose que nous ne connaissons pas.

M. Duplessis. — Au moins, si l'opposition ne veut pas aider la classe agricole, qu'elle ne fasse pas acte de paresse et d'aveuglement jusqu'à prétendre qu'elle n'a pas de résolutions. Je viens de le dire: ces résolutions sont sur la table depuis la veille de l'ouverture de la session. Si l'on continue, nous allons engager des pages pour aller porter des copies au chef de l'opposition (rires).

M. Bouchard. — Je remercie le chef du gouvernement de ses remarques. Mais j'ajoute que non seulement nous n'avons pas de résolution sur notre bureau comme le veulent les règlements, mais qu'il n'y a pas même eu avis de motion pour la dite résolution avant aujourd'hui.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition n'est pas juste pour sa cause. Après avoir montré qu'il est contre l'intérêt des agriculteurs, il démontre maintenant qu'il n'a pas de mémoire. Il oublie que jeudi dernier, j'ai fait moi-même l'avis de motion pour présenter cette résolution devant la Chambre. A ce sujet il a fait des objections, qu'il a apparemment oubliées. L'Orateur l'a rappelé à l'ordre; il a aussi oublié cela (rires).

Nous allons donc également engager pour le chef de l'opposition un aide-mémoire (rires).

M. Bouchard. — Le premier ministre rappelle les faits comme il l'entend. Mais il n'est pas que je sache la Gazette Officielle. Il se perd lui-même dans ses propos.

M. Duplessis. — Dès la première journée, dès le premier ordre du jour, nous avons annoncé et la loi et la résolution de la loi de ce crédit. Le lendemain, nous avons demandé à l'Orateur de dire qu'à sa prochaine séance, la Chambre se forme en comité plénier pour prendre en considération la résolution de ce bill. Voilà l'avis de motion. Si le chef de l'opposition n'a pas de procès verbal, nous allons lui en donner un

M. Bouchard. — Le chef du gouvernement n'est pas sérieux. Je lui parle d'une formule pour donner avis de l'urgence qu'il y a de voter ces crédits avant même de voter l'adresse en réponse du discours du trône, et il me reprend sur un avis de motion. Mais on a tellement hâte de se rendre dans Bagot. Il fait "fret" pour le gouvernement dans Bagot. Il fait "fret", mais le premier ministre sait qu'il va avoir chaud.

ECHO DE BAGOT

M. Larochelle. —Il va faire plus chaud pour vous autres

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition, le chef, oui, entendons-nous, le chef, celui qui n'est pas ici, M. Godbout a dit, dans une grande assemblée à Québec: Nous réclamons des élections générales. Il voulait se présenter dans Bagot, nous assurait-on. Il devrait se présenter dans le comté après les défis qu'il a lancés. Mais Bagot c'était voisin de St-Hyacinthe, voisin du comté d'un autre chef qui est contre la théorie d'avoir deux chefs. Ça me fait de la peine que le chef du chef de l'opposition n'ait même pas été capable de se faire élire comme candidat à la convention, encore moins comme député. Nous aurions aimé voir l'ancien député de l'Islet dans cette enceinte parlementaire.

M. Bouchard. — Nous du parti libéral avons eu notre convention et nos assemblées en vue de l'élection dans le comté de Bagot. Si M. Godbout avait voulu être candidat il l'aurait été. Mais nous ne sommes pas comme l'Union Nationale qui ouvre sa grande campagne de Bagot dans la ville de St-Hyacinthe qui est dans le comté de St-Hyacinthe (rires à gauche). Mais puisque le chef du gouvernement fait allusion aux chefs du parti, nous pouvons dire qu'il y avait un autre chef dans le gouvernement. On les a vus, ces deux chefs, voyageant ensemble.

DES EXPLICATIONS

Le président donne lecture des résolutions. M. Bouchard demande des explications.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition veut des explications. C'est bien simple. Nous avons commencé par voter 10 millions et nous avons à la session suivante porté le crédit agricole à 15 millions. Nous votons dix millions additionnels, ce qui fait 25 millions.

M. Bouchard. — Le gouvernement a l'air de bien peu se soucier des dettes. Nous voulons bien donner au gouvernement l'occasion de sauver la province par le crédit agricole, mais avant de voter des millions nous aimerions savoir combien de millions ont été engagés et payés à date. Je crois qu'on n'a pas encore vendu d'obligations pour le crédit agricole. J'aimerais savoir de qui on a emprunté les millions. Pourquoi un crédit additionnel de 10 millions si on n'a payé que sept millions? On pourrait bien attendre après l'élection de Bagot. Avec 8 millions le gouvernement devrait être capable de prendre le comté. Je comprends bien aussi que le premier ministre est sûr de ne rien perdre, mais dans l'Ontario on a tellement perdu qu'on a dû fermer l'office du prêt agricole. J'entends dire aussi qu'on ne prête pas qu'aux gens menacés de perdre leur terre. Il y aurait des gens à l'aise qui empruntent à 2 1-2 pour cent et qui prêtent leur argent ailleurs à 5 pour cent. Le gouvernement nous demande d'augmenter le crédit agricole mais nous n'avons aucune information. Ce n'est pas non plus une mesure aussi urgente qu'on le prétend parce que ce n'est pas à cette saison de l'année que les inspecteurs du gouvernement se rendront enquêter sur la qualité du sol. Nous sommes prêts à laisser le gouvernement endetter la province et prendre la responsabilité du remboursement des sommes qu'on distribue ainsi d'un bord à l'autre. Personne ne peut nous reprocher d'être sceptique. On nous a demandé dix millions. Nous l'avons voté. Dans ce temps-là, nous avons dit, c'est bien peu. On nous en demande davantage. Nos prédictions se réalisent plus tôt que nous ne le pensions. Je demande au ministre de l'agriculture de fournir des informations sur les prêts consentis et payés.

CONTRADICTIONS

M. Dussault. — Je vais me rendre au désir d'un des chefs de l'opposition, qui a parlé pendant 15 minutes pour dire qu'il n'avait pas d'information, mais cela ne l'a pas empêché de faire des affirmations. Il y a de la contradiction dans les affirmations des chefs de l'opposition. L'un dit que le crédit agricole a été un désastre, qu'il n'aurait jamais dû être établi. Le deuxième dit qu'il n'y a rien qui presse. Il demande de retarder d'un mois. L'autre demande un retard de deux jours. A date l'on a payé 4786 prêts et l'on en a consenti 6210. Le gouvernement a payé à date $8,939,000, et il a consenti des prêts représentant un montant de $14,976,000. Le cas cité tantôt par un député libéral qui a toujours eu à coeur de travailler pour l'agriculture suffirait à démontrer l'urgence du prêt agricole. Un groupe de cultivateurs se trouve exposé à des frais et peut-être à être mis dans le chemin, si on ne peut agir d'ici quelques jours. Il ne se passe pas de journées sans qu'on reçoive des lettres demandant au moins la promesse d'un prêt. Tout l'argent voté sera payé aux cultivateurs. Rien ne servira à l'élection de Bagot. De notre temps, ça ne se passe pas de même. On fait des élections par des moyens bien honnêtes. On se contente d'exposer les oeuvres du gouvernement et c'est suffisant. L'Office s'est efforcé de payer à ceux qui avaient le plus besoin et je ne sais quel bénéfice l'opposition semble vouloir tirer à s'opposer à une loi demandée depuis si longtemps et même par des membres du parti libéral.

Le premier ministre prend la parole aussitôt après le ministre de l'Agriculture, et il en fait l'éloge. Il dit que lors d'un voyage qu'il a fait en Ontario, il a entendu des paroles très flatteuses à l'adresse de son collègue de la part de personnages qui n'avaient rien à faire avec le gouvernement de notre province. Eloges spontanés, dit le premier ministre, qui démontraient bien que partout où il a passé, dans l'Ouest et en Ontario, notre minstre de l'Agriculture a bien représenté la province de Québec.

M. Duplessis. — Pendant 20 ans, l'ancien régime n'a rien fait pour la classe agricole. Pendant 10 ans, et j'en ai été le témoin, l'opposition a réclamé le crédit agricole rural. Durant tout ce temps, le gouvernement votait contre, le chef de l'opposition, celui qui est en Chambre et celui qui est hors de la Chambre, votaient contre. Dernièrement encore, l'hon. M. Godbout disait, et je l'ai entendu moi-même, que le prêt agricole provincial actuel était un désastre.

OEUVRE DE SALUT

Grâce à ce prêt agricole que nous avons organisé, la confiance est revenue dans les campagnes, il y a plus de sécurité sur les terres, l'argent y circule plus librement, et les crédits sont meilleurs. C'est une oeuvre de salut que le gouvernement a accomplie et comme un pécheur repentant, l'opposition devrait appuyer le gouvernement dans cette mesure salvatrice.

Le premier ministre donne le nombre des prêts consentis et les sommes déboursées et fait des comparaisons avec le prêt agricole fédéral qui, dit-il, n'a prêté en 8 années que les 2-3 des prêts que nous, en onze mois, avons prêtés à nos cultivateurs. C'est une mesure de sécurité publique et l'opposition devrait y coopérer.

Le chef de l'opposition répète que les résolutions auraient dû être étudiées plus tard.

ELECTORALISME

M. Bouchard : — On nous prend à l'improviste. La motion décrétant l'urgence est venue comme un chevreuil sur la route. Nous ne pouvons pas demander au gouvernement ce qu'il serait utile au peuple de connaître.

C'est de l'électoralisme pur et simple que l'on fait en mettant ces résolutions devant la Chambre. Et quand je dis que c'est de l'électoralisme, je ne parle pas à travers mon chapeau. A Ste-Rosalie, dans le comté de Bagot, l'un des notaires qui s'occupent du prêt agricole a téléphoné à l'un des délégués à la convention libérale. Ce délégué, je puis bien le nommer, c'est F.-X. Lapierre. Le notaire lui a téléphoné avant qu'il parte pour la convention.

M. Duplessis : — Voulez-vous insinuer que les rouges peuvent se laisser vendre?

M. Bouchard : — Non, ils ne se laisseront pas vendre, et l'on va s'en apercevoir dans l'élection de Bagot. Si je cite des noms, c'est pour montrer que je ne parle pas à travers mon chapeau.

M. Léo Duguay, député du Lac St-Jean, intervient à son tour. Il félicite le gouvernement d'avoir eu le courage de voter la loi du crédit agricole et dit que les libéraux veulent se faire des fonds électoraux avec cette question.

M. Duguay : — Tous les financiers se sont toujours objectés à ce qu'il y ait un crédit agricole, et le parti libéral s'est toujours opposé au prêt afin d'augmenter ses fonds électoraux. C'est vrai que vous avez besoin de fonds électoraux pour l'élection de Bagot; mais n'essayez donc pas de vous en faire en faisant tort aux cultivateurs de cette province.

M. Cléophas Bastien dit que l'opposition ne veut pas faire d'obstruction. Mais nous craignons le prêt provincial, dit-il, parce que dans toutes les provinces, ça n'a pas réussi.

M. Duplessis : — Alors, l'opposition est contre!

QUI A RAISON?

M. Bastien : — Les ministres se contredisent au sujet du nombre des demandes. Le ministre No 1 de l'Agriculture dit qu'il y a eu 14,500 demandes; et le grand argentier dit 25,000. Qui a raison? Que nous soyons rouges, bleus ou même nationaux à base de coeurs larges et généreux, nous sommes en raison de nous demander si c'est là une bonne mesure.

M. Bastien dit qu'il y a 150,000 cultivateurs dans la province de Québec. Les trois quarts au moins ont des hypothèques sur leurs terres. La moitié peut faire des demandes légitimes de crédit agricole. En mettant une moyenne de $2,500, chacun, il faudra 200 millions au gouvernement pour suffire. M. Bastien dit qu'il vaudrait mieux laisser la responsabilité au fédéral et aider aux cultivateurs à payer l'intérêt.

M. Duplessis : — Etes-vous pour ou contre?

M. Bastien : — Nous sommes pour aider les cultivateurs. Mais je veux que la Chambre sache où l'on va avec le crédit agricole.

"Dans notre région il y a une moyenne d'environ trois prêts par paroisse. Mais dans Joliette, il y a une compagnie puissante de tabac qui a obtenu un prêt considérable avant même la classe des petits agriculteurs.

Le ministre de l'Agriculture a fait toutes sortes de considérations, mais il n'a pas parlé du coût de l'administration. C'est très dispendieux, d'après ce qu'on entend dire.

Mais comment le savoir, depuis que le ministre et les commissions et les offices ne se sentent plus obligés de faire rapport à la Chambre de leur activité. Nous avons de la difficulté à nous renseigner.

M. Duplessis : — Ce nest pas exact.

M. Bastien : — Pas exact?

M. Duplessis : — Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons constaté que les rapports étaient imprimés par les amis du régime. Nous avons décidé, par économie, de ne pas imprimer nos rapports. Ils sont déposés devant la Chambre. N'importe quel député peut en prendre connaissance. On n'a pas le droit de dire que les offices et commissions ne sont pas tenus de faire rapport.

M. Bastien : — Le premier ministre est très habile.

M. Bastien : — Anciennement, les ministres déposaient leurs rapports; on en avait des copies.

M. Duplessis : — Il y a eu des rapports depuis le début de la session.

M. Bastien : — On ne les a pas vus. Il y a deux choses qui se répètent dans le public. On dit que l'Office du prêt agricole est d'une administration coûteuse. On dit aussi que l'Office a nommé comme estimateurs des cabaleurs politiques.

Voix à droite : — Tiens, tiens.

M. Duplessis : — On ne l'aurait pas cru (rires).

M. Bastien : — C'est l'argent de tout le public qui s'en va ainsi. Au lieu de cabaleurs politiques, ça devrait être des hommes plus qualifiés.

ON SOUPÇONNAIT

M. Dussault : — On soupçonnait, à entendre l'opposition, que l'opposition était contre le principe du crédit agricole. Mais on n'en était pas tout à fait certain, parce que des fois on se disait en faveur. Maintenant, le député de Berthier s'est carrément prononcé contre. Il a dit que ça mène la province à la ruine.

Il nous demande pourquoi n'avoir pas profité du prêt agricole fédéral; mais, vous avez été vous-même quatre années avec une administration libérale à Ottawa et vous n'avez pas tenté un seul effort pour bén

LE SYNDICAT offre

3 JOURS À 46¢ 56¢ 76¢ 96¢

dans tous les départements - Des articles de toute première nécessité offerts à prix réduits pour ces 3 jours: Jeudi - Vendredi et Samedi - Venez fouiller dans ces spéciaux

Section à 46¢

Casques aviateur
en polo ou ratine pour enfants. Toutes les teintes et grandeurs. Valeur 75c. Aussi casquettes de skieurs, bleu marin, pour hommes et garçons. Valeur de 89c.
46c

Gants
de chamois-suède, doublés ou non, pour dames. Gris, brun, noir et bleu. Régulier de 69c.
46c

Tricolette
indémaillable de 66 pouces de largeur. Très belle valeur pour lingerie. Rose, pêche, maïs, brun. Régulier de 95c. pour
46c.

Soie taffetas
de 38 pouces. Fini brillant et uniforme. Toutes les teintes à la mode. Valeur de 75c.
46c.

Crêpe suède
fini mat. Jolis motifs, soit fleuris ou rayés. Un tissu lavable. 38 pouces de largeur. Valeur de 60c. à 75c.
46c.

Chandails
de laine pour enfants, de 2 à 6 ans. Teintes assorties. Valeur de 89c. pour
46c

Foulards
de laine ou crêpe pour dames. Différents genres. Valeur de 59c. à 1.00 pour
46c

Beau crêpe
acheté directement de la soierie. 35 pièces seulement et chacune a un fini différent. Valeur de 1.00 pour
46c.

Souliers
pour enfants et fillettes. Solde d'assortiment comprenant des valeurs jusque 99c. Pointures jusque 2.
46c.

Pantoufles
de cuir ou feutre pour enfants, fillettes et dames. Valeurs jusque 79c.
46c.

Section à 56¢

Gaines élastiques
en blanc et pêche, pour dames. Valeur régulière jusque 1.49 au bas prix de
56c.

Broadcloth "Bristol"
imprimé de jolis dessins pour robes d'intérieur. 36 pouces de largeur. Valeur régulière de 24c.
56c.

Robes d'enfants
1 — 2 — et 3 ans. Bon broadcloth et petits modèles plaisants. Valeur régulière de 98c. pour
56c.

Crêpe imprimé
Des dessins de haute nouveauté et qui vous plairont. Des crêpes semi-rugueux ou finis sable. Valeurs de 75c. et 90c. pour
56c.

Jupes écossaises
pour fillettes de 3 à 12 ans. Une très bonne marchandise se vendant couramment 98c.
56c.

Soie japonaise
Jolis dessins japonais sur fonds pâles, pour pyjamas. 28 pouces de largeur. Marchandise lavable.
3 verges pour
56c.

Bas
de cachemire de laine avec haut élastique pour dames. Marque connue et de confiance. Assortiment de couleurs et grandeurs. Valeur de 69c. pour
56c.

Bas
de pure soie chiffon pour dames. Assortiment complet de teintes nouvelles. Régulier 69c.
56c.

Casquettes
de tweed avec bande, pour garçons, valant 85c. Aussi, casquettes de ski en tissu de couleur pour hommes et dames : rouge, orange, bleu, brun. Valeur de 85c. pour
56c.

Chemises
pour garçons. Bon broadcloth brun, et bleu de fantaisie. Encolures : 12½ à 14½. Valeur régulière de 75c. pour
56c.

Section à 76¢

Aucun échange — Aucun retour

Pull-over et blouses
Un lot défraîchi, pour dames, mais parmi lequel vous rencontrerez des valeurs jusque 1.98 pour
76c.

Corsets
de fort coutil. Solde d'assortiment légèrement défraîchi. Style à lacer en avant ou à agrafer sur le côté. Valeurs jusque 1.49 pour
76c.

Robes d'enfants
de 1 à 5 ans. Broadcloth uni ou de fantaisie. Culottes assorties. Valeurs jusque 1.49 pour
76c.

Casques d'aviateurs
et casquettes de cuir pour enfants et garçons. Des valeurs régulières de 1.00 et 1.25 pour
76c.

Bas de golf
tout laine, pour garçons. 7½ à 10½. Tricot épais dans le brun, gris et drab. Valeur de 1.00
76c.

Pantoufles
pour dames, genre d'Orsay en cuir, avec semelles rembourrées et talon militaire. Noir, brun, bleu, vert, violet, rouge vin et rouge clair. Valeur de 89c. pour
76c.

Crêpe plat
pure soie pour fine lingerie. Blanc, rose pâle, rose thé, jaune, vert pâle, turquoise, mauve et champagne. Valeur de 90c. pour
76c.

Broadcloth "Argyle"
plaza piqué et crépon de coton imprimés, rayés ou quadrillés, pour robes. 36 pouces. Valeur de 30c. et 35c.
3 verges pour
76c.

"Marvel"
Le fameux tissu mercerisé uni, pour robes ou garnitures. 36 pouces de largeur. Valeur de 45c.
2 verges pour
76c.

Crêpe de coton
imprimé pour robes de nuit et kimonos. 29 pouces de largeur.
3 verges pour
76c.

Section à 96¢

Robes pour dames
Robes de broadcloth imprimé, "Martha Washington", valant jusque 1.98. Solde de notre assortiment en vente à
96c.

Jupons-combinaison
en crêpe blanc, rose thé, et pêche, garni ou non de valencienne. Valeur régulière jusque 1.49 pour
96c.

Robes d'enfants
en broadcloth uni et de fantaisie, avec culottes assorties. Ages : 1 — 2 et 3 ans. Valeur de 1.49 pour
96c.

Couvre-chaussures
en jerseyette noire ou brune ; style à deux boutons-pression, pour dames. Toutes les pointures et talons.
96c.

Sac à emplettes
avec ou sans chaînette à tirette. Tous les genres et toutes les teintes. Un stock que nous venons de recevoir.
96c.

Bas soie et laine
"Mercury" et "Orient". Aussi, cachemire tout laine et fin. Assortiment complet de teintes nouvelles.
96c.

Crêpe suède
et peau d'ange pour lingerie. Teintes pâles et garanties au lavage. 44 pouces de largeur. Valeur de 50c.
3 verges pour
96c.

Culottes d'équitation
(breeches) pour garçons, 24 à 34, en tweed de laine et corduroy. Valeur régulière de 1.59 pour
96c.

Chandails de laine
pour garçons (24 à 34). Col en V, haut ou avec chaînette à tirette. Valeur de 1.29 pour
96c.

Chapeaux pour hommes
Genre doublé ou non Styles à la mode. Un lot désassorti de couleurs et grandeurs. Valeur régulière de 1.95 pour
96c.

Chemises pour hommes
"Prince" et "Olympic". 2 faux-cols ou col rabattu. Valeur de 1.29. Malgré le bas prix, nous ajoutons un paquet de lames de rasoir "Grads".
Le tout pour
96c.

Combinaisons
de tricot de coton élastique pour hommes. Style avec ou sans boutons. Manches et jambes longues. 34 à 44. Valeur de 1.25 pour
96c.

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

La C. C. F., veut le rappel de la "loi du cadenas"

(SUITE)

expliqua que dans l'application du crédit social on pourrait facilement équilibrer les exportations et les importations.

"Au cours des deux dernières années", continua le chef créditiste, "les adversaires du crédit social ont tout tenté pour induire en erreur la population de l'Alberta".

"Qu'est devenu le dividende mensuel de $25 ?", d'interroger un député libéral.

"Voilà un parfait exemple des méthodes que je viens de stigmatiser", rétorqua M. Blackmore.

PROPAGANDE EHONTEE

"On fait une propagande de telle sorte en Alberta", poursuivit-il, "que c'en est une véritable disgrâce pour le reste du pays. Nos adversaires sont en train d'accomplir en cette province la plus monstrueuse iniquité".

"Le peuple a élu le gouvernement d'Alberta pour réaliser un certain but", ajouta-t-il. "Mais on a placé sur sa route tous les obstacles possibles. On a mis la démocratie de côté en ce cas pour laisser libre cours à toutes sortes de faussetés. Mais le jour approche où l'on acceptera la réforme monétaire comme un fait accompli, malgré que beaucoup de gens croient que c'est une véritable absurdité". L'orateur rappela qu'on avait soulevé les mêmes appels aux préjugés quand il s'est agi d'abolir l'esclavage ou d'instituer le scrutin secret. "Mais ces réformes ont été finalement réalisées", nota-t-il, "comme il en sera de même un jour de la réforme monétaire."

"On voit partout", souligna-t-il, "des signes d'un recul économique qui font mentir les vantardises du gouvernement au sujet de la prospérité. L'emploi baisse en plusieurs pays en dépit de la course aux armements".

CONTRE LA GUERRE

M. Blackmore dit qu'il avait approuvé le programme de défense du gouvernement à la dernière session et restait convaincu qu'il avait agi avec sagesse. Il réaffirma son opposition catégorique et se dit confiant du retour de la paix dans le monde. Il montra que les exportations de matériel de guerre en partance du Canada pour le Japon le remplissaient d'horreur.

Le chef créditiste expliqua que les maux dont souffre le Canada ne sont pas d'importation étrangère. Il stigmatisa le gouvernement pour s'être opposé à l'abolition de la pauvreté en Alberta. Il assura toutefois que cette province avait fait de son mieux en dépit du système financier actuel.

LE CHEF C.C.F.

M. J.-S. Woodsworth, chef C.C.F., fut l'orateur suivant. Il endossa les protestations de M. Blackmore contre les exportations de matériel de guerre. Il approuva la motion de non confiance soumise la veille par l'hon. R.-B. Bennett et il félicita les conservateurs de leur conversion.

"Il est temps", affirma-t-il, "que le Canada puisse amender sa constitution sans être obligé de recourir au parlement impérial".

Le chef C.C.F. dénonça alors la loi du cadenas, qui a pour but, comme on sait d'enrayer la propagande communiste dans la province de Québec. "Une telle législation est absolument draconienne", fulmina-t-il, "et elle ne devrait pas avoir sa place dans les statuts canadiens. Depuis le 9 novembre 1937 à venir jusqu'au 27 janvier 1938, on ne l'a pas appliquée moins de cinquante fois".

M. Woodsworth donna ensuite des exemples de la mise en vigueur de la loi du cadenas dans Québec. Il dit que la police avait confisqué à la demeure d'une femme non seulement des documents, mais des pamphlets créditiste et la biographie de M. Woodsworth lui-même.

"Voilà le genre de littérature dont on a fait la saisie chez d'honnêtes citoyens de la province de Québec en ces derniers mois", dit-il. "Ne devrait-on pas s'attendre à ce que le gouvernement du Canada protège au moins les citoyens de notre pays".

DESAVEU DEMANDE

"J'ai demandé au fédéral, l'an dernier, de désavouer la loi du cadenas. Je réitère ma demande, cette année encore", continua-t-il. "Dans l'intervalle on a usé du désaveu pour invalider un législation albertaine. Puisqu'on a pu agir ainsi dans le cas de l'Alberta quand il s'est agi d'intérêt financier, pourquoi ne pas en faire autant dans Québec où la liberté des citoyens est en jeu".

Le chef C.C.F., mit ensuite à jour toute la détresse financière de la cité de Winnipeg où 5,000 familles vivent aux frais de l'assistance-chômage. "La ville a épuisé", dit-il, "ses ressources financières. Les impôts ont atteint un niveau tellement élevé que les propriétaires aiment abandonner leurs maisons.

"Je voudrais que le ministre du Travail (l'hon. Norman Rogers), se rende bien compte de la chose et trouve une issue à cette impasse. Ce n'est pas assez de dire que le nombre des chômeurs a diminué. Cela n'aide pas le moins du monde ceux qui sont encore en chômage".

M. Woodsworth conclut en disant qu'il ne voyait absolument aucun projet dans le discours du trône qui soit d enature à aider matériellement la grande majorité de la population du Canada.

M. R.-J. Deachman, député libéral de Huron-Nord, a répondu à M. Blackmore. Parlant du parti du crédit social, il dit: "Aucun parti n'a plus complètement échoué dans la réalisation de ses promesses".

La situation de l'agriculture au Canada est le plus grave facteur de la position économique du Canada, continua M. Deachman. Au cours des derniers cinq ans, il y a eu un certain renouveau. Mais l'agriculture souffre encore de depression. L'écart des prix que reçoivent les cultivateurs et ceux que reçoivent les manufacturiers continue à exister.

Le revenu net moyen des cultivateurs de l'Ontario était de $362 par année, soit moins d'un dollar par jour, a dit M. Deachman. C'est moins que le gouvernement paie à un garçon de bureau qui débute. Le gouvernement devrait avoir le courage de faire quelque chose pour une industrie qui est tombee aussi bas.

"Le vrai problème, posé devant le peuple du Canada aujourd'hui, est d'élever le niveau de vie de l'agriculture à mesure que le pays progresse", a déclaré M. Deachman.

Le gros problème n'est pas les chemins de fer, ni le chomage, ni les gages des ouvriers industriels. Tous ces problèmes secondaires se résoudront d'eux-mêmes si les cultivateurs obtiennent le même niveau de vie que le reste de la population.

UNITE NATIONALE

Gordon Graydon, député conservateur de Peel, a déclaré que l'opinion que le gouvernement négligeait ses devoirs tandis que les partis se combattaient l'un l'autre se répandait de plus en plus au Canada. Parlons moins, dit-il, d'unité nationale, et agissons plus dans ce but. M. Graydon approuva le gouvernement de songer à présenter un projet d'assurance-chômage. Il pense que tous les partis et tous les députés doivent donner la plus grande importance à cette mesure, déjà retardee depuis trop longtemps.

"Le gouvernement, dit l'orateur, parait attacher trop d'importance aux chiffres du commerce extérieur. L'agriculture ne peut dépendre entièrement des marchés extérieurs. Il faut protéger le marché intérieur. Le Canada doit commencer par mettre de l'ordre dans sa propre maison. Plusieurs fermiers de la région dévastée par la sécheresse dans l'ouest sont venus récemment s'établir dans le comté de Peel. Ce sont d'excellents fermiers. Ce mouvement a fait beaucoup pour créer une meilleure intelligence par l'Est des problèmes de l'Ouest".

D'après M. Graydon, le rapport Shaw sur la mise sur le marché des produits agricoles en Angleterre est un important document. Il a ouvert les yeux aux cultivateurs canadiens sur la faiblesse du présent système et la potentialité du marché britannique. Il espère que le gouvernement établira un système pour uniformiser les produits canadiens agricoles destinés à l'exportation.

"Les producteurs de fruits et de légumes canadiens s'opposent, dit M. Graydon, à une plus grande réduction tarifaire pour les produits similaires américains dans le nouveau traité de commerce Canado-Américain. Sous la présente entente, cette classe de gens a souffert. Elle a été forcee de faire de plus grands sacrifices que les autres pour augmenter le commerce canado-américain. Elle manque de protection adéquate. La taxe de vente de 8 pour cent sur les fleurs coupées devrait être abolie. Elle n'est pas imposée sur les autres produits agricoles. Elle est difficile à percevoir et partiale".

LA RADIO

M. Graydon dit que le mécontentement grandissait au Canada contre Radio-Canada. Il n'est pas surpris que l'augmentation du coût des permis soulève des protestations. Si l'étatisation de la radio doit arriver au succès, il faut d'abord gagner la confiance des auditeurs. L'augmentation du coût des permis est une pauvre manière de gagner cette confiance Le gouvernement devrait non seulement abandonner cette augmentation, mais également abolir complètement cette taxe et tirer d'ailleurs les fonds dont il a besoin.

POUVOIR D'ACHAT

Si l'on considère les besoins du peuple canadien, il n'y a aucune raison pour que nos exportations dépassent nos importations. C'est ce qu'a affirmé, hier soir, au cours du débat sur le discours du trône, M. Victor Quelch, député créditiste d'Acadia, Alberta. Bien que la chose ne semble pas voulue, la politique commerciale du gouvernement libéral n'a pour résultat que de maintenir un bas niveau de vie pour permettre l'exportation d'immenses quantités de produits.

"Quelques-uns", dit-il, "ont suggéré l'immigration comme remède aux difficultés économiques, mais l'immigration ne veut pas nécessairement dire une augmentation de population. A moins de conditions prospères, l'immigration ne ferait que nous amener une population flottante, qui repartirait peut-être le lendemain".

"Ce qui importe avant tout", continua-t-il, "c'est d'augmenter le pouvoir d'achat par quelque autre moyen en dehors du système industriel actuel. On pourra maintenir ainsi l'équilibre entre la production et la consommation".

EXPORTATIONS AU JAPON

"On demande", souligna M. Quelch, "de placer un embargo sur les exportations au Japon. Mais je pense que les Canadiens font preuve d'une inconséquence flagrante. Ils déplorent les atrocités commises en Chine par les armées de Tokio, mais ils aident, par ailleurs, le Japon en leur exportant des métaux. On a dit que si on imposait un embargo, il pourrait en résulter pour le Canada une guerre avec le Japon. Mais je suis heureux de voir que la Nouvelle-Zélande a eu le cran de prohiber les envois de fer de rebut au Japon. Je pense que l'une des raisons qui empêchent le Canada de suivre cet exemple, c'est un déplorable esprit de lucre".

M. Quelch fustigea ensuite l'administration libérale pour son refus d'appliquer la politique de réforme monétaire promise par le premier ministre MacKenzie King lors de la campagne électorale de 1935.

"Au lieu de combattre les pouvoirs d'argent", tonna-t-il, "il est évident que le gouvernement actuel fait les quatre volontés de la haute finance. La chose a crevé les yeux quand les libéraux sont venus au secours des banques et ont désavoué la législation albertaine".

EXODE D'ARGENT

M. Mark Senn, député conservateur de Haldimand, débattit l'exportation des produits agricoles. Il affirma que nos exportations de produits de la ferme aux Etats-Unis avaient subi en 1937 une forte diminution sur 1936. Il montra en particulier que les envois de bestiaux avaient beaucoup tombé par suite de la chute des prix de l'autre côté de la frontière.

Il dénonça ensuite le fait que le traité conclu par Ottawa avec Washington provoquait un véritable exode de notre argent à destination des Etats-Unis. Il ajouta que cela signifiait nécessairement une balance commerciale défavorable pour notre pays.

Il rappela que le recensement de 1931 avait révélé que le Canada avait une population urbaine supérieure à la population rurale. Il expliqua que, depuis lors, l'équilibre entre le prix des produits de la ferme et celui des produits ouvrés s'était rompu. Il assura ne pas comprendre qu'on considérait impossible la réglementation des prix des produits de la forme.

CAMPS DE CHOMAGE

PENSION AUX DEPUTES

M. Dan McIvor, député libéral de Fort-William, loua ensuite le gouvernement de n'avoir pas rouvert les camps de concentration pour les chômeurs célibataires. "Je considérais ces camps", affirma-t-il, "comme de véritables foyers de communisme".

Il fit un bref plaidoyer en faveur du syndicalisme. Il dit que les travailleurs devraient avoir partout le droit de s'unir. Il se dit favorable à une réduction des heures de travail.

Le député de Fort-William dénonça toute tentative pour museler les journaux et restreindre la liberté de parole.

Il préconisa en terminant une pension de retraite pour les anciens députés fédéraux qui ont siégé pendant de longues années à la Chambre des Communes. "Ils y ont certainement autant droit que les fonctionnaires de l'Etat," conclut-il.

Histoire "fabriquée" par les journaux

(SUITE)

immédiatement, car il était clair qu'elles n'étaient nullement mêlées à la tragédie du collège. La raison pour laquelle des agents les ont conduites à Saint-Hyacinthe pour être interrogées relativement à cette affaire, c'est que leurs noms apparaissaient sur la lettre que le détenu avait essayé de détruire. La lettre était signée F 21 et portait les initiales J.-A. T. Elle portait également l'adresse de 89, rue des Oblats. Dans la lettre, il était dit que le signataire ne voulait pas donner de renseignements au sujet de l'affaire, mais que tous les détails seraient fournis plus tard.

Enfin un reporter montréalais, à Saint-Hyacinthe depuis le désastre, aurait déclaré qu'il connaissait toute l'histoire, mais qu'il ne pouvait donner ses sources d'informations.

La population honnête de Saint-Hyacinthe est révoltée à cause de la manière dont on abuse de ces incidents autour d'un désastre qui a plongé dans le deuil un si grand nombre de nos braves familles canadiennes-françaises.

Bel hommage à la mémoire de M. Paquet

(Suite de la dernière)

et Philippe Lachance, Benoit et Jean-Paul Gagné, Georges Bégin, Gaston et Jean-Marie Lachance, Albert Laliberté.

A la suite de la famille, l'on remarquait dans l'imposant cortège: MM. les colonels C.-W. Wiggs et T. Rrinfret, MM. l'échevin L.-F. Martel, Jos. Emond, ex-échevin, le Dr R.-G. Matte, Tho. Deschesne, Claude Côté, L.-P. Lemieux, Emile Castonguay, gérant de L'Action Sociale Limitée, E. Nadeau, R. Fecteau, E. Paquet, R. Carbonneau, W. Loiselle, M. Carbonneau, L. Carbonneau, Chs Hardy, J. Côté, G. Blouin, C. Boucher, G. Picard, J. Burnett, A. Roy, A. Dupéré, A. Dépeyre, W. Grenier, J.-A. Paradis, V. Roy, D. Laforge, P. Du Dion, L. Durand, C.-A. Emond, J. Catelin, F. Côté, T. Maheux, Alex. Maheux, R. Côté, E. Pouliot, G.-A. Moisan, S. Delisle, R. Delisle, Chs Laflamme, W. Doré, J.-M. Côté, H. Fréchette, J.-H. Samson, J.-H. Paquet, A. Lavoie, J. Baras, L. Morency, J.-E. Lavoie, V. Rochette, Ls-Ph. Carbonneau, L. Bergeron, Eug. Lachance, G. Bégin, A. Gagné, S. Simard, G. Gagné, A. Laliberté, Paul-R. Bélanger et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. A la chapelle du cimetière, M. l'abbé Cléophas Leclerc a présidé la cérémonie.

La Cie Hubert Moisan, Assurance Funéraire de Québec, avait la direction des funérailles.

A MM. Joseph, Antoine et Gérard Paquet, ainsi qu'à la famille en deuil, "L'Action Catholique" réitère ses plus vives sympathies.

Des élections contestées aux charges municipales

(Suite de la page 3)

QUEBEC-OUEST

Dans cette municipalité voisine, trois conseillers ont été élus hier. Ce sont MM. P.-E. Jobin, Emile Fontaine et Antonio Blouin qui avaient l'appui du maire Ludger Bélanger, et qui ont été proclamés vainqueurs, par de fortes majorités, respectivement aux sièges No 1, 2 et 7.

Le vote a été le suivant :

Siège No 1
- F.-E. Jobin . . . 330
- Eloi Dumont . . . 120
- Majorité Jobin . . 200

Siège No 2
- Emile Fontaine . . 291
- Ant. Ducharme . . 155
- Majorité Fontaine 136

Siège No 7
- Antonio Blouin . . 280
- Louis Latulippe . . 163
- Majorité Blouin . . 117

MM. P.-E. Jobin et Emile Fontaine, élus au siège No 1 et 2, ainsi que M. Louis Latulippe qui se présentait au siège No 7 contre M. Antonio Blouin étaient d'anciens conseillers.

Outre MM. Jobin, Fontaine et Blouin élus hier, le conseil de Québec-Ouest comprendra : S. H. le maire Ludger Bélanger, et les échevins Camille Plante, Me Jules Savard, Ferdinand Côté et Gérard Poulin, élus par acclamation, lors de la mise en nomination.

BEAUPORT

A Beauport, il y avait élection au siège No 2, où M. Albert-E. Côté, comptable, a été élu par une majorité de 24 voix sur son adversaire, M. Ant. Cardinal, conseiller sortant de charge. M. Côté a obtenu 10 voix et M. Cardinal 76.

Outre M. Côté, le nouvel élu, le conseil de Beauport comprend: M. le commandeur Albert Chrétien, maire; MM. Charles Chalifour, Xavier Vallée, Charles-Aimé Déry, I. Vaillancourt, Albert Bouchard, qui ont été élus par acclamation, lors de la mise en nomination.

THETFORD-LES-MINES

Thetford-les-Mines. (Spéciale à "L'Action Catholique"). — M. Albert Lemieux a été élu, par une majorité de 52 voix, représentant du quartier No 3, siège No 2, sur son adversaire M. Donat Giguère. Le nombre total des votes donnés a été de 220.

Les échevins élus par acclamation, lors de la mise en nomination, sont : MM. Léonce Vermette (quart. No 1), Alphonse Labbé (quart. No 2), et Wenceslas Dostie (quart. No 4).

Le maire de Thetford-les-Mines est M. Jos.-J. Beaudoin.

ST-GREGOIRE

Un recomptage des votes aura tout probablement lieu vendredi, à St-Grégoire de Montmorency, où M. Alexandre Mathieu, entrepreneur, conseiller sortant de charge, a été élu par une majorité de 1 voix seulement contre son adversaire, M. Emile Thibault. M. Mathieu représentera la division No 6.

Le vote, par poll, a été donné comme suit :

Poll No 1—Mathieu	91
Thibault	104
No 2—Mathieu	109
Thibault	78
No 3—Mathieu	84
Thibault	107
No 4—Mathieu	111
Thibault	105
Mathieu :	395
Thibault :	394

Une voix de majorité pour M. Mathieu.

Les autres conseillers élus, cette année, sont MM. Emmanuel Potvin et Georges Desmeules qui ont été élus par acclamation, aux sièges Nos 1 et 3, le 20 janvier dernier. Le conseil de St-Grégoire se compose en outre de M. le maire F.-X. Bouchard, Alfred Simard, Hormisdas Marceau et Béloni Lefebvre.

LAUZON

Deux conseillers sortant de charge, MM. Wellie Guay et Paul-Emile Samson ont été réélus respectivement dans les quartiers Fréchette et Routhier, par des majorités de 30 et de 42 voix. Le premier avait comme adversaire M. Antonio Bouchard, ingénieur de marine, et le second faisait la lutte contre M. Philippe Beaubien, typographe. Le vote a été le suivant :

Quartier Fréchette :	
Wellie Guay	102
Antonio Bouchard	72
Majorité Guay	30
Quartier Routhier :	
Paul-E. Samson	135
Philippe Beaubien	87
Majorité, Samson	48

Le maire de Lauzon est M. L.-P.-J. Ruel.

BEAUCEVILLE-EST

M. le Dr J.-H. Dorochers, maire sortant de charge, a été défait par M. Josaphat Poulin. M. Poulin a obtenu une majorité de 25 voix.

BEAUCEVILLE-OUEST

M. Majorique Gilbert a également obtenu une majorité de 29 voix sur le maire sortant de charge, M. Charles Poulin.

Choc sismique

HARVARD, Mass., 2. — (UP)— Un tremblement de terre d'une "intensité excessive" s'est fait sentir pendant quatre heures et demie "quelque part dans les Iles Aléoutiennes", a déclaré aujourd'hui le sismologue de Harvard, L. Don Leet. "Le tremblement de terre fut si considérable, a déclaré Leet, que nos instruments furent incapables de l'enregistrer avec exactitude". L'épicentre du séisme était situé à 4,000 ou 4,500 milles de Harvard, probablement dans le Pacifique nord, où quelques-uns des plus violents tremblements de l'histoire ont été enregistrés. Les Iles Aléoutiennes forme un archipel situé le long des côtes de l'Alaska.

EXCURSION
4 JOURS A MONTREAL
3.75 pour aller et retour en voitures ordinaires.
Départ de Québec à 1.30 P.M. samedi 5 février. RETOUR jusqu'au mardi soir 8 février
Sous les auspices du
INTERNATIONAL DOG SLED DERBY
en collaboration avec le
PACIFIQUE CANADIEN
CANADIEN NATIONAL

PROCHAIN CONGRES DES INGENIEURS DE LA VOIRIE

L'honorable Leduc le fixe aux 9, 10, 11 et 12 février. — Le ministre de la Voirie présidera. — Des conférences par MM. Leduc, Arthur Bergeron, Alphonse Paradis, Charles Girouard, et autres.

PROGRAMME DE TRAVAUX IMPORTANTS

M. HENRI ROY, réélu secrétaire de la section Jacques-Cartier de la Société St-Jean-Baptiste.

L'honorable François-J. Leduc annonce que le onzième congrès annuel des ingénieurs du ministère de la Voirie sera tenu à Québec les 9, 10, 11 et 12 février.

Le ministre de la Voirie présidera. Tous les officiers du département seront présents: M. Arthur Bergeron, sous-ministre; M. Alphonse Paradis, ingénieur en chef; les chefs de district, les chefs de service et tous les ingénieurs divisionnaires des différents comtés de la province.

Le but de ce congrès est principalement de rendre plus facile et plus efficace la collaboration de tout le personnel du ministère dans l'exécution du vaste programme de la Voirie et d'étudier les méthodes techniques les plus modernes afin d'établir avec le minimum de dépenses des routes conformes aux besoins présents et futurs de la province.

La convention s'ouvrira le 9 février, à dix heures, sous la présidence de M. Leduc qui souhaitera la bienvenue aux congressistes, fera part du but de ces assises et donnera un aperçu des travaux dont chacun sera chargé au cours de 1938. M. Arthur Bergeron, sous-ministre, prononcera ensuite, une allocution.

Un exposé préliminaire du programme comporte les noms d'une quarantaine de congressistes qui feront des conférences ou dirigeront les discussions. Ce programme démontre la valeur professionnelle des conférenciers et la portée technique du congrès.

M. Alphonse Paradis, ingénieur en chef du département, traitera "des principes généraux qui doivent être appliqués dans la construction des routes de la province de Québec";

M. J.-O. Martineau, assistant-ingénieur en chef, exposera "les avantages et les inconvénients des chaussées à deux, trois et quatre voies et des chaussées divisées";

M. J.-B. Garneau, chef du laboratoire, traitera "des essais pratiques, échantillons et méthodes d'essais sur les chantiers".

M. J.-O. Dallaire, officier en loi du département, fera une conférence sur "les questions légales", et M. J.-A. Lauzon sur "le contrôle des dépenses";

Le major Charles Girouard, directeur général de la circulation, parlera "de la sécurité de la route, des statistiques des accidents et de la signalisation permanente et temporaire".

Il y a une trentaine d'autres conférences et discussions par les ingénieurs du ministère sur les sujets suivants :

"Etudes et recherches des matériaux de construction";

"Application de la représentation graphique ou calculs des travaux de voirie";

"Tracé des routes en forêts et en montagnes";

"Cartographie aérienne pour obtenir de meilleurs tracés";

"Entretien et comparaison des méthodes par cantonniers et équipes volantes au point de vue efficacité et au point de vue économique";

"Viaduc et tunnels";

"Ponts et ponceaux en bois créosoté";

"Stabilisation du gravier avec sel et argile";

"Tapis bitumineux sur chemins de gravier avec rechargements";

"Usage du "Sheepfoot Roller" pour consolider les terrassements et les graviers";

Le congrès se terminera le samedi, 12 février, par un dîner intime que l'honorable M. F.-J. Leduc offrira à tous les congressistes.

Coopératives de pêcheurs à La Pocatière

La nouvelle vient d'être confirmée par l'hon. M. Onésime Gagnon. — Un conseil scientifique. — Important problème.

UNE ECOLE

L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, a confirmé à des confrères, une primeur que l'"Action Catholique" lançait le samedi 22 janvier, à savoir : l'institution d'une école des pêcheries à Ste-Anne-de-la-Pocatière, à même l'Ecole d'Agriculture. Le ministre a annoncé aussi que la direction de l'Ecole de Ste-Anne, prendra à sa charge l'organisation de coopératives de pêcheurs, sous la direction de Son Excellence Mgr François-Xavier Ross, avec la coopération des prêtres du diocèse de Gaspé.

M. Gagnon déclara que lors de son entrée au ministère des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, il avait pris connaissance d'un rapport adressé par Mgr Ross à M. Taschereau, en 1934, Monseigneur l'évêque de Gaspé, dont le dévouement aux pêcheurs est bien connu, démontrait que le problème des pêcheries était avant tout un problème scientifique.

M. Gagnon rappela qu'il avait formé un conseil scientifique composé de MM. Esdras Minville, l'abbé Alexandre Vachon, Charles Rioux, le Dr Labrie, du ministère fédéral, le Dr Georges Préfontaine et le professeur Bruce Taylor.

Ces membres ont comme collègues dans le conseil, les députés Arthur Leclerc, Camille Pouliot, Alphonse Pelletier, Henri Jolicoeur et Hormisdas Langlais, dont les comtés sont intéressés dans les pêcheries maritimes.

M. Gagnon ajouta que le conseil était à étudier tout le problème des pêcheries.

Au sujet de l'école, dont l'"Action Catholique" a donné la nouvelle en primeur, le ministre dit que cette école constituait un projet cher à M. Louis-Arthur Richard. Pour les deux premières années les cours seront ceux que l'on dispense aux techniciens agricoles.

Comme nous l'avons dit également dans notre primeur, durant l'été, les élèves se rendront dans la Gaspésie pour des cours pratiques. Une collaboration étroite sera établie entre l'Ecole des pêcheries de Ste-Anne et la station expérimentale fédérale de la Grande-Rivière.

La direction de l'Ecole d'Agriculture a consenti à prendre à sa charge l'organisation des coopératives de pêcheurs sous la direction de Mgr Ross et avec la coopération des prêtres de son diocèse.

On croit que le ministère de l'hon. Gagnon s'arrangera pour faire des prêts aux coopératives de pêcheurs au lieu de prêter à leurs membres individuellement. Un comité composé de MM. Minville, Eugène Poirier et du Dr J.-E. Bernier, étudie cette question.

L'humilité donne plus de lumière à l'intelligence que tout le savoir des hommes.

Mgr Roy et la souscription de la "Croix-Rouge"

(Suite de la dernière)

d'hui qu'autrefois parce que la science a multiplié les engins de destruction.

La Chine éprouve aujourd'hui toutes les horreurs d'une guerre d'invasion. Non seulement les armées de terre et de mer, mais les armees de l'air répandent la mort et la misère dans les villes, les villages, les campagnes qu'elles ravagent. Et les civils autant que les soldats souffrent de toutes ces impitoyables destructions.

Les récits que l'on fait du dénument, des souffrances des victimes de la guerre en Chine dépassent ce que l'imagination peut concevoir.

Des missionnaires catholiques qui vivent en Chine écrivent des lettres ou ils racontent les scènes lamentables, les scènes de désolation profondement pitoyables qu'ils ont sous les yeux. La densite extrême des populations victimes de la guerre multiplie de façon navrante ces scenes d'horreur.

Déjà mal pourvue avant la guerre de moyens d'hygiène, de secours en medicaments, en vetements, en produits pharmaceutiques necessaires aux pauvres malades, aux blessés, aux malheureux de toutes sortes, la Chine manque plus que jamais, à cause des ravages de la guerre, de tout ce qui peut soulager la misere de ses habitants.

Pendant que le Japon a déclaré pouvoir encore se suffire à lui-meme en ce qui regarde les secours à ses blessés — il n'a pas à souffrir de l'invasion — la Chine fait appel à la charité internationale.

Les souscriptions serviront surtout à acheter les sérums, les remèdes et divers appareils de chirurgie indispensables pour soigner les malades et les blessés. Elles serviront aussi pour procurer des vivres et des vêtements aux réfugiés, à tant de vieillards, femmes et enfants qui ont tout perdu et qui périssent dans les effroyables misères du dénument et de la faim.

Québec voudra se montrer généreux pour toutes ces infortunes. C'est une oeuvre humanitaire, une oeuvre chrétienne que celle que l'on recommande à sa pitié.

Soulager des misères, c'est un acte meritoire et qui fait du bien à celui-là même qui donne. Il satisfait un besoin de charité qu'éveille toute souffrance humaine.

Je ne puis mieux faire, en terminant, que de vous redire les paroles qu'adressait tout récemment à la Croix Rouge du Canada Son Eminence Mgr McGuigan, archevêque de Toronto :

"La charité du Christ nous presse de voir le Christ lui-même dans ces multitudes de Chinois qui souffrent et qui appellent le monde à leur aide. Au nom du Christ, hâtons-nous de les secourir".

A St-Bernard

St-Bernard, Dorch., (D.N.C.).— Un incendie d'origine inconnue a détruit de fond en combles, lundi soir dernier, la grange de M. Edmond Chabot. On n'eut que le temps de sauver les chevaux. Tout le reste fut la proie des flammes.

UNE DOUBLE FAÇON
de soulager les malaises qui accompagnent le
RHUME

L'ASPIRINE AGIT VITE — EXIGEZ-LA !

Même un rhume de cerveau apparemment sans gravité ne doit jamais être négligé.

Il suffit, dès que vous vous sentez enrhumé, de prendre 2 comprimés d'Aspirine avec un grand verre d'eau. Au besoin, répétez la dose selon le Mode d'Emploi glissé dans l'étui. Vous serez, Madame, bientôt soulagée.

Nombre de médecins recommandent maintenant cette façon d'employer l'Aspirine pour soulager les rhumes. Si ce médicament n'a pas promptement l'effet voulu, voyez votre médecin.

● Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada, par la Bayer Company, Limited, de Windsor, Ontario.

EXIGEZ LA MARQUE
ASPIRIN
Marque Déposée

Les membres du comité d'organisation du banquet de la Jeunesse nationale, ce soir

M. Maurice Marquis, E.E.D., président de la Jeunesse Nationale Dupiessis de Québec-Est.

M. Bernard Vézina, 1er vice-président, président du comité d'organisation.

M. Omer Blouin, 2ième vice-président, membre du comité d'organisation.

M. Philémon Blouin, secrétaire-publiciste et secrétaire-trésorier du comité d'organisation.

M. Jacques Blouin, secrétaire, membre du comité d'organisation.

M. Chs-H. Morin, directeur, membre du comité d'organisation.

NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

L'ACTION CATHOLIQUE

SPORT -- RADIO FINANCE

Trente et unième année No 9589 — Québec — Canada — Mercredi, 2 février 1938 — 2ième section — PAGE NEUF

LA ROUTE SERA OUVERTE LE PRINTEMPS PROCHAIN

Entre le Chemin de la Canardière et Charlesbourg. — Le plus gros pont à construire est maintenant terminé. — De grands travaux de voirie se poursuivent, même en hiver. — Le prochain congrès des Ingénieurs.

LES QUESTIONS A REGLER

L'honorable François-J. Leduc nous annonce que dès le printemps, les automobilistes pourront utiliser la nouvelle route qui va du Chemin de la Canardière à Charlesbourg. Le plus gros pont qui était en construction sur le parcours de cette route, est terminé, nous annonce le ministre. Il ne reste qu'un pont moins important à couler.

M. Leduc est convaincu que cette route sera très populaire, car bien qu'elle ne fut pas encore ouverte officiellement à la circulation, de 25 à 30 camions y circulaient tous les jours.

Les autres travaux de voirie, dont nous avons publié la liste au début de janvier, sont toujours en cours, nous dit M. Leduc. Au printemps, les gens seront surpris du travail qui a été fait durant l'hiver, estime le ministre.

En marge du congrès des ingénieurs de voirie qui s'ouvrira le 9, nouvelle que nous publions dans une autre colonne, l'honorable Leduc nous dit que dans le passé les ingénieurs du service extérieur étaient obligés de se rapporter au bureau central une fois l'an et que cela créait des ennuis. Maintenant ces ingénieurs profitent du congrès pour venir à Québec et cela permet de régler toutes les affaires interdépartementales.

Délégations et comités sont à l'ordre du jour

M. G. Vézina accepte la candidature dans St-Sauveur (No 2). — Assemblée de M. Lucien Borne.

M. LS FERLAND

L'activité continue toujours d'aller en augmentant dans le domaine des candidatures, à mesure qu'approche la date de la prochaine consultation populaire. Déjà, l'on ne parle plus que de délégations, d'ouvertures de comités, et il est à prévoir que d'ici à une semaine au plus il ne sera question que d'assemblées publiques et de causeries à la radio.

Voici les plus récentes nouvelles concernant les candidats aux charges municipales :

M. LUCIEN BORNE

Parlant hier soir, à son comité situé sur la 3ème avenue, à Limoilou, M. Lucien Borne, candidat à la mairie, a relevé une rumeur suivant laquelle il ne serait pas qualifié pour se présenter comme candidat. L'orateur a déclaré que, contrairement à cette rumeur, il a toutes les qualifications voulues pour être candidat à la mairie. M. Borne a ajouté que d'ici quelques jours, il contribuera peut-être à l'établissement d'une industrie qui donnera du travail à environ 200 ouvriers.

Ce soir, M. Borne doit présider à l'ouverture de deux nouveaux comités, dont l'un sera situé à 1 1-2, rue Chénier, et l'autre, à 378, rue Franklin.

M. GAUDIOSE VEZINA

Cédant aux instances d'une nombreuse délégation de citoyens du quartier St-Sauveur, M. Gaudiose Vézina, sculpteur, a accepté officiellement, hier soir, de poser sa candidature au siège no 2, contre l'échevin sortant de charge, M. Pierre Betrand.

La délégation qui a rencontré M. Vézina s'est réuni à la salle de M. Ulric Trudel, rue St-François. Elle comprenait des délégués de toutes les pariosses du quartier, et plusieurs contribuables en vue de St-Sauveur.

Les délégués avaient à leur tête: MM. Jules Dion, plombier, Adélard Minguy, épicier, Wilhelm Langlois, pilote, Wilfrid Allaire, cordonnier, et Paul Thibault, comptable, qui se rendirent d'abord à la résidence de M. Vézina, rue Victoria. Accompagné de ces derniers, M. Vézina se rendit ensuite à la salle de M. Trudel où l'attendait la délégation de citoyens. Quelques discours furent prononcés, et, en réponse aux instances qui étaient faites auprès de lui, M. Vézina annonça sa décision d'entrer en lice comme candidat au siège No 2.

(Suite à la apge 11)

Le "Saurel"

Le brise-glace "Saurel" est parti ce matin, à 3.30 heures, de Québec à destination de Grondines où un barrage de glace s'est formé hier. Le "Saurel" n'arrivera pas à Grondines avant une heure cet après-midi parce qu'il doit remonter le fleuve tranquillement à cause des battures qui descendent.

Le barrage qui s'est formé n'est pas très considérable; le voyage du "Saurel" permettra à ce dernier d'élargir un peu le chenal entre Grondines et Québec.

Réunion de la section N.-D.

Les membres de la section Notre-Dame de la société St-Jean-Baptiste sont priés de se réunir au Palais Montcalm, le mercredi, le 2 fév. 1938, à 8 h. 15 p.m., pour procéder à l'élection des officiers.

Le secrétaire.

Acquittement

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, vient d'acquitter M. Joseph Lacombe, trésorier du club Napoléon, qui était accusé d'avoir incité trois hommes à brûler le chalet du club, en 1931, pour obtenir le produit des assurances. Les autres individus impliqués dans la même affaire verront leurs procès continuer.

M. Lacombe était défendu par Me Mark Drouin.

Chapleau relâché

MONTREAL, 2. (D.N.C.) — L'affaire Chapleau qui a fait quelque bruit à la suite du désastre de St-Hyacinthe, est classée. Chapleau a été ramené à Montréal ce matin par deux détectives de la Sûreté provinciale et relâché. On n'a rien contre lui et les autorités n'ont pas jugé à propos de lui faire subir un examen mental.

On dit que toute cette affaire aurait été montée pour distraire l'opinion publique du fait que la pression de l'aqueduc à St-Hyacinthe ne pouvait aider en aucune façon les pompiers à combattre l'incendie du collège du Sacré-Coeur.

PROFESSION CE MATIN, AU BON PASTEUR

S. E. Mgr Omer Plante préside. — Il était accompagné du R. P. Haguette, M.S.C., et de M. l'abbé Roméo Crépin.

BELLE CEREMONIE

Son Excellence Monseigneur Omer Plante a présidé, ce matin, à la Maison-Mère du Bon-Pasteur, une cérémonie de profession religieuse.

Monseigneur l'Auxiliaire était assisté du R. P. Ed. Haguette, M. S. C., et de M. l'abbé C.-R. Crépin, aumônier de l'institution.

M. l'abbé Paul Nicole dirigeait les cérémonies.

Ont prononcé leurs voeux temporaires de religion, Soeurs : Marie-Marthe Chrétien, de Deschaillons, M. de Ste-Marthe de Provence; Diana Boutin, de St-Cajétan d'Armagh, M. de St-François-Régis; Laurence Matte, de Québec, Marie de la Médiation; Carmelle Bolduc, d'Amos, Abitibi, M. de Ste-Scholastique; Alice Dagnault, de Ste-Foy, M. de Ste-Hélène du Crucifix; Angéline Naud, de St-Marc-des-Carrières, M. de St-Léon de Rome; Gertrude Langelier, de St-Pascal, Kam., M. de St-Alphonse du Sauveur; Léonie Bédard, de N.-D. des Laurentides, M. de St-Zotique; Cécile L'Heureux, de St-Pierre de Broughton, M. de Ste-Rosa

Etaient présents au choeur : le R. P. Norbert-Marie Bettez, O. F. M., qui donna le sermon de circonstance; MM. les abbés J.-Alph. Langlais, a.c. de St-Pascal; le R. Fr. Cyprien, des Ecoles Chrétiennes.

Après la cérémonie, Son Excellence Mgr Plante, accompagné des membres du clergé, visita toute la Communauté réunie.

On les accuse d'avoir allumé deux incendies

A l'Orphelinat de St-Ferdinand d'Halifax, — Cinq jeunes gens de 16 à 18 ans comparaîtront cet après-midi.

A ARTHABASKA

Arthabaska, 2 (D.N.C.). — Fernand Filion, Robert Lévesque, Joseph-H. Bernier, Bernard Boulé et Alfred Desrosiers comparaîtront cet après-midi devant le magistrat Alfred Marchillon, sous l'accusation d'avoir mis le feu à deux reprises, le 21 et 24 janvier, à l'orphelinat de St-Ferdinand d'Halifax, où ils demeuraient.

Les cinq jeunes gens sont âgés entre 16 et 18 ans ; il ont été arrêté, hier soir, à 7 heures, par les détectives provinciaux Tanguay et Robitaille.

M. l'abbé Armand Plamondon, directeur de l'Orphelinat, a dit que les deux incendies avaient été allumés de la même façon, aux mêmes heures et dans des circonstances identiques.

Les 21 et 24 janvier, vers les 7 heures 30, alors que tous les élèves se trouvaient dans la cour et dans les salles de récréation, on a constaté que le feu se déclarait dans une pièce voisine du dortoir.

Nous ne voulons pas donner cours aux rumeurs qui circulent quant à ces tentatives des enfants d'allumer le feu à leur Alma Mater. L'enquête qui aura lieu cet après-midi, et dont nous donnerons un résumé substantiel, nous apprendra plus exactement les faits tels qu'ils doivnt être racontés.

Le studio des "Buissonnets" à Lévis

Les élèves du Studio des Buissonnets, de Lévis, dirigé par Mademoiselle Marguerite COTE. Cette photo a été prise lors de la dernière représentation artistique donnée à la Salle St-François-Xavier, le 20 janvier dernier, par ces jeunes élèves. (Photo Studio Gosselin, Lévis).

Les constables-pompiers témoignent à l'enquête sur le feu de St-Hyacinthe

Sept pompiers sont partis, lorsque l'alarme a été donnée. — Six pompiers, deux Frères et un civil ont travaillé à hisser l'échelle. — A l'arrivée de la brigade, les quatre étages étaient en flammes.

UN CONSTABLE SAUVE LES SAINTES ESPECES

ST-HYACINTHE, 2. — (De notre envoyé spécial, par téléphone). — L'enquête du coroner sur la tragédie du collège du Sacré-Coeur de St-Hyacinthe, se poursuit et ce matin, on entendit, du moins jusqu'à 11 heures, deux témoins, le R. F. Lucius, directeur, et le constable Oscar Boulanger, de la police municipale.

Le R. F. Lucius n'eut à répondre qu'à une seule question, tandis que l'on interroge le constable sur ses allées et venues et ses agissements pendant le feu.

LE R. F. LUCIUS

Par Me V. Chabot, procureur de la Couronne :

—"Pouvez-vous me dire à quelle heure exactement vous avez entendu l'explosion ?"

—"Je ne puis le dire".

LE CONSTABLE BOULANGER

Le constable Oscar Boulanger est âgé de 32 ans et il fait partie de la police et du corps des pompiers de St-Hyacinthe.

Par Me Tousignant, procureur de la Couronne :

—Depuis combien d'années êtes-vous dans la police ?

—Depuis 7 ans.

—Où étiez-vous à 1 heure du matin, le 18 janvier ?

—Je faisais ma ronde au centre de la ville.

—A quelle heure avez-vous fini votre ronde ?

—A 2 heures.

—Qu'avez-vous fait ?

—J'ai enlevé mon paletot et aussitôt le téléphone a sonné et on nous a dit ; "Savez-vous qu'il y a un feu au collège du Sacré-Coeur". J'ai répondu : "On va y aller". J'ai ensuite donné l'alarme générale aux pompiers réguliers et aux pompiers volontaires.

—Sur quelle voiture êtes-vous parti ?

—Sur la voiture aux échelles.

—Les 11 pompiers réguliers sont-ils allés au feu avec vous ?

—Non, le constable Saul Boucher avait soin de la pompe à vapeur et il est resté au poste. Le constable Bousquet avait mal à une jambe et le constable Gaucher était à faire sa ronde. Le chef des pompiers était chez lui.

—Comme ça, vous n'êtes partis que sept pompiers pour le feu ?

—Oui.

—Est-ce que des pompiers volontaires sont partis en même temps que vous ?

—Non.

—Combien de temps après l'appel, avez-vous mis pour vous rendre sur les lieux de l'incendie ?

—Deux ou trois minutes.

—Qu'avez-vous fait en arrivant ?

—J'ai vu un frère dans une fenêtre dans la partie ouest et nous nous sommes organisés pour le sauver. Nous avons sorti la grande échelle de 55 pieds.

—Qui l'a montée ?

—Six pompiers, deux freres et un civil.

—Alors, il ne restait plus qu'un seul pompier pour faire le reste du travail ?

—Je ne sais pas.

—Combien de temps avez-vous mis pour monter l'échelle ?

—Environ 5 minutes.

—Quand vous êtes arrivés sur les lieux, où y avait-il des flammes ?

—Dans les quatre étages de la partie est.

—N'avez-vous pas entendu des cris d'enfants ?

—Non.

—Après avoir terminé votre travail de sauvetage, combien y avait-il de jets d'eau en opération ?

—Trois.

—Qui s'est donc chargé d'étendre ces boyaux-là ?

—Le constable Leclerc.

—Seul ?

—Je n'en ai pas eu connaissance.

—Vous vous êtes embourbés dans la neige en arrivant au collège ?

—Pas moi, mais la voiture !

—Qui a averti le constable Gaucher qui était en devoir sur la rue ?

—C'est la sirène, en criant.

—Les voitures ont-elles été dérangées en cours de route vers le collège ?

—Non, rien n'a obstrué le passage des voitures. En arrivant, nous avons sorti l'échelle et six pompiers ont travaillé à la mettre en place.

—Avez-vous vu des blessés, en arrivant ?

—Oui, près de la tour centrale, il y en avait. J'ai vu un frère se jeter en bas du toit avec un matelas. J'ai laissé mon jet d'eau et avec d'autres, nous l'avons conduit à l'ambulance. J'ai porté secours aussi au jeune Vincent qui s'était jeté en bas du toit. D'autres le conduisirent à l'ambulance.

—Etait-il possible d'éteindre ce feu ?

—C'était complètement impossible parce que le feu était partout et on ne voyait pas le toit.

Le témoin suivant est le constable Gustave Foisy.

M. FOISY

—Où vous trouviez-vous, le 17 au soir ?

—J'étais à la station de police et vers deux heures j'entendis le téléphone sonner pour nous avertir que le feu était au collège.

Le témoin corrobore le témoignage du constable Bélanger sur le temps mis à se rendre au collège. Il a remarqué également que toute la partie est du collège était en feu.

—Avez-vous entendu des cris?

—Non.

—Qui étendaient les jets d'eau ?

—Les pompiers volontaires.

—Combien avez-vous vu de pompiers volontaires ?

—Je pense que j'les ai tous vus.

—Qui prend les présences des pompiers volontaires qui vont au feu ?

—Le constable Gaucher.

Le témoin suivant est le constable Prosper Leclerc. Il corrobore les témoignages des deux autres constables en ce qui concerne le temps mis à effectuer le trajet pour arriver au feu.

M. P. LECLERC

Qui conduisait la voiture aux boyaux ?

—Moi. Et le témoin corrobore ici le témoignage rendu, à savoir que toute la partie est de l'institution était en flammes.

—Avez-vous aidé à monter des échelles ?

—Oui.

—Avez-vous étendu des boyaux, avant ça ?

—Oui, deux.

Par Me Choquette :

—Quand vous êtes arrivé au collège, avez-vous vu des blessés ?

—Oui, j'en ai vu une vingtaine.

Le constable Lionel Gaucher vient ensuite témoigner. Il est âgé de 37 ans.

M. L. GAUCHER

Par Me Tousignant :

—Depuis combien de temps êtes-vous dans la brigade ?

—Depuis 14 ans.

—Où vous trouviez-vous quand vous avez entendu la sirène, le 18 janvier ?

—Au Grand Hôtel, à faire ma ronde de nuit. J'ai immédiatement pris un taxi qui passait et qui avait déjà un passager. Néanmoins j'ai demandé qu'on me conduisit au feu et je suis arrivé immédiatement après la voiture aux échelles. Dans le taxi, j'avais enlevé mon habit de policier et aussitôt arrivé à la voiture aux échelles, j'ai revêtu mon habit de pompier. Puis j'ai crié pour faire venir des taxis et des ambulances.

—Etes-vous allé à la chapelle du collège ?

—Oui, j'y suis allé pour sauver les Saintes Espèces. J'ai enfoncé la porte du Tabernacle et j'ai pris le Saint Ciboire.

Ce fut le dernier témoin de l'avant-midi. L'enquête est alors ajournée à 2 heures cet après-midi.

Les femmes exclues des tavernes

MONTREAL, 2. — (D.N.C.) — La régie des alcools de la province vient d'avertir les taverniers de ne plus tolérer de femmes dans leurs établissements.

SENTENCES A DEUX JEUNES RECIDIVISTES

Ils passeront six mois en prison pour tentative de vol avec effraction à l'épicerie Gobeil, dimanche dernier.

UN TROISIEME

Le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a infligé deux sentences de six mois de prison et une de trois mois, aux trois jeunes gens qui ont comparu devant lui, ce matin, sous l'accusation de tentative de vol avec effraction à l'épicerie de M. J.-P. Gobeil, 1073, rue St-Vallier.

Les inculpés ont essayé, dans la nuit de dimanche à lundi, d'enfoncer une porte dans l'établissement de M. Gobeil, mais furent heureusement aperçus à temps par des passants. Ils prirent la fuite mais, hier soir, les agents du poste No. 8 et leur mettaient la main au collet.

Le juge Laetare Roy a infligé des sentences de six mois à deux d'entre eux parce qu'ils étaient récidivistes. Le troisième a bénéficié d'un laps de temps moins long dans les cellules.

COMMISSION MUNICIPALE PERMANENTE

Pour s'occuper du problème de la circulation à Québec. — Suggestion aux autorités municipales. — Réunion hier soir.

TROIS MEMBRES

La Commission municipale de la circulation a tenu une importante réunion hier soir à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Narcisse Matte. La Commission a suggéré à la ville d'insérer dans le bill qu'elle présentera à la Législature à la Législature au cours de la présente session, une clause l'autorisant à créer une commission permanente de la circulation. Cette commission, suivant les suggestions faites, devrait être indépendante du conseil de ville et serait composée de trois membres. Elle serait dotée de plus de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer l'efficacité de ses ordonnances.

Les membres de la commission ont également rencontré hier le lieutenant-colonel Henri-Royal Gagnon et ont discuté avec lui des principaux problèmes de la circulation qui se posent en notre ville.

On sait que la Commission de la Circulation comprend, outre M. Narcisse Matte, de la Chambre de Commerce, président, M. J.-E. Renaud, secrétaire du Club Automobile de Québec, M. l'échevin Emile Morin, M. J.-G. Blais, de la Ligue de Sécurité et le sous-chef de la Sûreté municipale, le capitaine A.-S. Bigaouette.

UNE REUNION DU COMITE CATHOLIQUE AU PARLEMENT

Sous la présidence de l'hon. M. Delâge. — Présentation d'un rapport de l'enquête tenue à la suite des incidents survenus à l'école Normale Jacques-Cartier. — Un comité de cinq membres a été nommé.

S. E. LE CARDINAL EST PRESENT

Une importante réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a lieu, ce matin, au Parlement, sous la présidence de l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique.

Au début de la séance, M. Delâge a communiqué aux membres un rapport élaboré de l'enquête qu'il a tenue à la suite de la grève survenue à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, de Montréal. Ce rapport contient les trente-cinq témoignages rendus à l'enquête et couvre un texte d'une centaine de pages.

Le rapport a été accepté, et sur proposition de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, appuyé par Me Antonio Perrault de Montréal, un sous-comité de cinq membres a été nommé pour étudier la situation et voir à une réorganisation complète de l'Ecole de façon, toutefois, que l'année en cours ne soit pas perdue pour les élèves.

Les membres de ce comité sont M. Delâge lui-même, S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, S. Ex. Mgr Gauthier, Me Antonio Perrault, et M. J.-A. Trudelle.

Dans l'intervalle, M. Delâge a reçu les instructions nécessaires pour que les choses aillent normalement à l'Ecole Jacques-Cartier.

Sont présents : Son Eminence le Cardinel Jean - Marie - Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, Leurs Excellences Nos Seigneurs Georges Gauthier, archevêque de Montréal, Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, F.-X. Ross, évêque de Gaspé, Georges Courchesne, évêque de Rimouski, Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, A. Forget, évêque de St-Jean, A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, J.-A. Papineau, évêque de Joliette, F.-Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe, Charles-Léo Nelligan, évêque de Pembroke, sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel, l'honorable juge J.-E. Fortier, de la Cour Supérieure, l'honorable Victor Champagne, C.L., M. Hector Perrier, C.R., M. Victor Doré, secrétaire de la Commission scolaire de Montréal, le notaire J.-A. Trudelle, des Trois-Rivières, Monseigneur A. Camirand, vicaire capitulaire de Nicolet.

Mêle le catholicisme à la science, à la politique, à l'industrie, à toutes les activités humaines, et tu feras un grand acte de charité.

Feu dans une épicerie de la rue Artillerie

Le feu éclate au magasin de M. Albert Laroche et cause des dommages pour plus de $5,000. 2 appels à la Brigade.

UN "TEMOIN"

Un incendie qui a causé pour plus de $5,000 de dommages s'est déclaré, cette nuit dans l'épicerie de M. Albert Laroche, 53 rue Artillerie, détruisant complètement l'établissement et obligeant les familles des maisons contingentes à chercher un abri chez des amis pour y passer la nuit à cause de la fumée qui a envahi leurs demeures.

Le feu s'est déclaré entre 11 h. 15 et minuit. M. Laroche, que nous avons rencontré ce matin, a dit qu'il a laissé son magasin vers 11 heures et son commis, Alfred Droiet, 43 Richelieu, en est parti quelques minutes plus tard.

Le feu fut découvert vers les minuit. Un homme entrant au restaurant Arlette, situé à l'angle des rues St-Augustin et Artillerie, s'écria: "Le feu est pris à côté" M. Stuart Martineau, qui se trouvait dans le restaurant appela immédiatement les pompiers par téléphone.

Les brigades No 1, 2, 9, et 12 arrivèrent peu après sous les ordres du chef Rossire Beaulieu et des sous-chefs Drolet et Lachance. Les flammes avaient gagné tout le magasin et grimpaient même jusqu'au troisième étage par les escaliers de la maison.

Une deuxième alarme fut immédiatement sonnée et les brigades No 3, 5 et 7 répondirent à l'appel. Plusieurs jets d'eau furent installés et le feu fut maitrisé en moins d'une heure.

(Suite à la page 11)

Dans Bagot

Il semble qu'un certain nombre de députés prendront part à la campagne électorale de Bagot. Quelques députés ministériels ruraux y sont déjà rendus. Des libéraux iront également.

Nous avons déjà dit qu'il était probable que le premier ministre y allât le dimanche précédant le mercredi du vote, soit le 13. On nous a déclaré, ce matin, qu'il n'y avait rien de décidé de ce côté.

Le 7, à Montréal, M. Duplessis parlera au déjeuner de la "Canadian Forestry Association".

DE FOREST CROSLEY

La plus grande valeur en RADIO

Le "radio automatique" tel que réalisé dans les récepteurs De Forest Crosley est tout à fait différent des autres. Venez à notre magasin ; nous nous ferons un plaisir de vous le démontrer.

Le "LAURENTIDE"
Illustré à droite

Ce nouveau radio "automatique" De Forest Crosley vous offre la réception instantanée de tout groupe de 10 bonnes stations prédéterminées. Dix fois plus rapide que le téléphone, 9 lampes METALLISEES nouveau genre donnant le rendement de 10. Contrôle de voltage par lampe au Néon empêchant la déviation des ondes courtes. Panneau de syntonisation incliné "Evitant de se pencher". Nouveau genre de cadran ovale à "Rayons Cathodiques" à double effet comme indicateur de syntonisation. Noms de postes étrangers pour simplifier la syntonisation des ondes courtes. "Haut-parleur doré". Hauteur, 39½, largeur, 25½, profondeur, 15".

$179.95

Le "LAVAL"
Illustré à gauche

Voici le modèle console le moins coûteux de la série toute canadienne De Forest Crosley pour 1938. Performance complète sur ondes courtes. Meuble particulièrement attrayant : dessus en noyer tranché; panneau de façade en noyer de bout et panneaux latéraux en bois résineux avec bande de noyer oriental. 6 nouvelles lampes METALLISEES donnant le rendement de 8. 3 contrôles simples et commutateur de bandes d'ondes. 3 bandes d'ondes donnant une portée ininterrompue entre 530 KC et 18.2 MC. Nouveau genre de cadran éclairé en bordure; illumination exceptionnelle par 2 lampes d'auto donnant un total de 10 bougies pour l'éclairage du cadran. Le nouveau haut-parleur "Diffuseur" de 8-12" donne un volume puissant et d'excellentes qualités de son.

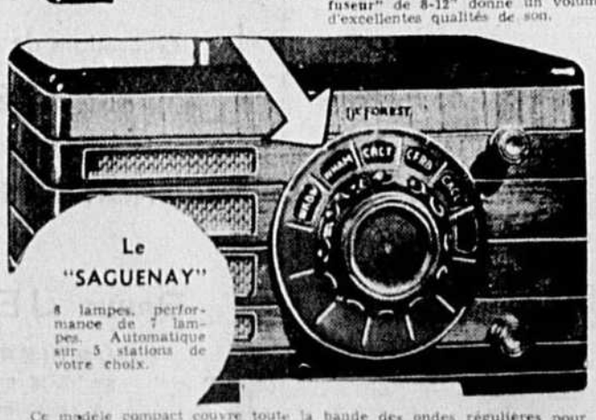

Le "SAGUENAY"

8 lampes, performance de 7 lampes. Automatique sur 5 stations de votre choix.

$89.95

Termes Faciles si désiré

Ce modèle compact couvre toute la bande des ondes régulières pour les stations du Canada et des Etats-Unis. Il est de plus automatique sur cinq stations de votre choix. Pas de syntonisation — pas de cadran à faire jouer — un simple clic d'un commutateur et vous entendez votre station. Une révélation en fait de radio et une valeur sensationnelle. Un 6 lampes donnant le rendement de 7 lampes. Dimensions du meuble: profondeur, 10 pouces, hauteur, 9½ pouces, largeur, 16½ pouces. Complet, prêt à brancher, pour

$64.95

GENEREUSE ALLOCATION

Nous accordons une généreuse allocation pour votre vieux radio en échange pour un modèle 1938.

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Réfrigérateurs

Les cours perdent un peu de terrain et l'activité décroît

WALL STREET

Acme Steel

Acme Steel a subi au cours du dernier trilestre de 1937 une perte nette de $171,341, comparativement à un bénéfice net de $711,-022 au cours du trimestre correspondant de 1936.

Pétrole brut

La production de pétrole brut aux Etats-Unis, la semaine dernière, a été de 3,356,726 barils quotidiennement, en diminution de 151,377 barils sur celle de la semaine précédente.

Devoe and Reynolds

Devoe and Reynolds rapporte pour l'année close le 30 novembre 1937 des revenus de $4.05 par action des classes A et B, vis-à-vis de $4.49 au cours de l'année précédente.

Superior Steel

Le bénéfice net de Superior Steel pour 1937 est estimé à $2.10 par action environ, contre $3.[illegible] au cours de 1936 et 41 sous au cours de l'année précédente.

Safeway Stores

Le bénéfice net de Safeway Stores pour 1937 se chiffre à $2,62 par action, en regard de $4.03 en 1936.

Commercial Trust

Commercial Investment Trust a enregistré en 1937 un bénéfice net de $6.36 par action, à rapprocher de $6.07 au cours de 1936.

Pennsylvania

En se basant sur les résultats obtenus en décembre, le revenu net du chemin de fer Pennsylvania pour l'année 1937 atteindra $27,-275,000 approximativement après les impôts et les charges, soit l'équivalent de $2.07 par action. En 1936, le revenu net s'était élevé à $38,742,092 ou à $2.94 par action.

Les revenus bruts pour 1937 se sont montés à $455,933,509, en augmentation de $14,508,320 ou de 3.3 p. 100 sur ceux de l'année 1936. Les dépenses d'exploitation ont été de $337,961,203 soit un accroissement de $23,873,592 ou de 7.6 p. 100 sur celles de 1936.

Tennessee Corpn

On estime les revenus de la Tennessee Corporation pour 1937 à plus de $1.00 par action, comparativement à 41 sous pour l'année 1936. Le bénéfice net pour le premier semestre de 1937 a été de 86 sous par action, avant l'impôt sur les revenus non distribués.

Niagara Share

Niagara Share Corporation, du Maryland, et ses filiales rapportent pour l'exercice arrêté le 31 décembre 1937 un actif net de $2,-705,2000, pour chaque débenture de $1,000, de $647.26 pour chaque action privilégiée de la classe "A" et de $11.19 pour chaque action ordinaire de la classe "B".

Le revenu net pour le même exercice s'établit à $1,087,548 après les dépenses, l'intérêt, l'impôt fédéral et la taxe sur les profits non distribués, mais avant une perte nette de $5,286,696 sur la vente de valeurs; ce dernier montant a été porté au compte de surplus. Au cours de l'année 1936, le revenu net avait été de $1,123,642.

Marché des peaux

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 2. — Les prix des peaux ont clôturé plus bas de 5 à 8 points, hier sur le marché de Chicago. Les ventes furent de 95 lots. Mars 8.94 - 8.98; juin 9.26 - 9.30; septembre 9.60 - 9.65 ; décembre 9.91 n.

Fromage importé

Ottawa. — Les importations de fromage en décembre sont de 123,683 livres ($33,330) contre 101,-358 ($24,043) en décembre 1936. Les principaux pays exportateurs sont les suivants : Italie, 36,708 livres France, 23,662; Suisse, 23,-512; Danemark, 10,578; Etats-Unis 9,996; Royaume-Uni, 5,979. Les exportations globales des neuf mois terminés avec décembre sont de 1,082,001 livres ($263,060), contre 1,018,562 ($266,526) la période correspondante de 1936.

Mines hors-cote

(Cours fournis par Ross Brothers, Québec).

(Séance du 1er février)

	Off.	Dem.
Albany River	63	65
Alcold	30	32
Amos Cad.	¾	1
Athona	9	10
Bousquet	½	1
Can. Kirk	1½	3
Cand. Alaca		25
Columario nouv.	4	5
Darwin	1½	2½
Dunlop nouv.	5	6
Frontier R. Lake		
Gateway Pat.	3½	4½
Golden Gate	41	43
Hutchison Lake	14	15
Kaw-Crow Pat		4½
Kenricia	28	
Lamaque Gold	800	820
LeRoy	5½	6½
MacFarlane L. L.	5	12
Maritime Cad.	11	12
McCarthy Webb		4½
McVittie Kirkland	3½	4
Monarch Mines	6½	7½
Moonbia	17	18
Mosher L. L.	1½	2½
North Shores	6	8
Obalski	17	19
Okland	5	6
O'Leary Malartic		7½
Oriole	1¾	2¼
Pottr. Deal		
Pregolia	55	78
Prudhter		15
Rober	2	3
Sand River	19	21
Sigma	290	
Sturgeon Sturgeon	9	11
St. Pierre Cad.	29	32
Sturgeon R. Gold	2	3
Tenawanda	33	35
Upper Canada	2	3
Waubano	8½	9½
West Red Lake	8	9
West Wood	7	8
Wingaa	27½	29
Young Davidson		

Les changes

Le dolar canadien a fermé à $1.00 1-64, hier, à New-York ; la livre sterling cotait $5.01 ; le franc français, $0.-0328 5-8; la lire, $0.0526 1-4; le reichsmark, $0.4036 et le belga, $0.1694 1-2.

A Montréal, le dollar américain a clôturé à $0.99 63-64 ; la livre sterling cotait $5.00 7-8 et le franc français, $0.-0328 1-2.

Nouveau déclin des affaires au Canada

D'après la maison Bruno Jeannotte, la production industrielle accuserait de nouvelles diminutions.

LES OBLIGATIONS

Traitant de la situation économique au pays, le dernier bulletin de la maison Bruno Jeannotte, de Montréal, souligne le fait que, dans l'ensemble, la production industrielle accuse de nouvelles diminutions. A part l'influence des facteurs saisonniers, il faut voir là une preuve certaine de la baisse des affaires constatée depuis plusieurs mois. L'embauchage s'en ressent déjà dans une certaine mesure.

La nouvelle année ne s'est donc pas ouverte sous les auspices les plus favorables. C'est surtout de l'extérieur que se manifestent les tendances contraires à un mouvement de reprise durable. C'est donc de ce côté qu'il faut chercher les moyens de redresser la situation actuelle. Les Etats-Unis et le Canada parlent déjà de remanier leur politique commerciale dont les principes furent établis au début de 1936. C'est sans doute vers une expansion des relations commerciales des deux pays que seront dirigés les efforts des négociations canadiens et américains.

Conformes en cela à l'esprit des pourparlers qui ont lieu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les chefs d'Etat canadiens et américains ont nettement pour objectif de provoquer une orientation nouvelle du commerce international. C'est d'ailleurs pour cette fin que fut votée la loi de 1934 qui accorde au président Roosevelt des pouvoirs étendus en matière de politique commerciale.

L'agriculture

Les récoltes déficitaires de l'ouest du Canada ont fait que l'agriculture n'a pas donné ce qu'on en pouvait attendre. Une augmentation légère du pouvoir d'achat des cultivateurs est en partie neutralisée par l'augmentation des produits manufacturés.

L'équilibre normal entre la production agricole et la production industrielle n'est pas encore atteint. Trop de facteurs, politiques ou autres, s'interposent dans le jeu normal des forces économiques pour permettre de croire que cet équilibre désirable entr el'agriculture et l'industrie devienne bientôt un fait accompli.

Marché des obligations

Le volume des émisions d'obligations fédérales et provinciales a augmenté de façon notable au cours de 1937. Aux seules fins de convertir et de consolider une partie de sa dette, le gouvernement d'Ottawa a emprunté près de 300 millions de dollars. Ce chiffre ne comporte pas les émissions de bons du Trésor. L'augmentation, par rapport à 1936, est d'environ 16 millions de dollars.

L'augmentation du volume des obligations provinciales est proportionnellement plus considérable. Sur un total de plus de 143 millions de dollars d'obligations émises en 1937, l'augmentation, par rapport à 1936, est de 50 millions.

L'augmentation du volume des obligations municipales se chiffre par 17 millions de dollars. Les municipalités en défaut apparaissent, dans l'ensemble, en meilleurs posture.

Les émisions d'obligations industrielles ont diminué de façon considérable au cours de 1937, les émissions de cet ordre s'élevant à un total de 61 millions de dollars environ, comparé à un total de plus de 112 millions pour 1936.

Le marché des valeurs de premier ordre, après s'être considérablement affaibli à partir de mars dernier, ne se relevait que lentement en fin d'année. Il faut voir là le problème, posé par la crise, de la liquidation des dettes publiques. C'est dans l'intention de le résoudre au mieux des intérêts du pays que le gouvernement fédéral a constitué une commission d'enquête chargée d'étudier à fond le problème des relations financières entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

LA CRECHE SAINT-VINCENT DE PAUL

AVIS aux détenteurs des obligations à 5% faisant partie d'une émission de $210,000 datée du 1er août 1927.

AVIS est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie consenti par La Crèche Saint-Vincent-de-Paul en faveur de "The Sun Trust Co., Ltd", devant Joseph Sirois, notaire, le neuf septembre mil neuf cent vingt-sept, La Crèche Saint-Vincent-de-Paul rachètera par anticipation, le premier mai mil neuf cent trente-huit, la balance en circulation des obligations émises aux termes de l'acte de fiducie ci-dessus, en en payant la valeur au pair (100%) et l'intérêt accru du premier février au premier mai, sur présentation des dites obligations et de tous les coupons non échus à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec.

Avis est de plus donné qu'à compter du premier mai mil neuf cent trente-huit, ces obligations cesseront de porter intérêt.

DONNE à Québec, ce trente-unième jour de janvier mil neuf cent trente-huit.

LA CRECHE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Fév. 1-2-3-4-5-7.

LA FINANCE

Canadian Fund

Le rapport financier de Canadian Investment Fund Ltd accuse des recettes brutes de $324,629 pour 1937, en regard de $205,209 pour 1936. La compagnie a rapporté des recetes nettes de $301,-345 après toutes les charges, vis-à-vis de $189,006 en 1936. L'actif global au 31 décembre dernier se montait à $6,265,590, compte tenue du prix coûtant des valeurs en portefuelle.

Faillites au pays

Dun & Bradstreet of Canada Ltd a enregistré au cours du dernier trimestre de 1937 227 faillites commerciales, à rapprocher de 280 au cours de la période de 1936 correspondante. Il y a eu, par contre, accroissement dans le passif. Dans la province de Québec, le nombre des faillites commerciales pour le dernier trimestre de 1937 à été de 104, contre 115 en 1936. L'Ontario en compta 72, contre 103 en 1936.

Roulement en bourse

Le volume des transactions effectués à la Bourse et au Curb de Montréal, en janvier 1938, a été de 3,223,224 actions au lieu de 2,-806,749 en décembre et de 9,971,-138 en janvier 1937.

A New-York, le roulement porta sur 24,155,011 actions en janvier, contre 28,422,280 en décembre et 58,671,416 en janvier 1937.

Beauharnois

Beauharnois Power Corporation a enregistré au cours de 1937 des recettes nettes de $1,656,392 après les charges générales y compris les frais d'administration et les impôts, soit une augmentation de $536,718 sur celles de l'année précédente. Compte tenu de la dépréciation et de l'intérêt, la compagnie a subi une perte nette de $4,203.00. Les disponibilités courante se montent à $5,443,515 et les exigibilités immédiates, à $1,-055,772, donnant un fonds de roulement de $4,387,743.

Montreal Island

Montreal Island Power Company rapporte pour l'exercice clos le 31 décembre 1937 un surplus net de $111,010, contre $95,486 en 1936; les revenus bruts de $763,872 et une diminution de $89,000 dans la dette obligataire.

Les marchés

Le marché de Montréal a affiché de nouveau un ton à la hausse, hier, de sorte que, en clôture, les gains l'ont emporté sur les pertes. Du commencement à la fin de la séance, les métaux basiques se sont comportés de façon excellente et des gains variant de 1 à 2 points ont été signalés dans ce compartiment. En outre, on notait une plus forte demande pour les stocks d'utilités publiques et de l'industrie. En fermeture, les pertes, en minorité, se limitaient à des fractions de point.

Les valeurs du papier étaient stables pour la plupart. Dans les utilités publiques, Shawinigan compta un gain modique, tandis que Power ferma inchangé. Sous la direction des mines d'or senior, les titres aurifères ont gagné du terrain. Les obligations étaient à la hausse.

Steel of Canada

Montréal, 2. — La production d'acier en lingots de Steel Company of Canada pour 1937 a été la plus forte dans l'histoire de la compagnie, d'après un rapport du président Ross McMaster. La valeur des livraisons pour l'année close le 31 décembre dernier a excédé celle de l'année 1929.

Machines agricoles

Ottawa. — En décembre, les exportations d'instruments et de machines aratoires accusent une forte augmentation comparativement au mois correspondant de 1936, le total étant de $900,108 contre $365,310. Les charrues et pièces détachées sont évaluées à $366,300 contre $135,450; tarares pour batteuses et pièces détachées, $141,300 contre $19,813; et semeuses, $75,241 contre $38,281. L'Argentine est le principal acheteur du mois ($368,599), suivie des Etats-Unis ($260,830), du Royaume-Uni ($73,620), du Sud-Africain ($57,527), de l'Uruguay ($29,107), de la Nouvelle-Zélande ($26,998) et du Chili $17,630). Les exportations totales d'instruments et de machines aratoires des neuf mois terminés le 31 décembre sont évaluées à $8,160,073, contre $4,597,873 la période correspondante de la précédente année fiscale.

Beurre et fromage

Ottawa. — En décembre, les exportations de fromage sont de 27,763 cwt ($412,054), contre 61,-698 ($888,944) en 1936. Le Royaume-Uni en a reçu 24,985 cwt évalués à $362,317. Les exportations totales des neuf mois terminés le 31 décembre sont de 863,145 cwt ($12,658,133), contre 760,983 ($10,832,346) la période correspondante de la précédente année fiscale.

Les exportations de beurre sont faibles en décembre le total étant de 822 cwt évalués à $22,593, contre 664 cwt $17,609. Le Royaume-Uni en a reçu plus de la moitié. Les exportations totales des neuf mois terminés le 31 décembre sont de 39,981 cwt ($1,199,933), contre 50,421 ($1,156,292).

Simpson's Ltd

Toronto, 2. — Le volume des affaires de Simpson's Ltd au cours du mois dernier s'est maintenu à un niveau stable, soit celui du mois correspondant de 1937. Il est trop tôt pour prévoir ce que sera 1938; cependant, compte tenu des facteurs défavorables, la compagnie devrait rapporter encore cette année un volume d'affaires satisfaisant.

Au cours de l'exercice fiscal terminé le 6 janvier 1938, les ventes ont accusé une augmentation de 6 p. 100 environ sur celles de l'exercice précédent.

PRODUITS DE LA FERME

Montréal, 2. — Le beurre était plus ferme sur le marché des produits de la ferme hier. Il a coté 32 1-2 à 33 sous la livre pour le No 1 par quantités de wagons ou moins. Les prix aux détaillants étaient de 33-33 1-2 sous et de 33 1-2 à 34 sous. Les arrivages furent de 34 boites. Les oeufs classés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 25 sous la douzaine pour A-gros, 23 sous pour A-moyens, 21-22 sous pour A de poulettes et 18 1-2 à 19 sous pour B-gros et B-moyens d'entrepôt. Les arrivages furent de 618 caisses. Le fromage a coté 14 1-2 sous la livre pour les arrivages courants de l'Ouest et 15 1-2 à 3-4 sous pour celui de l'été dernier. Les arrivages ont été de 47 boites. Les pommes de terre blanches No 1 du Québec ont coté 58-60 sous le sac de 80 livres. Les Montagnes No 1 du Nouveau-Brunswick ont coté 60-65 sous le sac de 80 livres et 45-46 sous le sac de 50 livres. Les Montagnes No 1 de l'Ile du Prince-Edouard ont coté 82-85 sous le sac de 90 livres et 50 sous le sac de 50 livres. Les patates No 1 des Bermudes ont coté $2.75 le sac de 80 livres et les No 2 ont coté $2.50.

A MONTREAL

Blé Nord No 1	1.65
Blé Nord No 2	1.53½
Blé Nord No 3	1.35½
Avoine Ouest No 2	0.63½
Avoine Ouest No 3	0.60
Avoine d'engrais No 1	0.56
Orge Ouest No 3	0.76

Par boisseau à Montréal, ex-magasin

Graine moulue à engrais

Son	$31.25
Gru rouge	$33.25
Gru blanc extra	$37.25

(Par tonne comprenant les sacs exvoie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant :

Grain séché de brasserie	$30.00
par tonne au détail	$32.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs livré au commerce y compris taxe de vente)	$3.15

Farine de blé d'hiver :

Qualité de choix pour lots de wagons nouvelle par baril	4.40 4.50
Qualité de choix par lots irreguliers, nouvelle par baril et magasin	4.50 4.60
Farine de maïs blanc pour baril en sac de chanvre, livrée	4.10 4.20

Farine de blé du printemps :

Par baril en sacs de chanvre de 80 livres, livrés à Montréal

Première patente	$5.10
Deuxième patente	$4.70
Patente à boulanger	$4.60

Foin pressé :

Extra No 2	$11.50
No 2	$10.50
No 3	$8.50

Patates :

Québec nouvelles No 1 par sacs de 80 lbs	0.58	0.60
Québec nouvelles No 2 par sacs de 80 lbs	0.35	0.40
(Par tonne f.o.b. Montréal)		
Nouveau-Brunswick Montagnes No 1 en sacs de 80 lbs	0.60	0.65
Ile du P. E. Montagnes No 1 en sacs de 90 lbs	0.82	0.85
En sacs de 50 lbs		0.50

Oeufs :

A-1 gros		0.32
A-1 Moyen		0.29
A-gros	0.28	0.29
A-moyen	0.26	0.27
A-de poulettes		0.25
B-gros		0.25
B-moyens		0.24
C		0.23

Beurre :

No 1	0.32½	0.33

Fromage :

Ouest courant	0.14½
Ouest d'été	0.15½

Mélasse d'engrais :

Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon, f.o.b Montréal, quantité de 54 à 60 barils de 45 gallons		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons		10¾

Volailles :

Dindons pour rôtir	0.28	0.29
Dies		0.19
Volailles de choix	0.18	0.22
Poulets de choix	0.26	0.28
Poulets nourris au lait	0.28	0.30
Canards domestiques	0.18	0.21
Cannetons du lac Brome		0.26

Montréal, 2. — Le bénéfice d'exploitation de Great Lakes Paper pour 1937 est de $915,946.18 après les frais de ventes et d'administration. Le bénéfice net porté au compte de surplus est de $245,278.50, après la dépréciation, l'intérêt sur les obligations et sur les coupons différés et l'impôt sur le revenu.

Nouvelle émission

$265.000

HÔTEL-DIEU DE L'ASSOMPTION (MONCTON)

SOEURS DE LA PROVIDENCE

Obligations de première hypothèque

Intérêt 4%

Echéant en séries de 1939 à 1958

PRIX: 100.50 et l'intérêt accru

BRUNO JEANNOTTE LIMITÉE

COURTIERS EN VALEURS

231, RUE ST-JACQUES OUEST

TÉLÉPHONE PLATEAU 8651*

MONTRÉAL

Sur demande, nous enverrons notre prospectus détaillé concernant cette émission.

LES MINES

(Bien que dignes de foi, ces renseignements ne sauraient engager notre responsabilité).

Ypres Cadillac

Les officiers de l'Ypres-Cadillac Mines annoncent qu'ils viennent de négocier un nouveau contrat de forage au diamant avec l'Inspiration Mining & Development Company pour la propriété du canton de Baden. Les deux derniers trous de forage ont donné des valeurs moyennes de $12.25 à la tonne sur une largeur de 19 pouces et de $14.00 sur 48 pour cent. La veine No 2 a été traversée par 8 trous de forage sur une longueur de 460 pieds.

Siscoe Extension

La veine récemment découverte au moyen de forage à la Siscoe Extension, au niveau de 725 pieds, a été traversée et creusée sur une longueur d'environ 50 pieds, selon une déclaration de Ben Budgeon, qui arrive d'un voyage à la propriété. Budgeon a déclaré que la veine semblait bonne et forte. On n'a pas encore obtenu les résultats de l'analyse.

Grace-Larder

Une campagne de forage au diamant a été entreprise à la propriété de Grace-Larder Gold Mines, situé tout près de la Martinnes, située tout près de la Mratin-Larder Lake, en Ontario. La propriété comprend un bloc solide de 220 acres, où les travaux de surface ont révélé une minéralisation étendue et mise à jour sur une distance de 1,500 pieds. Tout indique que cette minéralisation s'étend à travers la propriété sur 5,000 pieds. Le programme en voie d'exécution permettra de contrôler la minéralisation en profondeur, afin d'entreprendre le foncement du puits et les développements souterrains. La propriété est bien équipée et possède tout le matériel nécessaire aux travaux de développement.

East Malartic

On rapporte que la zone de minerai à la propriété de l'East Malartic Mines a été prolongée de 1,100 pieds au niveau de 150 pds. Les valeurs sur les 550 premiers pieds donnent une moyenne de plus de $10.00 à la tonne. Les travaux xseront maintenant dirigés vaux seront maintenant dirigés six premiers pieds ont donné des valeurs d'environ $9.00 la tonne. Le fonçage du puits se poursuit. Le puits a déjà atteint une profondeur de 825 pieds. La construction du moulin commencera en avril et sera parachevée en septembre.

Amiante

Les exportations d'amiante en décembre sont de 18,878 tonnes ($1,082,398), contre 17,179 ($1,-017,732) en décembre 1936. Les principaux pays destinataires sont les suivants : Etats-Unis, 8,887 tonnes; France, 2,421; Belgique, 2,204; Japon, 1,762; et Royaume-Uni, 1,120. Les exportations de sable et déchets d'amiante sont de 11,407 tonnes ($179,951), contre 16,419 ($271,129). Les Etats-Unis en ont reçu 9,391 tonnes et la Belgique, 1,200.

Les exportations d'amiante les neuf mois terminés avec décembre sont de 165,103 tonnes, $9.-274,732), contre 109,396 ($5,904,-503) la période correspondante de l'année fiscale précédente. Les exportations de sable et déchets d'amiante durant cette période sont de 147,908 tonnes ($2,455,195), contre 133,561 ($2,179,417).

Dividendes

Montréal, 2. — En janvier dernier, les paiements de dividendes au Canada, d'après C.-C. Fields, sont évalués à $22,416,615, comparativement à $20,967,225 en janvier 1937 et à $16,044,122 en janvier 1936.

Brompton Pulp

Montréal, 2. — P.-H. Scoven a été nommé gérant général de la Brompton Pulp and Paper Company, en remplacement de S.-I. de Carter, qui a démissionné. Scoven fait partie de la compagnie depuis seize ans.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Langevin & Cie, 126, rue St-Pierre, Québec. — Téléphone : 2-8221

(Séance du 1er février)

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
135	Abitibi	180	180	175	175
365	Do 6 pr.	15½	15½	13	15½
1000	Afton	234	234	234	234
1000	Ajax	22	22	22	22
1700	Alder	50¾	52	50¾	51
1720	Anglo	350	375	350	373
5400	Arnt.	20	20	20	20
1000	Astoria	3½	3½	3½	3½
500	Bagam.	21½	21½	21½	21½
750	Base M.	35	35	35	35
1600	Beattie	133	137	133	135
65	Beauhar	43¼	43¼	43¼	43½
34	Bell	165	165½	165	165
500	Bidgood	48	48	48	48
3000	Bobjo	10½	10¾	10	10
2150	Bral	893	900	893	893
89	Braz T.	11¼	11¾	11	11¼
206	British A.	20¾	20¾	20¾	20¾
2170	Buff. A.	17½	17¾	17	17½
1000	Do C.	4¾	4¾	4¾	4¾
1950	Cal et Ed.	230	237	245	245
1300	Calmont	49	49	49	49
25	C. Cem.	10¾	10¾	10¾	10¾
45	C. Can.	4¾	4¾	4¾	4¾
220	C. Car et F.	10	10	10	10
10	C. Dedge	32	32	32	32
6400	C. Mal.	105	110	105	107
120	C. P. R.	7¼	7¼	7¼	7¼
130	Castle T.	190	190	190	190
8920	C. Pat.	225	235	234	234
1500	C. Porc.	12	12	12	12
1100	Chrom.	55	55	55	55
806	Conlar	166	166	164	166
200	C. Chib.	30	30	30	30
260	C. Min.	60½	61½	60½	60½
130	C. Gas	190	190	190	190
4600	Darkw.	14½	14¾	14½	14¾
210	Dist. C.	13¾	14	13½	14
3722	Dome	60	60	58	59
151	D. Stl C.	14	14	14	14
100	D. Stores	7¼	7¼	7¼	7½
50	D. Tar	7¾	7¾	7¾	7¾
1600	Dorval	16½	16½	16½	16½
46016	E. Mal.	147	152	146	146
6950	Eldor	230	238	228	237
520	Falconb.	625	625	615	615
525	Fanny F.	21	21¼	21	21¼
5100	F. Kirk	11	11	10½	10½
93	Ford of C.	17¼	17½	17¼	17
1600	Franc.	38	38	38	38
21600	Gillies	16	16½	16	16
9100	Glenora	5	5	5	5
1606	God's L.	58	58	58	58
9200	Goldale	23	24	23	24
3900	G. Eag.	30	30	30	30
6000	Goodf.	10¼	10¾	9	10½
10	G. Tire	69	69	69	69
2000	Granad.	5¼	5¾	5	5
22650	Gunnar	82	89	82	86
275	Gypsum	6¾	6¾	6¾	6¾
143920	Hard R.	160	160	148	148
27600	Harker	14¾	14¾	14	14
200	Highw.	16	16	16	16
1840	Holling	14½	14½	14	14
1500	Honest.	27½	27½	27½	27½
3000	Howey	20	20	20	20
5	Hunts.	10	10	10	10
955	Imp. Oil.	18	18¼	18	18
5	Imp. Tob.	14	14	14	14
5082	Int. Nick.	49	49¾	48¾	49½
377	Int' Pet.	29¾	30½	29¾	30½
2486	Jacola	16½	17	16	17
10280	Jellicoe	53	53	51	53
1000	J. M. Cons.	13	13½	13	13½
600	K. Hud.	125	125	120	120
18140	K. Lak.	149	149	145	145
1560	Laguna.	34	34	34	34
7004	Lake Sh.	57	58¾	57	57
3500	L. Cont.	4	4	4	4
6500	Lapa C.	45	47	45	45
5	Laura S.	63¾	63¾	63¾	63¾
2300	Lava C.	109	110	105	110
7500	Lebel.	12	13	12	12½
23550	Leitch	92	97	92	95
2715	Little L. L.	600	600	595	595
143	Loblaw.	22¾	23	22½	22½
4660	Macass.	520	525	510	515
13650	Madsen	39	42	39	42
11700	MacLeod.	159	160	153	153
3000	Man et E.	2¾	2¾	2¾	2¾
515	Massey H.	7	7	7	7
155	McColl.	12½	12½	12½	12½
2433	McIntyr.	44½	44¾	44½	44¾
11750	McKenz.	101	103	98	98
800	McVitt.	16	16	15	15½
700	McWatt.	35	35	35	35
1800	M. Corp.	205	209	205	205
20425	Moneta.	235	237	230	231
5	N. Trust.	210	210	210	210
143920	Hard R.	160	160	148	148
27600	Harker	14¾	14¾	14	14
200	Highw.	16	16	16	16
1840	Holling	14½	14½	14	14
1500	Honest.	27½	27½	27½	27½
3000	Howey	20	20	20	20
5	Hunts.	10	10	10	10
955	Imp. Oil.	18	18¼	18	18
5	Imp. Tob.	14	14	14	14
5082	Int. Nick.	49	49¾	48¾	49½
377	Int' Pet.	29¾	30½	29¾	30½
2486	Jacola	16½	17	16	17
10280	Jellicoe	53	53	51	53
1000	J. M. Cons.	13	13½	13	13½
600	K. Hud.	125	125	120	120
18140	K. Lak.	149	149	145	145
1560	Laguna.	34	34	34	34
7004	Lake Sh.	57	58¾	57	57
3500	L. Cont.	4	4	4	4
6500	Lapa C.	45	47	45	45
5	Laura S.	63¾	63¾	63¾	63¾
2300	Lava C.	109	110	105	110
7500	Lebel.	12	13	12	12½
23550	Leitch	92	97	92	95
2715	Little L. L.	600	600	595	595
143	Loblaw.	22¾	23	22½	22½
4660	Macass.	520	525	510	515
13650	Madsen	39	42	39	42
11700	MacLeod.	159	160	153	153
3000	Man et E.	2¾	2¾	2¾	2¾
515	Massey H.	7	7	7	7
155	McColl.	12½	12½	12½	12½
2433	McIntyr.	44½	44¾	44½	44¾
11750	McKenz.	101	103	98	98
800	McVitt.	16	16	15	15½
700	McWatt.	35	35	35	35
1800	M. Corp.	205	209	205	205
20425	Moneta.	235	237	230	231
5	N. Trust.	210	210	210	210
143920	Hard R.	160	160	148	148
27600	Harker	14¾	14¾	14	14
200	Highw.	16	16	16	16
1840	Holling	14½	14½	14	14
1500	Honest.	27½	27½	27½	27½
3000	Howey	20	20	20	20
5	Hunts.	10	10	10	10
955	Imp. Oil.	18	18¼	18	18
5	Imp. Tob.	14	14	14	14
5082	Int. Nick.	49	49¾	48¾	49½
377	Int' Pet.	29¾	30½	29¾	30½
2486	Jacola	16½	17	16	17
10280	Jellicoe	53	53	51	53
1000	J. M. Cons.	13	13½	13	13½
600	K. Hud.	125	125	120	120
18140	K. Lak.	149	149	145	145
1560	Laguna.	34	34	34	34
7004	Lake Sh.	57	58¾	57	57
3500	L. Cont.	4	4	4	4
6500	Lapa C.	45	47	45	45
5	Laura S.	63¾	63¾	63¾	63¾
2300	Lava C.	109	110	105	110
7500	Lebel.	12	13	12	12½
23550	Leitch	92	97	92	95
2715	Little L. L.	600	600	595	595
143	Loblaw.	22¾	23	22½	22½
4660	Macass.	520	525	510	515
13650	Madsen	39	42	39	42
11700	MacLeod.	159	160	153	153
3000	Man et E.	2¾	2¾	2¾	2¾
515	Massey H.	7	7	7	7
155	McColl.	12½	12½	12½	12½
2433	McIntyr.	44½	44¾	44½	44¾
11750	McKenz.	101	103	98	98
800	McVitt.	16	16	15	15½
700	McWatt.	35	35	35	35
1800	M. Corp.	205	209	205	205
20425	Moneta.	235	237	230	231
5	N. Trust.

Aujourd'hui, à 12 heures 30

Curb de Montréal

L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre Tél. : 2-1521.

Abitibi	165	Coniar	163	St Anth	14½	Borg W	23
Abitibi P.	14¾	Cons Min	60⅛	S. Law C.	4½	Briggs Mfg	21½
Beauhar	4½	C. Gas	190	San Ant.	140	Burrough	17¼
Br Dist)	6½	Darkw	16	Shawkey	24	Byers	9⅛
Br Corp	150	Dome	583¼	Sheep C.	110	Can. Dry	8
Br Corp P.	16½	D. Stl C.	13⅞	Sherrit.	150	Can. Pac	7⅛
B.A.R. Oil	21	East Mal	146	Siscoe	300	Case J. I	66
Cons. Pap.	5½	Eldor	235	Sladen	105	Celan. C	16¼
Fraser V.T.	13½	Fanny F.	21¼	Slave	15	C. de Pasco	39½
Massey P.	44¼	Fed. Kirk	10½	Stada	37	Ches & O.	35¾
Melch A. pfd	6½	Fed. Stl W.	7	Stl of C.	64	Chrysler	54⅞
Page Her	92½	Gillies	16	Sud Bas	320	Col. Gas	7¾
Walykers P.	187⅛	God's L.	58½	Sud Cont.	13	Comm. Cr	34⅞
MINES		Goodf	10	Sullivan	104	Co. Solv	8
Beaufor	27	Gr Bousq	8	Syivan	340	Co. & South	1½
Cart. Mal	8	Gunnar	83	Tasbeta	3½	Congoleum	22¾
O'Brien	350	Gypsum	67⅛	Teck H.	550	Cons. Gas	32¾
Perron	137	Harker	12½	Texas	141	Cont. C	14¼
Reod Au	410	Hard R.	150	Towag	50	Cont. Can	40
Sherritt.	150	Holling	14	Un Gas	15	Corn Prod	61
Siscoe	300	Howey	30	Un Oils	20½	Cr. Steel	36¾
Stada	26	Imp Oil	18⅛	Un Stl C.	43¾	C. Wright	4⅛
Sullivan	103	Imp Tob	14¼	Ventu s	650	C. Wright "A"	15¾
Bourse de Toronto		Int. Nick	49¼	Waite A.	178	Doug. Aire	58½
		Int' Pet	30	Walker	150	DuP. de N	113¼
LANGEVIN & CIE, 126, rue St-Pierre Tél. : 2-8221		Int. Util	80	Weston	11	East. Kod	159
		Jacola	17	Wood C.	39	El. Aut. Lite	17⅝
Abitibi	165	Jellicoe	52	Wright H.	805	El. Pow. & L	9½
Do 6 pr	14¾	J.M. Cons	13	Ymir	28	Erie Rr	3⅛
Alton	2¾	Kerr Add	200	**CURB :**		Firestone	20¼
Anglc	375	Kirk Hud	115	Bruck S.	3¾	Gen. Asph	13⅛
Astoria	3½	Kirk Lak	143	Coast C.	350	Gen. Elect	38⅜
Bankf	71	Laguna	36	D. Bridge	30½	Gen. Foods	32¾
Base M.	35	Lake Sh	57¼	East Cr	12½	Gen. Mot	34¼
Bath PPA	10	Lapa C.	46	H. Bridge	8	Goodrich	16¼
Bell	165½	Lam Cont	3¾	Home O.	118	Goodyear	20
Bidgood	31	Leitch	91	Hud. Bay	24½	Gr. Paige	1½
Bobjo	10¼	Little L.L.	595	Nat. Stl C.	36	Houst. Oil	7
Bral	595	Macassa	503	Oil Slect	4¼	Int. Harv	59⅜
Braz T.	11½	MacLeod	147	Pend Or	216	Int. Nickel	49⅞
Brew D	6¾	Madsen	41	Ritchie	2	Int. Pap	7⅜
British A	21	Man E.	2⅜	Robb	1⅞	Int. Pap. pr	32½
British C.	55½	Massey H.	6⅜	Temisk	19	J.-Manvil	72½
Buff. A.	17⅛	McIntyre	44½			Kenn. Co	37
Buff. C.	4¼	McKenz	96	**Bourse de New-York**		L. O. Ford G	34½
C. Can.	104¾	McWatt	34			Loews Inc	47¾
C. Car F.	7¼	Min Corp	210	Barry & McManamy 79, rue St-Pierre, Tél. : 2-7006		Lorill. T.	17
C. Dredge	31 00	Moneta	227			Montg. W	32¼
C. I. Alc.	4	Newbec	3½			M. Field	8¼
Can. Mal	107	N. G. Rose	23			Nash Mot	9⅞
C. P. R.	7⅛	Nipiss	205	Air Reduc	49	Nat. Dairy	13⅜
C. Winer	250	Noranda	59	Al. Jun	13¼	Nat. Distil	20¼
Castle T.	63	Norm. M.	96	All. Chalm	43½	Nat. Steel	53
Cent. Pat.	232	Nor. Can.	70	Am. & F. Pow	3½	N. Y. Cent	17
Cent P.	10	Okalta	192	Am. L. Co	18¾	N. Y. Shipb	9½
Ciem	40	O'Brien	550	Am. Radiat	12¼	No. Am. Co	18¼
Chrom	58	Omega	36	Am. Roll. M	18⅛	No. Pac	11⅝
		Pacalta	12	Am. Smelt	42	Otis Steel	9¾
		Page H.	92½	Am. Steel F	25½	Pac. G. & El	26⅛
		Pamour	420	Am. T. & T.	129¼	Pack. Mot	4¾
		Paulore	16	Am. Tob. "B"	69¼	Penns. Ry	21½
		Paymast.	63	Am. Watew	9½	Pullman	31⅜
		Perron	138	Anaconda	30⅛	Pure Oil	11¼
		Pick Cr	500	Auburn	4½	Rem. Rand	14⅛
		Pioneer	300	Av. Corp	3¾	Rep. St	17⅝
		Powell	218	Bald. Lo	8⅜	Rey. Tob. "B"	41
		Power C.	13½	Balt. & O	8¾	Sears R	57¼
		Premier	204	Barns. "A"	14⅛	Simm. Bed	21
		Preston	121	Beth. S	57	Soc. Vac	14⅛
		Read Au	410	Bend Av	11¾	South. Pac	17⅞
		Red Lak	30	Bo. Airc	29½	South. Ry	11⅝
		Reno	50			South. Ry. pr	13
		Roche	15½			St. Brands	8⅛
						St. Oil of C	30½
						St. Oil of N. J	48½
						St. Un. Oil	16½
						Tex. Corpn	40
						Tex. G. S	30¾
						Tim. R. B	41
						Un. Carb	214¾
						Un. Aire	22⅜
						Un. Airl	7⅛
						Un. Gas Im	10
						Un. Corpn	2⅞
						U. S. Rubb	28½
						U. S. Steel	54⅛
						U. S. Smelt	67
						Vanadium	17⅛
						Virg. Chem	4⅜
						Warn. Br	6⅛
						Warr. Br	3⅛
						Wo. Pump	13⅜
						West. Un	24⅛
						West. Elect	94⅛
						Woolworth	40⅜
						Y. Trucks	13

Bourse de Montréal

L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre Tél. : 2-1521.

Bath. Pap. A	10	Mont. P. 3% 1939	50¼
Bell Tel	165½		
Braz. Tract	11½		
Build. Pr. A	32		
Can. Car	10		
Can. Celan	18		
Can. Cem. pr	104		
Can. Pac. Ry	7⅛		
Cock. Plow	8⅛		
Cons. Smelt	60		
Dom. Bridge	30½		
Dom. Steel B	13⅞		
Gatineau	8¾		
Gatineau pr	79½		
Gen. S. W	7		
Hollinger G. M	14		
Imp. Oil	18⅛		
Imp. Tobac	14¼		
Int. Nickel	49⅜		
Int. Petro	20		
M. Harris	6⅜		
Montreal P	30		
Montreal T	85		
Nat. Brew	40½		
Noranda	59		
Ogilvie F. M	30¼		
Price Br	13¾		
Quebec P	16¾		
Shawinigan	19¼		
St. Law. Pap. pr	27½		
Steel of Can	64		
Winnipeg El. B	2½		
BANQUES :			
Commerce	168		
OBLIGATIONS :			

De St-Nicolas à Québec en auto

M. Jules-Albert Paquet et M. Gérard Bouchard, garagiste, tous deux de Saint-Nicolas, se sont rendus à Québec, hier, en automobile. C'est un exploit inusité à pareille époque de l'année. Ils ont dû franchir des bancs de neige de trois pieds, à divers endroits. La pluie et le froid avaient tellement durci la neige que le voyage s'est fait sans difficulté.

(Photo de "L'Action Catholique".)

POUR
SANTE - ENERGIE
ET
TEINT CLAIR

Prenez cette levure riche en vitamine B. Aide à combattre la constipation.

Chez tous les pharmaciens.

MOINS DE 1c. LA DOSE

LEVURE
NATIONAL
BREWERIES

Un PRODUIT de la BRASSERIE "BLACK HORSE"

LES MOTS CROISÉS DE L'ACTION CATHOLIQUE No 24

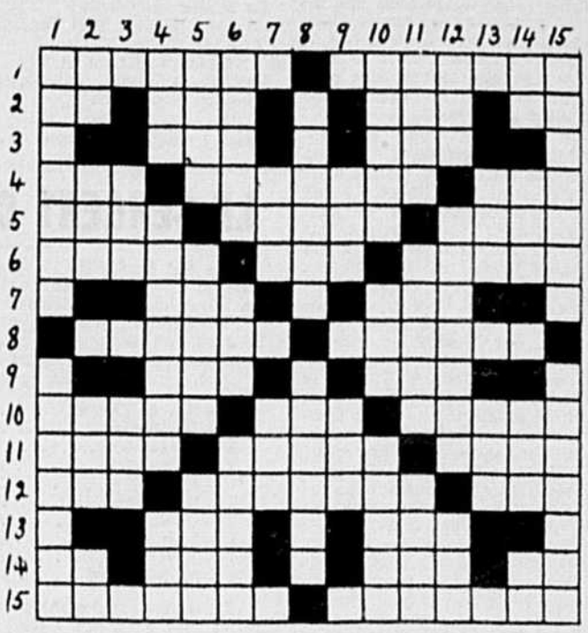

E. B. No. 36

HORIZONTAL

1.— Petite rue— Qui répand une odeur.— 2.— Espace de temps— Doux au toucher— Du verbe rire— Métal précieux.— 3.—Argile jaune— Roi de Juda.— 4.— Nuage—Célèbre— Assurance de tenir un engagement.— 5.— Elévation d'un cours d'eau.— Facile— A l'exclusion de tout autre.— 6.— Charrue sans oreilles— Lettre allemande— Qui appartient à l'homme.— 7.— Ville d'Autriche.— Ville de Tunisie.— 8.— Egarée—Conduit, mène.— 9.— Père de Japhet—Tranchant d'un instrument. — 10.— Dire deux messes le même jour —Triage— Rivière de Belgique.—11.— Anneau de fer— Portion, fragment—Couverture d'un bâtiment.— 12.— Adj. numéral — Qui manque à sa parole— Ville du Pérou.— 13.— Instrument à vent contourné en spirale— Terre entourée d'eau.— 14.— Conjugaison— Poids brut d'une marchandise — Fatigué — Préfixe, duplication.— 15.— Raconter — Action de rentrer

VERTICAL

1.—Remporter un avantage à la guerre— Récréer, égayer.— 2.—Préposition— Canton suisse— Rivière d'Allemagne— Note de la gamme.— 3.— Posséda— Venue au monde.— 4.— Bourg de Prusse— Sans commencement ni fin—Calme, tranquille.— 5.— Petit quadrupède rongeur— Ville de Palestine— Maintien habituel.— 6.— Fleuve de la Suède— Suinte— Insuccès.— 7.— Dit qu'une chose n'est pas vraie —Lieu où l'on s'exerce à tirer.— 8.— Bâton pastoral d'évêque — Enté.— 9.— Adj. possesif— Adverbe de lieu.— 10.— Pièce de théâtre— Poudre de feuilles de chanvre indien mélangée au tabac à fumer— Magistrat municipal d'une grande ville.— 11.— Riviere de France — Machine servant à soulever de gros fardeaux— Mouvement subit avec effort.— 12.— Roue à gorge d'une poulie— Paradisier de la Nouvelle Guinée— Point cardinal.— 13.— Métal— Pronom personnel —14.— Lac du Soudan— Affirmatif— Difficulté d'une affaire— Article contracté.— 15.— Ceps de vigne élevés contre un mur— Accès de contracture des muscles des extrémités.

Solution du problème no 23

Délégation et comités

(Suite de la page 9)

M. ALFRED DUCLOS

A une délégation de citoyens qui est allée le rencontrer hier soir à 23 rue St-Sauveur, pour lui demander de se porter candidat au siège no 2 de St-Sauveur, M. Alfred Duclos a déclaré qu'il donnerait sa réponse définitive dans quelques jours.

M. J.-E. DION

C'est ce soir qu'un groupe de citoyens du quartier St-Jean-Baptiste, ayant à leur tête M. Ulédric Béard, marchand de fourrures ira demander à M. J.-E. Dion, marchand de tabac s'il accepte la candidature au siège no 2 du quartier. Plusieurs citoyens se rendront d'abord à la résidence de M. Dion, et une assemblée aura lieu par la suite à la salle Galarneau, rue d'Aiguillon.

M. LOUIS FERLAND

L'ex-échevin Louis Ferland ne se présentera pas comme candidat au siège no 1 du quartier Limoilou, cette année. C'est ce qu'il vient d'annoncer en réponse à de nouvelles instances qui étaient faites auprès de lui par un groupe de citoyens de son quartier. Voici le message que M. Ferland nous a remis ce matin :

Québec, le 2 février 1938
Aux électeurs du quartier Limoilou.

Messieurs,

Par l'entremise d'une imposante délégation, vous m'avez fait l'honneur de m'offrir de nouveau la candidature au siège no 1 du quartier Limoilou.

J'ai beaucoup apprécié veuillez le croire, le témoignage de confiance que vous avez ainsi manifesté à mon égard et je vous prie de croire que c'est pour moi la meilleure récompense que je pouvais souhaiter pour les services que j'ai pu rendre à mon quartier et à sa population lorsqu'il m'a été donné de les représenter au conseil de ville.

C'est avec regret que, après mûre réflexion pour des raisons personnelles, je ne puis pas revenir sur ma décision, je me vois dans l'obligation de décliner la candidature que vous m'avez offerte.

Je vous remercie donc de la confiance que vous me témoigner et soyez assuré que je ne cesserai pas, cependant, de m'intéresser à notre beau quartier et de travailler dans la mesure de mes forces à son progrès et à son dévouement.

Votre tout dévoué,
Louis FERLAND

LE NOTAIRE DUVAL

M. Arthur Duval, notaire, échevin du quartier St-Roch, fera l'ouverture officielle de ses comités jeudi soir le 3 février.

Ces comités sont situés aux adresses suivantes :

"45, rue de la Couronne (St-Roch)".

"113, rue Dorchester (Jacques-Cartier)".

Tous les électeurs sont invités à venir rencontrer leur échevin et tous ceux qui veulent prêter leur concours à la préparation de la victoire sont priés de donner leurs noms aux préposés à cette fin qui seront aux comités.

M. ARTHUR GODBOUT

Tous les électeurs de la paroisse St-Sauveur ainsi que de St-Malo, favorables à la candidature de M. Arthur Godbout, chef ouvrier, sont priés de se rendre, les premiers au No. 862½, rue St-Vallier et ceux de St-Malo à l'Association Sportive de Québec, au No. 1090½, rue St-Vallier. Les électeurs se dirigeront ensuite à destination de M. Arthur Godbout pour lui demander de briguer les suffrages contre M. Philémon Garneau, échevin actuel sur le siège No. 3.

M. A. LALIBERTE

Une rumeur est à l'effet que M. A. Laliberté, marchand de nouveautés, 733 rue St-Vallier sera peut-être candidat au siège No 2 de St-Sauveur. Interrogé par notre représentant ce matin, M. Laliberté a admis qu'une pression s'exerce dans ce sens auprès de lui, mais il a déclaré n'avoir pris encore aucune décision définitive. Il a ajouté qu'il ferait peut-être connaître sa décision d'ici au début de la semaine prochaine.

Feu dans une épicerie

(Suite de la page 9)

Encore une fois, félicitons nos braves pompiers pour leur travail de la nuit dernière. S'ils n'étaient arrivés que quelques minutes plus tard sur les lieux de l'incendie, toute la maison passait au feu pour ne pas dire les maisons environnantes. Ces demeures sont construites en bois et c'est presqu'un miracle que seul l'établissement de M. Laroche ait été détruit. Tris quarts d'heure après l'arrivée des pompiers le feu était sous contrôle et à 1 h. 30, le rappel était sonné. Grâce à la promptitude à répondre de nos équipes d'incendie, une conflagration a été évitée.

On ne connait pas encore l'origine de cet incendie mais on croit qu'une petite fournaise qui servait à chauffer le magasin et qui n'aurait pas été complètement éteinte en est la cause.

LES DOMMAGES

"J'étais couché et je dormais même, cette nuit, lorsque le téléphone me réveilla", raconte M. Laroche. "C'était mon ami Bernier, de la rue Artillerie, qui m'appalait pour me dire que mon magasin brûlait. Je me rendis en toute hâte sur la rue Artillerie pour me voir empêché de passer par les policiers qui gardaient la rue à cause de l'incendie et des pompiers qui étaient déjà à l'oeuvre".

Déjouant un constable, M. Laroche s'élança vers son magasin pour constater la gravité de l'incendie. Malheureusement il n'aperçut pas une trappe ouverte sur le trottoir et tomba dedans. Il put se relever seul mais souffre encore aujourd'hui de multiples contusions sur les côtes.

M. Laroche évalue ses dommages à $5,000 dont $1,900 seulement sont couvertes par les assurances.

CHASSES DE LEUR FOYERS

La fumée a aussi fortement endommagé les foyers environnants, Au-dessus du magasin demeure M. Albert J. McMann avec son épouse et son enfant. Leur demeure a été rendu inhabitable pour quelques jours. Ils ont dû chercher abri ailleurs pour la nuit. Au troisième demeure Mme Vve Henri Fournier et ses deux filles Cécile et Lucile; celles-ci, de même que les occupants des logements portant le No 71 Artillerie. M. Charles Talbot, M. Gérard Pominville et M. et Mme Edmond Gagnon et leur fils Robert, 5 ans, furent chassés de leurs foyers par la fumée et durent demander à des parents et amis un refuge pour la nuit.

UN TEMOIN DE TOUTES LES MINUTES

Un témoin oculaire de l'incendie, s'il y en a un, c'est bien la chatte que gardait dans son magasin M. Albert Laroche. Elle passe ordinairement toutes ses nuits dans l'épicerie et était là, hier soir, comme d'habitude. En entrant dans les ruines de son établissement, ce matin, M. Laroche a pu constater la présence de sa chatte par les miaulements de celle-ci. Elle s'est refugiée dans la cave et n'en voulut pas sortir; elle fut là à l'abri des flammes, mais pas à l'abri de l'eau qui a rempli la moitié de la cave.

L'Angleterre préviendra de pareils actes

La Grande-Bretagne a bien l'intention de prévenir la répétition d'actes de piraterie en Méditerranée.—Eden parle.

DES MESURES

LONDRES, 2, (UP).—(Par E. McMillan, de l'United Press). — La Grande-Bretagne a bien l'intention de prévenir la répétition des actes de "piraterie" en Méditerranée, tels que le torpillage du vaisseau-marchand "Endymion" coulé par un sous-marin inconnu, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes le secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden. Eden a répondu à un député qui l'interrogeait sur cette question que le gouvernement a pris des mesures pour amener les puissances signataires de l'accord de Nyon, qui se réuniront cet après-midi au Foreign Office, à prendre des mesures énergiques en ce sens. Les puissances représentées à la conférence seront la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Russie et les autres pays méditerranéens.

Eden a mentionné spécifiquement les "actes de piraterie comme le torpillage de l'"Endymion" et répondit à Clément Attlee, chef du parti travailliste que les mesures nécessaires avaient été prises pour obtenir un rapport complet sur l'incident. "Le gouvernement de Sa Majesté, déclara Eden, est profondément atteint par la perte de l'"Endymion", qui était un vaisseau ordinaire de la marine marchande portant pavillon britannique et légalement engagé pour le transport de marchandises en haute mer. L'"Endymion" était par conséquent un vaisseau contre lequel aucune attaque n'était justifiable, "en aucune circonstance."

Importante réunion

L'honorable Bona Dussault, M. Albert Rioux et les députés ruraux ministériels auront une conférence tout prochainement au sujet du projet de loi qui doit être présenté au cours de la session, concernant l'association agricole professionnelle.

M. Abel Marion, président de l'U. C. C., participera aussi à ces délibérations dont la date doit être fixée ces jours-ci.

Dernière heure

Au Canada

Montréal, 2. — BUP. — Le marché était paisible à Montréal et à Toronto, ce matin, et la plupart des titres ont cédé des fractions de point. Bell Telephone gagna une fraction de point à 165 1-4 ; dans les accessoires de chemins de fer, Canadian Car était inchangé à 10. Imperial Tobacco était inchangé à 14 1-4 et Massey Harris déclina à 6 5-8, en recul de 1-8 de point.

Dans les huiles, British American Oil avança de 20 5-8 à 21 ; Imperial Oil était inchangé à 18 1-8 et International Petroleum à 30.

Les métaux étaient plus faibles. Consolidated Smelters descendit à 60, en recul d'un point. International Nickel céda 5-8 de point à 49.

Price Brothers perdit 1-2 point au cours de 13 3-4. Les mines d'or de choix se sont raffermies après une ouverture stable ou à la baisse.

A New-York

New-York, 2. — UP. — Les stocks étaient mixtes sur un marché de New-York paisible, aujourd'hui. Le titre del 'American Telephone a subi de nouveau la pression des ventes en perdant 3-4 de point à 139, soit un nouveau bas depuis 1935. U. S. Steel ouvrit sur un échange de 1,000 parts, en recul de 7-8 de point au cours de 53 1-4, tandis que Bethlehem Steel fluctua étroitement au-dessous de son cours de clôture. Les chemins de fer étaient généralement plus faibles de fractions de point. Les utilités publiques étaient réactionnaires. On signalait également des pertes dans les autres compartiments de la liste.

LES CHANGES

NEW-YORK, 2. — (U.P.) — Le dollar canadien primait le dollar américain de 1-64 de sou, aujourd'hui, à New-York; la livre sterling cotait $5.00 3-4 ; le franc français, $0.0327 3-4 ; le belga, $0.1693 1-2; le reichsmark, $0.4032 1-2 et la lire italienne et le yen japonais étaient inchangés.

LE BLE A WINNIPEG

Voici les cours des options du blé sur le marché à terme de Winnipeg, aujourd'hui :

	Ouv.	Haut	12h.30
Mai	126¼	126⅝	126⅛
Juillet	118⅜	118¾	118⅜
Octobre	100	100⅛	100⅛

Marché du bétail

Montreal, 2. — BUP. — Les arrivages, ce matin, comprenaient 88 bêtes à cornes, 82 moutons et agneaux, 198 porcs et 104 veaux.

Les bêtes à cornes n'étaient pas transigées et aucun prix n'avait été établi au moment où ces lignes ont été écrites.

Les prix des veaux variaient de $7.00 à $9.50. Un veau se vendit $10.00. Les veaux de qualité moyenne à bonne ont rapporté $9.50 et $9.00.

Les agneaux de qualité ordinaire à commune se vendaient $7.00; les jeunes béliers ont baissé à $6.00. Les bons moutons valaient $4.00, voire $4.50.

Les prix des porcs étaient inchangés à $9.50 pour les bacons nourris et abreuvés; les bêtes de choix se sont vendues avec une prime de $1.00 par tête; les porcs d'autres qualités ont subi les coupures régulières; les truies valaient $6.50 à $7.25.

Les témoins de la Couronne au procès Thibault

UN SPECIALISTE

Rivière-du-Loup, 2. — Le procès de Camille Thibault, accusé d'homicile involontaire, se déroule à la Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un accident d'auto sur lequel les détectives W. Duchesnay et Gauthier firent enquête. Les témoins entendus furent M. Marcel Langlais, qui, de la station d'essence Shell, vit passer la voiture de Thibault, à 40 milles à l'heure, dit-il ; MM. Marc et Albert Rousseel, qui, sons avoir vu l'auto, déclarent qu'elle filait très vite ; M. Amédée Martin, dit qu'elle passa à toute vitesse ; Joseph Bourgeldas estime la vitesse à 60 milles à l'heure ; M. Raoul Levesque, mécanicien, a déclaré aux détectives, en août 1936, que c'était Thibault qui conduisait, mais il ajoute qu'il avait fait cette déclaration Il estime la vitesse de l'auto à 40 milles à l'heure, en face de l'hôtel de ville et que s'il avait fait attention, il aurait reconnu le chauffeur.

Mme Antonio Paradis fut la première personne sur les lieux de l'accident. Par son miroir, elle vit une auto derrière elle et entendit un bruit formidable. Elle se rendit sur les lieux et trouva Sirois mort et Thibault sous l'auto, mais en pleine connaissance.

Mlle L.-N. Craig, de Montréal, était avec Mme Paradis : elle déclare que les portières de l'auto s'ouvraient facilement après l'accident et qu'elle demeura avec Thibault jusqu'à ce qu'on le transportât à l'hôpital.

Le Dr Emile Pelletier, de la Rivière-du-Loup vint déclarer que Sirois était mort pendant qu'il était là, près de l'auto.

On entendra M. Lucien Forest, mécanicien spécialiste de Québec. La Couronne n'a pas terminé sa preuve.

Les élections

MAGOG, Qué., 2. (D.N.C.) — M. Lazare Gingras, candidat à la mairie contre M. E. Potvin est élu par une majorité de 585 voix. M. Potvin perd son dépôt.

M. Roy est élu échevin contre M. Geo. Roland, par une majorité de 111.

Sur 1,675 voteurs seulement 1,043 ont voté.

Malgré la pression faite par la population de Magog, M. Laurent Dugré, maire sortant de charge a refusé de se présenter à la mise en nomination mardi dernier.

Ottawa n'y a rien vu d'immoral

SANS SUCCES

MONTREAL, 2 (D.N.C.)—"L'une des grandes causes de la criminalité chez les jeunes est l'étalage de magazines et revues abondamment illustrés et portant sur leur couverture des titres et des gravures qui font du vol, du meurtre et de la prostitution et de ceux qui en vivent, des idoles véritables."

C'est ce qu'a déclaré hier au Rotary Club, M. Owen Dawson, membre du bureau de direction du Boy's Farm de Shawbridge, fondateur du Boys Club dans le Griffintown.

M. Dawson a ajouté qu'il avait récemment adressé quelques-uns de ces périodiques à Ottawa et qu'on lui avait répondu qu'ils étaient "sans aucun doute vulgaires, mais ne pouvaient être reconnus comme imoraux". "Cependant ajouta l'orateur, l'article 207 du code pénal, est bien explicite, quand il dit que toute personne qui expose à la vue, des objets tendant à corrompre les moeurs est sujette à arrestation et à un emprisonnement de deux ans."

"Il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit, affirma de nouveau M. Dawson, que ce genre de publication auquel je fais allusion est l'une des principales causes des délits de la jeunesse.

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE. — (D. N. C.) — A la suite d'une des luttes municipales les plus intéressantes jamais livrées à Drummondville, M. le Dr Arthur Rajotte, ancien député libéral à la Législature a défait, par une majorité de 268 voix, M. J.-H. Tétreau, marchand et président de l'Association des Marchands détaillants de la province.

A l'échevinage, les résultats ont été les suivants:

Quartier-Ouest :

Siège No. 1 — M. Arthur Pinard a été élu par une majorité de 21 voix sur son adversaire M. H. Mélançon.

Quartier-Sud :

Siège No. 1 — M. L.-A. Ferland, a été élu par une majorité de 60 sur son adversaire M. V. Pepin.

Siège No. 2 — M. J.-H. Blanchard a été élu par une majorité de 3 voix sur son adversaire M. F.-X. Bellehumeur.

Quartier-Centre :

Siège No. 1 — M. André Ouellette a été élu par une majorité de 16 voix sur MM. Rouleau et J.-R. Blanchard.

Siège No. 2 — M. F. Tourigny a obtenu une majorité de 61 voix sur M. Isidore Boisselle.

Quartier-Est :

Siège No. 2 — M. Armand St-Pierre a été élu par une majorité de 6 voix sur M. Ls Métayer.

Lors de la mise en nomination, deux conseillers avaient été élus par acclamation. Ce sont MM. Edgar Larocque, commerçant et Robert Leclerc, garagiste.

Séance orageuse à Montréal

MONTREAL, 2. (D.N.C.) — Le conseil municipal a eu une séance orageuse hier, au cours de laquelle des accusations de toutes sortes ont été lancées. Les chefs de service ont été le sujet d'un débat et d'une résolution. A certain moment, ce fut un brouhaha indescriptible et le maire dut intervenir. "Ceux qui ne peuvent, dit-il, s'exempter de boire devraient s'abstenir d'assister au conseil". Ce fut un chahut indescriptible et des sorties "en masse". On discutait l'inamovibilité des hauts fonctionnaires, qu'on veut changer. En effet, à l'heure actuelle, MM. Fernand Dufresne, de la police, Honoré Parent, directeur des services, Lachance Roberge, directeur des finances, J.-B.-A. Mérineau, vérificateur, le Dr Groulx, directeur de la Santé, T. Ouimet, directeur des Incendies, Guillaume St-Pierre, Etienne Gauthier, ne peuvent être renvoyés que sur décision de la Cour Supérieure. La résolution Lesage, adoptée hier, dit que ces chefs peuvent être démis, par un vote des deux tiers du conseil.

ASTHME Ne restez pas des nuits assis, étouffant, suffocant, haletant. Obtenez un soulagement rapide. Prenez les Capsules RAZ-MAH. Des milliers les prennent pour faciliter leur respiration et faire cesser en une nuit la persistante toux bronchique. Faciles à prendre; pas de fumée, d'inhalation, de prise. Inoffensives. Ne portant pas à l'habitude. Soulagement—ou votre argent remis. 50c. et $1 chez tous les pharmaciens. Excellentes aussi contre la Bronchite Chronique. Capsules RAZ-MAH de Templeton

Un album de 1400 pensées :
"Le Sans Exquis"
25 sous franco
L'abbé V. GERMAIN
680 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

SERVICE DE TRAINS SUPPLEMENTAIRES
QUEBEC - LEVIS - RIVIERE DU LOUP
EN VIGUEUR DU 1 au 28 FEVRIER 1938

TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE

Lire de haut en bas			Lire de bas en haut
4.30 P.M.	Dép. Québec (Traverse)	Ar.	9.40 A.M.
4.45 P.M.	Dép. Lévis	Ar.	9.20 A.M.
6.05 P.M.	Ar. Montmagny	Dép.	7.57 A.M.
8.35 P.M.	Ar. Rivière-du-Loup	Dép.	5.30 A.M.

Arrêts aux gares intermédiaires.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agent du C. N. le plus proche ou au Bureau du C. N., 10 rue Sainte-Anne. Québec. Tél. : 2-8201.

CANADIEN NATIONAL

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney — 1446

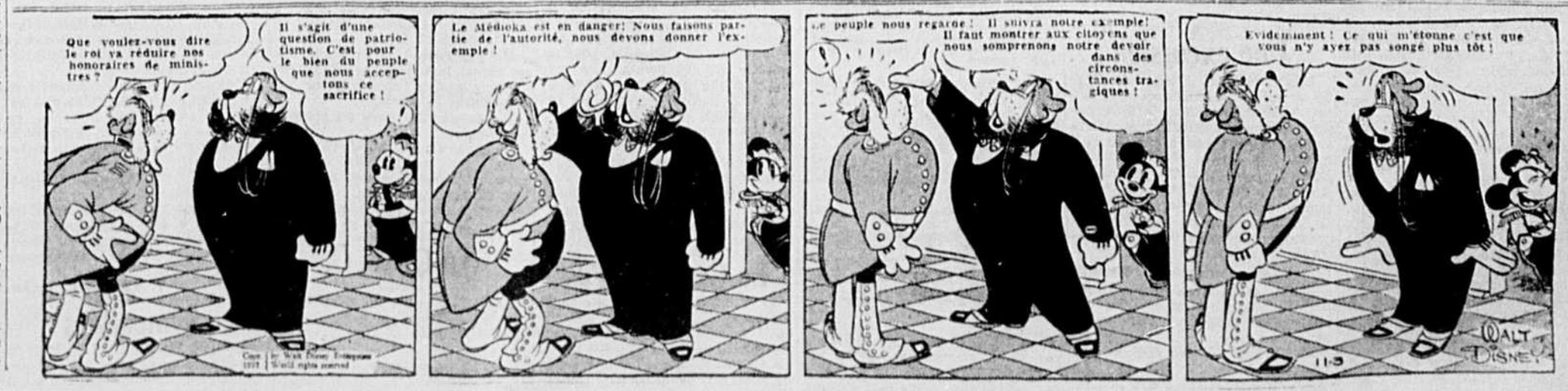

Les employés civils présentent leur festival, ce soir

Rencontre mémorable des As de Québec avec le club Sherbrooke.— Ballets sous la direction du célèbre maître du patin, M. Gustaff Lussi, accompagné d'une vingtaine d'artistes. — Courses de championnat en patins, courses en ski, en ski-joring ,en brouettes humaines.

PROGRAMME DE CHOIX

Le neuvième festival annuel de l'Association des employés civils promet de dépasser en excellence tous les spectacles précédents. Ce sera une manifestation à la fois sociale, artistique et sportive, sous le haut patronage du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, et la distinguée présidence de l'honorable John Bourque.

Le premier ministre de la province, tous les membres du cabinet provincial, l'honorable Adélard Godbout, le chef de l'Opposition provinciale et le maire de Québec sont au nombre des invités d'honneur. Le maire et les membres du conseil de la cité de Sherbrooke assisteront à la fête. C'est dire que l'arena sera pour la circonstance le rendez-vous de toute une élite.

La partie artistique du programme est confiée à l'habile direction du célèbre maître suisse du patin, M. Gustaff Lussi, que l'on a surnommé le "Ziegfeld de la glace". Il est le créateur des "Ice Follies of 1938", qu'il a dirigées lui-même, cet automne, à Atlantic City, à Détroit, Chicago, Montréal, Toronto et Québec. C'est aussi M. Lussi qui a fait du Lac Placide le rendez-vous de tous les plus célèbres patineurs et patineuses durant la saison d'été. Il ambitionne d'accomplir la même oeuvre à Québec. Ce professeur réputé compte huit championnats à son crédit, et Mlle Nora McCarthy, qui vient de remporter le championnat junior du Canada, à Winnipeg, est une autre de ses élèves. Il est considéré l'autorité par excellence dans l'enseignement du "figure skating", à tel point que la célèbre Hede Stenuf est venue de Paris cet été pour s'entraîner au Lac Placide, sous la direction de M. Lussi. Le maître exécutera une danse suisse avec sa femme.

Mlle Louise Turcotte et Thérèse Dagneau, les deux meilleures patineuses du "Winter Club" feront ressortir les merveilleuses beautés du patinage chorégraphique. M. Pierre Benoit executera les sauts les plus difficiles, notamment un "Axel Paulsen" et un "Splitz-Lutz". Le jeune Benoit, agé d'à peine 17 ans, sera appelé à concourir pour le championnat junior du Canada, l'an prochain, et son professeur fonde sur lui les plus belles espérances. Enfin, un choeur composé d'une vingtaine de jolies patineuses exécutera une sarabande et une farandole qui présenteront un caractère tout à fait féérique.

La pièce à sensation sera sans doute la rencontre entre le Sherbrooke, leader de la ligue provinciale, et les As de Québec, une des plus brillantes équipes de la ligue senior.

Les vedettes du club des As et ses éclatants succès sont bien connus du public québecois. Comme le club Sherbrooke nous visite pour la première fois, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner quelques notes sur les fameux joueurs de cette équipe et de signaler quelques-unes de ses réalisations dans le domaine du hockey.

Sous la conduite experte de son gérant, M. Archie Wilcox, autrefois des clubs Montréal, Boston, New-York Americans, etc., le Sherbrooke a conquis un premier rang dans la ligue provinciale. Il annulait, la semaine dernière, dans une joute d'exhibition donnée à Sherbrooke, avec le club des As, qu'il doit rencontrer ce soir. La partie de ce soir sera décisive et présentera un très grand intérêt pour les amateurs et les connaisseurs.

Un magnifique trophée, don de la maison Holt, Rrenfrew & Cie, sera présenté par le gérant de cette maison, M. Joseph Bastien, à l'équipe gagnante.

Le programme compte, en outre, diverses courses : deux courses pour le championnat de la ville et du district, pour hommes et pour dames. Une magnifique coupe, gracieusement offerte par la ligue de sécurité de la province de Québec, sera présentée au champion de chacune de ces deux courses par le lieutenant-colonel Gaboury, président de la ligue. Il y aura aussi courses en ski, en ski-joring, en brouettes humaines. Les gagnants de chacune de ces courses recevront de magnifiques prix, offerts par la Compagnie Paquet, M. John Morency, M. Jos. Hunt, et autres généreux donateurs.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que l'Association des employés civils compte maintenant plus de 2,000 membres et qu'elle est déjà engagée dans de nombreuses activités sportives. Elle projette d'en étendre considérablement le champ, dans un avenir rapproché, sous la puissante impulsion de son actif et distingué président, M. Louis Coderre, sous-ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce.

L'Association des employés civils est entrée l'une des premières dans le mouvement des sports d'hiver. Depuis bientôt dix ans, elle donne tous les hivers un grand festival qui attire non seulement la foule des amateurs locaux, mais aussi un grand nombre d'amateurs étrangers.

Aussi l'Association a-t-elle toujours bénéficié, dans ces représentations sportives, de l'encouragement actif de tous les citoyens et compte-t-elle que ceux-ci lui aideront à faire du festival de 1938 un grand succès.

Encore une fois, ce festival aura lieu à l'arena, ce soir, le 2 février, et commencera à 8 heures du soir.

Les curlers de Québec font excellente figure

Dans le bonspiel de curling qui a lieu actuellement.— Les équipes Blanchet et Samson, du Jacques-Cartier, dans la semi-finale du concours British Consols.— Les semi-finales cet après-midi.

RESULTAT DES JOUTES

Comme nous le disions dans notre édition de cinq heures, hier, les curlers québecois se mettent en vedette dans le Bonspiel de curling qui bat son plein présentement. Les équipes Samson et Blanchet, du Jacques-Cartier, se sont qualifiées pour les semi-finales du concours British Consols, hier.

Cet après-midi, à deux heures, auront lieu les semi-finales de ce concours. La cédule est la suivante : glace No. 6, au Victoria : Roméo Blanchet vs W. M. McGerrigle; glace No. 4, Victoria : R. C. Cream vs W. Samson.

La finale du British Consols ainsi que celles du Holt Renfrew et Cité de Québec auront lieu, à huit heures, ce soir, au Québec.

Voici les résultats des parties qui ont eu lieu, hier :

1ère ronde

Québec (Cream) 12; Victoria (Watson) 7.

St-Georges No 2 7; Victoria (Elliott) 13.

Jacques-Cartier (Egan) 7; Québec (McKinnon) 18.

Thistle (Wildon) 12; Québec (J. Thomson) 3.

Québec Delaney) 1; Victoria (DeGulse) 12.

Etchemin (H. Lambert) 8; Jacques-Cartier (Samson) 18.

Québec (White) 11; Jacques-Cartier (Talbot) 4.

St-Georges No 2 20; Québec (F. Thompson) 9.

2e ronde

Ormstown (McGerrigle) 16; Québec (Bennett) 3.

Québec (Hackett) 11; Victoria (Bell) 7.

Québec (St-Amand) 6; Jacques-Cartier (Blanchet) 12.

Québec (Morton) 9; Victoria (Power) 12.

Québec (Cream) 12, Victoria (Elliott) 11.

Thistle (Weldon) 18 Québec (McKinnon) 9.

Jacques-Cartier (Samson) 12 Victoria (DeGuise) 10.

Québec (Whyte) 10, St-Georges (Darby) 9.

LE SERGENT CONLAN EN TETE

Le Sgt H. Conlan, le popu laire officier en charge du tir au club de revolver, s'est classé en tête des concurrents de la série Wiggs lors de la deuxième rencontre du mois.

Comme l'on peut en juger par le tableau ci-dessous, la lutte se fait de plus en plus chaude entre les compétiteurs et les moyennes s'améliorent.

Voici les détails de la rencontre :

1 — Sgt. H. Conlan	73	87	160	13	93.0
2 — M. Barthe	88	75	163	11	92.5
3 — M. Lavigueur	76	70	146	19	92.0
4 — L. Turcotte	64	60	124	29	91.0
5 — E. MacKay	73	59	132	23	89.0
6 — E. Marier	75	76	151	13	88.5
7 — G. S. Ahern	77	67	144	15	87.0
8 — L.-P. Gingras	75	87	162	5	86.0
9 — P.-H. Côté	56	50	106	30	83.0
10 — M. Bouchard	42	43	85	30	72.5

Dû à des circonstances incontrolables, la dernière rencontre du mois a dû être remise à jeudi soir, le 3 courant. Ce même soir les membres de l'équipe du club tireront le premier concours du D.C.R.A.

Sanfaçon devra bien se tenir contre Sam Chuck

Dans l'engagement principal, à La Tour, vendredi soir. — Une lettre de Chuck.— Un lutteur mystérieux pour Maurice Gosselin.— On ne le connaitra qu'à son entrée dans l'arène.— Butland contre Ted Bell.— Fameux programme.

BOTNER VS LEVESQUE

Le club athlétique Champlain fait royalement les choses. En effet, au programme de vendredi, nous ne verrons pas moins de 3 champions et 3 ex-champions.

On sait que dans l'engagement principal, Lucien Sanfaçon defendra son titre mondial à 150 livres, contre Sam Chuck un ex-détenteur du titre. Ce dernier est bien décidé à remporter la victoire et voici le passage d'une lettre qu'il adressait à Lantier. "J'ai déjà vaincu Sanfaçon, et son règne se terminera vendredi". On voit par là la détermination du lutteur montréalais.

Maurice Gosselin fera face à M. H... dans un engagement de 30 minutes. Qui est M. H... ? Voilà la surprise réservée aux fervents de lutte qui se rendront à La Tour vendredi. Ce lutteur a fait plusieurs apparitions ici et fut toujours la sensation de la soirée. Son idendité ne sera connue qu'à son entrée dans l'arène. Voilà une occasion pour les amateurs d'exercer leur perspicacité. Quel est le nom de ce lutteur mystérieux ? Donnez-lui un nom, et venez vous rendre compte de votre choix. Ce sera pour vous une révélation.

Dans un autre 30 minutes ou 1 chûte, Vic Butland, champion des Provinces Maritimes, sera opposé à Ted Bell, champion du monde des mi-lourds. Voilà un combat qui ne manquera pas de plaire à tous les spectateurs. Dans un tel match, la science et la force sont le point dominant, et la brutalité n'existe pas. On se souvient des rencontres mémorables de Ted Bell avec Eddie Marquette et Jack Riley, et comme Butland ne le cède en rien à ces deux lutteurs, on peut s'attendre à une bataille enlevante et des plus intéressantes.

Le premier combat, de 20 minutes ou 1 chûte, mettra aux prises, Georges Botner et Kid Levesque. Botner a une réputation bien établie.

Une excursion

L'International Dog Sled Derby organise pour samedi prochain une grande excursion à prix populaires pour Montréal. Les excursionnistes partiront à 1 h. 30 et 5 h. 30. Les billets seront valables jusqu'à mardi soir. On pourra assister à la partie Canadiens-Américains samedi soir et aux joutes de la Ligue Senior, dans l'après-midi du dimanche : Verdun - Concordia et Royal - Victoria.

(Par l'United Press)

LA BOXE

New-York. — Maxie Berger, 139 1-2, New-York, défait Tommy Rawson, 135, Boston (8); Jimmy Murray, 139 3-4, New-York, défait Johnny Fernandez, New-York (6); Joey Greb, 143, New-York, défait Pete Koloff, 143, New-York (6); Doug March, 145 3-4, Montréal, défait Vic Curtl, 147 1-2, New-York (4); Frank Terry, 147, New-York, défait Pete Monsanto, 150 1-2, Porto-Rico (4); Bobby Cummings, 147 1-2, Philadelphie, défait Frankie Velez, 143 1-2, Porto-Rico (4); Gaetano Fontana, 133 1-2, New-York, K. O. Bobby Falls, 133 3-4, New-York (2); Al Reid, 127, New-York, défait Johnny De Foe, 126 1-2, New-York (8); Dom Conlin, 134, New-York, défait Lou Fox, 130 1-2, New-York (6); Eddie Dunne, 138, New-York, défait Andy Miritello, 141, New-York (6); Harry Brandon, 130, New-York, défait Julie Samuels, 124 1-2, New-York (4); Joey Steinfield, 156 1-2, New-York, défait Jon Walsh, 157, New-York (4); Phil Elacqua, 143, Albany, défait Seigi Aschkenas, 143, New-York (4); Lou Shapson, 239, New-York, a la décision sur Georgie Cole, 182, New-York (4).

Sanford, Me. — Rudy Vastano, Portland, K. O. Jake Desautels, Dover, N.-H., (3); Clyde Willard, Rochester, N.-H., défait Billy Wilson, Portsmouth, N.-H. (6).

LA LUTTE

New-York. — Ernie Dusek, Omaha, tombe Ed Meske, Akron, O., Henry Piers, Hollande, tombe Gabriel D'Annunzio, Italie; Jim Wallis, Boston, tombe Nick Elitch, Yougoslavie; Jack League, Texas, et George Kondylis, Grèce, annulent; Dick Daviscourt, Allemagne, tombe John Bognar, Hongrie; Bobby Bruns, Allemagne, et John Sullivan, Irlande, annulent; Carlos Martinez, Porto-Rico, tombe John Bonica, Italie; Jesse James, Californie, défait Juan Olaquivel, Espagne; Kimon Kuda, Japon, tombe Bronko Valdez, Mexico; Gino Martinelli, Italie, tombe Boris Demitroff, Russie.

Paterson, N.-J. — Steve Casey, Irlande, tombe Floyd Marshall, Arizona; Bobby Roberts, Détroit, tombe Ralph Garibaldi, St-Louis; Abe Coleman, New-York, tombe Mike Strelich, Californie; Jack Donovan, Boston, tombe Jake Patterson, Syracuse; Jim Coffield, Missouri, tombe Jack Vincent, Texas.

New-Haven, Conn. — Yvon Robert, Montréal, défait Joe Dusek, Omaha; Joe Cox, Missouri, tombe Mike Mazurski, New-York; George Koverly, Californie, tombe Slim Zimbleman, Allemagne; Bert Rubi, Hongrie, et Len Macaluso, New-York, annulent.

San-Francisco. — Sandor Szabo, Budapest, Hongrie, tombe Cy Williams, Tallahassee, Flo., Terry McGinnis, Irlande, tombe Pat O'Shocker, Salt Lake City; Gino Vaganonne, Italie, tombe Danny Dusek, Omaha; Leo Jenson, Danemark, annule avec Joe Parelli, Italie; Don Evans, Columbus, O., tombe Frankie Schroll, Los-Angeles; Abe Kaplan, New-York, annule avec Glenn Dubose, San-Francisco.

Kansas City, Kans. — Olaf (Handa, Swenson, Suède, tombe Manjoo Singh, Indes; Charlie Fischer, Butternut, Wis., tombe Pat Riley, Irlande; Joe Corbett, Boston, tombe Rudy Stronsberg, Allemagne; Doble Osburn, Waco, Tex., annule avec Johnny Plummer, Amarillo, Tex., Pat Newman, Corpus Christi, Tex., annule avec "Bad Boy" Brown, Shreveport, La.

Worcester, Mass. — Danno O'Mahony, Irlande, tombe Hans Steinke, Allemagne; Tom Kaivalars, Fitchburg, tombe Joe Kujoc, New-York; Assim Habim, Arabie, tombe Dick Stahl, Allemagne; Wally Dusek, Omaha, Neb., tombe Jack Marshall, Californie.

Le Boston a blanchi le Détroit

Au pointage de 2-0. — Il conserve son avance. — Bauer et Schmidt comptent.

VIVE ATTAQUE

BOSTON, 2. — (U.P.) — Les Bostonnais ont réussi à conserver leur avance dans la section américaine en imposant, hier soir, un blanchissage aux Red Wings de Détroit. Les points du Boston furent comptés par Bauer et Schmidt.

Détroit tenta d'opposer une vive résistance à son adversaire, mais ce fut peine inutile.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Bauer (Schmidt, Dumart) 16.17
Punition : Aucune.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : Bowman, Schmidt.

Troisième période

2—Boston, Schmidt 16.41
Punitions : Shore, Barry.

Côte de Beaupré

Au cours d'une assemblée tenue hier soir, la Ligue de hockey de la Côte de Beaupré a été dissoute

Les Rangers ont déclassé les B. Hawks

Un pointage de 6-1. — Carll Voss évite le blanchissage. — 11,000 amateurs.

UN LANCER

NEW-YORK, 2. — (U.P.) — Les Rangers de New-York ont disposé des Black Hawks de Chicago, hier soir, au pointage de 6-1. Carl Voss évita le blanchissage pour son équipe dans la troisième période. On comptait 11,000 personnes à cette joute. Shibicky réussit le premier lancer de punition de la saison dans le circuit au cours de la seconde session.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, Watson (Heller) 7.17
2—Rangers, Shibicky (Coulter) 11.15
3—Rangers, Patrick (N. Colville-Smith) 18.53
Punitions : Pratt, Smith.

Deuxième période

4—Rangers, Shibicky (lancer de punition) 18.32
Punitions : Pratt, Thompson.

Troisième période

5—Rangers, N. Colville (Shibicky) 15.12
6—Rangers, Shibickyq 16.27
7—Chicago, Voss (Gottselig-Jenkins) 19.59
Punition : M. Colville.

Le Canadien dispose des Maple Leafs

Au pointage de 6-1, hier soir. — Haynes, Gagnon et Manth aen vedette.

UN SUCCES

MONTREAL, 2. — (U.P.) — Les Habitants ont défait les Leafs de Toronto au score de 6-1, hier soir, pour monter à deux points du Toronto. Haynes, du Canadien, conduisit l'attaque de son équipe, Johnny Gagnon se mit également en vedette. Georges Mantha compta le plus beau point de la soirée sur un effort individuel.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, Gagnon (Siebert-Haynes) 8.40
2—Canadiens, Haynes (Blake) 18.10
Punitions: Hamilton, Lépine.

Deuxième période

3—Canadiens, Blake (Haynes-Gagnon) 8.25
4—aCnadiens, aMintha (Blake) 19.43
Aucune punition.

Troisième période

5—aCnadiens, Drouin (Lorrain-Mantha) 4.04
6—Toronto, Fowler (Thoms) 11.01
7—Canadiens, Gagnon 12.25
Punitions: Buswell, Metz, Siebert, Davidson.

Sherbrooke augmente son avance en 1ère position

En disposant du Valleyfield, hier soir, dans une joute de la ligue Senior Provinciale.— Laforest se signale de même que Théo Hamel.— Une intéressante partie de gouret.

BELLE PARTIE DE GAGNON

Sherbrooke, 2. — (D.N.C.) — Le Sherbrooke a consolidé sa première position dans la ligue de hockey provinciale en triomphant du Valleyfield au compte de 4 à 3, ici hier soir. Jouant un jeu parfait les deux équipes ont donné une exhibition sensationnelle rarement vue ici. Rivalisant d'adresse et de vitesse les deux clubs se sont maintenus sur un pied d'égalité jusque dans les dernières minutes de jeu, alors que Laforest acceptant une passe de Kelly donna la victoire aux locaux en comptant un point que le fameux cerbère du Valleyfield ne put arrêter tellement le lancer était foudroyant. Théo Hamel, du Valleyfield, a joué une partie qui a étonné la foule, donnant deux points à son club. Pour les locaux, Gagnon, le frère du Fameux Johnny Gagnon du "Canadien" a joué une partie sensationnelle malgré qu'il ne parvint à compter. C'est Reeves, des visiteurs, qui compta le premier point pour son club après 17 minutes dans la première période. Leroux égalisa les chances dès le début de la deuxième période. Lançant de la ligne bleue un coup qui frappa la bande. Leroux déjoua d'une manière étonnante Lascelle lorsque la rondelle rebondit sur son bâton. Cormier compta ensuite le deuxième point du Sherbrooke. Hamel égalisa les chances immédiatement après. Bastien redonna l'avantage aux locaux, mais Hamel égalisa de nouveau pour Valleyfield. C'est Magella Laforest qui donna la victoire au Sherbrooke après un jeu de passe électrisant avec son copain Kelly, 6 minutes et 43 secondes après la mise au jeu dans la dernière période.

Le Sherbrooke joue ce soir à Québec contre les fameux Aces et jeudi soir il rencontrera de nouveau le Valleyfield à cet endroit. Aucune punition majeure ne fut infligée aux joueurs Roy, Frenette, Gagnon, Ronger et Larochelle du Sherbrooke et Matte et Philbin du Valleyfield reçurent chacun deux punitions mineures.

A la Tour

Georges Cagney, après avoir, livré pas moins de 27 combats en sept semaines, a décidé de prendre un repos d'une quinzaine de jours. Après, il se remettra à la besogne, mais comme il pèse maintenant près de 163 lbs, c'est dans la classe des 160 lbs que nous le reverront à l'oeuvre.

On nous informe également que Paul Michaud est à l'entrainement dans la Beauce. Le promoteur Lantier nous l'amènera ici dans quelques semaines. Michaud déclare qu'il est plus en forme que jamais.

Le C. D. G., à Courville ce soir

Le C. D. G. de Giffard rendra visite au Courville ce soir pour une joute qui promet d'être intéressante. Tous les amateurs sont invités.

Le Courville lance un défi au Boswell ou à toute autre équipe de la ville ou du district pour une partie à être jouée à Courville dimanche le 6. Pour toute information, s. v. p. communiquer avec M. Chas-Aimé Boutet au numéro 4-5222.

New-York, 2 (UP) — Tommy Farr a refusé de rencontrer Max Baer. L'offre de Mike Jacobs est allé au panier. Farr voudrait cependant rencontrer Max Schmeling et il est possible qu'une telle bataille soit organisée.

Echos du Sport

CLUB JACQUES-CARTIER

Nous extrayons du programme du Bonspiel quelques notes sur le club de curling Jacques-Cartier, le seul club canadien-français, au Canada, dans ce domaine du sport;

Président: J.-Arthur Egan;
Vice-président; Wilfrid Samson;
Secrétaire : H.-Albert Rouillard;
Trésorier : L.-Henri Côté ;
Secrétaire-correspondant : Emile Labrecque.

PRESIDENTS DE COMITES

Joutes: Emile Morency; réception; Gaston Brouilly; chalet: Jules-A. Giroux ; Glaces: Gaud. Drolet; recrutement: Loic Trudel; Trophée : Réal Talbot.

DIRECTEURS

O. Drouin, Aimé Déry, J.-E. Pouliot, Emile Morency, M. Samson, Wilfrid Samson, J.-Alex. Grenier, Joseph Cauchon.

Le club de Curling Jacques-Cartier a été fondé en 1926 et fit ses débuts sur une glace qui avait été construite au-dessous des estrades de l'Arena de Québec. Son inauguration a eu lieu le 1er février, 1926.

Bien que les débuts furent humbles, il ne manquait pas d'enthousiasme et dans l'été de 1926, à une assemblée générale, il fut décidé d'acquérir un terrain et de construire un chalet avec quatre glaces. Ces plans furent suivis et le 6 février 1927, nous inaugurions notre nouveau chalet.

Aujourd'hui, le club comprend 80 membres.

Tout en étant relativement à ses débuts, le club de Curling Jacques-Cartier se distingue déjà, particulièrement dans le jeu avec granite. Durant le Bonspiel de 1929,trois de ses équipes parvinrent aux semi-finales et en 1930, à Montréal, dans le tournoi pour le trophée Edinburgh, ses équipes ont obtenu un franc succès, ayant comme résultat la victoire dans le tournoi de "Pat Lid" pour compétiteurs en dehors de l'Ile de Montréal. Le club Jacques-Cartier est particulièrement fort au jeu de granite, et si ses membres exhibent le même enthousiasme et l'habileté au jeu qu'ils ont démontré depuis trois ou quatre ans, depuis la formation du club, il sera sans doute, dans un avenir prochain, un très sérieux compétiteur dans les tournois avec granite. Les différentes équipes font aussi des progrès notables avec les fers, tel que leur victoire dans les tournois inter-cité et inter-club. Le club Jacques-Cartier de la vieille capitale est le seul club Curling Français au Canada ; il a un brillant avenir dans ce beau sport d'hiver.

CONDOLEANCES

L'équipe du journal dans la Ligue de quilles de l'"Action Catholique" prie M. Gérard Paquet, membre de cette équipe, d'accepter ses plus vives condoléances dans le deuil qui le frappe par la mort de son vénéré père. Nous y joignons les nôtres.

Charles Mille-Jeschênes

Les Lions de Québec vont s'attaquer aux Tigres de Victoriaville, ce soir

Dans une partie régulière du groupe provincial de l'Est. — La partie contre La Tuque aura lieu vendredi soir au lieu de dimanche après-midi.— Le classement actuel du circuit Trudel.

BELLES JOUTES

Après entente entre les Lions de Québec et les propriétaires de l'arena local, la partie entre La Tuque et les Lions qui était cédulée pour dimanche prochain, sera jouée vendredi soir, le 4 février. Tous les intéressés se sont entendus. Il y a de l'entente chez ces messieurs et il faut les féliciter.

Les Lions se rendront à Victoriaville ce soir. De nombreux amateurs accompagneront l'équipe locale. Une excursion a été organisée et le train laissera Québec à six heures.

Avant la partie de ce soir, voici le classement :

	AJ	PJ	G	P	N	Pts
Victoriaville	5	1	7	4	4	22
Trois-Rivières	4	14	9	4	1	21
Lionse	6	12	8	4	0	20
La Tuque	3	13	4	6	3	14
Shawinigan	6	12	4	7	1	11
Grand'Mère	2	8	0	7	1	2

La partie de vendredi, le 4 février, présente un aspect tout particulier et son importance est capitale, car La Tuque se débat actuellement, afin de se placer dans la série de détail, qui groupera les quatre premier clubs.

Les Loups du Nord n'ont plus que trois parties à jouer et il leur faut nécesairement trois victoires pour se classer, car Shawinigan Falls, qui vient en cinquième position présentement a la possibilité d'obtenir 25 points; or, trois victoires pour le La Tuque les placerait à 26 points, pour prendre la quatrième position.

Les Lions essaieront ce soir de briser la série de cinq victoires du Victoriaville, pour se placer confortablement en première position avec Victoriaville — si Trois Rivières est battu par les Cataractes — et ainsi se préparer à la rapide rencontre de vendredi, contre les Loups du Nord.

La partie de vendredi sera l'avant-dernière de la série régulière et probablement la dernière visite des Loups du Nord, qui fournirent une si brillante exhibition, lors de leur dernière rencontre à Québec, alors que les Lions ne triomphèrent que par une attaque excessivement fructueuse, comptant pas moins de quatre points au cours de la période supplémentaire.

Les joutes entre les Lions et les Loups du Nord ont toujours été très rapides et dénuée de toute rudesse; la partie de vendredi promet encore soixante minutes de jeu rapide et très intéressant.

Les amateurs qui n'ont pas encore eu l'avantage de voir les Lions à l'oeuvre feraient bien de se rendre à l'Arena, pour être témoins de cette rencontre entre les deux plus rapides clubs du circuit du Dr Trudel.

A Cabano

Le club "All Star" d'Edmunston N. B., est venu pour la 2e fois rencontrer le club local, le dimanche 30 courant.

Une partie très mouvementée et intéressante a capté l'attention de tous les spectateurs, lesquels étaient très nombreux, malgré la température inclémente qui sévissait.

Le résultat a été de: Cabano: 8. — All Star : 7.

Ainsi que l'on peut le constater la partie a été chaudement disputée. Nous adressons nos sincères félicitations aux vainqueurs et aux vaincus.

T. TRIQUET, major.

Sympathies

Le club St-Roch Junior offre ses plus sincères sympathies à son capitaine C. Brindamour, qui vient de perdre son frère.

Concours interscolaire original par la Voirie

Les jeunes auront l'occasion de prouver leur habileté. — Un nouveau à Québec.— Les règles de la course patrouille.

LE 13 FEVRIER

Le concours de sauts interscolaire qui devait avoir lieu sur le Saint-Castin ayant été remis au 6 mars et afin de ne pas laisser inactif les juniors de l'interscolaire, le ski club de la Voirie projette d'organiser à leur intention une nouvelle épreuve sportive intitulée : "Concours de patrouilles scolaires en skis" et analogue aux courses de patrouilles militaires internationales qui, en Europe, se disputent tous les ans.

La patrouille scolaire est composée de 3 skieurs, et représente une école.

Le plus qualifié de chaque groupe devient le capitaine de l'équipe; il est responsable de l'équipement et de l'entrainement de ses subalternes.

Le jour de l'épreuve, à l'heure du départ, chaque patrouille complète part avec une minute d'intervalle. Les 3 coureurs d'une même équipe doivent rester ensemble pendant tout le trajet et se présenter de même à l'arrivée pour être qualifiés.

Les coéquipiers doivent s'aider mutuellement pendant la course ; ils peuvent se trainer ou se porter au besoin mais tout secours de l'extérieur cause leur disqualification.

Le classement qui était en vigueur aux jeux Olympiques d'Anvers semble le plus équitable et sera adopté pour la cours de patrouille.

La patrouille classée 1 reçoit 7 pts
La patrouille classée 2 reçoit 5 pts
La patrouille classée 3 reçoit 4 pts
La patrouille classée 4 reçoit 3 pts
La patrouille classée 5 reçoit 2 pts
La patrouille classée 6 recoit 1 pt
La patrouille classée 7 reçoit 1 pt
et ainsi de suite.

Le concours de patrouille aura lieu sur le Saint-Castin, dimanche le 13 février, à midi.

Il coincidera avec le championnat des Dames et la fête champêtre du ski organisé par le club de ski Jacques-Cartier et qui aura lieu le même jour. Les Interscolaires pourront également prendre part aux différentes épreuves de fantaisie du ski qui se dérouleront dans l'après-midi.

La température aidant, nul doute que ce festival, unique dans nos annales battra tous les records d'assistance sur le St-Castin. La course de patrouille sera combinée avec le relais, le slalom, la descente et les sauts et rénovant les jeux de la Grèce antique formera ainsi le pentathle moderne du ski.

Michel DEHOUCK.

LIGUE SENIOR DE QUEBEC
McGill à Victoria
Verdun à Concordia
LIGUE INTER-AMERICAINE
Syracuse à Providence
New Haven à Cleveland
Springfield à Pittsburg
LIGUE SENIOR PROVINCIALE
Granby à Drummondville
GROUPE PROVINCIAL DE L'EST
Shawinigan à Trois-Rivières.
Québec à Victoriaville.
HOCKEY K
DANS LA N. H. L.
Canadiens 6, Toronto 1
Boston 2, Détroit 0
Rangers 6, Chicago 1
LIGUE INTER.-AMERICAINE
New Haven 3, Syracuse 2
LIGUE SENIOR PROVINCIALE
Sherbrooke 4, Valleyfield 3

LA N. H. L.

DIVISION AMERICAINE

	G.	P.	N.	P
Boston	19	8	4	42
Rangers	17	9	5	39
Chicago	9	15	7	25
Détroit	6	19	8	20

DIVISION CANADIENNE

	G.	P.	N.	P
Toronto	14	8	7	35
Canadiens	13	10	7	33
Américains	10	12	6	26
Maroons	9	16	4	22

Le Frontenac

Le club de raquetteurs "Frontenac" fera une sortie spéciale, jeudi soir, avec la coupe qu'ils ont remportée de la métropole lors de la convention Internationale qui eut lieu à la fin de la semaine dernière. Ils se rendront visiter deux directeurs. MM. Alphèse Mallette ainsi que M. Onésime Métivier. Tous les membres sont donc priés de se rendre jeudi soir au chalet du parc Victoria pour 8 h. 30.

Les gais lurons ont fait belle figure à cette grande convention à Montréal. 82 membres ont fait le voyage avec le club et M. A. Bernier leur président est fier de tous. Une magnifique coupe fut décernée au club pour la meilleure tenue durant la parade.

St-Guillaume gagne

Jeudi soir dernier, nos joueurs locaux ont défait l'équipe de gouret de Notre-Dame de Pierreville par le score de 5 à 1.

Un jeu rapide et de nombreuses passes bien réussies assurèrent à notre équipe l'avantage du jeu dans toute la joute.

La rondelle fut mise au jeu par M. Ostiguy.

Le club Nicolet de Nicolet n'est jamais venu nous visiter et nous espérons avoir le plaisir de recevoir sa visite sous peu.

Informations : Ernest Pontbriand, gérant; Tél. : 59 s 2.

Au Q. W. C.

Les billets pour la démonstration de natation qui aura lieu au Quebec Winter Club, vendredi soir prochain, sont maintenant, en vente aux endroits suivants : Palais Montcalm, Q. W. C., et aux clubs de natation de la ville.

Chenier accepte

Le champion Georges Chénier a accepté le défi de Philippe Côté, de St-Louis de Courville, pour un "match" de 500 points. La première partie qui devait avoir ce soir à la Salle Leroux a été remise à jeudi soir, pour permettre aux amateurs d'assister aux "Festival des Employés Civils". Malgré que le champion soit le favori il ne faut pas oublier que Philippe Côté n'a jamais été battu chez lui et ses nombreux supporteurs prétendent qu'il causera une surprice au "Champion".

Le Cantin & Fils

Le Cantin & Fils est allé jouer à Baie St-Paul en fin de semaine et il a annulé deux parties contre le club de l'endroit à 4-4 et 2-2. Le Cantin remercie les sportsmen de Baie St-Paul pour leur chaleureux accueil.

SPORT

Qui sera vainqueur dans la ligue de quilles de L'"Action Catholique" ?

A mesure que la cédule avance, la course vers les premières positions devient de plus en plus intéressante, dans la ligue de quilles des employés de L'"Action Catholique". Avec encore 12 parties à jouer, il est peut-être difficile de faire des pronostics sur l'issue de la cédule, mais en se basant sur les parties déjà jouées et les victoires et défaites de chaque équipe, tout semble indiquer que les quatre équipes suivantes seront classées à la fin de la cédule, pour pouvoir prendre part à la série éliminatoire et au championnat : Les Presses, L'Expédition, Les Annonces et les Abonnements semblent présentement avoir des chances de conserver leurs position, d'ici la fin de la saison. Les Presses qui furent un temps en 4ième position, sont maintenant en tête, pendant que les Annonces après être descendus jusqu'en 5ième place, sont maintenant en 2ième, ex-aequo avec l'Expédition. Cette dernière équipe est présentement celle qui a le plus de chances de terminer en première position, étant donné qu'elle termine la cédule contre les équipes qui occupent présentement les dernières positions. La semaine prochaine, la lutte se fera entre les Annonce et l'Expédition pour l'exclusivité de la deuxième position pendant que les Abonnements et l'Ouvrage de Ville essaieront de s'emparer de la 3ième place. Lundi soir, au cours de la 101ème soirée, deux blanchissages ont été enregistrés par les Annonces et les Presses contre les Linotypes et le Journal. L'Expédition a remporté les honneurs contre les Abonnements, par un score de deux à un. A cause d'une difficulté, les Ouvrages de Ville et le Bureau devront reprendre une partie lundi prochain, en ayant gagné chacun une lundi, et la troisième n'ayant pu se décider sur les lieux. Les plus hauts scores de lundi, 31 janvier, ont été enregistrés comme suit: Chs Verret, 156, pour une partie simple et L.-P. Vézina, 398, pour les trois parties. Ce dernier a gagné une boîte de 50 cigarettes, avec le total de 398.

Voici maintenant les positions des équipes et le détail des parties de lundi, le 31 janvier :

	p.g.	p.p.	Pts.
Presses	22	8	14,497
Expédition	20	10	14,737
Annonces	20	10	14,155
Abonnement	18	12	14,520
Ouv. de Ville (1)	16	13	14,467
Journal	14	16	12,980
Bureau (6)	6	23	12,996
Linos	3	27	12,280

(1) Une partie incertaine doit être finie lundi prochain.

PRESSES

L. Bélanger	124	101	115—	340
E. Dionne	140	123	114—	377
L. Jobin	91	108	95—	296
J. Boulanger	113	108	95—	316
L.-P. Trudelle	83	75	132—	290
	551	517	551	1619

PRESSES VS JOURNAL

J.-P. Paquet	121	91	73—	285
Chs Verret	156	75	69—	300
E. Careau	70	101	79—	250
J. Cantin	90	78	108—	276
Dummy	83	75	95—	253
	520	420	424	1364

ABONNEMENT

L. Bernier	99	77	101—	277
L. Genest	87	112	72—	271
C.-H. Duchesneau	105	88	73—	266
R. Dupont	112	110	118—	340
R. Trépanier	76	104	106—	286
	479	491	470	1440

ABONNEMENT 1 VS EXPEDITION 2

G. Jean	142	116	127—	385
J. Paradis	58	91	74—	223
J.-P. Tremblay	137	109	80—	326
R. Parent	116	96	94—	306
J.-P. Turcotte	79	81	80—	240
	532	493	455	1480

ANNONCES

Ant. Dussault	80	89	49—	218
M. Gignac	88	80	75—	243
Geo. Kirouac	109	95	98—	302
P.-E. Giguère	134	105	110—	349
L.-P. Vézina (C)	133	122	143—	398
	544	491	475	1510

ANNONCES VS LINOTYPES

G. Bélanger	95	88	82—	265
M. Beaulé	75	62	102—	239
Dummy	80	80	49—	209
Roland Côté	66	111	85—	262
C. Levesque (C)	93	75	97—	265
	409	416	415	1240

OUV. DE VILLE

M. Pouliot	127	115	117—	359
E. Vézina	106	92	85—	283
R. Rousseau	122	93	84—	299
H. Robert	64	87	106—	257
B. Bélanger	110	122	84—	316
	529	509	476	1514

OUV. DE VILLE VS BUREAU

A. Drolet	109	123	103—	335
A. Thibault	106	135	140—	383
A. Dufresne	68	77	89—	234
Dummy	64	87	84—	235
Dummy	64	87	84—	235
	413	509	500	1422

Rapport de la ligue de quilles de la compagnie "Quebec Power"

Parties du 26 Janvier 1938

PLUS HAUTS SCORES INDIVIDUELS

Partie simple:
M. Lemieux (Opérateurs) 184
Trois parties:
M. Lemieux (Opérateurs) 428

PLUS HAUTS SCORES D'EQUIPE

Partie simple:
Tramways 645
Trois parties:
Tramways 1825

OPERATEURS:—3

J.-P. Cloutier	86	56	91—	233
F. Brown	122	83	118—	323
J. McCune	89	87	106—	282
J. MacAulay	82	95	97—	274
M. Lemieux	123	122	184—	428
TOTAUX	498	448	595—	1541

GAZ No. 2:—0

N. Lecouvée	94	89	86—	269
A. Bidegaré	96	68	82—	246
V. Marcotte	66	83	77—	226
G. Baller	81	67	75—	223
E. Fenay	133	110	102—	345
TOTAUX	470	437	422—	1329

TAXIS:—3

C.-H. Marquis	141	130	139—	410
A. Blais	98	71	109—	278
P. Power	95	99	96—	290
S. Trumble	90	124	86—	300
E. Bonenfant	123	109	120—	352
TOTAUX	547	533	550—	1630

COMPTES:—0

R. Bertrand	66	92	69—	227
M. Boucher	102	132	125—	359
J.-C. Robitaille	106	99	156—	361
R. Grenon	83	93	80—	256
Dummy	90	71	86—	247
TOTAUX	447	487	516—	1450

AUTOBUS:—3

L. Bonenfant	96	112	85—	293
J. Bouchard	56	67	109—	272
B. Quinn	108	153	117—	378
P. St-Germain	127	101	138—	366
D. Thériault	108	116	93—	317
TOTAUX	535	549	542—	1626

GAZ No. 1:—0

J. Podesto	94	84	91—	269
C. Delorey	86	82	105—	273
Dummy	96	67	85—	248
J. Vermette	95	93	80—	268
A. Letarte	159	133	103—	397
TOTAUX	510	453	464—	1427

POUVOIR:—1

R. Michaud	130	104	153—	387
G. Jewell	117	83	86—	286
A. Doddridge	68	81	—	149
F. Cooper	116	137	73—	326
W. Hurley		92	74—	166
M. McDonough	93		86—	179
TOTAUX	524	497	472—	1493

COMPTEURS:—2

J.-H. Leclerc	38	101	61—	200
A. Mill	70	71	94—	235
L. Beaudet	114	94	106—	314
A. Bernier	93	168	122—	385
V. Côté	118	78	96—	294
TOTAUX	435	512	481—	1428

COMPTABILITE:—0

A. Robitaille	84	90	94—	268
N. Philips	81	97	68—	246
Dudley Egan	139	131	119—	389
A. Godbout	125	132	132—	389
Roland Bertrand	167	138	96—	401
TOTAUX	596	588	509—	1693

TRAMWAYS:—3

A. Lapointe	128	135	131—	394
E. Coveney	135	132	133—	400
P. Huard	126	97	127—	350
M. Pouliot	142	94	83—	324
J.-H. Levasseur	114	144	99—	357
TOTAUX	645	602	578—	1825

AUDITION:—1

R. Lockwell	82	90	97—	269
G. Bélanger	79	80	81—	240
W.-J. Ryan	108	86	100—	294
P. Pontbriand	106	84	131—	321
H. Lemelin	99	121	118—	338
TOTAUX	474	461	527—	1462

ABONNES:—2

E. Roche	101	88	104—	293
A. Tremblay	82	85	64—	231
Y. Gosselin	96	96	108—	300
G. Levasseur	106	120	113—	339
E. Tremblay	115	115	119—	349
TOTAUX	500	504	508—	1512

MONTMORENCY:—1

A. Potvin	100	113	109—	324
V. Morissette	51	85	—	136
J.-P. Clavet	93	96	129—	318
J. Beaulieu	82	91	92—	265
W. Normand	118	87	130—	335
E.-G. Glasson			107—	107
TOTAUX	444	474	567—	1485

PERCEPTION:—2

A. Villeneuve	97	131	126—	354
L. Laliberté	77	93	95—	265
J.-J. Dupont	97	117	113—	307
L. Laplante	96	78	126—	300
J.-P. Towner	91	106	126—	323
TOTAUX	438	525	586—	1549

ELECTRICIENS:—3

E. Nealson	92	118	97—	307
C. Fraser	98	85	111—	294
C. Cloutier	85	99	88—	272
S. Gudgeon	71	73	86—	230
A. Sissons	83	106	123—	312
TOTAUX	429	491	505—	1415

ECLAIRAGE:—0

L. Godbout	82	111	107—	300
A. Morissette	43	77	84—	204
A. Genest	109	105	109—	323
C. Bourret	66	97	113—	276
Dummy	71	73	86—	230
TOTAUX	371	463	499—	1333

MARCHANDISE:—3

O. Sanfaçon	101	84	77—	262
J. Leblanc	73	99	103—	277
R. Castonguay	114	119	108—	341
L.-P. Jacques	56	141	88—	315
J.-A. McCarthy	95	120	74—	289
TOTAUX	471	563	450—	1484

ING. & ACHETEURS:—0

C. Schibner	78	112	71—	261
F. Saville	64	89	82—	235
Léo Gagnon	75	86	106—	267
B. Butler	91	84	83—	253
S.-P. Marier	108	96	96—	300
TOTAUX	416	467	438—	1321

POSITION DES EQUIPES, LE 26 JANVIER 1938

	p.g.	pp.	Pts
1—Taxis	32	4	20866
2—Autobus	30	6	20753
3—Tramways	30	6	20172
4—Abonnés	30	6	20063
5—Comptabilité	23	8	20206
6—Marchandise	26	10	16771
7—Perception	20	16	18332
8—Electriciens	18	18	1788
9—Montmorency	18	18	17761
10—Audition	16	20	17395
11—Ing. et Acheteurs	14	22	17194
12—Eclairage	13	23	16188
13—Gaz No. 1	12	24	16588
14—Opérateurs	10	26	17216
15—Pouvoir	10	26	16618
16—Compteurs	9	27	16359
17—Comptes	5	31	13547
18—Gaz No. 2	3	33	13753

Résultat des joutes de la ligue du ministère de l'Agriculture

Parties jouées le 29 janvier 1938

MABEUX:—3

R. Lachance	95	105	161—	361
P. Morisset	129	103	78—	310
L. Sévigny	91	105	93—	289
P. Lagloire	122	75	103—	300
G. Gauthier	126	161	132—	419
TOTAUX	472	474	489—	1435

BOIS:—0

R. Belzile	105	104	106—	315
C. Dumontier	101	110	81—	292
H.-C. Bois	80	104	89—	273
R. Blanchet	95	104	100—	299
W. Dubé	114	121	155—	390
TOTAUX	415	439	450—	1304

DUSSAULT:—0

"Dummy"	60	60	60—	180
D.-D. Clerk	74	105	57—	236
M. Larue	104	143	108—	355
P. Morin	121	137	99—	347
TOTAUX	349	445	324—	1118

RIOUX:—3

Jules Huot	143	123	108—	374
C.-E. Lesage	97	137	92—	325
Edgar Morin	134	142	105—	381
J.-J. Gautreau	108	92	119—	319
M. Robitaille	105	116	119—	340
TOTAUX	490	518	451—	1459

ELIE:—1

C.-H. Lavoie	91	105	170—	366
F. Labrie	97	113	77—	247
A. Paquet	86	111	109—	297
R. Savard	132	138	165—	435
C. Paradis	123	89	109—	321
TOTAUX	432	467	544—	1443

BEAULIEU:—2

H. Hurtubise	134	122	126—	372
Eug. Morin	100	112	180—	392
L. Bélanger	64	103	104—	271
L.-P. Godbout	131	109	132—	372
L. DeBelleval	98	107	130—	335
TOTAUX	433	450	868—	1471

LETOURNEAU:—2

M. Lessard	120	125	111—	356
Geo. Pelletier	142	164	113—	419
R. Ferron	108	101	93—	302
R. L'Espérance	118	154	108—	380
TOTAUX	488	544	425—	1457

SAVOIE:—1

C.-P. Drolet	92	82	65—	239
C. Voyer	99	101	92—	292
A. Andrews	124	122	130—	376
P. McGough	157	101	168—	426
TOTAUX	472	406	455—	1333

POSITION DES EQUIPES

	Pj.	G.	P.	Pts
1—Mabeux	18	13	5	6341
2—Bois	18	12	6	8474
3—Elie	18	11	7	8399
4—Rioux	18	10	8	8155
5—Savoie	18	8	10	8154
6—Beaulieu	18	8	10	7069
7—Létourneau	18	6	12	8212
8—Dussault	18	4	14	7422

RECORDS

Plus gr. partie simple (29 jan. 1938):
Eug. Morin 180
Plus gros total (3 parties) 8 jan. 1938):
Ros. Savard 476
Plus gr. partie (4 h.) 29 jan. 1938):
Equipe "Beaulieu" 863
Plus gr. tot. (4 h. 3 parties) 22 j. 1938):
"Mabeux" 1487

MOYENNE DES JOUEURS AU 31 JANVIER 1938

CLASSE "A"

	Pj.	Pts	Moy.
1—Rosaire Savard	18	2439	135.5
2—Paul McGough	18	2316	128.5
3—Wilfrod Dubé	18	2207	122.1
4—L.-P. Godbout	15	1916	127.7
5—Edg. Morin	12	1493	124.5
6—Geo. Gauthier	18	2218	123.2
7—R. Blanchet	18	2203	122.3
8—Paul Morin	18	2199	122.1
9—Roi L'Espérance	18	2167	120.3
10—Geo. Pelletier	18	2132	119.5
11—A. Andrews	18	2107	117.0
12—R. Belzile	18	2097	116.5
13—Célestin Paradis	18	2078	115.4
14—P. Lagloire	18	2068	114.8
15—Maurice Larue	18	2057	114.2
16—M. Robitaille	17	1908	112.2
17—Geo. Gélinas	12	1347	112.2
18—Ls-M. DeBelleval	18	2012	111.7
19—J.-J. Gautreau	14	1555	111.0
20—Rayn. Ferron	15	1620	108.0
21—Marc Hudon	12	1270	105.8

CLASSE "B"

	Pj.	Pts	Moy.
1—M. Lessard	4	488	122.0
2—J.-H. Dubois	6	705	117.5
3—H. Hurtubise	15	1732	115.4
4—Jules Huot	18	2073	115.1
5—Ch. Voyer	18	1935	108.6
6—R.-P. Sabourin	12	1299	107.4
7—L. Sévigny	12	1288	107.3
8—P.-G. Garneau	9	932	103.5
9—H.-C. Bois	12	1236	103.0
10—G.-H. Lavoie	18	1847	102.6
11—P. Morisset	18	1827	101.5
12—Eug. Morin	15	1506	100.4
13—C.-E. Lesage	18	1800	100.0
14—R. Lachance	15	1493	99.5
15—C. Dumontier	18	1748	97.1
16—Fern. Labrie	18	1738	96.5
17—Geo. Maheux	12	1145	95.4
18—Aur. Paquet	12	1142	95.2
19—L. Bélanger	18	1658	92.1
20—T. Lamontagne	6	528	88.0
21—C.-P. Drolet	15	1301	86.7
22—D.-D. Clerk	17	1465	86.1
23—R. Fraser	6	450	75.0
24—X.-N. Rodrigue	5	374	74.8
25—Em. Brown	6	443	73.8

DERNIERES PARTIES DE LA CEDULE, samedi 5 février.

Que tous les joueurs se fassent un devoir d'être présents.

Alliées 2-3 Rioux vs Maheux
" 4-5 Dussault vs Beaulieu
" 7-8 Elie vs Létourneau
" 9-10 Bois vs Savoie

A l'Académie

Samedi soir dernier, le Canadien infligea une rude défaite au D.L.S., meneur actuel de la ligue classique, par un score de 4-0. Ce fut une des joutes les plus rapides de la saison et cela, grâce au bel état de la glace. L'étoile de la partie fut sans contredit, Marcel Hamelin, qui mena le bal chez les vainqueurs en comptant trois des quatre points de son club et en fournissant la passe pour le quatrième et dernier point. Garant et Beaulac menèrent l'attaque pour le D. L. S., mais sans toutefois réussir à déjouer Boulet qui veillait toujours et qui bloquait tout, d'un sang-froid.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Canadien, Hamelin.
Punition : Beaulac.
DEUXIEME PERIODE
Pas de point.
Punitions: Dion, Arcand.
TROISIEME PERIODE
2—Canadien, Hamelin (Asselin).
3—Canadien, Hamelin.
4—Canadien, Paquet (Hamelin).
Punitions: Normandin, Dion 2, Beaulac, Rousseau.

Les anciens de la deuxième division ont remporté une autre victoire sur le "All Star", de la petite salle, au score de 5-3.

Ligue de quilles J. O. C.- St-Malo

Moyenne des joueurs n'ayant pas la moitié des parties à date du 27 janvier 1938 :

	p.j.	t.	Moy.
1—Paul Dionne	3	408	136.
2—Georges Morin	9	1162	129.
3—Grégoire Côté	3	383	128.
4—Marcel Boulanger	6	722	120.2
5—André Vermette	6	672	112.
6—Alexandre Gaudreau	3	261	87.

Tous les records à date du 27 janvier 1938.

Records pour un homme
Plus grosse partie simple
Odoric Huot 214
Trois plus grosses parties, 1 homme
Léopold Tardif 541
Records pour équipe
Secrétaire 804
Trois plus grosses parties à 5 hommes
Secrétaire 2184

Position des quatre équipes

	p.j.	p.g.	p.p.
1—Président	9	6	3
1—Secrétaire	9	6	3
2—Trésorier	9	3	6
2—Aumônier	9	3	6

Moyenne des joueurs ayant la moitié des parties à date du 27 jan. 1938:

	p.j.	t.	Moy.
1—Léopold Tardif	27	4662	172.19
2—Emilien Gignac	24	3822	159.6
3—Odoric Huot	27	4066	148.10
4—Benoit Nadeau	21	3015	143.12
5—Aimé Rousseau	18	2576	143.2
6—Rénald Pineau	27	3813	141.6
7—Roland Faguy	21	2861	136.5
8—J.-Paul Jobin	18	2432	135.2
9—Fernand Lepage	27	3636	134.18
10—Gérard Darveau	24	3197	133.5
11—Eugène Cantin	21	2772	132.
12—Philippe Huot	15	1969	131.4
13—Henri Poitras	15	1967	131.2
14—Marcel Pineau	26	3882	126.6
15—A. Robitaille	27	3391	125.16
16—Laurier Noël	18	2149	119.7
17—Henri Langlois	15	1751	116.11
18—Fernand Dufour	15	1744	116.4
19—Israël Gérard	15	1705	113.10
20—René Robitaille	24	2633	109.17

Léopold Tardif,
secrétaire.

Les quilles au Bell Telephone

RELAYS VS ALLEYS 4-5

Mlle V. Vallin	52	76	89—	211
Mlle M. Mulcair	118	96	105—	319
M. Decelles	100	152	129—	381
M. L. Moreau	101	77	83—	261
M. F. Royer	117	116	104—	337
M. A. Donati	133	90	119—	342
	621	601	629	1851

RELAYS 3 VS REPEATERS 0

Mlle M. Martin	87	70	92—	249
Mlle V. Thompson	72	84	73—	229
Dummy	90	77	83—	250
Dummy	90	77	83—	250
Mlle J. Martineau	119	126	124—	369
M. E.-W. Cchofield	90	115	101—	306
	548	549	556	1653

JACKS VS ALLEYS 7-8

Mlle E. Tardif	107	80	85—	272
Mlle A. O'Neil	103	69	75—	247
M. G. Gamache	116	97	99—	312
M. W. Dunham	124	144	136—	404
M. W. Peeling	102	107	109—	318
M. W. Peacock	86	126	84—	296
	638	623	588	1849

JACKS VS DOUBLE DOGS

Mlle R. Ahern	60	71	105—	236
Mlle Mommerford	81	74	78—	233
M. J.-P. Charuest	80	120	123—	323
Low Score	80	65	72—	217
M. G. Lemay	100	65	72—	237
M. P. Lemay	148	86	149—	383
	534	481	599	1629

JUMPERS VS ALLEYS 9-10

Mlle Alleyn	81	70	97—	248
Mlle K. Shields	88	82	88—	258
M. L.-P. Drolet	89	112	74—	275
M. L. Bégin	116	82	101—	299
Dummy	71	64	81—	216
M. P. Drolet	115	103	91—	309
	560	513	532	1605

JUMPER VS SPAN CLAMPS

Dummy	81	70	88—	239
Mlle W. Lobry	96	81	91—	268
M. J. Légaré	71	68	81—	220
M. A. Lizee	91	93	90—	276
Dummy	71	64	81—	216
M. W. Henderson	108	64	130—	302
	518	442	561	1521

RINGERS VS ALLEYS 3-3

Mlle D. O'Farrell	41	77	74—	192
Mlle E. O'Neil	77	76	61—	214
M. L. Fulford	118	85	114—	317
M. M. Thomas	111	80	130—	321
M. L. Belcourt	155	118	119—	392
M. W.-C. Harwood	72	94	53—	219
	574	630	551	1655

ANCHORS VS RINGERS

Mlle C. Pampalon	61	56	103—	220
Mlle S. Michaud	141	92	97—	330
Mlle O. Lamere	111	76	81—	268
Mlle Hodges	89	88	88—	265
Mlle A.-A. Roy	99	156	128—	383
Mlle W. Emond	90	99	94—	283
	591	567	591	1749

Les quilles à la B. Champlain

Il ne reste plus que trois parties à jouer dans la cédule de notre ligue de quilles, et c'est avec acharnement que nos équipes se disputent les premières positions.

La Bière Spéciale, assurée de la première position, remporta la victoire sur la Madelon, le 27 courant au soir, par 2 à 1, après des parties fort contestées. M. Guillot de la Bière Spéciale totalisa 197 pour une partie simple, et M. Couillard de La Madelon 522 pour les trois parties.

Le Porter XXX par suite d'une victoire assurée d'avance de 3 à 0 sur le Real Stout, demeure en deuxième position.

Enfin, la Draught grâce à une grande faiblesse de Roméo dans son jeu, l'emporta par 2 à 1 sur le Champlain, et s'assura ainsi la troisième position, avec une partie en avant de La Madelon.

Et voici le détail de ces parties.

BIERE SPECIALE:—

Guillot, P.	151	166	197—	514
Demers, J.	102	106	81—	289
Laurent, A.		145	103—	248
Foisy, P.	186	175	157—	518
	100			100
TOTAUX	539	592	538—	1669

Bière Spéciale gagne 2 parties.

LA MADELON:—

Bissonnette, P.	119	144	127—	390
Paradis, H.	100	132	68—	300
Valcourt, P.-H.	170	122	144—	436
Couillard, G.	190	174	158—	522
TOTAUX	579	572	497—	1648

La Madelon gagne 1 partie.

CHAMPLAIN:—

Beaumont, E.	125	179	121—	425
Garneau, W.	106	118	150—	374
Vézina, J.-B.	137	131	146—	414
St-Hilaire, R.	108	127	108—	343
TOTAUX	476	555	525—	1556

Champlain gagne 1 partie.

EN DRAUGHT:—

Drolet, E.	99	177	115—	391
Routhier, L.	123	120	125—	368
Corriveau, A.	115	125	155—	395
Lafond, A.	149	125	167—	441
TOTAUX	486	547	562—	1595

En Draught gagne 2 parties.

PORTER XXX:—

Loiselle, J.-L.	159	182	162—	503
Couillard, H.	124	124	119—	367
Robitaille, L.	118	134	161—	413
Roy, P.-E.	148	130	190—	468
TOTAUX	549	570	632—	1751

Porter XXX gagne 3 parties.

REAL STOUT:—

Métivier, J.	110	146	119—	375
	110	99	119—	328
Couillard, E.	143	99	153—	395
Thibault, A.	141	162	140—	443
TOTAUX	504	506	531—	1541

Les pichenolles

Voici les positions des équipes dans la Ligue de pichenolles Olympique de la J. O. C., de St-Malo :

	P.J.	P.P.	P.G.	Pts
Lion	8	7	7	700
Castors	8	2	6	600
Juniors	8	2	6	600
Ours	8	5	3	300

RADIO

Au Microphone

MERCREDI

CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL. — Le poste CKCV vous présente depuis quelque temps des causeries en marge du CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL. Parmi nos émissions mercredi soir, à 8 h. nous présentons une causerie encore sous la rubrique EN MARGE DU CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL.

RECITAL LUCILLE DOMPIERRE. — Mercredi, 9 h. 30, récital de piano classique par Mlle LUCILLE DOMPIERRE, pianiste virtuose, qui interprétera:

Allegro en sol majeur de .. .. .. Bach
Rigaudon .. .. Rameau
Sonate Pathétique (1er mouvement)
.. .. Beethoven
La Fileuse de .. .. Raff
Scherzo Brillant .. .. Wellen Laupt
Rhapsodie Hongroise No. 11 .. Lizst

INSTITUT CURTIS. — A WABC et CKAC, mercredi après-midi, à 3 h. 45, l'Institut de Musique Curtis, avec June Winters, soprano coloratura, et Naah Bielski, violoniste.

1—Cantate .. .. Bimmerman
2—To One Who Passed Whistling Through the Night.
3—My Lady Lo-Fu.
4—Down in the Glen .. .. .. Warren
5—Bravour — Variationen uber ein Thema von Mozart .. .. .. Adam
6—Sonate en ré majeur .. .. Schumann
7—Tango .. .. .. Abbeniz-Kreisler
8—Scherzo — Valse .. Chabrier-Loeffler

ROZINSKI. — A WJZ, mercredi soir, de 8 h. 45 à 9 h. 30, l'orchestre de Cleveland, sous la direction d'Artur Rodzinski.

Ouverture 'La Flûte encahntée" Mazart
Symphonie No. 8, en ta majeur Beethoven
Pavane Pour Une Infante Défunte; fragments symphoniques; extraits de "Daphnis et Chloe" .. .. .. Ravel

TIBBETT. — A WABC, mercredi soir, à 9 h

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES - SERVICE

OCCASIONS

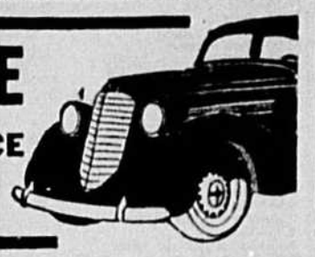

AUTOS A VENDRE

MOTORS LTD.

DISTRIBUTEUR DES AUTOMOBILES ET CAMIONS STUDEBAKER

Chevrolet	Sedan	1931
Ford	Coach	1931
Hupmobile	Sedan	1931
Studebaker	Sedan 7 pass.	1931
Ford	Tudor	1932
Chevrolet	Panel	1932
Rockne	Sedan	1932
Studebaker	Sedan	1934
2 Studebaker	Présidents	1935
Studebaker	Coach	1937
Studebaker	Sedan	1937
2 Camions	Ford Roues doubles	1931
1 Camion	Ford Roues doubles	1936

Nos prix sont les plus bas en ville. Conditions de paiement avantageuses pour le mois de février. 15, DE LA COURONNE. Tél. : 6185.
7560—1-2 (26 fs) A. V.

WILLYS SEDANS 37, 36, 32, Chrysler 35, Terraplane 35, Dodge 34, 30, Pontiac 32, Graham Paige 31, Essex 31, Studebaker 30, Hudson 28, Coaches, Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Coupé Dodge 33, Ford Roadster 30 et 31, Camionette Austin 37, Motocyclette 33 Indian 74, boîte de livraison. RODRIGUE OSTIGUY, distributeur du Willys, 40 milles au gallon. 4, ST-JOSEPH. Tél. : 2-6577.
7148—25-1 (26 fs) A. V.

CHARS USAGES

Ford Sedan	1937
Dodge Coach	1937
Hudson 7 pass.	1936
Dodge Sedan	1935
Terraplane Sedan	1934
Plymouth Coach	1934
Chevrolet Sedan	1933

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERE, 337, PRINCE-EDOUARD, ANGLE CARON, Québec. Tél. : 7158 et 7159.
6639—5-1 (26 fs) A. V.

QUEBEC USED CARS LTD

PROFITEZ de la saison présente, nous avons beau lot d'autos usagés, toutes marques, prix très avantageux. SI VOUS AVEZ un auto à vendre, appelez 3-1915. Nous payons comptant 230, DE LA COURONNE, à côté du marché St-Roch.
4502—20-1 (26 fs) A. V.

Encouragez Nos Annonceurs

AUTOS A VENDRE

Spéciaux cette semaine

Hupmobile Sedan	1935	$ 450
Pontiac Sedan	1937	875
Pontiac Coupé	1937	865
Ford Sedan	1937	775
Ford Club Cabriolet avec radio et chaufferette	1937	900
Oldsmobile Coach	1935	550
Oldsmobile Sedan	1936	800
Oldsmobile Sedan	1937	1075
Buick Sedan	1937	1150
Buick Sedan	1936	895
Lafayette Sedan	1937	935
Ford Sedan	1936	650
Ford Coach	1934	450
Studebaker Sedan	1936	800
LaSalle Coupé	1937	1450
Cadillac Sedan Fletwood	1936	2500

AUTOMOBILES INC.

Représentant des automobiles
Cadillac, LaSalle, Buick, Pontiac et camions G. M. C.
12, rue de la Couronne
Tél. : 2-1208
6640—14-1 (26 fs) A. V.

CHARS USAGES

SPECIAUX CETTE SEMAINE

Chevrolet Coupé, 1933	$390
Chevrolet Coach, 1936	590
Chevrolet Sedan, 1934	450
Dodge Sedan, 1933	300
Ford de Luxe Sedan 1937	790
Ford Coach, 1936	590
Plymouth Coach, 1935	490
Oakland Sedan, 1930	190
Nash Club Coupé, 1932	225
Oldsmobile Sedan, 1935	690
Chrysler Sp. Sedan, 1931	225

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
450, BOULEVARD CHAREST.
Tél. : 4-3393
CHEVROLET — OLDSMOBILE
6793—14-1 (26 fs) A. V.

AUTOS A VENDRE

300 CHARS AU COLISEE

Le plus grand choix au Canada, des plus récents modèles, comme neufs, réunis sous le même toit et offerts à grande réduction pendant janvier. Venez visiter et choisir. Vous épargnerez de l'argent en achetant maintenant. Conditions de paiement faciles.

UNIVERSAL AUTO LIMITED
Canadian Auto Sales Corp'n
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DU GENRE.
25 A 37, DE LA COURONNE, QUEBEC. TEL. : 5112.
6641—17-1 (26 fs) A. V.

ACCESSOIRES

LUDGER FERLAND, 105, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. : 4-2920. Parties d'automobiles pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Pneus neufs, 618, $10.00 chacun. Aussi à vendre différentes marques de chars usagés en très bon ordre et aux plus bas prix.
7131—22-1 (26 fs) A.A.

NOUS AVONS toujours en main quantité de moteurs électriques, neufs ou usagés. Réparation de moteurs, générateurs et magnétos. Aussi accessoires d'autos neufs ou usagés. AUTO SERVICE REG'D, 197½, DE LA COURONNE. Tél. : 3-2692.
7156—31-1 (26 fs) A. A.

GARAGES-SERVICE

80c - Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparation et nettoyage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. Aussi radiateurs refais en neuf. S'adresser à 226, DE LA REINE, (coin de la Couronne. Tél. : 2-2876.
7155—2-2 (26 fs) 80 C.

CYLINDRES PERCES

NOUS NOUS SPECIALISONS dans le perçage de moteurs de toutes sortes sans les sortir du châssis, machine moderne, overhaulage de moteurs au complet à prix très spéciaux. Hâtez-vous! C'est le meilleur temps de faire percer vos cylindres. GARAGE JOS. LORTIE. Nouvelle adresse: 230, AVE DES OBLATS, tél. : 2-0438.
7131—26-1 (mer. sam. lun. au 26-3) A. G.

25 - Bois, Charbon, Huile

Achetez le Coke,
le seul combustible en sac dont la pesée est garantie.
25c. le sac, livré.
Appelez 8088
pour notre projet de chauffage.
Quebec Power Co.
7125—20-1 (26 fs) 25

ERABLE ET MERISIER, première qualité, bien sec, 24 et 30 pouces, scié et fendu. Prix pour vous convenir. Aussi croûtes bois franc et bois mou. Téléphoner à GABRIEL PLANTE, 45 RUE FRANKLIN. 3-1917.
6239—6-12 (lun. mer. ven. au 2-2) 25

BOIS ET CHARBON — Bois chauffage de toutes sortes. Stove, Chesnut $0.75 la poche. Buckwheat 0.60. Coke et charbon bois $0.25, bois sec, 5 poches pour $1.00. E. BEAULIEU & FILS, 273 CHATEAUGUAY. tél. : 6050.
6762—27-12 (lun. mer. ven. au 23-2) 25

BON BOIS DE CHAUFFAGE, séché à l'air. Merisier, érable, épinette, 2 2½ pds slabs, bouleau, merisier, bois mou, livré à domicile. Prix spécial pour provisions. Cour à bois ST-PATRICE, 104, ST-PATRICE. Tél : 2-4839.
6230—10-12 (ven lun mer au 7 fev) 25

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds, 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour, 59, St-Benoît. Résidence 80, Avenue Renaud, tél : 9481. Aussi déménagement à bon marché.
7137—25-1 (26 fs) 25

28 - Bureaux à louer

AVIS AUX VOYAGEURS de commerce. Nous avons encore quelques salles d'échantillons à louer au mois ou à la semaine, dans la partie la plus centrale de la ville. Edifice Mignier, rue St-Joseph, entrée à 72, DE L'EGLISE. S'adresser à C.-E. MIGNER, chambre 101.
7149—29-1 (26 fs) 28

29 - Chambres à louer

PRES DU PARLEMENT, une chambre confortable sur étage du bain avec usage de douches et téléphone, aussi garage gratis. Prix très raisonnable. Situé à 57, Lachevrotière, Québec.
2711—1-12 (J.N.O.) 29

A 51, RUE ST-LOUIS. — Chambre avec ameublement très moderne; aussi chambres plus petites pour personnes seules. Tél. : 2-1936.
5341—22-1 (12 fs) 29

33a - Chirurgiens-Dentistes

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE. Anesthésie au gaz. Heures de bureau: 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Bureau ouvert le soir lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 h. 30, 173, 3e AVENUE, LIMOILOU. Tél. : 4-1252. Rés. 8202.
7154—31-1 (26 fs) 39 A.

35 - Commerce

PRODUITS DE L'ILE D'ORLEANS à vendre à la Halle St-Pierre, St-Sauveur. Patates, grru et détail, aussi beurre de première qualité, crème naturelle, oeufs frais garantis, pois cuisant bien, fèves rouges et blanches. Vendu par EUGENE CHABOT, DE ST-LAURENT, I. O., le VENDREDI et le SAMEDI.
7701—2-2 (Mer. et jeu. au 24-2) 35

36 - Commerce à vendre

A VENDRE — Commerce de cordonnier, un moulin Singer 1936 neuf, plusieurs outils de cordonnier et autres articles, comptoir, lampe à gasoline, un gros poêle lit avec matelas neuf, etc. Prix d'occasion $125.00. Venez voir. NAPOLEON BOULAY, Lac Frontière, Co. Montmagny, P. Q.
7391—27-1 (6 fs) 36

SALON DE BEAUTE, excellente clientèle. Poste avantageux. Occupation immédiate si désirée. A vendre ou à louer. SALON LA VOGUE, 419 ST-JEAN. Tél : 4-4710 et soir tél. : 2-1975.
7414—31-1 (6 fs) 36

A VENDRE. — Commerce établi. Intéressant, point de vue du Tourisme et la clientèle locale. Excellent poste. Personnel grande expérience. Profits annuels, au delà de 20% sur capital. S'adresser par lettre à CASIER 166, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
7068—2-2 (6 fs) 36

40 - Divers

SENALINE
RE-EDUCATEUR de l'intestin. Combat la constipation habituelle. Active la digestion. Flacons de 75c et $1.25. Paquet d'échantillon gratuit sur demande
PRODUITS PERFECTO ENR.,
152, rue St-Jean, Québec.
6813—5-1 (26 fs) 40

44 -

Enseignons : Français, Anglais, Arithmétique
Comptabilité Sténographie Prospectus Gratis.

DIPLOME ACCORDE pour chaque matière enseignée. Ecrivez pour une copie GRATIS de notre prospectus. Adressez: "COURS PRATIQUES BILINGUES, ENRG.," Casier Postal 86, ST-HYACINTHE, P. Q.
6910—7-1 (26 fs) 44

PROFESSEUR HENRI LALLIER, B.A. Licencié ès-lettres. Cours commercial cours particuliers ou collectifs. Préparation aux brevets et au cours classique. Cours classique, cours du soir. Pour renseignements: s'adresser: 371½, AVE CARTIER. Tél.: 2-6505.
7301—25-1 (26 fs) 44

COURS CLASSIQUE en entier. Brevets de toutes sortes. Préparons aux cours classique et commercial. La durée des cours est de 4 heures. S'adresser à GERARD LETOURNEAU, Bachelier ès arts, 107, Grande-Allée, à Québec. Tél. : 2-5922.
7214—22-1 (26 fs) 44

COURS DE CONVERSATION anglaise, donnés, le soir, par professeur de langue anglaise. Prix modéré. S'adresser MLLES NOEL DE TILLY, 253, RUE ST-JEAN.
7392—29-1 (6 fs) 44

LES GUITARISTES OAHU

ENSEIGNENT LA GUITARE HAWAIENNE OU ESPAGNOLE. Cours rapide. Systèmes chiffrés ou notés. Demandez la liste des nouveaux morceaux chiffrés. Guitares fournies. Ecoutez programme Oahu le mardi et samedi à CHRC. T.-W. GAGNON, 74, RUE ST-JOSEPH. Tél. : 2-3700. Ouvert tous les soirs.
4505—22-1 (Sam. lun. mer. au 21-3) 44

47 - Escaliers et Fer Forgé

ADELARD MARCHAND

MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genres. 1 RUE DES BAINS, (coin St-Vallier), Québec. Tél. : 2-2270.
6934—15-1 (26 fs) 47

50 - Fourrures

ARMAND LAPOINTE

30% DE REDUCTION sur tout le stock confection ou réparation, Seal: Français, Chapal, Broadtail, Kid caracul et cou de caracul, Hudson Seal, Renards argentés. Spécial swagger de galapin à $40.00. 8, RUE FRANKLIN, QUEBEC. Tél. : 2-3354.
5481—19-11 (78 fs) 50

AUBAINE. — Un capot en chèvre grise très propre $14.00. 1 casque et gantelette en loutre, et deux beaux manteaux en vrai seal (phoque) à vendre pour règlement de succession. Ecrire ou s'adresser à J.-O. NADEAU, 160, COTE D'ABRAHAM, Québec. Tél. : 3-4245.
4516—28-1 (6 fs) 50

MANTEAUX DE FOURRURES A PRIX COUTANT

MANTEAUX : Chats Sauvages $235, pour $165.; Hudson Seal, Collets Renards argentés $275, pour $200.; Vison de Chine $175, pour $125., Poney $155, pour $110., Moutons gris $110, pour $70., Broadtail américain, Colliets de kolunsky $115, pour $75. REDUCTION GENERALE sur tout notre assortiment. LEO BERNARD, 810, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. : 3-1329.
6791—11-1 (26 fs) 50

PHILIPPE BRETON

SI VOTRE MANTEAU nécessite quelques réparations ou que vous en désiriez un neuf, une visite à notre magasin vous mettra au courant des dernières créations et il nous fera plaisir de vous faire voir nos superbes fourrures pour manteaux et garnitures, renards, martres, loups, etc., au plus bas prix. Coupe et ouvrage garantis. 152, ST-OLIVIER. Tél.: 8656.
6817—4-1 (26 fs) 50

LONDON FUR REG'D

21½, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. MAISON ENTIEREMENT CANADIENNE.

Avons mille renards argentés, noirs et rouges. A vendre au prix du gros. Vu que nous achetons nos renards directement des Trappeurs et Eleveurs, nous pouvons vous vendre à prix défiant toute compétition. Aussi achetons fourrures brutes de toutes sortes. Tél. : 2-3006.
6646—11-1 (26 fs) 50

Henri Poitras, fourrure

30 à 40% DE REDUCTION sur tous manteaux en magasin. Nous donnons aussi la même réduction sur toute confection ou réparation de manteaux. Grande occasion dans le Chat Sauvage, Mouton Perse et Hudson Seal. 70, RUE DOLBEAU (près des Franciscains). Tél. : 6594.
7209—24-1 (26 fs) 50

AUBAINE. — Un capot en chèvre grise très propre $14.00. 1 casque et gantelette en loutre, et deux beaux manteaux en vrai seal (phoque) à vendre pour règlement de succession. Ecrire ou s'adresser à J.-O. NADEAU, 160, COTE D'ABRAHAM, Québec. Tél. : 3-4245.
7557—29-1 (6 fs) 50

Léo Bernard, Tél. : 3-1329

810, RUE ST-VALLIER, Québec. Très bel assortiment de fourrures. Profitez des bas prix pour réparations de tous genres. Très beau choix dans les manteaux faits: tels que Hudson Seal, Seal français, mouton de Perse, etc.
6091—11-12 (sam lun mer au 7-2) 50

VOTRE
COIFFURE
Prenez votre rendez-vous à bonne heure.
Consultez les
SALONS DE COIFFURE
annoncés ci-dessous.

SANS FILS SANS ELECTRICITE

STUDIO CHARRIER. — Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents, 13 années d'expérience. Tous nos permanents sont garantis. Traitement des cheveux et du cuir chevelu sur machine speciale, etc., Mlle R. Charrier. STUDIO CHARRIER, 359, ST-JOSEPH (voisin théâtre Arlequin) Tél. : 3-2920.
6636—8-1 (26 fs) S. C.

SALON ALMA

111, ST-JOSEPH. Tél.: 4-3013. Complétez votre toilette en adoptant nos coiffures dernière création. Perm. sans fils sans électricité garanti sur cheveux les plus difficiles. $1.50 en montant, donné par coiffeuses expertes. Prop Mme A. Couture (Al. Rochefort) de nouveau au service de ses clients.
6777—7-1 (ven lun mer au 7-3) S.C

SALON ERNST. — Tél. : 3-0672. GRATIS avec chaque permanent, votre photo 8 x 10. Permanents $1.50 et plus. Coiffures de tous genres, exécutées par coiffeuses d'expérience, 55, VICTORIA.
4510—22-1 (Sam. lun. mer. au 16-2) S. C.

SALON UNIC

PERMANENT prix spécial sur machine sans fils pour le mois de janvier. 5 coiffeuses d'expérience. CONSULTEZ Mme MICHAUD. Nous avons aussi chapeaux et bas. 288, ST-JEAN. Tél.: 3-2375.
5388—27-10 mer sam lundi au 2 fév. S. C.

BAIN A LA VAPEUR

POUR DAMES ET MESSIEURS. Santé, Hygiène, enlève poison dans le système. Beauté du teint, les rides du visage. Une vraie cure de rajeunissement. Je vais à domicile. Tél. : 6200. MLLE M. COTE, 32, GARNIER, Québec.
7398—23-1 (26 fs) 22

SALON BLANCHETTE ENR'G. — PERMANENTS de haute qualité seulement, nos prix sont de $2.50, $3.50, $5.00, $9.00. Shampooing et ondulation à l'eau compris. Traitement du cuir chevelu à la vapeur 75cts. Coiffures de fantaisie pour soirées à prix modérés. 362, RUE ST-JOSEPH. tél.: 5063.
6774—4-1 (26 fs) S. C.

SALON PARISTYL ENREG.

VENEZ NOUS CONSULTER pour votre coiffure. Salon au centre des grands magasins et vous pourrez vous faire coiffer tout en magasinant, sur rendez-vous ou en passant. 325, Blvd CHAREST. Quebec. Tél : 3-4562.
6634—3-1 (26 fs) S. C.

ECOLE DE COIFFURE au SALON MARTHA, 71, ST-JOSEPH, Québec. Tél. : 4-3436, par Mme A. Gaudreau et Mme Godbout, 15 ans d'expérience. Coiffures de tous genres; hâtez-vous pour les cours de coiffure.
7132—22-1 (26 fs) S. C.

AVIS AUX COIFFEUSES. Ne payez pas des prix fantastiques pour vos machines permanentes ou séchoirs. Consultez-moi, soit par écrit ou téléphone. Je puis vous donner tous accessoires ainsi que produits nécessaires pour salons de beauté à des prix très populaires. Je recommande très spécialement notre produit pour les permanents sans machine, sans électricité. JEAN CREPEAULT, 59, RUE ST-JOSEPH. Tél.: 2-4397.
4524—1-2 (26 fs) S. C.

SALON DE SALABERRY. — Pour avoir une

bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles BERUBE, Barrette Dufour, M. Marcotte Salon de Salaberry, 617½ St-Jean. Tél. : 3-4780.
6824—12-1 (Mer. sam. lun. au 12 mars) S. C.

54 - Hommes demandés

REVENUS HEBDOMADAIRES. Vendez les produits éprouvés. Etiquette Rouge. Tout votre temps ou une partie. 1300 variétés. Demande énorme pour remplacer les arbres perdus pendant l'hiver rigoureux de 1934. Excellents échantillons. Coopération spéciale du bureau. La Pépinière Dominion, Montréal. 142 F

54a - Hommes, Femmes dem.

HOMMES ou FEMMES qui désirez faire de l'argent, nous avons encore besoin d'agents pour nous représenter dans chaque municipalité pour vendre notre liqueur en poudre "SY-BON", notre nettoyeur "JOY" et notre breuvage au chocolat "SY-BON". Pas d'expérience nécessaire. Gros profits. Ecrivez aujourd'hui aux : "PRODUITS QUATRE ETOILES". Dépt A, 24, RUE LAVAL, Québec.
7223—22-1 (26 fs) 54A

NOUS EN AVONS AIDE DES CENTAINES à obtenir des positions comme facteurs, Commis de Malle, Inspecteurs de Douanes, Commis et Sténographes, etc., et pouvons aussi vous aider. Ecrivez-nous pour la preuve de ceci et information gratis. M. C. C. SCH
to 16. La plus vieille école du genre au Canada.
7417—(2-5-9-12-16-19-23-26 fév.) 54a.

66a - Matelas - Réparation

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. Tél. : 3-0503. 167, AVENUE RENAUD, Québec.
6776—7-1 (26 fs) 66A

MATELAS FRONTENAC 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité. Réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attentions spéciale aux communautés. 15, RUE BOISSEAU. Tél. : 5347, ULRIC POULIOT, prop.
7567—1-2 (26 fs) 66A.

67 - Médecins

Dr GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205, rue St-Joseph, Québec. Maladies vénériennes, de la peau du cuir chevelu traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél. : 4-3622. RES. : RUE RACINE, LORETTEVILLE. Tél 83.
7133—21-1 (26 fs) 67

DOCTEUR CHS RINFRET voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 59, ST-JOSEPH, Appt 101, Québec. Heures de bureau: 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir de 7 à 8 heures. Tél. : 4-4061.
7153—1-2 (26 fs) 67

70 - Objets perdus et trouvés

PERDU. — Un montant de $50, formé de 4 billets de $10, et de deux $5, a été perdu aux environs de la cour du C.N.R. à Limoilou, à la 2e rue. La personne qui l'a trouvé est priée de remettre à ART. DUBEAU, 30, AVE BERGEMONT, homme de charrue au C.N.R. Récompense promise.
7423—2-2 (2 fs) 70

70 - Objets perdus et trouvés

TROUSSEAU DE CLEFS, attaché à une chaine, se composant de 3 clefs, a été perdu le 31 janvier, dans St-Roch. Si trouvé, tél. : 4-0933. Récompense promise.
7673—2-2 (1 fs) 70

71 - On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER, de seconde-main, la série des disques pour phonographe contenant les leçons anglaises de l'International Correspondance School. Spécifiez le prix. Ecrire à CASIER 165, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
7400—28-1 (6 fs) 71

72a - Occasion

OCCASION EXCEPTIONNELLE médecin désirant s'établir. Place actuellement occupée Dr Millet, libre 1er mars. Beau plain-pied, 6 appartements, dépense, bain, toilette à part. Population 7000, seulement un médecin. B. PROULX, 31, ST-ALPHONSE, VILLE ST-JOSEPH, près Drummondville.
7411—31-1 (6 fs) 72a.

DESIREZ-VOUS GAGNER une magnifique montre-bracelet pour dame ou monsieur d'une valeur remarquable? Aucun sou à débourser, ouvrage facile. S'adresser à JOS. TARDIF, St-Odilon, Co. Dorchester.
7421—1-2 (6 fs) 72 A

73 - Plissage-Hemstitch

Mme G.-E. FORTIER. — Hemstitch plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie attention spéciale aux commandes de la campagne, 225, Ste-Marguerite. Tél : 4-5638.
6750—22-12 (Mer sam lun au 19-2) 73

73a - Patentes et Inventions

INVENTION SENSATIONNELLE. — Systèmes d'alarme automatiques contre incendie et voleurs. Simple, infaillible, pratique, très peu coûteux. Démonstration et renseignements gratuits. Adresse : J. P. PROVENCHER, South Durham, Co. Drummond, P. Q.
7703—2-2 (6 fs) 73 A

75 - Pianos

MAGNIFIQUES PIANOS d'occasion, en parfait ordre, à grande réduction, $10.00 comptant, puis $5.00 par mois, Craig 150.00, Gerard Heintzman $160. Aussi radios usagés, toutes ondes, à prix dérisoires, harmoniums de chapelle. LAVIGUEUR & HUTCHISON LTEE, 81-83, ST-JEAN, Québec.
7201—18-1 (26 fs) 75

PIANO $175.00, Palmer droit, fini acajou, complètement restauré à neuf, mécanisme en parfaite condition, $15.00 comptant, $6.00 par mois. S'adresser chez C.-W. LINDSAY & CIE LIMITEE, 201-203, RUE ST-JEAN, Québec.
7604—2-2 (1 fs) 75

78 - Position demandée

VEUVE SANS ENFANT demande position comme ménagère dans presbytère, gouvernante chez veuf, ou bureau de médecin. Pourra fournir bonnes références. Tél. : 3-2667 ou écrire à CASIER 164, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
7539—23-1 (6 fs) 78

.... EN PARLANT D'ANNONCES CLASSIFIEES

par Baer

J'aimerais à voir quelques-unes de ces montres usagées que vous annoncez dans L'"ACTION CATHOLIQUE". Et bien ! allez-y, monsieur, qu'attendez-vous pour me les montrer ?

4 - Agents demandés

FAITES-VOUS $10.00 PAR JOUR avec notre agence pour vendre linge seconde-main. Nos marchandises sont de première qualité et très aimées; même les prix sont intéressants. Ne retardez pas à écrire pour devenir notre agent il nous en faut un dans chaque paroisse. Demandez conditions et listes de prix lingerie seconde-main, coupons, etc. INTERNATIONAL NOVELTY, REG'D., St-Zacharie, Que.
7083—14-1 (26 fs) 4

AGENTS VENDEURS DEMANDES. — Appel aux vendeurs qualifiés. Mettez votre expérience à profit en détaillant les produits garantis Familex. Nos vendeurs ont distribué l'an dernier pour au-delà d'UN MILLION DE DOLLARS de marchandises. Travail payant. Termes faciles. Sans engagement, demandez les détails et le catalogue GRATIS. Ecrivez "FAMILEX, 570, ST-CLEMENT, Montréal."
7077—(18-25 jan. 1-8 fév.) 4

7 - Ameublements de magasin

SHOW-CASES ameublement de magasin, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. S'adresser à R. CHARRIER, 133, STE-MARGUERITE, Québec. Tél : 4-1156.
7126—20-1 (26 fs) 7

11 - Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%, 6%. S'adresser: 325, Blvd CHAREST. Tél. : 3-1531.
6775—7-1 (26 fs) 11

13 - Articles de ménage

HENRI TURCOTTE

33, Boulevard Charest
J'AI REÇU un grand assortiment de tables et chaises de cuisine, une quantité de mobiliers de studios et mobiliers de Chesterfields, 8 mobiliers de salle à déjeuner. J'ai aussi en mains 40 manteaux de fourrure, vendus à prix ridiculement bas. Ces marchandises sont légèrement usagées et vendues à conditions de paiement facile si désirées. HENRI TURCOTTE, 33, Boul. CHAREST. Tél.: 2-3620.
7551—28-1 (26 fs) 13

CAISSE ENREGISTREUSE, vitrine comptoir, ameublement salle à manger, à déjeuner, chambre à coucher. Radios, bibliothèque à rayons, garde-robes en noyer noir avec miroir, raquettes, pupitre, 500 Shannon file à 20. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE. Tél.: 2-2685.
6619—18-12 (12 mois) 13

13 - Articles de ménage

PIERRE DENIS, tél. : 4-0388, 185, du Pont. A vendre, set chambre à coucher, boudoir, piano cottage, lits, sommiers, matelas, bureaux plats, poêles-fournaise, miroir, radio. Lot paletots drap et fourrure, pour hommes et femmes. Aussi, achetons à domicile. S'adresser à 188, DU PONT.
7136—25-1 (26 fs) 13

20 - A vendre (divers)

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER. Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. GERALD MARTINEAU, 78, ST-PIERRE, Québec. Tél. 2-2890.
6927—8-1 (26 fs) 20

CIDRES ET VINS à 50c le gallon. Demandez livre de 32 pages pour recettes de vins de blé, de petits fruits etc., 25c au Comptoir Postal DUPUIS FRERES, Montréal, ou LIBRAIRIE LANGLAIS, à Québec.
6932—12-1 (26 fs) 20

PROJECTEUR 16 m.m., silencieux, modèle Kadascope à vendre en très bon ordre. Pour toutes informations, s'adresser à M. JAMES ROBERGE, NEW LIVERPOOL, Qué.
7636—31-1 (6 fs) 20

Jules Dorion, entr. plombier

REPARATIONS ET POSAGE de système à eau chaude, plomberie de toutes sortes. Electricité. Spécialité: couverture en asphalte, gravols, cuivre, tole, etc. Ouvrage de première classe. 11, RUE RAMSAY, QUEBEC. Tél. : 4-2916.
6813—29-12 (Mer sam. au 26 mars) 20

3 pour $1.15, franco

RUBANS DE CLAVIGRAPHE CARTIER longueur 12 verges noirs, bleus violets, verts brun ou deux couleurs.
SERVICE CARTIER Enregistré, 61, 9e RUE, Québec. Tél. : 4-2307.
6533—15-12 (mer jeu sam au 10 fev) 20

BALANCES TOLEDO "Sans Ressort — Pesée Honnête" : Assortiment le plus complet dans l'Est du Canada, balances TOLEDO neuves et reconditionnées, et autres marques. Balances Toledo - Computagram et Toledo - Plaskon - Duplex, plus gros vendeurs au monde. La compagnie des balances Toledo Ltée possède 185 postes de vente et service par toute l'Amérique, et est également représentée en 50 pays étrangers. Toutes ses balances sont vendues avec l'inspection du gouvernement et portent garantie d'un an; mode de paiements faciles et avantageux, sans intérêt. Nous sommes également distributeurs des hachoirs à viande et moulins à café ENTREPRISE, trancheurs électriques GLOBE, balance AVERY, à bras égaux, comptoirs frigorifiques SHERER, caisses enregistreuses OHMER, etc. Nous possédons le plus important département de service à notre bureau de Québec, ayant à notre disposition toutes pièces de rechange que vous pouvez désirer. Consultez-nous avant d'acheter ou de faire réparer — Demandez notre catalogue 1938, en français. S'adresser : VICTOR BUTCHERS' SUPPLY, INC., 93, COTE D'ABRAHAM, Québec.
6055—1-12 (lun. mer. jeu. sam au 30-4) 20.

RENARDS ARGENTES. — Superbe paire de l'Ile du Prince-Edouard. Légèrement usagés de quelques semaines. Sacrifiera au tiers du prix. Appelez : 2-2207. VRAI BARGAIN.
7671—2-2 (2 fs) 20

GAGNEZ $5.00 PAR JOUR. — Vendez lingeries usagées dans votre paroisse. Petit capital requis. Gros profit. Seule Maison Canadienne à Québec. Prix les plus bas en ville. Marchandises de première qualité. Demandez catalogue avec explications. Gros et détail. MAGASIN DE LINGERIE USAGEE, 1D, RUE STE-THERESE, Québec.
6643—15-1 (26 fs) 20

22 - Avis divers

ATTENTION. Expert en réparations de machine à coudre de tous genres. (Spécialité Singer). Ouvrage garanti. Aussi, achète et revend machines usagées. Parties, huile, aiguilles, etc. J.-N. SIMARD mécanicien, 351, BOULEVARD CHAREST. Tél.: 2-5228. Rés. : 2-2232.
6816—3-1 (26 fs) 22

Aiguisage de patins

Voulez-vous être rapide sur le patin? Essayez notre aiguisage professionnel $0.35. Aussi autres aiguisages $0.15 et $0.25. GENDRON & FRERE, 19, rue Prévost. Tél. : 3-1223.
6801—22-12 (Mer. sam. lun. au 19 fév.) 22

22 - Avis divers

AVIS AUX INTERESSES

Il nous reste encore des numéros du chemin de la croix de "La Patrie". Aussi des albums pour conserver les chemins de la croix.
Ceux qui en désirent feraient bien de se hâter en s'adressant dans les dépôts de Journaux de Québec, ou chez le représentant général de "La Patrie".
Adélard Crépault
39, Avenue Taschereau, Québec.
Tél. : 3-3335.
7672—2-2 (1 fs) 22

22a - Balances

BALANCES. — Le plus grand assortiment neuves ou usagées. Postale, Chambre de Bain Famille, Beurre, Spéciale pour cultivateurs, Bouchers, Plateforme 240 à 2500. Poids Egaux 1 à 20 lbs romaines de précision pour Beurre, Truck 2,000, etc. De comptoir, Détroit Dayton, Brantford, Balances Camion, toutes capacités. Agent de Renfrew, Poêles, Balances, Ecrémeuses. Réparation de toutes marques; ouvrage garanti. WM HAYFIELD, 88, 4ème RUE LIMOILOU, Québec. Tél. : 4-1238.
6637—10-1 (26 fs) 22 A

BALANCES

ATTENTION. — Nous vendons et réparons toutes sortes de balances, avons assortiment complet en main, nos prix sont plus bas, venez vous en convaincre. Balances, Poids-Egaux, Plateformes, ou pour toute autre spécialité. Detecto-Cram, la meilleure balance pour épicier, vendue avec Inspection et Garantie. S'adresser à LOUIS-J. PLAMONDON, gérant, BALANCE NATIONALE ENREG., 367, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. : 2-5401.
7559—31-1 (26 fs) 22A

23 - Bois de construction

MERISIER A PLANCHER. — Bardeaux, Pin, B. C. Fir emboveté, moulures de toutes sortes. Demandez nos prix. BILODEAU & DORE Enr., 280, RUE ST-PAUL, Québec, (près des gares de chemin de fer) Tél. 2-5035.
7524—1-2 (26 fs) 23

25 - Bois, Charbon, Huile

HUILE POUR BRULEURS. — Demandez toujours notre fameuse huile distillée "RICHELIEU" transparente et qui ne carbonise pas. Aussi gros et détail gazolines, huiles de toutes sortes, etc. RICHELIEU OIL CO. LTD. Tél. : 5680. 7, RUE DESLAURIERS (St-Malo), Québec.
7135—25-1 (26 fs) 25

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE. — Bonne qualité, merisier, érable, 2 pds et 2½; croûtes de merisier, deilgnures de bouleau. CHABOT & FRERE, 79, 3ième RUE, LIMOILOU. Tél. 4-2020.
7127—20-1 (26 fs) 25

CHARBON Stove, Chesnut, Welsh, 75c la poche. Buckwheat 60c, Coke 25c charbon de bois 25c, charbon de forge 75c. ALB. ROYER, 171, AQUEDUC, tél : 6618.
6638—10-1 (26 fs) 25

31 - Chambres et pensions

HOTEL VICTORIA

56, RUE ST-JEAN. TEL. : 2-4081. Retirez-vous à l'hôtel Victoria pendant l'hiver. Messieurs les députés, établissez-y vos

ANNONCES CLASSIFIEES

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE (Limitée)
Boulevard Charest, Québec.
Tél.: Echange privé: 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR, président.
E. CASTONGUAY, gérant général.

ABONNEMENT

Québec: $5.00 par année 50c par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

TARIF

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel 1 centin. Dans le Carnet Social $1.00 par insertion.

Toute autre annonce classifiée 01c. du mot, minimum de 25c. par insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir 25c. additionnels pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. p.m. de la veille.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

40 - SUCCURSALES - 40

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. Giguère, 357, St-Joseph
Tél.: 4-0562
Magasin Jos. Côté, 321, rue St-Joseph
Tél.: 4-0062
Germain Lépine, Ltée, 288, rue St-Vallier
Tél.: 2-2119
Magasin Jos. Côté, 274, rue St-Joseph
Tél.: 4-0070
J.-E. Giguère, 233, rue St-Joseph
Tél.: 3-0738
Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph
Tél.: 3-3801
Alex. Delisle, 117 De la Couronne
Tél.: 4-0553
Magasin Jos. Côté 27, rue St-Joseph
Tél.: 2-0305
Magasin Jos. Côté, 103, rue St-Joseph
Tél.: 4-0454

BASSE-VILLE ET PALAIS
P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul
Tél.: 2-0341
Magasin Jos. Côté, 155, rue St-Paul
Tél.: 2-0117

HAUTE-VILLE
Magasin Jos. Côté, 15, rue Buade
Tél.: 2-0285
Magasin Jos. Côté 26, rue St-Jean
Tél.: 4-0574

ST-JEAN-BAPTISTE
Arthur Cloutier, 252, rue D'Aiguillon
Tél.: 4-0710
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon
Tél.: 6210
Pharmacie J.-U. Demers, 416, rue St-Jean
Tél.: 2-6105
Magasin Jos. Côté 332, rue St-Jean
Tél.: 2-0205
J.-B. Rousseau, Enr., 37, rue Ste-Claire
Tél.: 8301

QUARTIER MONTCALM
Magasin Jos. Côté, 15, Chemin St-Foy
Tél.: 4-0262
Pharmacie Paul-H. Soucy, 81, Avenue Cartier
Tél.: 2-1235

ST-SACREMENT
Gauvin et Frère, 867, Chemin Ste-Foy
Tél.: 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO
Magasin Jos. Côté, 459, rue St-Joseph
Tél.: 4-0592
J.-E. Gagnon, 706 rue St-Vallier
Tél.: 4-0422
René Dion, 786 rue St-Vallier
Tél.: 4-0473
Mme L.-P. Garneau 470, rue St-Francois
Tél.: 3-0032
Mlle R.-A. Cloutier, 1121, rue St-Vallier
Tél.: 7840
J.-B. Beaulieu, 1172, rue St-Vallier
Tél.: 2-4041
Mlle L.-C. Bigaouette, 1251B, rue St-Vallier
Tél.: 4-5421
G.-Sylvio Marceau, 861, rue St-Vallier
Tél.: 2-0931
W. Laberge, 185, Des Oblats
Tél.: 9811
Alfred Rousseau, 130, rue de l'Aqueduc
Tél.: 5766

LIMOILOU
Magasin Jos. Côté, 176, 3ième Avenue
Tél.: 4-0523
J.-Bonchard & Fils, 54, 3ième Rue
Tél.: 4-0113
Librairie St-Charles, 111, 3ième Rue
Tél.: 4-0360
J.-A. Lévesque, 1461½, 3ième Rue
Tél.: 4-0320
J.-Emile Gosselin 961½, De la Canardière
Tél.: 4-1320
R.-H. Jalbert, 143, 3ième Avenue
Tél.: 4-1196

ST-FRANCOIS D'ASSISE
J.-B. Gingras, 1114, 12ième Rue
Tél.: 4-5687

BEAUPORT
Eugène Parent, 20, Avenue du Collège
Tél.: 2-7328

LEVIS
Paul-Emile Guay 40, rue Carrier, Lévis
Tél.: 587

NOTE: Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

AVIS

TOUTE ANNONCE devant être publiée dans notre édition du SAMEDI doit nous parvenir le vendredi avant 5 h. 30, p.m. En autre temps jusqu'à 9 h., a.m., le jour même de la publication, exception faite pour les avis de décès, lesquels seront reçus jusqu'à 11 h., a.m., le jour même de leur publication. Voir le tarif dans la page des annonces. La remise par mandat-poste ou d'express doit toujours accompagner l'annonce provenant du dehors de la ville.

Logements à Louer

Haute-Ville

BEAU LOGEMENT près église St-Jean-Baptiste, 2e étage. Moderne, 5 chambres plus bain, sink en tuile, tank à eau chaude, planchers bois dur, bow-window, dépense, hangar même plancher. Galerie, cour en ciment, garage si désiré. S'adresser: 232, RICHELIEU, 3e étage.
6923—8-1 (lun. mer. ven. au 21-2) H. V.

LOGEMENT A LOUER, 4, Cliff View Place, 6 pièces plus chambre de bain, planchers en bois dur. Chauffé à l'huile. S'adresser: Tél.: 2-4535 ou 7718.
7500—25-1 (26 fs) 60 H.V.

57, BUADE, en face du Carré de la Basilique, 6 pièces, plus chambre bain. Chauffé, poêle à gaz.
7522—28-1 (6 fs) 60 H. V.

APPARTEMENTS LAVAL, 16, rue LAVAL, 5 pièces chauffées, glacière, poêle à gaz, eau chaude à l'année. Endroit paisible. S'adresser: Tél.: 2-3030. Visible de 1 à 3 heures.
7650—1-2 (6 fs) H. V. 60

BEAU LOGEMENT près église St-Jean-Baptiste, 2e étage. Moderne, 5 chambres plus bain, sink en tuile, tank à eau chaude, planchers bois dur, bow-window, dépense, hangar même plancher. Galerie, cour en ciment, garage si désiré. S'adresser: 232, RICHELIEU, 3e étage.
6923—8-1 (lun. mer. ven. au 21 fév.) H. V.

5 PIECES plus chambre bain, cuisinette, galerie vitrée, large hall, chauffé, escalier intérieur, large véranda avec biosque. 37, Chemin Ste-Foy, près de toutes comomdités. $35.00 par mois. S'adresser promptement 37, CHEMIN STE-FOY, près Ave Cartier, tél.: 3-4617.
7611—2-2 (6 fs) H. V.

Belvedère et Saint-Sacrement

POURQUOI PAYER LOYER?

VOUS POUVEZ devenir propriétaire en ne payant pas plus cher et en étant mieux logé. Vous trouverez à Sillery. Terminus des tramways, 8 maisons neuves, 6-7-8 pièces. Coût d'opération y compris, remboursement du capital, $40.00 à $50.00 par mois. Versement comptant $1,200 à $1,500. Informations: EUG. CHALIFOUR, constructeur, 777, ST-CYRILLE. Tél.: 8038.
6939—11-1 (26 fs) 60

69, AVENUE BOUGAINVILLE. — Logement 5 chambres plus bain, planchers bois dur. Bien ensoleillé, chauffé, eau chaude à l'année. Clair de neige. S'adresser à 69, AVENUE BOUGAINVILLE.
7525—27-1 (6 fs) B. et S.S.

LOGEMENT à louer, 7 chambres, 2e étage, situé 711 St-Cyrille. S'adresser E.-A. ROUTIER. Tél.: 2-2467.
6933—10-1 (26 fs) 6 0

AVENUE DES BRAVES. — Logement chauffé de 9 chambres, plus chambre de bain, poêle électrique, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, clair de neige et vidanges. Aussi autre logement 15, JEANNE D'ARC. — 9 chambres, chambre de bain et garage. S'adresser à J.-A. BEAUDET, 60, Avenue des Braves. Tél.: 3-4262
6905—4-1 (26 fs J.N.O.) 60

AVENUE BIGAOUETTE, No 39. Sous-bassement à louer, 5 pièces bien éclairées. S'adresser à O. PLAMONDON, tels: 8167 et 3-3826.
7251—19-1 (26 fs) 60

CHATEAU LAFAYETTE, sur la Grande-Allée. Appartements modernes, chauffés, meublés ou non, véranda, vue sur le fleuve. Endroit idéal pour famille de 2 ou 3 personnes désirant tranquillité. J.-A. GILBERT, 132, ST-PIERRE. Tél.: 2-7242.
7660—1-2 (6 fs) 60 H.V.

99, CHEMIN STE-FOY. — Logement de 9 pièces, plus chambre de bain. Non chauffé. Planchers bois dur. Pour informations téléphoner à 6746 ou s'adresser à 95, CHEMIN STE-FOY.
7395—28-1 (6 fs) B. et S.S.

418, ST-CYRILLE, coin AVE BROWN, plain-pied, 3e étage, 9 pièces. Chauffé, avec chambre de bain en plus, eau chaude, glacière électrique. Tél.: 9558.
7517—28-1 (6 fs) B. et S.S.

116, AVE CARTIER. — Logement 2 étages, 9 appartements, y compris chambre de bain, système de chauffage. S'adresser J. GAUVREAU, 111, AVE MURRAY, tél.: 5911.
7160—23-1 (26 fs) 60 B. et S.S.

LE LOGEMENT MODERNE, 62, AVENUE PARK, 9 chambres et 2 toilettes, éclairé de quatre côtés. Heure de visite: 2.30 à 4.30 hrs. p.m. S'adresser: J.-E. VRENETTE, 167, AVENUE DES ERABLES, Tél.: 6040.
7450—22-1 (26 fs) J.N.O. 60

292 FRASER, 1er plancher. Logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, fini moderne. Frigidaire. Garage si désiré. S'adresser: 272, RUE FRASER. Tél.: 5224.
7526—27-1 (6 fs) B. et S.S.

LOGEMENT A LOUER, situé à 42, rue DOLBEAU, 3 pièces plus chambre de bain. S'adresser à Mme H. PELLETIER, 8, RUE HEBERT. Tél.: 2-5921.
7674—2-2 (6 fs) 60 Bel. et S.S.

Belvedère et Saint-Sacrement

406B ST-CYRILLE, 2ème étage, 8 chambres plus chambre de bain. Logement moderne, chauffé. Eau chaude à l'année si désirée. S'adresser le soir après 6 hrs à 42½ CARTIER. Tél 4-3654.
7520—28-1 (6 fs.) Belv. St-S.

COIN MURRAY et Ste-Foy, 5-6 pièces plus chambres bain, en tuile, chauffées, eau chaude à l'année, modernes, libres, 1er mai et le 1er octobre. S'adresser 115, CHEMIN STE-FOY, 35, des Remparts, petits apts 3 pièces, meublés, chauffés, etc. S'adresser sur les lieux.
7211—19-1 (26 fs) 60

27, DES FRANCISCAINS. — Logement 3 pièces, plus chambre de bain, avec système de chauffage. S'adresser: Dr A. DION, 24, COTE DU PALAIS, tél.: 2-2153 (le soir 2-6589).
7509—27-1 (6 fs) B. et S.S.

A LOUER LOGEMENT neuf de 6 chambres, garage, chauffé, dans St-Sacrement. S'adresser tél.: 3-2231.
7514—27-1 (6 fs) 60 B. et St-S.

St-Sauveur et St-Malo

TROIS LOGEMENTS de 5 appartements, dont un avec plancher bois dur et chauffé. S'adresser 878, RUE ST-VALLIER. Tél.: 3-2234.
4506—20-1 (26 fs) 60

2 LOGEMENTS de 2 étages, 7 appartements, avec bain, garage $25.00 par mois, cave. S'adresser 20, MONTMAGNY. Tél.: 2-3293.
7157—27-1 (6 fs) 60 St. S. et St-Malo.

124-126, ST-BENOIT, logements 4 chambres, très propres, avec cave, hangar, garage si désiré. Situés paroisse Sacré-Coeur. INFORMATIONS, 255, DE LA SALLE.
7553—29-1 (12 fs) S.S. et S.M.

LOGEMENT A LOUER, 3 appartements, bien propres. Pour toutes informations. S'adresser à 142, RUE BAYARD, Québec.
7676—2-2 (6 fs) S.S. et S.M. 60

St-Roch et Jac.-Cartier

RUE ST-JOSEPH, 118. — 4 appartements plus chambre de bain, 3ième étage, chauffé et propre, s'adresser téléphone jour 7171, soir 5036.
7608—1-2 (6 fs) St-R. J. C.

A ST-ROCH, logement moderne, 6 appartements, chauffés, plus chambre de bain. Eau chaude à l'année. S'adresser par tél.: 3-0268, ou à 1871½, RUE FLEURIE, Québec.
7546—29-1 (6 fs) S.R. et J.C. 60

"Banlieue"

LOGEMENT A LOUER, 5 pièces, grande cave. Dix minutes des chars. Pour toutes informations, s'adresser à M. JULES DORION, GROS PINS, CHARLESBOURG.
7547—29-1 (6 fs) BANLIEUE.

LOGEMENT A LOUER, PROPRIETE ET GARAGE à vendre, situés au village Ste-Foy. Très bon poste de commerce. Revenus 3 logements. Superficie garage, 60 x 100. S'adresser à HONORE MAINGUY, 1340, CHEMIN STE-FOY. Tél.: 4-5021.
7419—1-2 (6 fs.)

LOGEMENT A LOUER. — 4 grands appartements, en plus un vestibule, eau chaude. Libre le 1er mai. S'adresser CHS-ALFRED TURGEON, ETALAGISTE, COTE DU ROI. Tout près du collège des Pères Eudistes, Charlesbourg.
7558—2-2 (1 fs)

Limoilou

LOGEMENT A LOUER 7 pièces plus chambre de bain. Garage si désiré. Coin 1ère Avenue et 10e rue. S'adresser tél.: 4-4194.
7542—28-1 (6 fs) Lim.

LIMOILOU. — Logement 7 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur. Réservoir à eau chaude 2 vérandas. Hangar et garage. 3 chambres sur la ruelle. S'adresser à 207½, 3e AVENUE. Tél.: 4-2700.
7654—1-2 (6 fs) LIM. 60

ST-PASCAL DE BAYLON
No. 3, RUE ST-EUGENE. Logement 6 pièces, chambre de bain, plancher bois dur, 1er étage, chaud et clair. Cave, cour, garage, prix modique.
No 7, RUE ST-EUGENE. Logement 4 pièces plus chambre de bain, réparé à neuf, conviendrait pour couple ou petite famille. Cour et garage, hangar. Bon marché. S'adresser, à A.-L. COTE, 73, ST-VALLIER, tél.: 7171.
7424—2-2 (6 fs) Lim.

63, RUE LASARRE, 5 pièces, plus chambre bain, jardins, grand terrain, véranda, près église St-François d'Assise. S'adresser LOUIS CAREAU, 127, RUE SCOTT, tél.: 2-5088.
7509—2-2 (6 fs) Lim.

A Lévis

LOGEMENT A LOUER, au No 52 rue St-Georges, Lévis. Dix pièces et chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, près de l'église, collège, écoles. Prix modique. S'adresser à EUDORE LASNIER, 44 rue Wolfe, Lévis. Tél.: 184.
7430—1-2 (6 fs)

MAISON SEULE A LOUER

MAISON A LOUER située 48, CHEMIN STE-FOY, maison seule, 15 appartements plus 2 chambres de bain. S'adresser: Tél.: 3-0590 ou 3-3152.
4486—13-1 ,26 fs) 62

MAISON SEULE A LOUER, 4 Cliff View Place, 6 pièces plus chambres de bain, planchers en bois dur. Chauffé à l'huile. S'adresser: Tél. 2-4535 ou 7718.
7500—25-1 (26 fs) 60 M. S. A L.

MAISON SEULE A LOUER OU A VENDRE

A LOUER OU A VENDRE. — Maison seule à 115, Ave des Braves, 15 appartements chauffés, plus le sous-sol, buanderie, salle d'amusement, 3 chambres de toilette, frigidaire, poêle électrique. Aussi garage chauffé pour deux autos si désiré. S'adresser à TELESPHORE SIMARD, 115, AVE DES BRAVES. Tél.: 3-1752.
7515—27-1 (26 fs) 63

BEAUPORT. — Maison seule à vendre, grand terrain, trois étages, 11 pièces plus chambre de bain. Electricité, chemin entretenu l'hiver. Bonnes conditions. S'adresser pour détails à tél.: 4-6831.
7677—2-2 (6 fs) M. S. à L. ou à V.

MAISONS DE CAMPAGNE

A VENDRE, MAISON de campagne, située au Gros Pin, Charlesbourg, terrain 115' x 60', maison 24' x 24', solage ciment, plancher bois dur, aussi garage détaché, peut être transformé à peu frais comme résidence à l'année. S'adresser à 101, DE LA SALLE.
7554—29-1 (6 fs) 64

MAGASINS A LOUER

A LOUER, magasin ou bureau chauffé avec eau chaude et froide. S'adresser à H. NOREAU, 8, ST-JOSEPH, tél.: 4-4594.
6633—3-1 (26 fs) 61

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE 3 ou 4 appartements, chauffé. Ecrire à CASIER 157, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
7436—22-1 (12 fs) J.N.O. 72

DEMANDE. — Logement meublé, 5 ou 6 pièces. Bonnes commodités. A occuper immédiatement. S'adresser: R. LALANDE. Tél.: 2-6312 ou rés.: 8509.
7534—23-1 (6 fs) L. D.

MAGASINS A VENDRE

EPICERIE A VENDRE
Ancien poste de M. Albert Gagnon, 884, Chemin Ste-Foy, près église St-Sacrement. Epicerie licenciée. Vente cause mortalité. S'adresser à M. A.-G. GAGNON, 596, RUE ST-VALLIER, Québec.
7345—29-1 (6 fs) M. à V.

BUREAUX A LOUER

GRAND BUREAU, comprenant 2 pièces, plus salle d'attente, bien éclairé, conviendrait pour médecin ou spécialiste. S'adresser tél.: 2-1354 ou 3-1051, EDIFICE L.-A. ROY, 176, RUE ST-JEAN.
6936—11-1 (26 fs) 28

Encouragez Nos Annonceurs

Maisons à Vendre

Haute-Ville

MAISON A VENDRE, semi-détachée, 13-15, RUE JEANNE D'ARC, 2 logements, 4 et 8 pièces. Garage. Près des Pères Franciscains. Bon revenu. S'adresser J.-A. BEAUDET. Tél.: 3-4262.
6821—5-1 (26 fs) 63

OCCASION EXCEPTIONNELLE, pour personne désirant acheter maison de rapports. 10 chambres plus 2 chambres de bain. Clientèle choisie. Revenus fixes. On vendrait maison toute meublée, prête à recevoir touristes. Location la plus centrale. 2 minutes du Château Frontenac. Endroit paisible, en dehors du trafic. Conditions: argent comptant. S'adresser pour détails: 43 AVE STE-GENEVIEVE ou 80, ST-PIERRE, au bureau de MM. ROCHETTE & GOSSELIN, avocats.
6820—5-1 (26 fs) 63

RESIDENCE PRIVEE. — 11 pièces en outre d'un vaste grenier pouvant offrir quatre grandes pièces additionnelles et en plus d'un sous-basement avec plancher en ciment, déjà divisé en salle d'amusement, buanderie, compartiment à fourrures et à légumes, chambre de réparations et de fournaise. Chauffage à l'huile. Planchers chêne et merisier. Boiseries acajou. Garage double chauffé. 7000 pieds de terrain. Toutes commodités modernes. Visible sur appointement à 112, AVE MONCTON. Appeler 3-4624.
7202—18-1 (26 fs) 79

Haute-Ville

MAISON A LOUER OU A VENDRE située en face de l'église St-Sacrement. Site avantageux, 9 pièces plus 2 chambres de bain et garage. S'ADRESSER PAR TEL.: 2-6605.
7502—29-1 (26 fs) 63 H.V.

MAISON A VENDRE, 323-327, RUE ST-CYRILLE, 6900 pds de terrain. Pas de rente. Tél.: 6647.
7503—29-1 (26 fs) 63 H.V.

St-Roch et Jacques-Cartier

125, RUE DE L'EGLISE. — Maison seule à vendre, brique solide, chauffage eau chaude. Garage. Pour informations, s'adresser à 125, RUE DE L'EGLISE, Québec.
7647—1-2 (6 fs) M. à V.

A Sillery

A VENDRE. — Cottages neufs de 6-7 et 8 pièces, financés d'après le plan Fédéral, $26.00 à $29.00 par mois, situés dans la côte de l'église de Sillery, près du terminus des tramways, de l'église et de l'école. S'adresser à EUG. CHALIFOUR, 777, ST-CYRILLE. Tél.: 8038.
6941—15-1 (26 fs) 63

Quartiers Divers

MAISON A VENDRE, située à 260, rue St-Georges, Lévis. Aussi vente privée de tout l'ameublement, 10 appartements. S'adresser à 260, RUE ST-GEORGES, LEVIS.
7643—31-1 (6 fs) 63

UNE MAISON de 2 logements (dont l'un de 10 pièces et l'autre de 8, à part les chambres de toilette), située dans un quartier commode et résidentiel, qui a coûté $12,500.00 et rapporte $1,560.00 aisément de loyer par année. Livrable une couple de jours avant le 1er mai. Excellente occasion pour une famille de s'assurer un bon logement, à l'heure où les logements se font de plus en plus rares. S'adresser par lettre à CASIER 142, L'ACTION CATHOLIQUE, ou par téléphone, 3-0180.
7070—1-2 (6 fs) M. à V. "Q. D."

A Beauport

A VENDRE OU ECHANGER

PROPRIETE BRIQUES SOLIDE, 3 étages, magasin, hangar, sous-sol, logement à pièces et bain, situé Ave Royal, No 339, Beauport, bon poste de commerce. Echangera pour maison située haute-ville. S'adresser: LAURENT TANGUAY, 115, COTE DE LA MONTAGNE. Tél.: 4-0594.
7212—20-1 (26 fs) 63

95 - Vendeurs demandés

HOMMES. — Vendez le nouveau soudeur "New Electric Arc Welder". Travaille sur une douille (socket) de lumière de 110 volts. Soude des blocs de cylindres, garde-boue, charpentes (frame) et réparations industrielles. Se vend après une démonstration de cinq minutes aux mécaniciens, hommes de réparation, fermes, boutiques manufactures. Se détaille pour $19.75 complet. Ecrivez pour informations GRATIS, DYNAMIC WELDER, 2224 M, SILVERTON ROAD, Chicago, Ill.
7415—2-2 (1 fs) 95

100 - Non-Classifiés

DISCOURS - ADRESSES

SI VOUS AVEZ des discours, conférences, traductions, lettres de circonstance ou des adresses à faire composer, écrivez à

SIMON LORD
Casier No 386, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec, P. Q.
2-3 (J. N. O.) 100

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
HENRI RUEL,
faisant affaires sous le nom de "MONTMARTRE SHOE Reg'd".
59, rue Montmartre,
Manufacturier de Chaussures.
QUEBEC, Qué.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que JEUDI, le 3 FEVRIER 1938, à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à la MANUFACTURE de la "MONTMARTRE SHOE REG'D", à 59, rue Montmartre, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM A—Le Fonds de Commerce, servant à la fabrication $206.03
Outillage, formes, emporte-pièces 315.25
Machinerie 411.00

Cet item sera offert en vente en détail, ou par lots, tel que préparé pour la vente, et la manufacture sera ouverte pour inspection, mercredi après-midi, de 2 à 6 heures P.M.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: comptant.

QUEBEC, le 20 janvier 1938.

Bureaux:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC.
S. ROY WEAVER
&
R.-Ern. LEFAIVRE,
Syndics.

COUR SUPERIEURE
Province de Québec
District de Québec
No 35817
LA CIE COMMERCIALE DE QUEBEC, LTEE,
Demanderesse
vs
ERROL WEST,
Défendeur

Avis public est donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de fieri facias, seront vendus en vertu du même bref, à dix heures de l'avant-midi, le douzième jour de février mil neuf cent trente-huit, dans le garage près du No 202, rue St-Cyrille, en la Cité de Québec.

Les dits biens meubles consistant en un automobile sedan, marque Essex.

Le tout suivant la loi.

Québec, 2 février 1938.

G. DEMERS,
H.C.S.

L'effort missionnaire pendant l'enracinement au sol.

(Suite de la page 3)

société St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Déchêne qui présenta les hommages du public québecois à M. l'abbé Lionel Groulx. Il lui offrit les voeux de tous, à l'occasion de son soixantième anniversaire de naissance et repassa brièvement l'active et féconde carrière de l'éminent professeur. En lui, il reconnut l'historien des historiens, le maître et le père spirituel de notre race. La jeunesse a compris ce maître qui lui redonnait confiance en elle-même. "Vos fils vous écoutent et vous offrent leur coeur et leur dévouement pour les grandes causes et pour les victoires qui s'imposent".

"Ainsi, répondit l'abbé Groulx, tout Québec saura que j'ai soixante ans. Heureusement que j'ai bien la réputation d'être du sexe masculin! Né en plein janvier, j'accuse réellement soixante hivers et je n'ai pas la consolation de ceux ou de celles qui peuvent se vanter de n'avoir que soixante printemps. On ajoute que j'ai quelqu'air de jeunesse, mais on ne m'assure que je n'aie aussi quelqu'air d'enfance. Je ne suis cependant pas en état de dire le merci que je voudrais pour cet éloge, ce panégyrique que m'a décerné M. l'abbé Déchêne. Je n'aurai pas la témérité de le prendre en entier. Je ne ferai pas de promesse pour l'avenir; je vous demande simplement de m'aider à continuer ce que j'ai commencé".

M. l'abbé Groulx entra alors dans le vif de son sujet. Il décrivit d'abord les missions de l'est canadien, à qui, dit-il, on n'a peut-être pas accordé toute l'importance qu'elles méritent, par rapport à celles de l'ouest. L'effort missionnaire se déploie sur une période qui s'étend de 1635 à 1660, et en la racontant, on raconte le plus beau chapitre de notre histoire.

Dans les missions de l'est, les tâches qui s'imposent aux missionnaires sont aussi rudes que celles de l'oeust. Mais, dans le premier cas, l'apôtre doit apprendre deux langues, travailler dans les régions aux géographies plus rudes, au climat plus dur, au milieu de peuples surtout nomades. Bref, l'est exige plus d'endurance.

La première mission, dans l'est, c'est celle de Miscou, dans Baie-des-Chaleurs. L'isolement et la pauvreté de ce sol constituent les deux principales difficultés de l'endroit. Plusieurs Pères Jésuites y moururent à la peine, parfois complètement seuls.

Puis vient Tadoussac, fondé par le Père Decaen. Celui-ci se sert de ce premier point de départ comme d'un tremplin pour bondir vers le Lac St-Jean, puis encore plus au nord, jusqu'à la limite de la séparation des eaux entre le bassin de l'Hudson et celui du St-Laurent.

Plus à l'ouest, la vallée du St-Maurice conduit au pays des Aticamègues, célèbre peuplade qui vient au-devant de la foi et mérite une place à part, dans les annales des Jésuites: les Aticamègues adhérèrent à la vraie foi avec une ardeur et un enthousiasme évangélique dignes des premiers chrétiens Le Père Buteux fonda cette mission si prospère.

Au sud, par le Richelieu et par la Chaudière, puis par le Kénébec, on pénètre chez les Abénaquis, peuple tampon, entre les Français de la Nouvelle-France et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Ils se convertiront, et les néophytes y étaient très convaincus, parce que leur adhésion à la religion était désintéressée: ils n'avaient rien à attendre des Français. Le Père Druillet y frappa l'imagination de ces indigènes et ils le surnommèrent le "Patriarche".

Si l'on pousse vers l'ouest, on tombe chez les Iroquois, où les missions furent sédentaires. De 1642 à 1645, le Père Jogues y baptise environ soixante personnes, dont quelques Iroquois, la majeure partie se composant de sauvages de tribus captives. Les difficultés de l'évangélisation y étaient plus grandes qu'ailleurs, d'abord, parce que ces sauvages étaient orgueilleux, attachés à leurs songes et à leurs superstitions. Et puis, ils avaient sous les yeux le spectacle de la déchéance des Hurons qui avaient embrassé la religion des Blancs. Toutefois, on arriva à de notables résultats.

On a mesuré ainsi le champ d'action des missionnaires, cette poignée d'hommes, qui, en vingt-cinq ans, livrèrent un duel à mort avec le vieux paganisme. Voyons maintenant d'un peu plus près ces héros, ces hommes qui n'ont rien de petit en eux.

Et M. l'abbé Groulx souligne jusqu'à quel point les directeurs étaient exigeants dans le choix des aspirants aux missions canadiennes. Il fallait des hommes de la Croix, appelés par vocation spéciale, morts à eux-mêmes et au monde, plus désireux de sauver une seule âme que de gagner un empire.

Puis, il décrit les souffrances endurées: l'un de ces missionnaires écrivait un jour: "Il faut être barbare avec ces barbares et cesser de vivre en homme pour faire vivre ces sauvages en chrétiens".

Le sacrifice des apôtres est inimaginable. L'est aura ses missionnaires, les Pères de Noue et Buteux. Jogues sera le plus grand de tous, sans excepter Brébeuf.

Le conférencier fait ici l'histoire du Père Isaac Jogues, qui passa six ans aux pays des Iroquois; y subit le plus effroyable des martyrs; passa en France; revint à Montréal pour y recevoir l'ordre de retourner aux cinq cantons, c'est-à-dire là, où il avait souffert déjà mille morts. Le Père Jogues alla à la mort: un coup de hache mit fin à ses jours.

La description des supplices infligés à cet apôtre ne se reproduit pas: il y faut les termes mêmes de M. l'abbé Groulx.

Toutefois, on ne peut passer sous silence, les quelques lignes, où M. l'abbé Groulx parla de l'héroïsme de ce martyr: le Père Jogues avoua qu'il avait tremblé à la pensée de retourner au pays des Iroquois. Mais le héros se redressa et il accepta: "J'aurais regret, dit-il, de manquer si belle occasion de mourir pour N. S. Jésus-Christ".

A l'Ouest, c'est le pays des Hurons. Sédentaires, ils sont l'objet des soins de six Pères Jésuites, en 1636. Environ 30,000, ils constituent la plus forte agglomération de l'Amérique du Nord. Mais, entêtés, orgueilleux, enracinés dans leurs pratiques païennes, la foi marque de lents progrès. Survint, en 1639, la petite vérole. La population diminue de moitié, fauchée par le fléau. Les Indiens tiennent les missionnaires responsables de cette épidémie. La méfiance se change en haine. Pendant quatre ans, les persécutions déferlent sur les Pères. Ils demeurent au poste. Cinq subirent le martyr, lors de l'invasion iroquoise, en 1648. A St-Joseph, le Père Daniel est percé de flèches. En 1649, les Pères Brébeuf et Gabriel Lallemant sont soumis à d'inimaginables tortures. La description soulève l'horreur. Noël Chabanel et Charles Garnier terminent la liste, avec Jean de Lalande. René Goupil avait déjà succombé, aux côtés du Père Jogues, lors de sa première captivité aux Cinq-Cantons.

La Huronnie, terre de haut-lieu, est devenue une terre catholique et française.

"Cet incendie est d'origine mystérieuse"

(SUITE)

—"Etes-vous certain qu'au début il n'y avait pas de feu au rez-de-chaussée?

—"Oui, j'en suis certain.

—"Y avait-il du feu sur le côté des bâtisses?

—"J'étais tellement occupé à voir aux élèves que je ne l'ai pas remarqué.

—"Preniez-vous de la boisson de temps en temps?

—"Non. Cependant il m'arrivait durant les chaleurs de prendre un verre de bière.

—"Vous n'en aviez pas pris le soir du feu?

—"Non, je n'en avais pas.

—"A quelle date, en avez-vous pris pour la dernière fois?

—"En décembre, j'ai eu une grosse grippe et quelqu'un m'a conseillé de prendre du gin dans du lait et j'ai suivi ce conseil. Avant d'en prendre, j'ai demandé au Frère infirmier si ce pouvait être bon et il m'a dit que oui.

—"Vous avez demandé conseil avant d'en prendre?

—"Oui, et si je vous avais connu avant, je vous aurais demandé conseil.

Par Me Choquette.

—"Aviez-vous des ennemis?

—"Je ne m'en connaissais pas.

—"Avez-vous déjà eu connaissance que quelqu'un ait tenté de pénétrer dans le collège durant la nuit?

—"Non, pas au cours de mon séjour.

Par Me Tousignant.

—"Avez-vous eu connaissance de l'arrivée des pompiers?

—"Oui.

—"Où étiez-vous alors?

—"Je me trouvais en face du collège à aider les élèves.

—"A votre avis, à quelle heure l'explosion s'est-elle produite?

—"Entre 1 heure 30 et 1 heure 40.

Me Victor Chabot demande alors à la cour de donner ordre à ce que le témoin soit gardé sous garde jusqu'à ce que les autres témoins aient donné leur déposition.

LE R. FRERE LUCIUS

Le témoin était le directeur du collège du Sacré-Coeur au moment de l'incendie.

Par Me Tousignant.

—"Qui vous a éveillé dans la nuit du 17 janvier?

—"J'ai été éveillé par un bruit formidable qui ressemblait à une explosion. Cette explosion a ébranlé tous les murs de l'édifice. C'est quelque chose d'insolite que je ne puis définir. J'ai même cru entendre qu'une cloison tombait à terre à l'étage supérieur.

—"Sur quelle étage se trouvait votre chambre?

—"Sur le premier étage.

—"Dans quelle partie de l'édifice?

—"Dans la partie ouest.

—"Dites-nous ce qui s'est passé?

—"Tout d'abord, j'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'un tremblement de terre. J'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu une lueur dans le parterre, ce qui m'a fait croire qu'il s'agissait réellement d'un incendie. Je me suis habillé à la hâte et je suis venu pour sortir par la partie centrale, mais il y avait trop de fumée. J'ai été obligé de sortir par en arrière. En descendant, j'ai regardé vers la chambre des fournaises, car ma première impression, c'est que le feu pouvait venir de là, mais je ne voyais rien dans cette direction. Je suis allé en arrière de la chapelle, afin de voir au sauvetage des élèves et c'est là que j'ai constaté que les flammes sortaient par les fenêtres. Je suis alors revenu en avant en passant par la partie ouest et j'ai couru dans la direction du poteau qui portait la boîte d'alarme, afin d'avertir les pompiers. Rendu dans la rue, j'ai constaté que les pompiers s'en venaient et je suis revenu en face du collège. J'entendais des enfants crier, se lamenter. J'ai dit aux pompiers qu'il devait y avoir des enfants dans le collège et qu'il y avait un frère au second étage.

—"Avez-vous constaté qu'il y avait des enfants sur le toit?

—"Je ne les ai pas vu, mais je les entendais crier.

—"Au début avez-vous vu du feu dans la partie centrale?

—"Non, elle était dans une obscurité presque complète.

—"Avez-vous vu du feu au rez-de-chaussée?

—"Non.

—"Quelle est la première personne que vous avez rencontrée?

—"C'est M. Quesnel. Il était en train d'aider des enfants qui avaient sauté des étages supérieurs.

—"Y avait-il d'autres personnes?

—"Pas au moment où je suis arrivé, mais cela n'a pas pris de temps avant qu'il en arrive d'autres.

—"Y avait-il d'autres frères qui avaient leur chambre sur le même étage que la vôtre?

—"Oui, trois.

—"Se sont-ils sauvés tous les trois?

—"Oui.

—"Voulez-vous nous donner leur nom?

—"Les Frères Cléophas, Alphonse et Amédée.

—"Avez-vous aidé les pompiers à monter la grande échelle?

La fumée a empêché Quesnel d'atteindre les dortoirs

Le gardien de nuit au collège du Sacré-Coeur déclare qu'il lui fut impossible de monter au dortoir.— Il n'a pas cru devoir sonner l'alarme mais s'est occupé de porter secours aux enfants.

HIER APRES-MIDI

(De notre édition de 5 heures)

A deux heures et quart hier après-midi l'enquête sur les causes du feu du collège Sacré-Coeur de St-Hyacinthe a repris devant une foule considérable. Plusieurs personnes n'avaient pu trouver place dans la salle d'enquête et nombre d'auditeurs n'avaient pu trouvé rien de plus sage à faire que d'apporter leur dîner pour pouvoir assister à la séance de l'après-midi. Le premier témoin appelé dans la boîte fut Marcel Quesnel, gardien de nuit au collège qui a continué le témoignage qu'il avait commencé de rendre ce matin

Sa principale déposition fut qu'il lui fut impossible d'escalader l'escalier qui montait au dortoir lorsqu'il entendit le bruit de l'explosion parce que de lourds nuages de fumée qui descendaient l'escalier l'en avait empêché. Quesnel a aussi déclaré qu'il n'avait pas pas cru bon sonner l'alarme étant donné que le bruit de l'explosion avait été suffisant pour réveiller tout le monde. Il s'est empressé, dit-il, plutôt de porter secours aux enfants qui se précipitaient du haut du dernier étage dans la rue et enfin, gelé des pieds à la tête, il chercha refuge dans la maison de M. Brodeur, voisine du collège. Enfin, un frère du collège le conduisit dans la chambre de l'aumônier afin de lui permettre de reprendre ses sens.

Le témoignage de Quesnel continue au moment où nous allons sous presse.

A deux heures et quart, Marcel Quesnel, gardien de nuit au collège St-Hyacinthe, est rappelé dans la boîte aux témoins.

Par Me Eugène Tousignant :

—Vous souvenez-vous avoir fait votre ronde à une heure de la nuit?

—Je crois l'avoir faite, mais je ne puis le jurer. J'ai eu très froid le soir du feu, et l'explosion formidable qui s'est produite m'a donné une émotion considérable. Je ne suis plus en mesure de dire si oui ou non j'ai fait ma ronde cette nuit-là 1 heure.

—Etiez-vous endormi au moment de l'explosion ?

—J'étais éveillé. Je suis d'ailleurs habitué à veiller la nuit et je ne m'endors jamais.

—Vous avez fait, cette nuit-là, vos tournées habituelles ?

—Oui.

—Combien de temps avez-vous fumé après votre dernière ronde.

—Je ne puis dire.

—Par Me Choquette, subtitut du procureur général, de Montréal.

Me Choquette :

—Avez-vous, à part le bruit de l'explosion, entendu des bruits étranges dans la maison ce soir-là ?

—Je ne m'en souviens pas.

Par Me Tousignant :

—Etes-vous allé dans la salle de récréation en fumant ?

—Je ne fume jamais en dehors de ma loge.

—Etes-vous allé ailleurs que dans la salle de récréation ?

—Oui, je suis allé dans la chapelle.. J'y allais d'ailleurs tous les soirs pour y faire ma prière. J'y suis allé à minuit et quinze. Il n'y avais pas de clef pour y inscrire ma ronde mais j'y allais quand même pour y jeter un coup d'oeil et faire ma prière. Ce soir-là je ne suis pas resté longtemps parce qu'il y faisait trop froid.

—A part l'explosion, vous n'avez rien trouvé d'étrange dans la maison ?

—Non.

—Quelle sorte d'explosion avez-vous constatée ?

—C'est une explosion formidable qui a ébranlé tout le collège. Il m'a paru qu'elle avait eu lieu au deuxième étage. J'ai entendu toutes les vitres des fenêtres qui croquaient. Je suis venu pour monter voir ce qui se passait, mais quand je me suis précipité dans l'escalier, j'ai vu de gros nuages de fumée qui descendaient en tourbillons. Je suis alors retourné et je suis sorti dehors, parce que si j'avais voulu monter, je n'aurais pas tarder à étouffer dans la fumée. En sortant dans la rue, j'ai vu un élève qui se précipitait du haut d'une fenêtre. Je l'ai aidé à se relever et à s'éloigne du collège. J'ai également aidé plusieurs autres élèves qui s'étaient aussi précipité dans la rue. Quelques minutes plus tard, j'ai rencontré le frère Lucius qui m'a dit qu'il était malheureux de voir tant d'élèves blessés.

Plus tard je suis allé chez M. Brodeur pour me réchauffer. M. Brodeur était parti assister au feu. J'avais les pieds et la tête gelés. Je me suis rachauffé chez M. Brodeur et un frère m'a ensuite pris par le bras et m'a amené chez l'aumônier. Il m'a dit d'y rester pour me reposer.

Par Me Tousignant :

—Avez-vous vu du feu au premier étage ?

—Non.

—Quand vous êtes revenu après avoir tenté de monter par l'escalier y avait-il de la fumée en bas?

—Je n'en ai pas sentie.

Par Me Choquette :

Avez-vous fait de la lumière ?

—Non.

—Comment avez-vous pu voir la fumée ?

—Une lampe d'éclairage de la ville jetait une lumière suffisante pour me permettre de distinguer.

—Vous n'avez pas donné l'alarme ?

—Je n'ai pas cru bon de le faire étant donné que l'explosion avait fait un bruit assez considérable pour réveiller tout le monde.

—Avez-vous tenté de sauver vos effets personnels ?

—J'en ai eu l'idée un instant mais j'ai réalisé que cela ne valait pas la peine quand tant d'enfants étaient en danger.

Quesnel est encore dans la boîte aux témoins au moment où nous allons sous presse.

Lutte terrible contre les éléments

(De notre édition de 5 heures)

EDMONTON, 2. — (U. P). — Enfermé dans une chambre noire d'hôpital, Gus D'Aoust, trappeur des régions du nord-ouest de l'Alberta, a raconté hier commment il a combattu pendant un mois pour sauver sa vie, aux prises avec les tempêtes.

Exténué et presque en délire, aveugle et les lèvres gelées, D'Aoust parvint en titubant jusqu'au Fort Reliance situé à 100 milles d'Edmonton. Il pouvait à peine marcher et suivait les quelques chiens affamés qui lui restaient de son attelage. On l'envoya ici par avion pour le confier aux soins d'un médecin.

Pendant des jours, il ne se rappelle plus combien, il avança dans les régions désertes sachant trop bien que s'il s'arrêtait, avec cette température sous zéro, cela voulait dire une mort certaine.

Il put faire la chasse au petit gibier tant qu'il eut des munitions. Ensuite il lui fallut tuer ses chiens, commençant par manger ceux qui tiraient son propre traineau. Il n'avait pas d'huile pour faire du feu et cuire sa viande et devait la manger crue.

"Je me suis caché dans un fossé pour me protéger contre la tempête", dit D'Aoust, "Mais quand le vent cessa, j'étais absolument perdu". "Pendant des heures, javançai dans ce fossé jusqu'à ce que j'y rencontre un jeune chevreuil. Ayant perdu le sens de la direction, j'avançai toujours, emportant le plus de viande que je pouvais. Je n'osais pas m'arrêter pour me reposer parce que je serais certainement mort. Il faisait un froid de plusieurs degrés en-dessous de zéro.

"Plus tard, je manquai de munitions ; par la suite, je devins aveuglé par la neige. Je faiblis beaucoup, manquant de nourriture.

"Finalement je parvins à l'orée d'un bois. Les chiens mourant de faim refusaient d'avancer. Avec ma hache, je tuai deux des chiens de mon traineau. Je les donnai en pâture aux autres chiens et ne gardai pour moi-même que les foies et les coeurs."

La maigre portion de viande de chien était disparue quand enfin le ciel s'éclaircit et permit à D'Aoust de retrouver sa direction. Il se dirigea vers Fort Reliance.

Les médecins de l'hôpital étaient émerveillés du courage qui a permis à D'Aoust de poursuivre son voyage jusqu'à Fort Reliance; ils disent qu'il se rétablira.

200 hommes sont à la recherche du bambin

On croit que la malheureux enfant de quatre ans, disparu dans les forêts de la Californie, a été dévoré par un lion.

PISTES PARALLELES

(De notre édition de 5 heures)

COVELO, Cal., 2. — (UP). — Des trappeurs indiens aidés de chiens sont à la recherche d'un enfant de quatre ans, Teddy Thompson, qui s'éloigna dans la montagne, samedi, laissant des traces de pieds nus qui ont disparu à l'endroit où ils rencontrèrent les pistes d'un lion des montagnes. Il y a 200 hommes à la recherche de l'enfant dont plusieurs Indiens de la réserve de Round Valley qui s'y connaissent plus que les coureurs de bois en fait de pistes des montagnes et les animaux qui les fréquentent. Les pistes de l'enfant et celles du lion couraient parallèlement sur une certaine distance. Au lieu où elles se rencontrèrent, celles de l'enfant disparurent. Les pistes du lion continuèrent dans la forêt.

Une révolte éclate sur le "Silkworth"

L'équipage japonais qui se trouvait sur ce fréteur anglais veut faire un mauvais parti aux officiers. — Le commandant et ses assistants tiennent en respect les mutins.

LE VAISSEAU REVIENT AU PORT

HONG KONG, 2, (UP). — On apprend aujourd'hui par une entrée dans le livre de bord du navire anglais "Silkworth" qui fut obligé de retourner à Hong Kong 24 heures après son départ, que l'équipage composé de Japonais s'est révolté.

"Cinq rations de munitions du calibre 445 ont été données à chaque officier anglais afin de défendre le navire et eux-mêmes contre l'équipage qui s'était déclaré en état de mutinerie," lit-on dans le livre de bord.

(De notre édition de 5 heures)

D'autres entrées dans le livre démontre qu'il y eut plusieurs cas d'insubordination parmi les membres de l'équipage japonais, qui furent engagés à Dairen Manchukuo, après qu'un équipage chinois, qui avait été engagé à Sydney, avait abandonné le vaisseau.

Le "Silkworth" est retourné ici hier.

Les mutinés attaquèrent le troisième officier, un japonais, qui leur avait donné des ordres de la part d'un officier anglais. L'attaque eut lieu pendant que le navire était en route de Hong Kong à destination de Manille; les mutinés saisirent l'occasion qui leur était offerte quand le chef officier, H.-O. Williamson, désarma un membre de l'équipage.

Les autres se réunirent sur le pont et menacèrent de grimper sur la passerelle de navigation.

Le capitaine J. Jackson les tint en respect à la pointe du revolver, menaçant de tuer le premier homme qui ferait un pas en avant.

Les membres de l'équipage se retirèrent mais emportèrent avec eux des bâtons et des barres de fer.

Après une consultation entre le capitaine et les six officiers, on décida de retourner à Hong Kong et d'avertir la police par radiogramme.

Un des membres de l'équipage du "Silkworth" fut arrêté à l'arrivée du navire. Le reste de l'équipage sera renvoyé.

A la basilique

(De notre édition de 5 heures)

Son Eminence le Cardinal Archevêque présidera, dimanche prochain, solennité de la Purification de la Sainte Vierge, en la basilique-cathédrale, la cérémonie de la bénédiction des cierges.

Monseigneur l'Archevêque assistera ensuite paré, à la messe paroissiale.

Des réparations

(De notre édition de 5 heures)

L'honorable Joseph Bilodeau a fait accorder une somme de $115 pour des réparations au pont de la rivière St-Roch, canton Dionne, paroisse de Saint-Pamphile, dans le comté de l'Islet.

A l'urbanisme

(De notre édition de 5 heures)

La Commission d'Urbanisme qui siège habituellement le mardi midi, à l'hôtel de ville, n'a pas eu de réunion aujourd'hui. On croit que les commissaires auront une séance mardi prochain, le 8 février.

La conférence internationale

(De notre édition de 5 heures)

LE CAIRE, 2.—(UP).—La conférence internationale des communications télégraphiques, à laquelle des représentants de 62 gouvernements participeront, dont les Etats-Unis, le Canada et les pays de l'Amérique du Sud, s'ouvrira aujourd'hui sous la présidence du roi Farouk. La conférence devra reviser et amender les présents règlements concernant la télégraphie internationale, la radio et les communications téléphoniques déjà revisés à Madrid en 1932. L'un des plus difficiles et des plus acrimonieux problèmes est la réallocation des longueurs d'ondes pour la radiodiffusion. L'aviation et quelques autres domaines réclament pour eux de plus nombreuses longueurs d'ondes.

Les profits des corporations

(De notre édition de 5 heures)

On vient de distribuer le bill no 3 intitulé: Loi relative à la taxe sur les profits des corporations. Cette loi a pour effet de prolonger de deux ans la loi imposant une taxe sur les profits des compagnies.

Un suicide

(De notre édition de 5 heures)

MONTREAL, 2. — (D.N.C.) — M. Thomas Glenn a été trouvé mort hier après-midi, avec une carabine de calibre 22, près de son cadavre, dans un hangar situé en arrière de son domicile. Son épouse trouva plus tard une brève note d'adieu, dans laquelle M. Glenn, âgé de 62 ans, déclare qu'il était découragé et fatigué de la vie.

Les noms de la jeune princesse

(De notre édition de 5 heures)

SOESTDYCK, 2. —(BUP). — On a inscrit officiellement dans les régistres, aujourd'hui, la naissance de la petite princesse d'Orange-Nassau de Lippe Biesterfeld, fille de la princesse Juliana, héritière du trône de Hollande. L'enfant portera les noms de Béatrice, Wilhelmine, Armgard.

50 sous zéro

(De notre édition de 5 heures)

ROUYN, 2. — (UP). — Le mercure est descendu à 50 sous zéro, hier, à Rouyn, mais la température n'a pas tardé à se réchauffer pour monter à 20 degrés sous zéro, au cours del 'avant-midi.

Des nations hors la loi dit, Del Vayo

Le représentant de Barcelone à la Société des Nations qualifie ainsi l'Italie, l'Allemagne et le Japon. — Application des lois.

UNE RESOLUTION

(De notre édition de 5 heures)

GENEVE, 2. — (U.P.),—Julio Alvarez del Vayo, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de Barcelone, s'est lancé hier dans une attaque à fond de train contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon, trois pays qu'il qualifia de "hors la loi". "Ces trois nations", dit-il, "sèment la mort et la désolation aux quatre coins du monde. Ils haïssent la Société des Nations parce qu'ils savent bien que cet organisme est encore capable de mettre fin à leurs agissements. Nous demandons l'application des lois internationales contre ces trois pays non pas parce qu'ils sont des pays fascistes mais bien parce qu'ils sont des hors la loi.

Le conseil de la Ligue, au cours d'une réunion secrète s'est pratiquement entendu sur le texte d'une résolution autorisant les pays d'Extrême Orient à prendre les mesures qu'il leur semble nécessaires pour en venir à un règlement en Chine.

Bonne nouvelle annoncée par le lt-col. Gagnon

Une trentaine de cavaliers de la Gendarmerie Royale donneront des représentations, lors de l'exposition.

GRANDE ATTRACTION

(De notre édition de 5 heures)

Au cours de la conférence qu'il prononçait au Club Ouvrier, lundi soir, le lieut.-col. Henri-Royal Gagnon, réorganisateur de la police municipale, qui est pourtant la discrétion en personne, a "dévoilé" un petit secret qui intéressera sûrement les amateurs de bonnes attractions.

En parlant de la Gendarmerie Royale, le chef de notre Sûreté a appris incidemment à ses auditeurs qu'au cours de la prochaine exposition provinciale de Québec, plusieurs cavaliers émérites, membres du célèbre corps policier des "Habits-Rouges" viendront figurer, ici, dans un programme intitulé le "Musical Ride".

Ces cavaliers, au nombre d'une trentaine environ, sont de véritables spécialistes de l'équitation, et leurs prouesses ont soulevé, partout où ils ont donné des exhibitions, le plus vif enthousiasme. Les "gendarmes" canadiens de la Gendarmerie ont paru notamment à Montréal, l'été dernier, et à une grande exposition tenue dans la métropole américaine, il y a une couple d'années.

Ils seront ici les invités de la Commission de l'Exposition provinciale qui a fait les démarches voulues auprès du commisasire général de la Gendarmerie Royale, Sir James McBrien.

Un avocat juif plaide coupable

Maurice-B. Signer plaide coupable à l'accusation d'avoir signé un faux chèque.

$7,000.

(De notre édition de 5 heures)

MONTREAL,2. — (BUP). — Maurice-B. Signer a forgé une signature de trop et a plaidé coupable, hier, en Cour Supérieure, à une accusation de faux et de mise en circulation des faux billets pour une valeur totale de $7,000.

Signer, avocat de cette ville, copiait, à la Cour, les signatures dans les documents légaux et ensuite les forgeait sur des chèques. Les montants se chiffraient entre $300 et $400. Six autres individus sont détenus sous la même accusation et on croit qu'ils font partie d'une bande de faussaires que dirigeait Signer.

Deux rondes sont liquidées du "B. Consols"

(De notre édition de 5 heures)

Le bonspiel de curling se poursuit toujours sur les glaces des trois clubs locaux. On remarque que les glaces sont parfaites et que les joueurs ont de la facilité à établir des pointages intéressants.

La compétition pour la Coupe 'British Consols" va bon train. A trois heures, les deux premières rondes étaient liquidées. Les curlers de Québec font excellente figure dans cette compétition et depuis l'ouverture de ce 25e bonspiel.

Au cours de l'après-midi et dans la soirée, les joueurs liquideront cette compétition en passant les différentes périodes.

Voici les résultats des parties de la première et de la deuxième ronde:

1ère ronde

Québec (Cream) 12; Victoria (Watson) 7

St-Georges (no 2) 7; Victoria (Elliott) 18;

Jacques-Cartier (Egan) 7; Québec (McKinnon) 18;

Thistle (Wildon) 12; Québec (J. Thomson) 3.

Québec (Delaney) 1; Victoria (DeGuise) 12.

Etchemin (H. Lambert) 8; Jacques-Cartier (Samson) 16;

Québec (White) 11; Jacques-Cartier (Talbot) 4.

St-Georges (no 3) 20; Québec (F. Thompson) 9.

2e ronde

Ormstown (McGerrigle) 16; Québec (Bennett) 5;

Québec (Hackett) 11; Victoria (Bell) 7;

Québec (St-Amand) 6; Jacques-Cartier (Blanchet) 12;

Québec (Morton) 9; Victoria (Power) 12.

Le procès de C. Thibault à Riv.-du-Loup

Le prévenu est accusé d'homicide involontaire à la suite d'un accident d'automobile qui coûta la vie à M. A. Sirois.

LES TEMOIGNAGES

(De notre édition de 5 heures)

Rivière du Loup, 2 — Camille Thibault, accusé d'homicide involontaire à la suite d'un accident d'automobile au cours duquel Albert Sirois perdit la vie, fut reconnu, lundi par un témoin, comme étant le chauffeur de l'automobile qui passa à une vitesse "au delà de 60 milles à l'heure".

Le procès de Thibault, commencé depuis lundi seulement, attire une foule de curieux. La Couronne, représentée par Mes Léo Bérubé et Alphonse Gagnon, a fait entendre huit témoins.

Le premier, M. Roland Levesque, ancien officier de circulation, dit qu'il arriva sur les lieux une heure après l'accident; il mesura la distance où s'arrêta l'auto et dit que ce fut à peu près à trois arpents de l'accident.

Mme E.-D. Ouellet dit que l'accusé est allé prendre le souper chez elle le soir de l'accident, le 31 juillet.

Cinq autres témoins, M. Roger Marchand, M. et Mme Nelson Carrier, M. Roger Potvin et M. Antoine Potvin ont ensuite témoigné que l'accusé allait très vite quelques minutes avant l'accident. Le dernier témoin fut le seul à le reconnaître comme le chauffeur de l'automobile au moment où il passa à pleine vitesse.

Le Dr Saindon a dit que lorsqu'il est arrivé sur les lieux de l'accident, Albert Sirois était déjà mort, que Thibault était inconscient et que Proulx était blessé. C'est le frère de l'accusé qui l'a fait demander après l'accident pour aller relever les blessés.

La Couronne fera entendre d'autres témoins dont M. Raoul Levesque, Mme Dr Antonio Paradis, MM. Rosaire Viel, Ph. Sylvain, Edgar Carrier, Mlle Blanche Landry Mlle Madeleine Fortier, M. Marc Stein, C.R., Mme Roméo Ouellet, MM. Camille Cyr, Laval St-Pierre, Mlle L.-N. Craig, MM. Albert Beaulieu, Roland Corbin, Roger Lavoie, Jos. Bourgelles, Amédée Martin, Mme Ad. Lévesque, MM. Lorenzo Parent, Réal Viel, Marc et Albert Roussel, Marcel Langlais et Réginald Bernier.

La défense, représentée par Me Maurice Thibault, de New-Carlisle, assisté de Me Louis St-Jacques, fera entendre les témoins suivants: MM. Laval Dionne (constable), J.-B. Béchard,Paul Vézina, MM. Laurent Lafleur, Paul Dessureault, M. et Mme Jos. Michaud, MM. Sylvio Proulx, Narcisse Sirois, Willie Plourde, J.-M. Paré, J.-P. Dufour, Gérard Proulx, Mlle Yvonne Plourde, M. Léo Parent, Mlles Thérèse et Rose-Alma Parent, MM. Gérard Ouellet, Maurice Grondin.

Les jurés en cette cause sont: MM. Ernest Goulet, Léo Lévesque, François Bérubé, Jacques Pelletier, Henri Label, Joseph Belisle, Joseph Dionne, Lucien Deschênes, Joseph Boulay, Georges Lévesque, Ovide Lévesque et Joseph-Y. Pommet.

Chez les Jésuites

(De notre édition de 5 heures)

A cause de la retraite des congréganistes, il n'y aura pas d'exercice spécial, ce soir, en la chapelle des Jésuites, en l'honneur des Saints-Martyrs Canadiens.

Le Canada cesserait son commerce avec le Japon

La question de l'exportation au Japon de métaux servant à la fabrication d'armements va être étudiée au cours de la session.

UNE MOTION EST PRESENTEE

(De notre édition de 5 heures)

OTTAWA, 2. (D.N.C.). — Le gouvernement fédéral mettra-t-il l'embargo sur les exportations au Japon de métaux servant à la fabrication des armements? On le saura quand la députation discutera la résolution suivante que vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre des Communes M. Angus MacInnis, député C.C.F., de Vancouver est : "Considérant que l'invasion de la Chine par le Japon est une menace à la paix mondiale; considérant que l'exportation de certaines marchandises canadiennes font en réalité du Canada un complice de l'agression du Japon; la Chambre est d'avis que le Canada devrait interdire immédiatement l'exportation au Japon de certains produits indispensables dans la fabrication du matériel de guerre, comme le nickel, le cuivre, l'aluminium, le plomb et le fer de rebut."

Une réunion des Cortès à Montserrat ; précautions

(De notre édition de 5 heures)

BARCELONE, 2. — (UP). — Les Cortès de l'Espagne Rouge, dont la réunion avait été révoquée d'abord ont tenu une session-surprise au monastère de Montserrat situé dans les montagnes qui environnent la ville de Barcelone. Les Cortès ont voté confiance au gouvernement du premier ministre Juan Negrin. Le premier ministre a déclaré :

"Cela importe peu que la guerre dure six mois ou deux ans; nous avons les ressources financières et économiques pour nous conduire à la victoire.

Nous supportons la Société des Nations, mais il nous faut reconnaître qu'elle a fait faillite, faillite due surtout aux problèmes qu'elle a laissés sans solution. La Mandchourie, l'Ethiopie, l'Espagne et la Chine, ont été victimes de la même agression. La seule solution pour nous est une victoire républicaine et la reconnaissance du gouvernement légitime de l'Espagne.

Le premier ministre Juan Negrin s'est attaqué à Hitler et à Mussolini et déclara que ceux-ci utilisaient l'Espagne comme terrain de manoeuvres en vue de la prochaine guerre, au cours de la session secrète des Cortès de l'Espagne Rouge.

Le parlement s'est réuni dans le monastère de Monserrat, situé à 3,000 pieds dans les montagnes voisines de Barcelone, afin d'éviter un raid de l'aviation nationaliste. Des précautions extraordinaires ont été prises pour assurer la sécurité des parlementaires rouges. On a éloigné depuis 48 heures tous les habitants de la montagne. Les journalistes et autres gens ont appris que la réunion aurait lieu à Barcelone.

Negrin a fait un long discours proclamant la détermination des loyalistes de se défendre et la possibilité de gagner cette guerre. Le cabinet lui a donné un vote re confiance.

Hitler recevra le nonce papal

(De notre édition de 5 heures)

BERLIN, 1er, (UP).—Le nonce papal en Allemagne, S. E. Mgr Cesare Orsenigo, a rendu visite aujourd'hui au ministre nazi des Affaires Etrangères, Constantin von Neurath pour obtenir certains éclaircissements sur le problème scolaire, apprend-on aujourd'hui. D'après la nouvelle qui circule dans les milieux catholiques, Mgr Orsenigo demandera également une entrevue avec Adolf Hitler qui lui sera accordée dans une semaine.

Délégation chez M. J.-Osc. Paquet

(De notre édition de 5 heures)

Une rumeur apparemment fondée est à l'effet qu'un groupe de citoyens est à s'organiser pour aller rencontrer de nouveau M. J.-Oscar Paquet, imprimeur bien connu de cette ville, pour le prier de poser sa candidature au siège no 2 de St-Sauveur. Comme on le sait, on a déjà offert la candidature à M. Paquet, mais ce dernier avait refusé de briguer les suffrages. Désireux de le voir reconsidérer sa décision, ces citoyens se présenteraient chez M. Paquet ces jours-ci.

A l'Index

CITE VATICANE, 2. — (N.C.W.C.) — L'ouvrage du Dr Gustav Mensching, intitulé "Le Catholicisme : sa mort et sa renaissance", a été placé à l'Index par la Congrégation du St-Office.

Une rechute

ST-JEAN, N.-B. 2. — (U. P.) — L'honorable W. F. Robert, ministre de la Santé et du Travail, a eu une rechute aujourd'hui, et on considère sa condition comme très sérieuse. L'honorable Robert se remettait à grand'peine d'une longue maladie.

Le respect du dimanche

Le député de Champlain, M. Hervé Brunelle, présente un bill pour rendre plus sévère la loi fédérale d'observance du dimanche.

DROITS D'AUTEURS

(De notre édition de 5 heures)

OTTAWA, 2. — (D.N.C.). — Les infractions que certaines industries font à la loi d'observance du dimanche provoqueront certainement un intéressant débat au cours de la présente session. En effet, M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, vient d'inscrire de nouveau au feuilleton de la Chambre des Communes, le bill déjà présenté l'an dernier pour rendre plus sévère la loi fédérale actuelle au sujet du dimanche. M. Brunelle demande d'augmenter considérablement les amendes déjà imposées aux violateurs de la loi et même de les rendre passibles d'emprisonnement.

Par ailleurs, un autre député, M. William Kemble Esling, conservateur, Kootenay-Ouest, présente à son tour le même projet de loi qu'il avait mis devant le parlement l'an dernier en vue d'amender la législation des droits d'auteur.

A l'Exécutif

(De notre édition de 5 heures)

A mesure qu'approche la date de l'appel nominal qui marquera le début de la période d'activité la plus intense de toute la lutte municipale, le calme se fait de plus en plus grand, à l'hôtel de ville C'est ainsi que, pour cette semaine, une seule réunion du comité administratif est convoquée à date; elle aura lieu demain après-midi, à quatre heures. Il est possible que d'autres séances soient tenues jeudi et vendredi. Le conseil de ville siégera comme à l'ordinaire, vendredi soir.

En quelques lignes

(De notre édition de 5 heures)

UNE MONTAGNE DISPARAIT

MOSCOU, 2. — (UP) — On a appris, hier qu'une montagne s'était affaissée, sur la côte de la mer Azov, formant une petite péninsule de quatre acres qui a sorti de la mer.

Des milliers de poissons se sont vus exposés au jour et furent recueillis par les habitants des environs.

SUCCESSEUR DE LORD ATHOLSTAN

MONTREAL, 2. — (UP) — J.-W. McConnell, financier de Montréal, a été élu, hier, président du "Montreal Star" en remplacement de lord Atholstan. M. McConnelle en acceptant cette charge a abandonné douze directorats de compagnies.

40 ETRANGERS SONT CHASSES

BUCAREST, Roumanie, 2. — (UP) — Quarante-quatre étrangers, dont Georges Caracides, un américain, ont été expulsés de Roumanie, apprend-on. Ce sont tous des Juifs.

A Budapest

Son Excellence Mgr Joseph-Omer Piante, évêque de Dobera, auxiliaire de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec et président général du Comité d'Organisation du Congrès eucharistique national, assistera en mai prochain au Congrès eucharistique international de Budapest. Il y représentera Son Eminence et le Comité organisateur du Congrès eucharistique national.

Imposantes obsèques de M. Duchaine

M. l'abbé Adolphe Laberge fait la levée du corps et chante le service.—Foule très considérable dans le cortège.

AUX STS-MARTYRS

(De notre édition de 5 heures)

Un dernier et touchant hommage a été rendu ce matin, à la mémoire de M. Thomas Duchaine, ancien manufacturier de chaussures et ancien échevin de la cité de Québec.

Ses funérailles ont eu lieu à 9 heures en l'église des Saints-Martyrs.

Une foule nombreuse comprenant toutes les classes de la société a accompagne la dépouille mortelle de la résidence à l'église où la cérémonie funèbre fut des plus imposantes.

M. l'abbé Adolphe Laberge, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et chanté le service. Il était assisté à l'autel de MM. les abbés E. Mathieu et L. Savard comme diacre et sous-diacre. Durant le service, deux messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés J.-P. Boulet et F. Wagner.

Au choeur: Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., M. le chanoine Cyrille Gagnon, MM. les abbés Maurice Laliberté, Charles-Henri Falardeau, le R. P. Jules Lane, S.J.

La messe de Requiem et les motets de circonstance furent exécutés par la chorale paroissiale.

Conduisaient le deuil:

Ses fils : MM. Adjutor, Albert et Alexandre Duchaine ; ses gendres : MM. le Dr Achille Paquet et Daniel Bruneau ; ses petits-fils : MM. Paul-Eugène, Daniel, Laurent, Jean et Victor Duchaine, Geo. Synott, Marc Lemieux, Philippe Duchaine ; son frère : M. Onésime Duchaine.

Dans le cortège on remarquait: S. H. le maire J.-Ernest Grégoire, C.R., M.P.P., MM. Frank Dinan, échevin, Jules Gingras, échevin, Wilfrid Samson, échevin, Emile Morin, échevin, S. Exc. le commandeur G.-J.-Ernest Côté, M. le Commandeur Marcellin Pettigrew, MM. les chevaliers Lucien Borne, J.-S. Matte, et J.-W. Cantin, le Dr W. Brunet, le Dr J.-E. Verreault, le Dr Roméo Depyre, MM. P.-A. Boutin, G.-I. Lachance, J.-A. Roy, I.F., le Dr R. Rainville, M. Gauvin, Lucien Rondeau, le Dr Geo. Courchesne, le Dr A.-R. Foley, le Dr Paul-A. Poliquin, John Perkins, J.-Roland Côté, J.-A. et J.-E. Valin, J.-E. Boudreau, J.-A. Nadeau, C.R., Dr Ant. Pouliot, Roger Nadeau L.-Nap. Gauvin, Victor Fortin, Ludger Duchaine, Dr A. Dominguе, Victor Dussault, P.-A. Rondeau, W. Charest, Roméo Faguy, Léonce Huot, Alphonse Talbot, Jos. Emond, Robert Côté, C.R., J.-A. Rondeau, F.-X. Lemieux, J. Tanguay, Dr Henri Laliberté, le Dr André Simard, le Dr A. Rioux, L.-E. Leblond, Emile Lemieux, J.-Nap. Bruneau, D. Villeneuve, J. Villeneuve, Nap. Thibault, U. Allard, E. Duquet, L. Demers, J.-A. Beaudet, P.-A. Catellier, Oscar Hamel, N.P., Laurent Lesage, N. P., Louis Lavoie, N. P., W. Dufour, J.-E. Leblanc, Bender Leblanc, J. Bernier, P.-E. Paquet, P.-A. Alain, Roméo Rousseau et une grande foule d'autres.

La maison Germain Lépine, limitée avait la direction des funérailles.

L'"Actioln Catholique" réitère ses plus sincères sympathies .

Comité de publicité

(De notre édition de 5 heures)

Le comité de Publicité du Congrès eucharistique national, tel que présentement constitué comprend le R. P. Henri Sainte-Marie, S.S.S., le R. P. William Murphy, C.SS.R., le R. P. Léocade, A. A., le R. P. Lionel Tourigny, S.S. S., MM. les abbés St-Georges Bergeron, Paul Gosselin et Georges Abel.

Un incendie

(De notre édition de 5 heures)

Ste-Jeanne d'Arc, Lav. — (D.N. C.) — A bonne heure, dimanche matin dernier, un incendie a détruit la demeure de M. Joseph Leblanc, située le long de la route nationale.

Le feu se déclara vers 6 h. 30. M. Leblanc venait d'allumer son poêle et l'on croit qu'un tuyau surchauffé provoqua l'incendie.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans les cinémas de Québec, sans toutefois assumer aucune responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants du cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

RECOMMANDABLE: Pour tous, sans danger.

CONVENABLE: à peu près inoffensif pour les habitués du cinéma.

SIMPLE RESERVE: ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés; présente des éléments mêlés et offre certains dangers.

DOUBLE RESERVE: dangereux et à déconseiller fortement, sauf pour le spectateur adulte qui possède une culture intellectuelle et morale vraiment robuste, et qui peut se justifier par des motifs sérieux.

A REJETER: à proscrire absolument et à combattre.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit voir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

MADAME X. — Mélodrame. Par suite d'une indiscrétion, une mère est privée de son enfant bien-aimé et est obligée de vivre dans la pauvreté. Interprètes: Gladys George, John Beal, Warren William, Reginald Owen.
Simple réserve.

SHOWBOAT. — Film qui nous montre les succès d'une actrice. Interprètes: Helene Morgan, Paul Robson, Allan Jones, Charles Winniger, Donald Cook.
Simple réserve.

"Canadien"

L'HOMME DE NULLE PART. — Drame. La femme d'un disparu que chacun croit mort se remarie. Le premier mari revient et trouve son foyer occupé et un enfant né du second mariage. Le mari s'écarte et repart ailleurs. Interprètes: Pierre Blanchar, Ginette Leclerc, Isa Miranda et autres.
Convenable.

GANGSTER MARGRE LUI. — Film comique. Un certain Georges, ruiné, est pris pour l'aventurier Karaguine et devient chef de bandes. Gangster malgré lui, il aidera à capturer de véritables bandits et retrouvera sa fortune. Interprètes: Fainsilber, François Rosay, Pierre Larquey et autres.
Convenable.

"Capitol"

SKY DEVILS. — Interprètes: Spencer Tracy, William Boyd, Ann Dvorak.

CHECKERS. — Un film qui intéressera les amateurs de courses. Interprètes: Jane Withers, Stuart Erwin, Una Merkel et autres.
Convenable.

"Cartier"

HIGH WIDE AND HANDSOME. — Ce film a trait à la lutte de certains fermiers propriétaires de puits d'huile contre les puissants des compagnies de chemin de fer. Interprètes: Irène Dunne, Randolph Scott, Dorothy Lamour, Charles Bickford.
Recommandable.

BREAKFAST FOR TWO. — Comédie. Moyens pris par Barbara Stanwick pour corriger son ami prodigue. Interprètes: Herbert Marshall, Eric Blore, Donald Meek, Glenda Farrell.
Recommandable.

"Classic"

THAT GIRL FROM PARIS. — Comédie musicale. Nicole Martin, jeune cantatrice française, refuse d'épouser, le jour de son mariage, Paul de Vry, administrateur d'opéra. Elle se sauve aux Etats-Unis et, après quelques aventures, marie un certain Windy. Réalisateur: Leigh Jason. Interprètes: Lily Pons, Gene Raymond, Jack Oakie, Hermann Bing.
Simple réserve.

PARK AVENUE LOGGER. — Comédie. O'Brien est envoyé dans un camp de bûcherons par son père qui ne le savait pas champion lutteur. Interprètes: Georges O'Brien, Gertrude Short, Robert E. O'Connor.
Convenable.

"Cinéma de Paris"

CESAR. — Film de Marcel Pagnol Panisse étant mort, sa femme libre désormais peut penser sans contrainte à Marius l'élu de son coeur. Fanny, sur les instances d'un prêtre, révèle à César son fils, que Panisse n'était pas son père. Interprètes: Raimu, Charpin, Pierre Fresnay, Alida Rouffe, André Fouché.
Convenable.

LE RESERVISTE IMPROVISE. — Comédie. Interprètes: Oudart, Louis Blanche, Jeannine Merrey, Rivers Cadet.
Convenable.

"Empire"

SHE LOVED A FIREMAN. — Ce film vaut surtout par la description qu'il nous donne de la vie des pompiers. Interprètes: Dick Foran, Ann Sheridan, Robert Armstrong, Gordon Oliver.
Convenable.

MARKED WOMAN. — Drame. Interprètes: Bette Davis, Humphrey Bogart, Lola Lane.
Simple réserve.

"Cinéma de Lévis"

FIT FOR A KING. — Comédie. Un reporter mêlé à une intrigue politique se couvre de gloire en sauvant une jeune reine et en déjouant un reporter rival. Interprètes: Jos. E. Brown, Helen Mack, Paul Kelley, Harry Davenport.
Convenable.

HISTORY IS MADE AT NIGHT. — Drame sentimental. Interprètes: Charles Boyer, eJan Arthur, Colin Olive, Carillo Lebedoff.
Simple réserve.

"Français"

HOLLYWOOD COWBOY.
Convenable.

WAY OUT WEST. — Comédie. Une obligation délivrée à mauvaise adresse. Interprètes: Stan Laurel, Oliver Hardy, Sharon Lynne, James Finlayson.
Convenable.

"Princess"

LA BANDERA. — Drame. La dure vie des légionnaires qui les réhabilite à leurs propres yeux et qui opère la fusion entre des races diverses, voilà le sujet principal du film, la source de son principal intérêt. Auteur: Pierre Mac-Orlan. Réalisateur: J. Duvivier. Interprètes: Jean Gabin Almos, Le Vigan, Renoir, Granval.
Convenable.

ABSOLUTE QUIET. — Mélodrame. Interprètes: Lionel Atwill, Irène Hervey, Raymond Walburn, Bernadine Haydes.
Simple réserve.

HEADIN' FOR THE RIO GRANDE. — Mélodrame. Interprètes: Tex Ritter, Eleanor Stewart, Warner Richmond.
Convenable.

"Rialto"

PLANTINS D'AMOUR. — Vaudeville. Auteur: Leopold Gomez. Réalisateur, Walter Kapps. Aventure burlesque qui arriva à Charles Prunier et à ses trois amis. Interprètes: Marie Bell, Armand Bernard, Ch. Deschamps, Jeanne Merrey, P. Mingaud
Convenable.

I MET HIM IN PARIS. — Comédie. Intrigue triangulaire. Miss Colbert de New-York rencontre des artistes américains à Paris. Interprètes: Claudette Colbert, Melvyn Douglas, Robert Young, Georges Davis.
Simple réserve.

"Victoria"

LA GRANDE ILLUSION. — Drame. Héroïsme du capitaine Boeldieu durant la guerre. Trame honnête, scènes splendides où la noblesse des sentiments et la loyauté des caractères s'affirment dans des répliques souvent émouvantes. Note religieuse, juste et sobre. Réalisateur, Jean Renoir. Interprètes: Eric Von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay et autres.
Recommandable.

Le maire Grégoire

(Suite de la page 5)

sans le nécessaire ne peut me laiser indifférent: elle me cause une souffrance presque intolérable, car je ne connais guère plus triste qu'une maison où il n'y a rien à servir sur la table, devant les cendres d'un foyers sans feu. Je parle de choses que j'ai vues.

"Mais hélas ! à tant de misères, quels secours la cité de Québec, seule, pouvait-elle apporter, avec un budget déficitaire, une très lourde dette, des créanciers inquiets. Aurions-nous pu accélérer la marche vers la banqueroute en dépensant de nouveaux millions que notre crédit quasi épuisé ne nous l'eut permis. Nous ne pouvons guère ajouter au poids d'une dette sous laquelle tous ploient et qui absorbe pour son service les deux tiers de notre budget. Est-ce notre faute si, avant nous, des administrations ont jeté follement dans le gouffre du gaspillage des millions, ou les ont abandonnés dans une dilipidation dont on trouve la preuve dans les comptes publics.

"On a dit que mon attitude vis-à-vis les partis politiques, rouge ou bleu, avait détourné de notre classe des travailleurs au pic et à la pelle certains travaux de voirie et autres. Ce n'est pas le temps ni le lieu de rappeler pour quelle fidélité au devoir et à l'honneur, j'ai refusé un jour de devenir l'honorable ministre du Commerce et pour quelles raisons semblables l'honorable M. Oscar Drouin a cessé d'être le ministre des Terres.

M. PIERRE BERTRAND

"Mais, je connais un homme qui se prétendait assez puissant pour obtenir du gouvernement provincial tout ce qu'il aurait voulu, un homme qui contrôle tout le patronage dans la ville de Québec; un homme qui a "coopéré !" un homme qui a laissé s'envoler vers Montréal une somme de $267,000. qu'il aurait pu retenir pour les ouvriers de Québec, parce qu'elle avait été votée pour eux. Et cet homme, c'est monsieur Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur. Ami intime de l'honorable premier ministre, il aspirait avec beaucoup d'incompétance à devenir ministre du Travail. Frusté de cet honneur, il aurait pu réclamer en compensation des travaux pour ses "chers ouvriers de Saint-Sauveur" et nous aurions applaudi et félicité ! Mais, il ne l'a pas voulu. Il a aimé mieux faire déplacer de bons pères de familles qui sont devenus des chômeurs réduits aux secours directs et les remplacer par d'autres dont il exigeait toutes sortes de services en temps d'élection.

Pourquoi, dit le maire, M. Bertrand a-t-il laissé les ouvriers sans-travail souffrir de la faim ? Parce qu'il voulait créer des embêtements au maire Grégoire dont il convoitait la place, et dont le plus grand crime est d'être resté fidèle à un programme de lutte contre les trusts oppresseurs. C'est ainsi que M. Bertrand a montré la sincérité de son amour pour les ouvriers, lui qui, peut-être sans le savoir, n'a pas cessé d'être le serviteur des trusts. Son coeur ne dépase pas ses intérêts personnels, il ne va pas plus loin ni plus haut que ses basses rancunes.

"Et c'est pour cela qu'il tâche de faire repel surtout à des gens de l'extérieur pour troubler nos asemblées et que dans son quartier il prêcha l'émeute à une population calme et paisible. Restaurer la vie économique de notre ville, alléger les charges du budget qui pèsent plus lourdement encore sur les familles ouvrières que sur les autres, ce sont hélas des buts trop élevés et trop nobles pour son âme de politicien démagogue qui ne voit dans son comté qu'un réservoir de braves citoyens à exploiter et à aigrir de haine contre les autres et à son profit personnel.

Le maire dit que M. Bertrand "voudrait s'arroger, par la force, le monopole de parler aux ouvriers dans des discours remplis d'insinuations calomnieuses et d'affirmations contraires à la vérité, et qu'il n'aurait pas le courage de mettre par écrit".

MESURES APPROPRIEES

"Eh ! bien ! non, j'ai confiance que les méthodes de monsieur Bertrand n'en imposeront pas à notre classe ouvrière dont la réputation d'honneur sert d'exemple à tout le reste du pays. Certes, il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux classes laborieuses. Et nous l'avons fait en augmentant les allocations de chômage, en donnant des allocations d'abri, en aidant les mères nécesstieuses au delà même de ce qui paraissait prudent, à ceux qui connaissent notre situation financière. Mais aussi, il importe de ne pas allumer dans les coeurs des haines, sources de violences stériles et néfastes. Il importe surtout de relever les courages par l'espoir que nous promettent les améliorations réalisées en ces quatre années. Si nous continuons les mêmes efforts, oui, je salue d'avance et presque déjà proche un avenir où Québec reverra des jours prospères par une meilleure intelligence des intérêts, comme par une collaboration plus charitable, plus étroite de toutes les classes de la société au bien-être et au relèvement général. Mesdames et Messieurs, c'est la vision de cet avenir fait non pas seulement de prospérité matérielle mais de grandeur et de fierté qui m'a aidé et dans la lutte contre les mauvaises puissances d'argent, soutient mon ardeur.

"Voilà pourquoi, mesdames et messieurs, je suis à l'hôtel de ville, pourquoi j'ai travaillé à restaurer notre situation financière, pourquoi j'attendrai votre permission avant de partir. Mais, tout m'indique que vous m'ordonnerez de rester. Alors je continuerai les mêmes tâches avec le même idéal et le même enthousiasme".

4 ministres assistent à la réunion de l'Unité Nationale

(Suite de la dernière)

mable invitation et vous exprime avec mes regrets, mes meilleurs souhaits de succès dans l'oeuvre que nous poursuivons tous."

(signé) Maurice-L. Duplessis

M. Caumartin lut ensuite une adresse à M. Hould à laquelle celui-ci répondit en termes émus.

M. H.-P. HOULD

"Si je commence à réaliser cette surprise que vous me faites, ce soir, il m'est cependant difficile de me remettre de l'émotion qui me subjugue. Je vous prie de m'excuser si je ne puis vous remercier de la façon dont je voudrais le faire. Cette manifestation prouve que notre vaillant chef, M. Duplessis, ne doit pas désespérer de Québec-est. MM. Les ministres et MM. les députés, je me demande comment vous avez pu trouver du temps libre et mettre de côté vos multiples occupations de la session pour venir ici, ce soir. Je ne sais vraiment comment je pourrai m'acquitter de cette dette de reconnaissance, mais je vous remercie profondément.

"Il est une vieille formule qui dit que les amis de nos amis sont nos amis et je vous avoue franchement que vous avez dû inviter beaucoup de vos amis, ce soir, parce que je n'en ai jamais tant vus.

En me rappelant que j'étais votre président, vous avez fait un éloge de moi peut-être un peu trop exagéré. Je vous dirai que lorsqu'on voit des chefs comme ceux que nous avons se dévouer pour nous, il n'est pas surprenant qu'on veuille faire un peu pour eux."

L'HON. O. GAGNON

M. Gagnon rappela qu'étant avocat, autrefois, il avait à son service M. Léandre Tremblay, comme autre sténographe, M. Tremblay autre sténographe, M. Trtmblay lui avait suggéré de prendre M. Hould. M. Gagnon dit qu'il regarda M. Hould et s'écria : 'Comment lui !" parce qu'il avait l'air jeune et timide. Cependant, M. Hould entra au service du futur ministre de la Chasse et des Pêcheries et en fut des plus satisfaits.

'Ce qui fait qu'un gouvernement peut accomplir de grandes choses", dit le ministre, "c'est qu'il a avec lui, aujourd'hui, la plus belle députation à la Législature qui ait jamais été vue".

L'HON. J. BILODEAU

'Il me fait plaisir de joindre mon témoignage d'estime et de considération à celui de M. Gagnon, à l'égard de M. Hould. Je vous félicite du bon travail que vous accomplissez dans tout le comté de Québec-est; ce travail a ses répercussions dans toute la province.

"La politique, c'est l'oeuvre de tous les jours; c'est une oeuvre de destruction quant à ce qui est mal et une oeuvre de reconstruction quant à ce qui est bien.'

Invité à parler, l'hon. M. Auger a dit que ce n'est que dans le travail qu'on trouve le plaisir.

Beau concert de Ginster au club Musical

(Suite de la dernière)

vent le faire vibrer et qui ne valent pas toujours la grande cantatrice autrichienne.

Madame Ginster se sent à l'aise dans le répertoire allemand Aussi en avait-elle mis plusieurs pièces au programme. Schubert eut sa large part, Richard Strauss et Mozart étaient également représentés. Madame Ginster a rendu les lieds de Schubert avec toute la perfection, la chaleur digne du génie allemand cependant qu'elle interprétait de façon pathétique le "Wiegenlied' de Richard Strauss et nous révélait toute la richesse de son art dans le grand air de Mozart : "Misera dove son". Ce fut le meilleur moment du concert.

Madame Ginster s'est également attaquée au répertoire français. Pour tout dire, peut-être n'a-t-elle pas pénétré suffisamment toute la subtilité, la délicatesse des auteurs au programme. Mais il faut avouer que son interprétation de "La Vie antérieure" de Duparc ne pouvait que satisfaire les plus exigeants. Madame Ginster nous a fait goûter à ravir toute la mélancolie douce, la passion discrète du grand compositeur français.

Madame Ginster est d'ailleurs elle-même une romantique et ne se meut bien que dans le répertoire inspiré de cette école. C'est alors qu'elle donne toute sa mesure, qu'elle nous fait connaître toutes les ressources d'un art très puissant, mais sans tendresse, un art que maintes cantatrices peuvent lui envier, un art qui la place haut dans les galeries des artistes contemporains mais fait pour aborder les grands sujets, les larges fresques, un art auquel, par conséquent, le tableautin, la miniature est interdite.

Madame Ginster a donné hier soir, un concert de la plus estimable valeur. Le public le lui a fait savoir gentiment et si elle ne parvint pas à le "dégeler", elle conquit néanmoins l'estime des gens de goût et des amateurs de beau.

M. William Tarrash, au piano d'accompagnement, fit preuve d'une discrétion qui n'excluait ni la perfection technique ni la délicatesse.

Voici le programme interprété par la grande artiste :

I

Die Sterne ... Franz Schubert
Du bist die Ruh ... " "
Liebesbotschaft ... " "
Dem Unendlichen ... " "

II

La vie antérieure ... H. Duparc
Menuet de Martini ... J.-B. Weckerlin
En regardant ces belles fleurs ... André Caplet
Pastorale ... Georges Bizet

III

Aria "Misera dove son" ... Mozart

INTEPMISSION

IV

Romance ... Claude Debussy
Clair de lune ... " "
Fantoches ... " "
Mandoline ... " "
Do not go my love ... Richard Hageman
Midsummer ... Amy Worth
Wiegenlied ... Richard Strauss
Staendchen ... Richard Strauss

AMUSEMENTS

JEAN CLEMENT

Les billets ne seront en vente que lundi prochain

C'est par erreur qu'un poste de radio de Montréal a annoncé que les billets pour les représentations de Jean Clément à Québec étaient actuellement en vente au Palais Montcalm. L'annonceur a confondu avec les représentations de Montréal.

A Québec ce n'est que le vendredi 11 et le samedi 12, que le populaire chanteur français chantera ici. Et ce n'est que lundi prochain, le 7 courant, que s'ouvrira la vente des billets au Palais Montcalm.

Nous donnerons dans quelques jours le programme complet. En attendant, que le public se réjouisse du fait que ces spectacles seront donnés à prix très populaires, ceci étant possible du fait que Jean Clément chante trois fois par semaine à la radio pour la maison Grothé qui, de cette façon, se trouve à absorber une partie des frais de la tournée. C'est, tout de même, une véritable aubaine pour le public car ces représentations seront données aux prix populaires de $1.00 et 75c. en soirée, et 75c. et 50c. en matinée, plus la taxe, naturellement.

PATRONAGE LAVAL

Jeudi, le 3 février, séance de vues parlantes en français spécialement POUR LES ENFANTS, au Patronage Laval, 40, avenue Bigaouette, à 9 heures du matin.
Entrée: cinq sous seulement.

Des traits d'esprit :
"350 Anecdotes"
25 sou. franco
L'abbé V GERMAIN
690 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Gratis!...
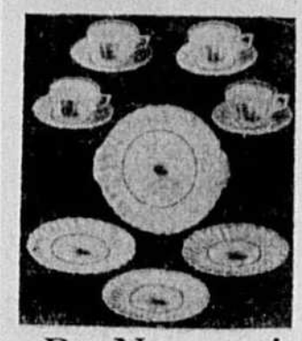
Du Nouveau!
Magnifique
SERVICE A THE
en porcelaine (23 morceaux) distribué gratuitement.
Pendant ces 5 jours de vente, nous donnerons pour chaque piastre d'achat au détail 1 morceau de ce beau service à thé.
Faites vos achats chez nous
et vous aurez en votre possession avant longtemps un de ces jolis sets de 23 morceaux.

Nous avons l'agence exclusive des Corsets Airway
Prix 3.50 à 13.50

WAMPOLE
Extrait de Foie de Morue
Prix ...
$1.00

Alcalisez à l'Alka-Seltzer
.29 et .57

J.-E. LIVERNOIS, LTEE
rue St-Jean - Tél. 2-5214
(Pionniers des bas prix)
Vente à Prix Spéciaux pour 5 jours

MERCREDI 2 Février	JEUDI 3 Février	VENDREDI 4 Février	SAMEDI 5 Février	LUNDI 7 Février

PABLUM	.39
Capsules Huile de F. Morue 10 g., le cent	.42
Capsules Huile de F. Morue 20 gouttes, le cent	.55
HUILE RUSSE 16 onces	.35
Huile d'Olive Pastene 128 onces	2.35
SANEX pommade nasale, le tube	.29
Vaporisateur Develbis pr Nez & Gorge	.85
Pâte Pectorale pour le rhume	.09
PASTILLES VALDA	.31
Thermomètre Clinique sans étui	.30
BOLDINE A. F. D.	.69
Hemostyl en Ampoules	1.00
URODONAL	.98
FENDORINE	1.09
EAU DE VICHY J. D'ARC 6 bout. pour	1.00
Lotion au Lilas Végétal P. D. & Co.	.39
BAY RHUM bout. de 16 onces	.59
SAVON de Castille (10 Morceaux)	.23
SAVON COLEO 5 pour	.16
Savon Jergens pour le bain, la douz	.59
Poudre Dusting (après le bain)	.49

Spéciaux POUR MESSIEURS: 1 Rasoir Gillette, 1 gros tube pâte à barbe, 1 paquet de 5 lames bleues, 1 lotion après la barbe. valeur 1.00 pr .59

Spéciaux pour dames: 1 poudre tulipe noire, 1 parfum tulipe noire, 1 savon tulipe noire. les 3 pour .59

RAYON DES BONBONS
PASTILLES à la Menthe (Scotch mint), lb .24
CHOCOLATS PACODA boîte 1 lb .42
BONBONS au Butterscotch la lb .29

Crème à Barbe 'LIFEBUOY'
Aucune barbe trop rebelle ... Aucune peau trop sensible
.29

INNERCLEAN
Laxatif végétal
50c
Herbages mélangés à point.

Haliver Malt Abbott
tonique général
la bouteille
$1 et $3

PIEDS ENDOLORIS?
Cress
FROTTEZ SIMPLEMENT
Nouveau Bas Prix chaque 39¢
ONGUENT A CORS
ONGUENT A OIGNONS
POUDRE A PIEDS

NOUS RECOMMENDONS
MASON'S 49
.35 et .65

Produits HELENA RUBINSTEIN
Nous offrirons au cours de cette vente et probablement demain — une certaine quantité de produits discontinués "Helena Rubinstein". — Ces produits, tels que : poudre à toilette, crème rouge, compacts, etc., seront offerts à prix tout à fait spéciaux.
SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE

CHASSEURS TRAPPEURS ! !
Vous êtes sûrs de la classification juste de vos peaux à fourrure, et de bons prix correspondants, chez J.-B Laliberté (limitée).
Demandez nos cartes d'envoi par la poste.
Vous recevrez notre chèque avec nos offres détaillées, promptement.
Vos peaux sont bien gardées, et retournées à demande, dans les dix jours de la réception.
J.-B. LALIBERTE, (limitée)
145, rue St-Joseph
Québec.

NAISSANCE

EMOND. — M. et Mme Adolphe Emond, née Jeanne Ferland, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 25 janvier et baptisée le 26, sous les prénoms de Marie-Marcelle - Louise Lucienne.
Parrain et marraine: M. François Eugène Mathieu, C.G.A., et Mme Mathieu, oncle et tante de l'enfant
Porteuse: Mme P.-E. Poitras, tante de l'enfant.
7681—2-2 (1 fois)

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BRINDAMOUR. — A l'hôpital Ste-Anne de Bellevue, Montréal, le 31 janvier 1938, à l'âge de 47 ans et 10 mois, est décédé M. Camille Brindamour, époux bien-aimé de dame Bernadette Paradis.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 février, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 237 rue Prince-Edouard, à 8 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
7652—31-1 (3 fois)

BROUSSEAU. — A Québec, le 31 janvier 1938, à l'âge de 73 ans et 6 mois, est décédé M. Louis Brousseau, époux de dame Marie Simard.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 92 rue Latourelle, à 8 h. 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.
7669—1-2 (2 fois

CHABOT. — A l'hôpital Ste-Anne, le 1er février 1938, à l'âge de 31 ans et 4 mois, est décédée dame Ernest Chabot, née Evelina Thibault.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 30, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de la paroisse.
7679—2-2 (2 fois)

DROLET. — A l'hospice de Nazareth, le 31 janvier 1938, à l'âge de 60 ans et 1 mois, est décédé M. Théodule Drolet, époux de dame Amanda Bernard.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 février, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre M. J.-A. Lambert, 136, 3ième Avenue, à 7 h. 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
7665—1-2 (2 fois)

GENDRON. — A St-Casimir, Co. Portneuf, le 31 janvier 1938, à l'âge de 46 ans et 5 mois, est décédée dame Ludovic Gendron, née Alma Lepine.
Son service et sa sépulture auront lieu à St-Casimir, jeudi, le 3 courant, à 9 heures.
7700 — 2-2 (1 fs)

ROY. — A St-Roch de Québec, le 1er février 1938, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Marie Moreau, veuve de M. Arsène Roy.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à 8 h. 30, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle était du Tiers-Ordre, de la Ste-Famille et de l'Union de prières de St-Roch.
7680—2-2 (2 fois)

Cartes de Remerciements pour Sympathies et Souvenirs Mortuaires
L'imprimerie de l'"Action Catholique", fait une spécialité dans ces imprimés. Liste de prix et modèles fournis avec plaisir sur demande. Téléphone : 2-4771.

Services

DROLET. — Vendredi, le 4 février, à 8 heures, en l'église St-Jean-Baptiste de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mlle Malvina Drolet, fille de feu Jean-Baptiste Drolet et de feu dame Madeleine Allard.
7664—1-2 (3 fois)

Remerciements

SIMARD. — La famille Simard remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jos. Simard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.
A tous, un cordial merci.
7675 — 2-2 (1 fs)

VILLENEUVE. — M. Jules Villeneuve et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Jules Villeneuve, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.
A tous, un cordial merci.
7678 — 2-2 (1 fs)

Reconnaissance

Reconnaissance à Gérard Raymond, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
Marie Audet,
New-Jersey.
7661 — 1-2 (2 fs)

La Cie HUBERT MOISAN
ASSURANCE FUNERAIRE DE QUEBEC
SERVICE 24 heures
Service d'ambulance
Service d'experts embaumeurs
297, rue St-Joseph
Tél. : 3-3801

SERVICES SPECIAUX

P. FERLAND
TEINTURIER - NETTOYEUR EXPERT.
Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. Chez Ferland, tout est assuré sans charge contre feu, vol et perte. 135-139, DU PONT, Québec. Tél. 4-3331
6631—8-1 (26 fs) S. P.

Au Salon Fleuri, Enreg.
GRANDE VARIETE de fleurs naturelles et artificielles. Bouquets de mariées, tributs floraux, etc. Mme C. BLANCHET prop., 367, RUE ST-JOSEPH, Québec. Tél. : 5063.
4520—29-1 (26 fs) S. P.

CHARLES CLOUTIER
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Satisfaction assurée. Service d'ambulance, jour et nuit. Employés compétents et courtois. Prix modérés. Maison fondée en 1856, bureau: 174, D'AIGUILLON, tél. : 6210.
8031—15-1 (Sam, lun. mer. au 14-3) S. P.

L'INTREPIDE GEORGES — par Harry O'Neil — 1641

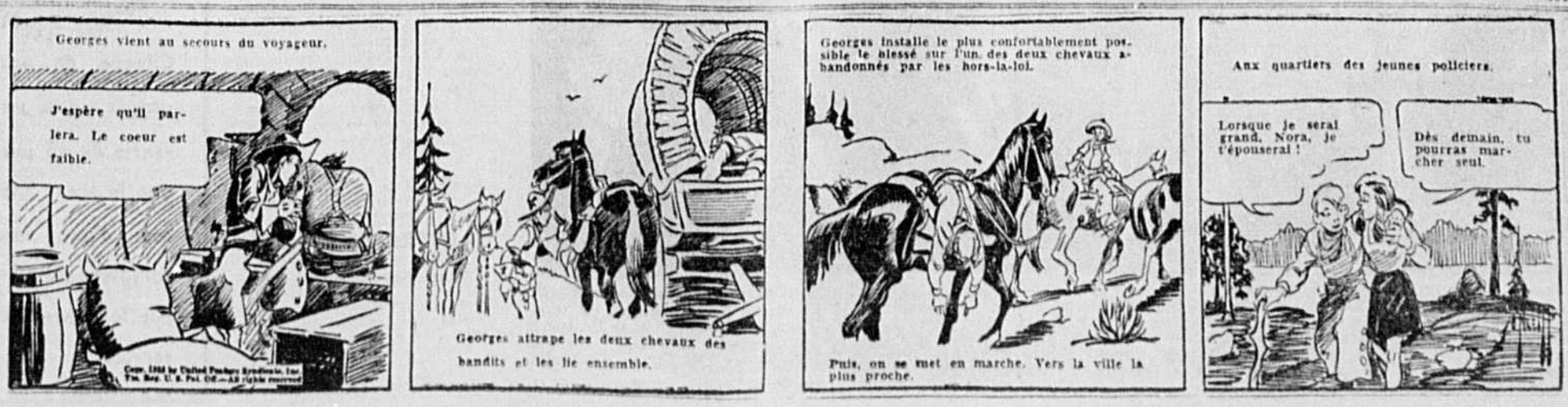

Calendrier

LE MERCREDI, 2 FEVRIER 1938

Aujourd'hui :

Purification B. V. Marie.
S. Blaise, évêque et martyr

QUARANTE-HEURES :
ECOLE NORMALE
DE ST-PASCAL

SOLEIL : Levé : 7.15 Couché : 5.01

LUNE : Lever : 7.48 Couché : 7.40

LUNES DU MOIS

Premier Quart., le 7, à 7 h. 32 m. du soir
Pleine Lune, le 14, à 6 h. 14 m. du soir
Dernier Quart., le 21, à 11 h. 24 m. du soir

Température

Beau et froid, aujourd'hui. Nuageux et froid, demain.

DU JAUNE

sur le deuil de St-Hyacinthe.

Les Chinois nous dit-on, du moins dans l'ancien empire du Milieu, s'habillaient de jaune pour marquer leur chagrin. Serions-nous en voie de leur emprunter cette mode ?

Nous ne songeons nullement à blâmer les autorités policières du zèle qu'elles apportent dans la poursuite de l'enquête de Saint-Hyacinthe. Les désastres sont trop fréquents dont sont victimes les établissements catholiques, pour qu'on ne soupçonne pas des mains criminelles d'en être, au moins quelquefois, les auteurs.

Mais entre l'autorité qui fait son devoir, et les journaux qui cherchent de la pâture pour la curiosité malsaine, il y a de la marge. Nous protestons, au nom de toutes les familles en deuil, contre cette exploitation odieuse, et qui devient inhumaine lorsqu'elle est de nature à aggraver la douleur de ceux dont l'âme est pourtant assez profondément atteinte.

Le "jaunisme" est une plaie.

Ne pourait-on pas laisser au pays voisin, d'où ils sont originaires, les mauvais germes qui l'ont créée puis infectée ?

J. D.

Mgr Roy et la souscription de la Croix-Rouge

Des conférences radiophoniques en faveur des victimes de la guerre de Chine. — La section canadienne de la Croix-Rouge.

MGR LE RECTEUR

La souscription en faveur des victimes de la guerre de Chine s'est ouverte hier soir, par une allocution radiophonique de Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval. Tous les soirs de la semaine, des conférences auront lieu à la radio et traiteront de ce sujet. Hier soir, Mgr Roy a lancé un vibrant appel au public québécois, afin que par l'intermédiaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge, il vienne en aide aux milliers de Chinois qui endurent les dures souffrances d'une guerre.

Ce soir, à CHRC, ce seront le Rév. F.-G. Scott, et M. Maurice Hébert, publiciste provincial qui adresseront la parole. Demain soir, à 9 h., le général J.-M. Prower et M. R.-A. Benoît, greffier du conseil législatif, seront les orateurs.

Vendredi, à la même heure, on entendra Mlle Joseph, de l'I. O. D.E., et M. l'abbé Adrien Caron, aumônier de la mission chinoise. Enfin, samedi, à 6 h. 30, le Rév. A.-H. Crowfoot, et M. l'abbé Alexandre Vachon, parleront à cette occasion. Dimanche soir, Mme Jules Tessier et un membre de la mission chinoise auront les honneurs de la radio en faveur de cette souscription.

Voici le texte de la causerie de Mgr Camille Roy :

La Croix Rouge du Canada entreprend une campagne de charité en faveur des victimes de la guerre en Chine.

La section de Québec de la Croix Rouge du Canada fait appel ce soir à votre charité.

Cette campagne de charité n'a aucune signification politique : elle a pour but unique de secourir des misères humaines. Il ne s'agit pas de prendre partie pour l'un ou l'autre des peuples en guerre, pour la Chine ou le Japon. Il s'agit de prendre partie pour la souffrance et la soulager.

La guerre, partout où elle exerce ses ravages, laisse après elle des ruines: des ruines matérielles d'abord et, par voie de conséquence, des misères physiques et morales qui affligent les corps et les âmes. Et ce ne sont pas seulement les soldats blessés, mutilés, qui souffrent de la guerre, ce sont aussi les civils dont la guerre détruit les foyers, ruine les terres, ou qu'elle chasse de leurs habitations et qu'elle disperse en longues files misérueuses sur les routes.

Ces spectacles sont communs à toutes les guerres: ils sont plus nombreux et plus cruels aujour-

(Suite à la page 8)

Vient de paraitre

LE PROBLEME RURAL

au regard
de la doctrine sociale de l'Eglise

Lettre pastorale collective de l'Episcopat de la province civile de Québec. Prix : 0.15 l'unité, $1.50 la douzaine, par poste 1.65.

La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Le maire Grégoire et M. Lucien Borne parlent à la radio

Le maire parle d'abord en anglais, puis termine sa causerie en français. — Il explique pourquoi il est dans la lutte. — Si j'ai tâché de rendre le budget moins lourd, c'est parce que la misère existante me navrait, dit-il. — M. Grégoire fait un réquisitoire contre l'échevin Pierre Betrand, M.P.P.

M. Borne prend à partie son adversaire à la mairie. — Il reproche à M. Grégoire d'avoir été "grand parleur", mais petit faiseur". — Le maire, dit-il, a paralysé les bonnes volontés de Québec et d'Ottawa. — Les budgets depuis 4 ans. — Régime profitable à des privilégiés. — Les économies réalisées.

LA SITUATION

"Je crois que nos désastres matériels, nos victoires même financières, dans le domaine municipal, ont leur répercussion sur la race en ses ramifications les plus lointaines. Et quand je vois aujourd'hui quelles sortes d'hommes veulent monter à l'assaut de l'hôtel de ville, quand j'entends l'un d'eux multiplier publiquement les appels à l'émeute et s'efforcer de soudoyer quelques malheureux dans le besoin contre l'honneur de tout un beau quartier populaire et contre tout ce que nous avons respecté, je me dis : Non ! ce n'est pas l'heure du départ, mais celle de la lutte. Partir maintenant serait une trahison".

C'est en ces termes que le maire Ernest Grégoire expliquait, hier soir, dans une causerie radiophonique, les raisons qui le poussent à continuer son travail dans le domaine municipal, et à être de nouveau sur les rangs, dans la présente lutte.

S'adressant d'abord aux électeurs de langue anglaise, le maire a prononcé un discours à peu près identique à celui de mardi soir dernier, discours dans lequel il s'applique notamment à souligner les économies réalisées durant ses quatres années d'administration à l'hôtel de ville. M. Grégoire prit ensuite la parole, en français, et il a répondu, en particulier, au reproche que lui font certains de ses adversaires, de ne pas se soucier assez des ouvriers et des sans-travail. Il a terminé en faisant un violent réquisitoire contre l'échevin Pierre Bertrand qu'il a accusé d'avoir "laissé s'envoler vers Montréal une somme de $267,000, qu'il aurait pu retenir pour les ouvriers de Québec, parce qu'elle avait été votée pour eux".

Voici d'ailleurs un résumé du discours du maire Grégoire :

LA LUTTE

En commençant sa causerie prononcée en français, le maire dit qu'il veut expliquer pourquoi il est dans la lutte, pourquoi il a travaillé pendant quatre années, à sauver des "bouts de chandelles" dont l'addition représente une économie globale de $1,900,000. Ce n'est pas par intérêt personnel, ni pour l'éclat des honneurs, dit M. Grégoire que je fais cette lutte, mais parce que j'aime ma race et ma ville. Blessé par le spectacle des turpitudes et du gaspillage qui régnaient à l'hôtel de ville, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'entrer dans la vie publique, et je n'ai pas ménagé ni mon temps ni mes efforts pour remédier à la situation.

NOTRE VIE NATIONALE

Le maire continue : "S'il est vrai, comme dit l'abbé Groulx, que les aspirations morales d'un peuple doivent passer avant toutes choses", il est vrai aussi, dans notre monde renversé, que les forces économiques et les puissances d'argent commandent trop souvent les puissances morales et qu'un peuple n'est vraiement maître de sa vie spirituelle que s'il détient l'entière administration de son matériel.

"Je crois que nos désastres matériels, nos victoires mêmes financières, dans le domaine municipal, ont leur répercussion sur la race en ses ramifications les plus lointaines. Et quand je vois aujourd'hui quelles sortes d'hommes veulent monter à l'assaut de l'hôtel de ville, quand j'entends l'un d'eux multiplier publiquement les appels à l'émeute et s'efforcer de soudoyer quelques malheureux dans le besoin contre l'honneur de tout un beau quartier populaire et contre tout ce que nous avons respecté, je me dis : Non ! ce n'est pas l'heure du départ, mais celle de la lutte. Partir maintenant,

(Suite à la page 5, 5e col.)

"TITRE RONFLANT"

Parlant pour la première fois, à la radio, depuis le début de la campagne électorale, l'adversaire du maire J.-Ernest Grégoire, M. le chevalier Lucien Borne a prononcé, hier soir, un long réquisitoire contre le président actuel du conseil de ville, et fait le procès de son administration, depuis quatre années.

M. Borne a vivement pris à partie le maire sortant de charge, et déclaré notamment que ce dernier a réalisé, depuis son entrée à l'hôtel de ville, le proverbe populaire "Grand parleur, petit faiseur". Il a tour à tour parlé d'administration générale, de finances, et reproché tout particulièrement à son adversaire dans la présente lutte de n'avoir pas assez coopéré avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa. M. Borne a parlé aussi des déficits enregistrés au cours de la présente administration municipale, et déclaré que le régime Grégoire a été profitable à un petit nombre de privilégiés. Abordant le chapitre des économies, il a prétendu que celles réalisées dans le département de la police avaient été effectuées au détriment de l'efficacité de ce département. L'orateur a émis l'opinion que le crédit de la ville est moins bon qu'il ne l'était autrefois, et il a terminé en disant qu'il est grand temps de substituer l'esprit de conciliation à l'esprit de querelle qui, d'après lui, règne à l'hôtel de ville.

Voici un résumé très substantiel du discours de M. Borne :

GRAND PARLEUR, PETIT FAISEUR

Au début de sa causerie, M. Borne dit que le maire Grégoire a réalisé, dans tous les sens propres et figurés, depuis qu'il est à l'hôtel de ville, le proverbe populaire : "grand parleur, petit faiseur". Grand parleur, il l'a été jusqu'à l'outrance, jusqu'à l'invectives, et jusqu'à la rage. Jamais on a vu se vvanter avec autant d'audace. Malheur à ceux qui, forts de leur droit, ont osé lutter contre M. Grégoire. Ils ont eu à subir ses injures, et ses sarcasmes. En savent quelque chose ceux qui ont été ses amis et qui ont cru devoir séparer leur cause de la sienne. Le maire actuel a employé des moyens propres aux dictateurs depuis qu'il est à la tête de l'administration municipale. A ce sujet, il y a d'importants témoignages à retenir, ceux d'anciens échevins qui ont eu le courage de revendiquer contre ce régime cruel, ceux de fonctionnaires malheureux dont le travail quotidien est devenu une ingrate corvée, un tourment de tous les jours.

L'homme de loi Ernest Grégoire, dit plus loin M. Borne, a démontré ses rares aptitudes pour la chicane et les querelles. Il en a engendré à tout le monde sans se soucier du préjudice grave causé à ses administrés, aux ouvriers, aux chômeurs. Pour satisfaire ses rancunes personnelles, il a sacrifié les intérêts qu'il avait promis de protéger. Il a paralysé les bonnes volontés des gouvernements de Québec et d'Otawa qui ne demandaient pas mieux que de coopérer avec lui. Conséquences : augmentation de la dette, de la taxe municipale, du prix des loyers, du coût de la vie, aggravation des ennuis des proprios, des locataires, des fournisseurs, etc.

TITRE RONFLANT

Disons un mot, continue M. Borne, du titre ronflant de "professeur d'économie politique" qui a servi de réclame à Ernest Grégoire. Au lieu de s'employer à réaliser, au moins en partie, le programme qu'il avait soumis à l'électorat, ce dernier s'est servi de son fauteuil de maire comme d'u-

(Suite à la page 5)

Une visite après l'incendie

Le travail effectif des pompiers de Québec a permis que l'épicerie Laroche et les maisons qui l'environnent ne soient pas, ce matin, un terrain ouvert et complètement rasé par le feu. Seul l'intérieur de l'établissement fut une perte complète. On voit sur cette photo M. Albert Laroche avec son ami, M. Bernier, qui l'a averti, cette nuit, que son magasin brûlait, et son commis, M. Alfred Drolet.

(Photo de "L'Action Catholique".)

4 ministres assistent à la réunion de l'Unité Nationale

Belle démonstration en l'honneur de M. H.-P. Hould, président de l'U. N., à l'occasion de son 42e anniversaire de naissance. — M. Urbain Caumartin, préside. — Une lettre de l'hon. M. Duplessis. — Des discours.

REMERCIEMENTS DE M. HOULD

La loyauté et le dévouement de M. Hould, président de l'unité nationale de Limoilou au parti de l'union nationale, ont été hautement rappelés, hier soir, par des membres du cabinet provincial et des députés du parti, au cours d'une fête intime organisée à l'occasion du 42e anniversaire de naissance de M. Hould.

Ses amis s'étaient réunis pour fêter leur président. On remarquait entre autres, les honorables MM. Onésime Gagnon, ministre de la Chasse et des Pêcheries, Bona Dusseault, ministre de l'Agriculture, Henri-L. Auger, ministre de la Colonisation, Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, MM. les députés Herman Barrette, de Terrebonne, René Labelle, de St-Henri, Choquette, de Shefford, Gérard Thibault, de Mercier, le Dr Camille Pouliot, de Gaspé-sud, le Dr Leclerc, de Charlevoix, Hormidas Langlois, des Iles de la Madeleine, Ferdinand Paradis, de Matapédia, Emery Fleury, de Nicolet, le Dr Félix Roy, de Montmorency, et MM. J.-A. Gosselin, président de l'union nationale de Québec-Est, Lucien Darveau, secrétaire du ministre de l'Agriculture, Guy et Roland Hould, fils du jubilaire, Léandre Tremblay, beau-père du jubilaire, Me Jean Mercier, le Dr F.-L. Lessard, les membres du bureau de direction de l'unité nationale de Limoilou, MM. Alexandre Grondin, 1er vice-président, Maurice Drouyn, 2e vice-président, le notaire J. Lessard, trésorier, Eloi Perron, J.-P.-A. Drapeau, J.-B. Emond, H. Jeanneau, Ad. Laberge, Ant. Letellier, Louis Rhéaume, J.-B. Turbide, directeurs de l'unité nationale de Limoilou; MM. R.-A. Blouin, secrétaire de l'union nationale de Québec-est, Ls-Phil. Bourré, Roland Plante, Anthime Paquette, Oscar Marcoux, Jos. Vézina, H. Morency, Jos. Asselin, L. Prémont, etc.

M. Hould fut longuement ovationné à son arrivée à l'unité nationale. Il était dix heures, et ses amis étaient déjà rendus depuis longtemps pour lui faire une digne réception.

M. Urbain Caumartin, qui avait organisé la fête, lut tout d'abord une lettre qu'il avait reçue de l'honorable M. Maurice Duplessis dont voici le texte complet :

"Cher monsieur,

Je regrette infiniment que le travail de la session m'empêche d'assister à la fête intime offerte à M. H.-P. Hould à l'occasion de son 42e anniversaire de naissance.

Je vous remercie de votre ai-

(Suite à la page 17)

M. GAUDIOSE VEZINA, sculpteur, a accepté de faire la lutte à M. Pierre Bertrand, à St-Sauveur.

La bénédiction des gorges a lieu demain

Plusieurs cérémonies de bénédiction des gorges se dérouleront demain, trois février, en l'église de Limoilou, à l'occasion de la fête de S. Blaise.

Les différents groupements paroissiaux ont été invités à prendre part à cette cérémonie aux heures suivantes : grandes personnes : après la messe de huit heures et le soir à 7 h. 30.

Ecole St-Charles et Académie S.-J., le soir, après la classe.

Ecole St-Maurice, à une heure et demie de l'après-midi.

Bel hommage à la mémoire de M. Paquet

M. l'abbé W. Rodrigue fait la levée du corps et chante le service. — Une foule très considérable dans le cortège.

A SAINT-ROCH

Un magnifique tribut d'hommage a été rendu ce matin, à 9 heures, en l'église St-Roch, à M. F.-X.-O. Paquet, marchand-tailleur, décédé le 30 janvier, à l'âge de 79 ans et 11 mois.

A l'église, la cérémonie fut très imposante. C'est M. l'abbé W. Rodrigue qui a fait la levée du corps et chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre, par MM. les abbés J.-G. Lapointe et J. Brochu.

Durant le service des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés M. Papineau et A. Doyon.

Au choeur on remarquait : le R. P. J.-H. Audet, P.S.V.

De nombreuses personnalités civiles accompagnèrent la dépouille mortelle de la résidence à l'église.

Le deuil était conduit par ses fils : MM. Joseph, Antoine et Gérard Paquet ; son gendre : M. J.-A. Matte, de Montréal ; ses petits-fils : MM. Lucien, Robert, Jean-Charles et Léo-Paul Paquet, Gustave et Marcel Matte, de Montréal ; ses neveux : MM. Albert et Désiré Paquet, Philippe Laliberté, Xavier Lachance, Georges Girard, Alfred Gagné ; ses petits-neveux : MM. Lucien Gagné, Gustave, Lorenzo et Wilfrid Gagné, Armand

(Suite à la page 8, 4e col.)

Rhétoriciens 27-28 Séminaire de Qué.

Les Rhétoriciens de la promotion 1927-28 au Séminaire de Québec auront sans doute appris le décès de monsieur le commandeur T.-D. Dubuc, père de leur confrère, Jean-Paul Dubuc.

Chacun se fera un devoir d'assister aux funérailles, qui auront lieu jeudi à 9 heures en l'église des Saints-Martyrs.

Le secrétaire,
B. Desrochers, ptre.

Québec, le 1er février 1938.

RETRAITE FERMEE

Maison Notre-Dame du Cénacle

Du 4 au 7 février, retraite pour jeunes filles, prêchée par le Révérend Père F. Laurendeau, S.J.

Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, 651, rue St-Cyrille, Québec. Téléphone 9210.

UNE ASSEMBLEE

M. P.Dan Gagnon nous annonce qu'il tiendra, demain soir, à 8 heures, une assemblée à la salle paroissiale de St-Malo. L'entrée sera libre.

M. J.-L. RUEL, choisi à l'unanimité pour un nouveau terme de deux ans à la mairie de la ville de Lauzon.

M. WILLIE GUAY qui a été réélu, hier, échevin du quartier Fréchette de la municipalité urbaine de Lauzon.

Une fête à l'Unité nationale

Les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont fêté, hier soir, le 42e anniversaire de leur président, M. H.-P. Hould. A cette occasion plusieurs ministres et députés étaient présents. Assis, de gauche à droite, on remarque : M. Ferdinand Paradis, député de Matapédia, l'hon. Joseph Bilodeau, l'hon. Onésime Gagnon, M. H.-P. Hould, l'hon. Henry L. Auger, l'hon. Bona Dussault et le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay. On remarque aussi les députés Gérard Thibault, Hector Choquette, Hermann Barrette, Hormisdas Langlais, Henri-L. Vachon, René Labelle, Camille Pouliot, Félix Roy, l'échevin Hubert Simard, M. Urbain Caumartin, secrétaire de l'Unité, et les autres officiers, M. J.-A. Gosselin, M. Wilbrod Langlais, et autres.

(Photo de "L'Action Catholique".)

Nouvelles syndicales

EXECUTIF C. T. C. C.

Le comité exécutif de la C. T. C. C. tiendra une séance à Québec en fin de semaine, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, président. L'Exécutif de la C. T. C. C. comprend le président, M. Charpentier, les deux vice-présidents, MM. Henri Quevillon et Emile Tellier, le trésorier, M. Alphonse Bourdon, et le secrétaire général, M. Gérard Picard.

FEDERATION DU MEUBLE

Le bureau fédéral de la Fédération Nationale Catholique du Meuble, de la province de Québec, tiendra une assemblée samedi prochain au Secrétariat des Syndicats Catholiques de Québec, sous la présidence de M. Philippe Hamel, de Victoriaville, président. M. C.-E. Larivière, secrétaire général, a envoyé les avis de convocation en conséquence.

TRAIT D'HONNETETE

Un officier du syndicat national catholique des Manoeuvres a perdu ces jours derniers, quelques documents du syndicat. Les documents ont été retrouvés par des employés de la St-Lawrence Paper Bag. La compagnie a aussitôt communiqué avec M. Octave Langevin, président du syndicat, et lui a fait remettre les documents. Le syndicat est reconnaissant à la compagnie de son geste, et apprécie l'honnêteté des employés qui ont retrouvé les documents.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Ce soir, à 19, rue Caron. — Syndicat des Plombiers - Electriciens, Syndicat du Tabac, Section des Tailleurs de Cuir et Section des Monteurs de l'U. P. T. C., Syndicat de la Confection.

Demain soir. — Syndicat des Charpentiers - Menuisiers, Syndicat des Briqueteurs-Maçons, Syndicat des Tanneurs - Corroyeurs, et Syndicat de la Nouveauté.

LA SILICOSE

Lors de l'entrevue de la C. T. C. C. à Toronto, les délégués du mouvement syndical catholique ont eu une très aimable réception de la part de l'hon. Paul Leduc, ministre des Mines dans le cabinet Hepburn. Tout en causant, l'hon. Leduc a appris aux officiers de la C. T. C. C. que la silicose était considérée comme une maladie professionnelle en Ontario. Dans son mémoire au gouvernement de Québec, la C. T. C. C. a demandé que la silicose soit reconnue comme maladie professionnelle dans la province de Québec. On a raison de croire qu'il se rendra à cette demande dès la présente session.

SYNDICAT DU CORSET

Tous les employés et employées de l'industrie du corset sont invités à une grande assemblée qui aura lieu vendredi soir au Secrétariat des Syndicat Catholiques, 19, rue Caron. La nouvelle ordonnance qui doit être en vigueur bientôt sera expliquée, et les employeurs, apprend-on, favorisent l'organisation syndicale de leurs employés. D'ailleurs la loi elle-même protège aujourd'hui les activités syndicales.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE", l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par S. E. le card. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants, des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand Saint.

LA SAINTE CROISADE est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvre d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

A chaque livraison, les abonnés ont une chance de gagner la somme de $5.00 tirée au sort. De très belles récompenses sont offertes aux sélatrices de la revue.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : 50 sous par année. Etats-Unis : 60 sous.

Adresse : LA SAINTE CROISADE, 96, Chemin Ste-Foy, Québec.

Une annonce intéressante

Nous avons publié ces jours derniers, une annonce des plus intéressantes.

Nous voulons parler du "CONCOURS DES FIANCEES de 1938", organisé par LA COMPAGNIE LEGARE, LIMITEE. Cette annonce a frappé vivement le public en général et les fiancées, ménagères de demain, n'ont pas manqué de saisir l'occasion offerte, afin de profiter des avantages remarquables qui dotent ce Concours.

En effet, LA COMPAGNIE LEGARE, LIMITEE, est reputée, non seulement pour la qualité de ses marchandises, son excellent service, ses bas prix, mais aussi pour les différents concours dont elle fait bénéficier ses nombreux clients. Le succès éclatant remporté par son recent "CLUB DE NOEL 1937", et dont nous avons publié la liste des gagnants, en est la preuve évidente.

Désirant se surpasser encore, le "CONCOURS DES FIANCEES DE 1938" est une innovation hardie, dans laquelle, LA COMPAGNIE LEGARE, LIMITEE, n'a pas craint d'engager un montant illimité, puisque ce sont les gagnants eux-mêmes qui fixeront leur récompense.

Cette initiative osée fait honneur à cette vaillante COMPAGNIE.

Nous avons pris plaisir à étudier ce genre d'annonce et à nous rendre compte comment les prix offerts par cette grande maison Québecoise seront adjugés.

Nous avons aussi pu nous rendre compte que toutes les Concurrentes ont la même chance dans ce Concours et que les prix iront aux fiancées les plus populaires, qu'elles soient plus ou moins fortunées. Elles pourront donc être fières, à juste titre de leur succès, quel qu'il soit.

Les futurs époux feraient bien de se procurer la pamphlet De Luxe que LA COMPAGNIE LEGARE, a spécialement préparé pour eux : il leur suffira de le demander à leur magasin, 142, rue St-Joseph.

Nous félicitons vivement LA COMPAGNIE LEGARE, LIMITEE, de sa méthode particulière de faire de la publicité, tout en faisant bénéficier ses clients d'avantages inusités par leur valeur, ainsi que la façon originale dont ceux-ci sont distribués.

Beau concert de Ginster au club Musical

Une foule très considérable se pressait au Château Frontenac pour entendre cette soprano européenne, hier soir.

LE PROGRAMME

C'est une artiste de grande classe que le club musical des dames a présenté au public québecois, hier soir, en madame Ria Ginster, soprano. Les auditeurs nombreux qui se pressaient dans la vaste salle des concerts du château Frontenac ont été à même d'admirer la richesse, la puissance d'un organe qui cependant, manque peut-être un peu de flexibilité. L'art de madame Ginster est franc, sincère, bien que peu communicatif. C'est peut-être la raison pour laquelle, le public, qui l'a reçue cordialement, ne lui a pas fait cet accueil chaleureux qu'il réserve à des artistes qui sa-

(Suite à la page 17)

LA PIPE "SICANA"

VINGT-CINQ MODELES DIFFERENTS

$1.00

Jos. COTE Ltée

11 dépôts à votre service

188, rue ST-PAUL MAURICE CARRIER, gérant

INSPECTE PAR NOTRE DEPARTEMENT de SERVICE
CONTREMAITRE
universal auto limited

Chacun de nos chars usagés porte notre garantie de 45 jours ainsi que le sceau identificateur d'une inspection complète dûment signé par le contremaître du service.

30
Plymouth
1937
VENDUS A
GRANDE REDUCTION

Venez vous familiariser avec notre nouveau plan d'achat.

Universal Auto Ltd.

"La maison au système d'achat facile"

37, de la Couronne
Tél. : 5112